



Revue archéologique de l'Est

Tome 59-2 | 2010
Fasc. 2 - n° 182

Les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions

Alain Ferdière, Cristina Gandini, Pierre Nouvel et Jean-Luc Collart



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6217>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010
Pagination : 357-446
ISBN : 978-2-915544-16-6
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Alain Ferdière, Cristina Gandini, Pierre Nouvel et Jean-Luc Collart, « Les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 59-2 | 2010, mis en ligne le 10 octobre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6217>

LES GRANDES *VILLAE* «À PAVILLONS MULTIPLES ALIGNÉS» DANS LES PROVINCES DES GAULES ET DES GERMANIES : répartition, origine et fonctions

Alain FERDIÈRE*, Cristina GANDINI**, Pierre NOUVEL***, Jean-Luc COLLART****

Mots-clés *Établissement rural, grande villa, pavillon, plan, résidence, exploitation, typologie, économie, société.*

Keywords *Rural settlement, large villa, building wing, plan, residence, holding, typology, economy, society.*

Schlagwörter *Ländliches Gehöft, große villa, Pavillon, Grundriss, Wohnbereich, Bewirtschaftung, Typologie, Wirtschaft, Gesellschaft.*

Résumé *Parmi les grandes villae des Gaules et plus particulièrement celles des provinces occidentales, s'observe une série de sites de grande taille présentant des formes architecturales spécifiques et relativement stéréotypées. À côté d'une partie résidentielle développée, ils disposent d'une partie d'exploitation formée d'une cour bordée de part et d'autre de «pavillons» de taille et de plan répétitifs, distincts les uns des autres.*

Plus de 130 exemples de ce type de villae à «pavillons» ont été recensés, permettant d'établir une typologie. Ils se distinguent nettement d'autres sites de grande taille repérés dans les provinces gauloises, dont les plans plus atypiques sont présentés en comparaison. La répartition de ces établissements et leur chronologie font l'objet d'une étude spécifique. L'existence de prototypes locaux, antérieurs à la Conquête, permet de penser, en particulier, qu'il s'agit là de formes héritées de la période laténienne. Cette étude se clôt par une discussion du statut de ces sites et de la nature des activités qu'ont pu abriter ces différents «pavillons».

Abstract *Some of the large villae of Gaul and in particular those situated in the Western provinces are extensive sites with specific and relatively stereotyped architectural plans. As well a developed residential wing, they include individual work buildings of similar size and plan built around a courtyard.*

A typology can be developed from the 130 examples or more of these villae with "pavilions". They can be easily distinguished from the other large sites of the Gaul's provinces that present more atypical plans as seen with examples shown here. The settlements' distribution and chronology are the subject of a specific study. Local prototypes dating to before the Roman Conquest indicate that these villae inherit characteristics from the La Tène settlements. The paper concludes with a discussion on the status of these sites and the activities that could have been carried out in the work buildings.

Zusammenfassung *Unter den großen villae Galliens, insbesondere denen der westlichen Provinzen, ist eine Reihe von Fundstätten außerordentlicher Größe zu beobachten, die sich durch spezifische und relativ stereotype architektonische Formen auszeichnen. Neben einem ausgeprägten herrschaftlichen Wohnbereich besitzen sie einen Wirtschaftsbereich, der aus einem beidseitig von „Pavillons“ gesäumten Hof besteht. Größe und Grundriss dieser unterschiedlichen Pavillons wiederholen sich.*

* Professeur émérite d'Archéologie, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR CITERES, Tours; ferdriere@club-internet.fr (indiqué ci-dessous AF).

** Post-doctorante, Laboratoire d'Archéologies d'Orient et d'Occident, UMR 8546, ENS, Paris; cristinagandini@yahoo.fr (indiquée ci-dessous CG).

*** Maître de Conférences d'archéologie de la Gaule romaine, Université de Franche-Comté - CNRS / UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon; pierre.nouvel@univ-fcomte.fr (indiqué ci-dessous PN).

**** Conservateur Régional de l'Archéologie à la DRAC de Picardie, UMR 8164 HALMA-IPEL (CNRS, Lille 3, MCC); jean-luc.collart@culture.gouv.fr (indiqué ci-dessous JLC).

Über 130 erfasste Beispiele dieses Typus der villae mit „Pavillons“ ermöglichen es, eine Typologie zu erstellen. Sie unterscheiden sich deutlich von anderen großen, in den gallischen Provinzen erkannten Fundstätten, deren weniger typische Grundrisse zum Vergleich ebenfalls dargestellt werden. Die Verteilung dieser Gutshöfe und ihre Chronologie sind Gegenstand einer gesonderten Studie. Die Existenz lokaler Prototypen, die weiter zurückreichen als die römische Eroberung, legt die Vermutung nahe, dass es sich um Formen handelt, die aus der Latenezeit übernommen wurden. Die Studie endet mit einer Diskussion über den Status dieser Fundstätten und die Tätigkeiten, die in den verschiedenen „Pavillons“ ausgeübt worden sein könnten.

L'examen des caractéristiques formelles de l'habitat rural gallo-romain fait apparaître une gamme variée d'établissements. De cette diversité, il est possible de voir ressortir un groupe de grandes *villae* qui se démarquent par leur taille mais aussi par la disposition et l'organisation des constructions : les grandes *villae* à bâtiments ou pavillons multiples alignés, de part et d'autre d'une vaste cour.

Nous en avons établi une définition et une classification typologique (fig. 1). De manière globale, dans le prolongement d'une *pars urbana* imposante, souvent à cour péristyle (ou du moins plusieurs portiques), se développe une vaste cour rectangulaire allongée, bordée régulièrement, sur ses longs côtés, par une impressionnante série de pavillons. Par « pavillons », nous entendons des bâtiments de petite taille et de plan simple, majoritaires dans les exemples les plus typiques. Cette organisation particulière des *villae* a parfois été appelée « type Anthée » (cf. corpus, n° 1Ab.45 ; GRENIER, 1934, p. 843 sqq.). Mais nous pensons que la *villa* du « Champ des Pois » à Levet (Cher) (corpus, n° 1Aa.31) est plus caractéristique, en raison du caractère systématique de son organisation et surtout de l'homogénéité de ses bâtiments, ce qui en fait un modèle beaucoup plus représentatif des *villae* des Gaules¹. L'ensemble des bâtiments de ces *villae* couvre toujours plusieurs hectares (cours comprises), au moins 3 et jusqu'à 20 ha et plus, les classant ainsi dans la catégorie des plus grandes *villae* connues à travers les Gaules.

Quant à la définition de la *villa*, on se cantonnera, par exemple, à celle, très générale, donnée récemment par P. Ouzoulias (à paraître), soit « caractérisée comme une entreprise agricole disposant d'installations des-

tinées à la villégiature », en y distinguant donc, par commodité, la *pars urbana* (résidentielle, villégiature) et la *pars rustica* (productive, de l'entreprise agricole), selon les termes latins classiquement usités.

Pour faciliter l'exposé, nous avons donc esquissé un classement sommaire de ces grandes *villae*. Il apparaît en fig. 1 sous forme de schémas, s'appuyant sur un site caractéristique. Le type 1 correspond à l'organisation spatiale la plus caractéristique et la mieux représentée (108 cas, dont 18 non assurés, souvent en raison d'un plan trop partiel). La cour agricole est de plan allongé, c'est-à-dire que la longueur est au moins double de la largeur (et souvent le rapport dépasse le triple). Dans ce groupe, la distribution des bâtiments, qui présentent la caractéristique commune d'être dispersés et bien alignés, suggère de discerner deux sous-ensembles : les sites où les constructions sont régulièrement distribuées et espacées (Type 1A : 69 cas, dont 34 assurés et 35 probables) et ceux où la distribution est irrégulière (Type 1B : 16 cas, dont 4 seulement probables). Dans le premier sous-ensemble, il est encore possible de distinguer les établissements où la majorité des constructions alignées présentent une morphologie et des dimensions similaires (Type 1Aa : 18 cas attestés et 19 possibles) et ceux où les bâtiments sont dissemblables (Type 1Ab : 15 attestées et 6 possibles). On pourrait hésiter sur l'importance à accorder à ce dernier critère. En effet, les fouilles montrent que certaines différences morphologiques peuvent résulter de l'évolution des constructions au fil du temps. Néanmoins, les sites présentant des bâtiments identiques relèvent d'une organisation probablement différente de ceux où les édifices sont hétérogènes. Remarquons que les *villae* du type 1B présentent, elles aussi, des bâtiments de plan hétérogène. Cela conduirait à se demander s'il n'y aurait pas une plus grande proximité entre les types 1Ab et 1B qu'avec le type 1Aa. Il nous a en outre paru intéressant de présenter quelques sites qui adoptent une autre organisation. Le type 2 (huit exemples) est caractérisé par une cour agricole de plan ramassé, où la longueur ne diffère pas de beaucoup de la largeur (rapport inférieur à 1/2). Dans ce groupe, il y a des exemples où les

1. C'est en gros le type III de *villa* défini par J.-D. Demarez (1987, p. 24 et pl. 19-22); ou encore la *villa* de plan régulier de R. Agache (1978, p. 315-316; cf. restitution-type, ph. 192), pour la Somme, dont le « modèle » est la *villa* d'Anthée; « axiale Pläne » d'U. Heimberg (2003, p. 84 sq.); type 1B ou 1C d'Homgren et Leday (1981b, p. 111); et ces établissements appartiennent au « niveau 1 » (grosses *villae* à caractère résidentiel marqué) de la typologie hiérarchique définie récemment (GANDINI, 2008, p. 284 sqq.), et appartenant aux classes ER3 et ER3a de P. Nouvel (2009, p. 383).

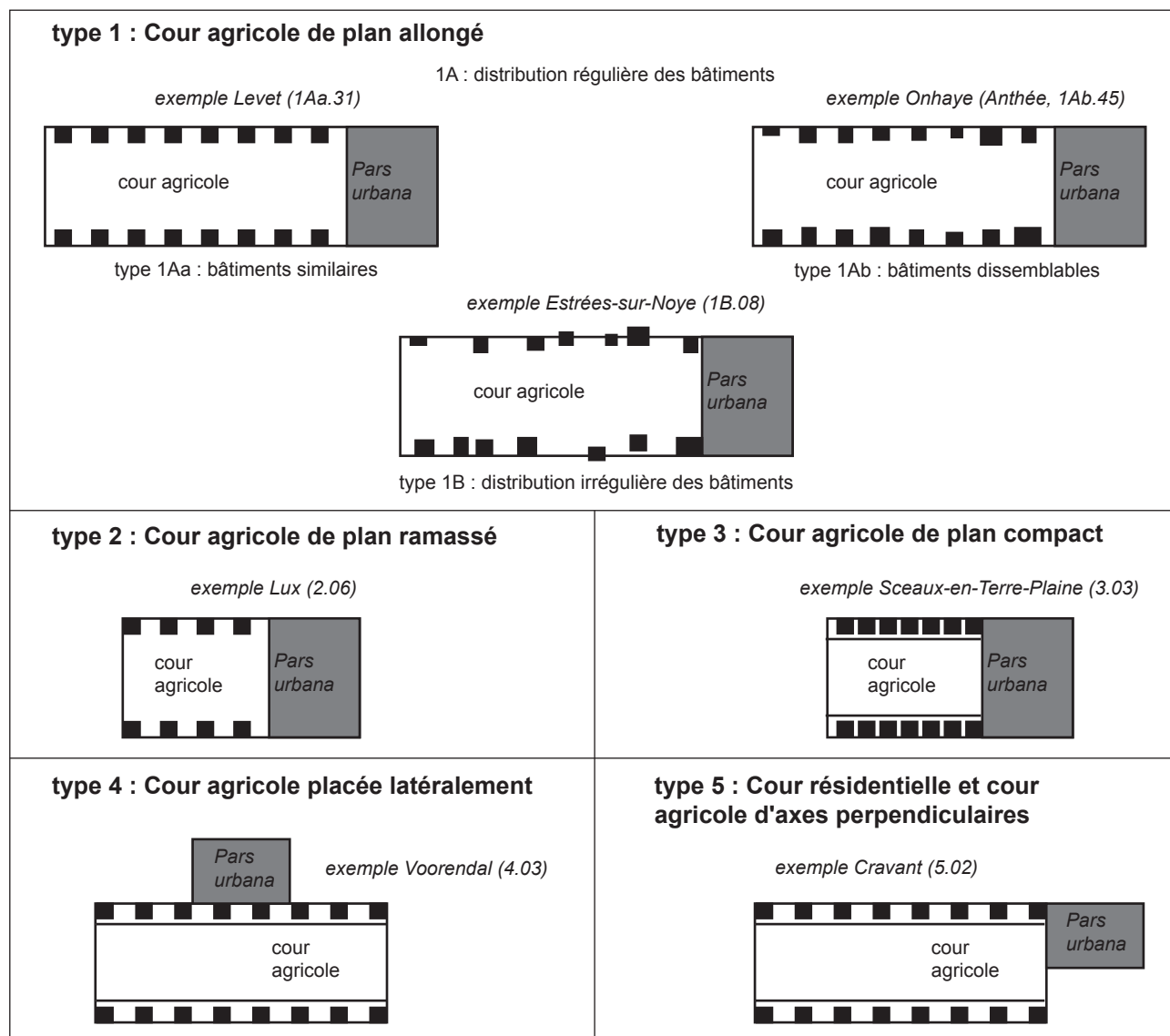


Fig. 1. Typologie des grandes villae à pavillons multiples alignés : plans-types, théoriques (conception PN).

bâtiments sont majoritairement homogènes et d'autres où ils sont diversifiés. Dans le type 3, plutôt rare (cinq exemples), la cour agricole est de plan compact. De même, peu nombreux sont les exemples du type 4 (quatre exemples), où la cour agricole est placée latéralement. Le type 5, enfin (six exemples), présente une cour agricole dont l'axe principal est perpendiculaire à celui de la cour résidentielle.

Cette classification (typologie) détermine l'ordre de présentation du corpus (*infra*) et le numéro de site qui inclut, en tête, celui du type (1 à 5), du sous-type (ex. 1A), voire de la variante (ex. 1Aa, à l'intérieur du sous-type). Le corpus est classé selon les types et sous-types (sans les variantes).

S'ajoutent à cela trois listes, les deux premières, courtes, d'une part pour les grandes fermes gallo-

romaines précoces (GFPG : deux sites), et une série de sites de très grandes villae qui pourraient être éventuellement rapprochés des types traités dans le corpus mais dont la documentation ne permet pas de les classer. Il s'agit notamment d'établissements exceptionnels, au plan hors du commun, qu'il nous a paru plus convenable de distinguer dans une liste « hors catégorie » (HC, soit quatre sites). Afin de mieux distinguer les établissements qui constituent le sujet de notre étude, nous avons enfin voulu présenter à la fin de notre corpus un « échantillonnage » (un peu aléatoire) d'établissements qui sont, quant à eux, certainement de grandes villae mais qui ne présentent pas les caractères propres aux différents groupes présentés ci-dessus. Il s'agit de souligner qu'il existe aussi, bien entendu, d'autres formes de grandes villae en Gaule

et dans les Germanies. Ces exemples, présentés sans aucune prétention d'exhaustivité, ont été regroupés dans la « Liste Complémentaire » (LC, soit vingt-huit sites, avec des notices très réduites). Leur disparité fait mieux ressortir les spécificités des types concernés ici.

En 1999, l'un de nous proposait de voir, au moins dans certaines des très grandes *villae* étudiées (corpus principal), en quelque sorte ce qu'on pourrait – certainement abusivement ! – qualifier de « *villae artificiales* », en tout ou partie vouées non à la production agricole mais à l'artisanat (FERDIÈRE, 1999, p. 20-22, fig. 13, A; cf. 2003, p. 263). Depuis, certaines de ces *villae* spécifiques ont été partiellement fouillées, d'autres ont été reconnues à travers les Trois Gaules et les Germanies, notamment par prospection aérienne. D'autres encore, découvertes plus anciennement, ont été ré-identifiées comme telles. Ainsi se complète un dossier qu'il nous a paru intéressant de présenter dans sa diversité et sa complexité, notamment afin de tester, positivement ou négativement, l'hypothèse émise en 1999. Ce travail propose donc un inventaire (corpus) des sites retenus comme correspondant aux types pré-définis, suivi d'une discussion concernant leur interprétation.

1 - CORPUS

Avertissement :

Ce corpus concerne, sans prétention d'exhaustivité, tous les sites que nous avons pu identifier à travers les provinces gauloises et germaniques entrant dans la typologie définie ci-dessus. À une première liste établie antérieurement par l'un de nous (AF) ont été ajoutés les exemples issus des recherches des trois autres signataires, sur le Berry (CG), la Bourgogne/Centre-Est (PN) et la Picardie (JLC), avec en outre quelques cas signalés récemment çà et là².

Les critères de sélection sont donc ceux exprimés ci-dessus dans la définition des types et sous-types (et voir fig. 1), et repris dans le tableau synthétique (*infra*, fig. 2).

Dans ce corpus, les sites sont classés par types (chiffres) et sous-types (lettres, + variantes, en petites lettres), puis, à l'intérieur de ces séries, par ordre alphabétique des communes : la numérotation est donc reprise à 01 pour chaque série. Les notices comportent des indications géographiques complémentaires, quelques éléments de description sommaire, renvoyant à un plan, ainsi que les références bibliographiques

2. Nous remercions notamment B. Dousteyssier, M. Feller, B. Horisberger, J.-D. Laffite, A. Lelong, M. Monteil, D. Paunier et M. Van Ruymbeke pour les informations qu'ils nous ont fournies; D. Jalmain, pour la Beauce, nous signale ne connaître aucune *villa* correspondant précisément à ce type.

du site. Elles sont volontairement réduites à l'essentiel pour le propos développé ici, avec des rubriques communes. Elles ont été un peu plus développées pour les sites ayant fait l'objet de fouilles, ainsi que pour ceux qui nous servent de référence. Les plans, regroupés en planches sous une forme normalisée, ont été ramenés à la même échelle (1/5000), pour faciliter les comparaisons. Ils comportent le numéro des sites, renvoyant aux notices correspondantes. Ce sont ces numéros de sites qui sont aussi figurés sur la carte générale (*infra*, fig. 5) et le tableau synthétique (fig. 2).

TYPE 1 : COUR AGRICOLE DE PLAN ALLONGÉ,
LA LONGUEUR ÉTANT AU MOINS ÉGALE À DEUX FOIS
LA LARGEUR

- **Sous-type 1A**, avec **variantes a et b (pl. 1 à 11)** : distribution régulière des bâtiments d'exploitation : **a**) bâtiments de dimensions et de plans similaires ; **b**) bâtiments de dimensions et de plans dissemblables

1Aa.01 - Ancy-le-Franc « Le Champ de la Lame » (Yonne) : ce site (variante 1Aa possible), repéré par prospection aérienne et sondé par R. Biton, a fait l'objet d'une opération d'archéologie préventive en 2004 ; partiellement révélé, il s'étend sur une surface d'environ 310 x 180 m (5,6 ha) ; il se développe dans la plaine alluviale de l'Armançon et est composé d'une partie résidentielle linéaire, au nord, séparée d'une vaste cour rustique par un mur percé d'une tour porche. Seule l'aile est des communs nous est connue : on y distingue des bâtiments alignés et au moins deux granges régulièrement espacées, élevées sur un plan typique (grande pièce arrière à laquelle on accède par un porche bordé de deux petites pièces annexes). Le mobilier recueilli confirme une occupation qui s'étend du 1^{er} siècle avant notre ère jusqu'au x^e siècle de notre ère, un village se développant progressivement à l'extrémité sur des communs au cours du haut Moyen Âge. Les structures repérées semblent, d'après les données de fouilles de l'INRAP, se mettre en place au cours de la fin du 1^{er} siècle au plus tôt et être progressivement démantelées à partir de la fin du IV^e siècle (DELOR, 2002, p. 145, fig. 53 ; NOUVEL, 2004, III, p. 10, site 89005-03).

1Aa.02 - Arpheuilles « La Mazère » (Indre) : dominant le ruisseau de l'Ozance et situé au flanc d'un coteau orienté sud-ouest, ce complexe pourrait correspondre à la plus grande *villa* du territoire des *Bituriges Cubi*. Les photographies aériennes ont révélé une partie de la cour agricole. Elle est délimitée par un mur de clôture s'étendant sur plus de 500 m de long sur 170 m de large (ses extrémités n'ont pas été repérées), bordé régulièrement (tous les 30 m environ), à l'extérieur de la cour, d'une douzaine de bâtiments rectangulaires (12 x 6 m). La partie résidentielle pourrait se situer

à une centaine de mètres au nord-ouest, au lieu-dit « Le Moulin Launay », où ont été découverts deux éléments de piliers cannelés en calcaire ; l'ensemble couvrirait ainsi plus de 8,5 ha. Les prospections au sol ont fourni du mobilier daté de 25 av. n.è. à 300 de n.è. (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 121 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 369-370).

1Aa.03 - Asquins « Vergigny / Champ des Églises / Les Corvées » (Yonne), site d'abord interprété comme une agglomération, révélé par une série de découvertes anciennes et par les prospections aériennes récentes. Cet établissement s'étend sur une surface de 330 x 130 m (4,3 ha), sur la première terrasse dominant la rivière Cure. Il est formé de trois ensembles se succédant d'est en ouest : à l'est, à proximité de la rivière, la partie résidentielle s'organise autour d'une cour centrale à péristyle et bassin, séparée des deux cours des communs par un mur percé d'un massif d'entrée. La première cour est délimitée par deux ailes de bâtiments de plan similaire (une salle rectangulaire bordée d'une petite pièce à chaque extrémité) ; la deuxième et la troisième, à l'ouest, se situent dans le prolongement de la précédente ; les pavillons qui les bordent sont édifiés selon un schéma différent (une pièce rectangulaire précédée de deux pièces secondaires) ; au centre de la cour occidentale, on distingue une construction interprétée comme un petit temple. L'ensemble de l'établissement répond à un souci de symétrie axiale et à un plan d'ensemble fortement élaboré. Sa fréquentation débute à la fin du I^{er} siècle avant notre ère ; alors que la partie résidentielle semble abandonnée précocement (au cours de la seconde moitié du IV^e siècle), se développe dans la cour agricole un important village du haut Moyen Âge, doté d'une église paroissiale et d'un riche cimetière fouillé au siècle dernier (PETIT, MANGIN, 1994, p. 72-73, fig. 54 (J.-P. Delor) ; DELOR, 2002, p. 161-163, fig. 77-78 ; NOUVEL, 2004, III, p. 51, site 89021-05 ; 2007).

1Aa.04 - Avrolles « Fontaine des Martyrs » (Yonne, commune associée à **Saint-Florentin**) (variante 1Aa possible) : formé, au nord, d'une partie résidentielle sur cour centrale et d'une vaste cour agricole au sud, cet établissement s'étend sur une surface de 520 x 140 m (7,3 ha) ; il s'implante sur une légère éminence, dominant la plaine alluviale de l'Armançon et de son affluent le Créanton ; les bâtiments formant les deux ailes sont de plan quadrangulaire mais les clichés aériens ne permettent pas de préciser leurs caractères précis ; l'occupation du site débute au cours de La Tène finale et cesse vers la fin du XII^e siècle de n.è. (DELOR, 2002, p. 223-224, fig. 189).

1Ab.05 - Beurieux « Les Grèves » (Aisne) (variante 1Ab possible) : en berge droite de l'Aisne, sur une terrasse, au bord d'un ancien bras de rivière. Repéré par prospection aérienne, le site a été exploré par C. C. Haselgrove lors de prospections pédestres et de six grands sondages, de 1983 à 1986. Sur un établissement enclos hallstattien (période 1), remplacé par un habitat ouvert à la fin du II^e s. av. n.è. (La Tène D1b : période 2), un temps déserté (La Tène D2), une grande ferme « indigène » s'installe, vers 40-30 av. n.è. (période 3). Elle est inscrite dans un grand enclos fossoyé

sub-rectangulaire reconnu sur trois côtés (plus de 300 x 180 m = 5,4 ha). Cinq bâtiments sur poteaux plantés ont été étudiés. Les trois placés au nord, espacés d'une vingtaine de mètres, sont parfaitement alignés sur un axe parallèle au fossé nord, à 40 m de celui-ci. Leur plan hexagonal est caractéristique de l'architecture laténienne. Deux sont de taille voisine (env. 6 x 7 m, soit 45 et 56 m²), le troisième pourrait être plus grand (105 m² ?). Les petites caves placées dans un angle du bâtiment, le mobilier associé et les analyses environnementales ne laissent aucun doute : ce sont des habitations. Les analyses environnementales sur les deux autres bâtiments, plus grands (119 m² au sud et 165 m² à l'est), conduisent à y voir des granges ou étables. À la phase suivante (période 4 : déb. I^{er} s. de n.è.), l'enclos est réduit de moitié. Le sens de ce remaniement n'est pas clair (enclos interne ?). Les fossés sont comblés vers le milieu du I^{er} s. de n.è. La *villa* qui lui succède (période 5 : de la fin du I^{er} s. au milieu du IV^e), est très incomplètement perçue : seuls l'extrémité de la *pars urbana* et un bâtiment voisin ont été fouillés. Devant la résidence, un bassin a été reconnu, ainsi qu'une fosse de dimensions voisines, placée dans le prolongement de ce dernier. Quoique le responsable de la fouille ne l'ait pas proposé, il est possible que cette excavation corresponde à un autre bassin radicalement démantelé (DUVETTE, à paraître). Cette hypothèse fournirait un indice sur la position de l'axe de la *villa*, permettant d'évaluer la longueur du bâtiment principal affectant probablement un plan en U, à env. 70 m. L'extension de cette *villa*, sans doute à deux cours (départ d'un mur recoupant la cour : clôture ?), n'est pas établie (250 x 100 m = 2,5 ha ?) (HASELGROVE, 1996, p. 110-114, fig. 3 ; PICHON, 2002, p. 118, plans fig. 71-72, av. biblio.).

1Ab.06 - Béhencourt « Sole de La Garenne » (Somme) : grande *villa* (env. 300 x 110 m = 3,3 ha), repérée par prospection aérienne, implantée sur le rebord d'une vallée sèche s'ouvrant sur la vallée de l'Hallue (à env. 2 km de la rivière). Les clichés aériens n'ont livré qu'une vision assez partielle du site. La résidence est adossée au mur nord de la cour résidentielle presque carrée (65 x 75 m = 4 875 m²) ; son plan est linéaire, à galerie sur les deux façades et pièces d'angle projetées (35 x 18 m = 680 m²). La cour agricole est un peu plus large (106 m). Elle était peut-être délimitée par un mur extérieur (observé au sud, oblique, et à l'est). Les bâtiments sont alignés et dispersés (AGACHE, 1978, fig. 25 ; BENREDJEB, à paraître).

1Aa.07 - Bertrange (ou **Bartringen**) « in Bo(u)rmicht » (Luxembourg) : grande *villa* (6 ha), implantée sur les deux versants d'une vallée, de part et d'autre d'un ruisseau (qui sépare la résidence de la cour rustique), non loin d'une voie romaine secondaire reliant la route Reims-Trèves au *vicus* de Dalheim. Inscrit dans une enceinte légèrement trapézoïdale et presque carrée (160 x 150 m = 2,4 ha), le grand bâtiment principal (160 x 62 m = 4 500 m²), de plan linéaire complexe avec deux imposantes ailes projetées en façade, est connu par des photographies aériennes et des prospections pédestres et géophysiques. La *pars rus-*

tica (260 x 190 m = 4,9 ha), fouillée de 1997 à 2003 par J. Krier, présente une organisation très régulière. Les neuf bâtiments sur fondation en dur (sur dix probables), initialement de dimensions identiques (8,90 x 14,90 m = 132 m², soit 30 x 50 pieds romains), sauf les deux plus proches de la résidence (plus grands: env. 320 m²), sont répartis, de façon presque symétrique, en deux lignes (distantes de 121 m) qui encadrent la cour délimitée par un mur (245 x 88 m = 2,2 ha). Particularité à signaler, les constructions sont placées à env. 20 m du mur de la cour. Tous ces indices suggèrent un tracé directeur initial. Le second bâtiment (à partir du sud), du côté ouest, a été agrandi par l'adjonction de deux pièces latérales, avec une cave et une salle chauffée par hypocauste. Les fragments de marbre, de verre à vitre, ainsi que les tesselles de mosaïque en pâte de verre, recueillis dans son voisinage, indiquent une habitation dotée d'un certain confort et de bains. Le cinquième bâtiment du côté ouest, largement étendu au fil des reconstructions (397 m²), correspond à un atelier. La surface du premier édifice du côté ouest a été fortement accrue, de 318 à 3 250 m², dans la seconde moitié du II^e s. Il était partiellement ruiné au début de la seconde moitié du III^e s., époque où il est remplacé par un grenier (37 x 34,70 m = 1 284 m²), entouré d'une enceinte carrée défendue par un fossé. Après 270, il fait place à une véritable fortification polygonale. La *villa* avait été précédée par une ferme fondée vers le milieu du I^{er} s. av. n.è. Le passage aux fondations en dur se place dans le deuxième tiers du I^{er} s. Au IV^e s. de n.è., les constructions sur poteaux de bois se multiplient, même si certains bâtiments en dur sont encore utilisés, et le site est déserté à la fin du siècle. Au premier haut Moyen Âge, une nécropole s'y développe (KRIER, 2009).

1Aa.08 - Beynost « Les Grandes Terres / Les Plantées » (Ain) (variante 1Aa possible) : fouillée lors d'une opération d'archéologie préventive, cette *villa* s'étend sur une surface d'au moins 250 x 80 m (2 ha), non loin du Rhône et en amont de Lyon. La partie nord-est de la *pars urbana* (à cour péristyle et bains) et l'aile nord des communs ont pu être partiellement dégagées. Cette dernière présente une organisation interne en parcelles attenantes régulières et closes, comportant chacune un pavillon au plan similaire (une pièce à l'arrière précédée de deux espaces plus réduits). Des activités métallurgiques (fer et bronze) ont été reconnues dans le bâtiment B (IV^e s.), du tissage (pesons) dans le bâtiment D, des outils agricoles ailleurs sur la *villa*; la fondation de l'ensemble semble remonter aux années 15-35 de n.è. Si la partie résidentielle est abandonnée précocement, les communs continuent à être occupés jusqu'au IV^e siècle (MOTTE, VICHERD, 2008 ; LE NEZET-CÉLESTIN *et alii*, 2002).

1Ab.09 - Biberist « Spitalhof » (canton de Soleure, Suisse) : fouillée en grande partie, la totalité de la *villa* est inscrite dans un enclos (en partie restitué) trapézoïdal, de 306 et 325 m de long sur 146 et 186 m de large (soit 4,2 ha), sur un plateau dominant l'Aar ; seule la moitié de la *pars rustica* en a été fouillée, et non la *pars urbana*, les vestiges étant en général assez arasés. La *villa* connaît trois grandes

périodes, pour sept phases d'occupation au total. Dans la seconde moitié du I^{er} s. de n.è., ce n'est qu'une petite ferme. Une restructuration complète a lieu à la fin du I^{er} - début II^e s., période correspondant au plus grand développement qui nous intéresse ici. Dans le troisième quart du II^e s., un édifice funéraire ou cultuel est établi au centre de la cour. Dans son état le plus développé, la *pars urbana* est au sud, en position légèrement dominante. Une grande grange à quatre alignements de piliers internes est à l'opposé de l'ensemble (nord) et les dépendances sont alignées sur les deux côtés, entre un mur de clôture interne limitant la cour (avec l'édicule), et un autre mur de clôture externe, contre lequel ils s'appuient. Pour la partie explorée (est), cinq bâtiments, espacés assez régulièrement, ont été fouillés, de dimensions et plans différents, et parfois subdivisés (surtout le bât. J, proche du portail ouvert dans le mur de clôture est). Le plus au nord est dans l'angle de l'ensemble et un sixième édifice non fouillé existait sans doute au sud, au contact de la résidence. Quelques activités artisanales ont été reconnues, dont une forge dans le bâtiment B (petit édifice distinct des autres, non appuyé à la clôture et d'axe différent, de la phase fin I^{er}-début. II^e s. de n.è.), mais ne semblent répondre qu'aux besoins du domaine. La fonction des bâtiments fouillés semble parfois un peu sur-interprétée : maison du *villicus* (bât. J), maisons des ouvriers agricoles dans les petits bâtiments, étable et écuries, foulonnerie, boucherie-fumoir. Le domaine restitué pour cette grande *villa* paraît aussi surestimé (1 800 ha), avec un propriétaire supposé être un collecteur d'impôts. La *villa* est à moins d'1,5 km de l'agglomération de Soleure-*Solodurum* (SCHUCANY, 2006).

1Aa.10 - Blannay « Les Quartiers » (Yonne) : l'établissement (variante 1Aa possible), connu depuis le XIX^e siècle, a été révélé dans son intégralité par les prospections aériennes en 1989. Il s'étend sur une surface d'au moins 450 x 130 m (5,8 ha) et occupe l'étroite plaine alluviale de la Cure, non loin de son confluent avec le Cousin. Il est formé, au sud, d'une partie résidentielle, adossée à la rivière toute proche. Organisée sur une cour à péristyle centrale, elle est séparée des communs par un mur de clôture marqué d'une tour-porche. La partie agricole, partiellement recouverte au nord par le village actuel de Blannay, semble organisée en deux cours successives : la première, la plus proche de la partie résidentielle, est bordée de chaque côté par une série de trois pavillons similaires, de plan carré ; la seconde est entourée de bâtiments au plan plus complexe. Les prospections permettent de dater la fréquentation de la partie résidentielle du milieu du I^{er} au milieu du IV^e siècle de notre ère. Les communs sont occupés, quant à eux, sans rupture jusqu'à l'époque médiévale (NOUVEL, 2004, III, p. 128, site 89044-05 ; DELOR, 2002, p. 239-240, fig. 218-219).

1Aa.11 - Borg (Land de Sarre, Allemagne), grande *villa* d'environ 450 m de long et 150 m de large (soit près de 7 ha), occupée du I^{er} au IV^e siècle (établissement laténien sous-jacent), dont la *pars urbana* a été fouillée à la fin des années 1980. Récemment, la *pars rustica* a été explorée par des prospections, notamment géophysiques, qui ont per-

mis de reconnaître son plan masse : une cour rectangulaire bordée par environ seize bâtiments (BRÜCK, 1989 ; 1992 ; BIRKENHAGEN, 2004).

1Aa.12 - Bouhy « La Boumienne » (Nièvre) (variante 1Aa possible) : les prospections aériennes d'A. Bouthier ont permis de repérer, dans le flanc d'une vallée secondaire, un établissement antique s'étendant sur une superficie de 190 m sur au moins 320 m de long (plus de 6 ha). On n'en connaît véritablement qu'une aile des communs, formée de plusieurs pavillons (au moins cinq) aux plans répétitifs insérés dans des murs de clôture (BIGEARD, 1996, p. 75, fig. 35 à 37).

1Ab.13 - Buchs (canton de Zurich, Suisse) : cette grande *villa* (variante 1Ab possible) a été fouillée depuis le XVIII^e siècle. À partir de 1958, elle a fait l'objet de plusieurs fouilles de sauvetage et de sondages qui ont permis d'étudier six bâtiments, dont la luxueuse résidence, célèbre pour sa riche décoration de peintures murales. Elle a été occupée des années 20 jusqu'au IV^e siècle de n. è. Son plan est caractéristique, avec deux cours et des bâtiments alignés latéralement sur la cour agricole (DRACK, 1976 ; HORISBERGER, 2004).

1Aa.14 - Chavannes « La Garenne » (Cher) : connue par prospection aérienne (variante 1Aa possible), la *villa* couvre une surface de 6,78 ha (zone bâtie de 260 x 120 m, soit 3,1 ha). Située sur un plateau et bordée au nord par le ruisseau de Chevrier, cette grande *villa* est longée par un chemin bordé de murs. Les éléments constitutifs de la partie résidentielle ne sont pas nettement apparus. La cour affecte une forme tendant vers le carré (d'environ 74 x 68 m = 5032 m²). Située dans l'axe de la *pars urbana*, la *pars rustica* s'étend sur 220 m de long ; à l'extérieur, deux dépendances agricoles, distantes d'environ 70 m, s'appuient contre le mur de clôture. Au sol, la céramique récoltée date du I^{er} au IV^e s. de n. è. (CHEVROT, TROADEC, 1992, p. 206 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 251-253).

1Aa.15 - Commissey « Commissey / Les Champs de la Borde » (Yonne, commune associée à **Tanlay**) (variante 1Aa possible) : partiellement masqué par le bourg actuel de Commissey, dans la plaine alluviale de l'Armançon au débouché d'un petit affluent secondaire, cet établissement rural s'étend sur une surface d'au moins 350 x 150 m (5 ha restitués). On n'en connaît que l'aile nord des communs, délimitant vraisemblablement une vaste cour orientée est-ouest, partiellement engagée sous le village actuel. Les six pavillons qui la composent sont édifiés sur un plan similaire, formé d'un espace central quadrangulaire, bordé de part et d'autre de deux paires de pièces secondaires. Au sud-est, un ensemble de constructions confuses semble correspondre à un petit lieu de culte. Ce site est fréquenté de la fin de l'époque laténienne à la période médiévale (NOUVEL, 2004, III, p. 248, site 89114-04 ; DELOR, 2002, p. 316, fig. 342-343).

1Aa.16 - Dietikon (canton d'Argovie, Suisse), en partie fouillée (3,5 % des 13 ha) : très grande *villa* de plus de 650 x 200 m (13 ha), occupée du deuxième quart du I^{er} s. au

milieu du IV^e siècle de n. è., proche d'une voie importante. Cinq phases ont été reconnues : *villa* déjà, mais encore modeste, à partir de 20 de n. è., développement principal (dont une bonne partie des « pavillons ») entre le milieu du I^{er} et le début du II^e s., réaménagements (dont établissements de bâtiments dans la cour) au II^e et dans la première moitié du III^e s., rétraction (quelques pavillons restant en fonction) dans le troisième quart du III^e s. et enfin, poursuite de la rétraction au IV^e s. de n. è., avec cependant quelques réaménagements (dont le *fanum* dans la cour), jusqu'à l'abandon. La *pars urbana*, à cour péristyle, à l'est, s'adosse à la rivière Limmat. Quelques bâtiments sont présents dans la cour rustique, dont un *fanum* (bât. G) et un autre possible (bât. 1953). Les quelques bâtiments de l'exploitation fouillés, en tout ou partie (onze, dont certains internes à la cour) permettent de restituer une double série de douze « pavillons » carrés régulièrement alignés (sauf exception) de part et d'autre de la cour, contre le mur de clôture, côté interne, dont six ont été explorés. Les bâtiments A et B présentent un foyer, les C et F des foyers de type séchoirs-fumoirs (de même que dans le bât. H, à l'intérieur de la cour), le L une forge. Les aménagements des bâtiments C et F, ainsi que H dans la cour correspondent à la phase du troisième quart du III^e s. de n. è. La plupart des pavillons alignés sont interprétés comme des habitats pour les travailleurs. Dans la cour est aussi situé un bâtiment de type grange, à trois petites pièces de façade. Les activités artisanales (bât. A et L, peut-être F et B) se limitent apparemment aux besoins du domaine, sauf pour une tuilerie installée à l'extérieur de la *villa*. On restitue un domaine de 1000 ha (dont moins de la moitié cultivable), avec des activités essentiellement tournées vers la Limmat (EBNŠTER, 1995, plan fig. 3).

1Aa.17 - Douadic « Les Petits Cimetières / La Grave » (Indre) : située sur un plateau, à 250 m d'un ruisseau, cette *villa* de 400 x 160 m (6,4 ha) s'organise autour de deux cours, séparées par un mur de clôture chevauché par un porche d'entrée. De la partie résidentielle, on ne connaît qu'une habitation, en partie fouillée au XIX^e s. Elle correspond à un petit bâtiment rectangulaire (environ 26 x 8 m), à galerie de façade au sud. Les prospections aériennes de J. Holmgren ont permis d'obtenir un plan plus complet de la *villa*, notamment de la cour agricole : celle-ci est située dans le prolongement de la *pars urbana*. Les bâtiments agricoles, de forme rectangulaire, sont rejetés à l'extérieur de la cour et sont espacés régulièrement, environ tous les 25 m (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 97-98 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 428-430).

1Ab.18 - Echternach (GD Luxembourg), en grande partie fouillée (*pars urbana* surtout : photographies aériennes pour le reste) : le site est installé dans une boucle asséchée de la Sère et sur une voie reliant deux axes majeurs. La *pars urbana* s'organise autour d'une vaste cour (péristyle, avec un grand bassin, ouverte vers la *pars rustica*), avec des bains développés. La cour de la partie résidentielle est séparée de celle de service par un mur, marqué de deux porches latéraux et encadrée, côté *pars urbana*, de deux bâtiments

rectangulaires à contreforts (greniers ?). Les bâtiments de la *pars rustica* s'organisent apparemment de manière symétrique de part et d'autre de la cour d'exploitation, en grande partie à l'extérieur du mur de clôture et accolés à celle-ci. Les deux premiers, de part et d'autre en partant de la cour résidentielle, sont assez vastes (surtout à l'est) et présentent des pavillons d'angle, ainsi qu'une galerie de façade pour celui de l'est. Au-delà, seul le côté est a été exploré : deux bâtiments de plus petites dimensions, rectangulaires, à peu près égaux, régulièrement disposés tous les 30 m environ. Le côté ouest de la cour rustique est restitué par symétrie ; l'extrémité nord de la cour n'a pas été fouillée. L'ensemble s'étend sur environ 210 (enclos latéraux inclus, 150 sinon) x 500 m dans le sens SO-NE, soit 10,5 ha enclos (7,5 ha pour la zone bâtie). La première *villa* en dur (*pars urbana*) est établie vers 70 de n. è., des embellissements (mosaïque) sont réalisés au tournant des I^{er} et II^e s. et le plus grand développement est daté du troisième quart du II^e s. Des aménagements sont encore réalisés au III^e s., ainsi que fin IV^e-début V^e s. À 1 200 m du corps de logis, dans l'axe de l'ensemble, au nord-est, se situent une nécropole à incinération et, sur une petite butte, un petit *castellum* tardif (METZLER *et alii*, 1981, p. 37, fig. 4; DEMAREZ, 1987, pl. 21, 1; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 170; VAN OSSEL, 1992, p. 350-353).

1Aa.19 - Escolives-Sainte-Camille « Bourg / Champ des Tombeaux / Fontaine du Creusot » (Yonne) (variante 1Aa possible) : révélé par les fouilles de R. Kapps (partie résidentielle) et par les campagnes de prospection aérienne, cet établissement a fait l'objet d'une abondante littérature. Situé dans la plaine alluviale de l'Yonne, au pied du coteau, il s'étend sur une surface de 400 x 170 m (6,8 ha, mais seulement 350 x 170 m = 3,5 ha pour la zone bâtie), à 200 m de la voie Sens-Chalon. Formé d'une partie résidentielle sur cour à péristyle à l'ouest et d'une vaste cour des communs à l'est, il se caractérise par l'orientation divergente qu'adoptent ces deux éléments. La vaste cour de communs n'est révélée que par l'aile qui la borde au nord : elle est constituée de pavillons au plan similaire, formé d'une pièce rectangulaire précédée en façade d'une petite galerie. Les données de fouilles et de prospections datent la fréquentation de l'ensemble du I^{er} siècle de notre ère à la fin du Moyen Âge ; la partie résidentielle semble toutefois abandonnée dès le début du V^e siècle (KAPPS, 1974; P. LAURENT, *in*: DELOR, 2002, p. 345-351, fig. 389-408, avec biblio.).

1Ab.20 - Fliessem « Otrang » (ou « Odrang ») (Ld de Trèves, Allemagne), en partie fouillée au XIX^e s. : les constructions s'étendent sur près de 5,8 ha (385 x 150 m). La *pars urbana* est développée, avec des bains. Deux *fana* ont été fouillés à 400 m de la *villa*. Quatre bâtiments (sur neuf en tout) s'étagent sur plus de 200 m sur le côté sud de la cour rustique, accolés au mur de clôture, le côté nord n'ayant pas été fouillé. Occupation à partir du I^{er} et jusqu'au IV^e s., y compris dans ces bâtiments annexes (GRENIER, 1934, p. 825-826, av. biblio.; CÜPPERS, 1975; PERCIVAL, 1976, p. 82 et fig. 23; DEMAREZ, 1987, pl. 20, 1; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 180; SMITH, 1997, fig. 43).

1Aa.21 - Francières « Le Bois de Moreuil » (Oise) (a aussi été située, à tort, à Hémévillers) : grande *villa* (380 x 140 m = 5,3 ha), située sur un plateau, mise en évidence par les prospections aériennes. À l'est, la *pars urbana* s'organise autour d'une cour carrée (70 m de côté). La résidence est très peu visible : il semble s'agir d'un long bâtiment linéaire à deux galeries-façades (90 (?) x 20 m = 1 800 m² ?). À peu de distance, deux grands édifices se font face de part et d'autre de la cour. Ils sont respectivement accolés à deux autres constructions qui présentent la particularité de ne pas être alignées avec eux, mais paraissent néanmoins disposées de façon symétrique. Un mur de clôture, avec un petit bâtiment-porche décentré, sépare la *pars urbana* de la *pars rustica* (290 x 140 m = 4 ha). Elle est délimitée par un mur de clôture, apparemment continu, contre lequel sont appuyés la plus grande partie des bâtiments (placés à l'extérieur). Ceux-ci présentent des plans dissemblables, mais sont espacés de façon assez régulière : au moins cinq de chaque côté (probablement six au nord). Le mur de clôture qui ferme la cour rustique est peut-être interrompu par un petit bâtiment-porche axial (peu lisible). La chronologie de ce site n'est pas déterminée (WOIMANT, 1995, p. 143).

1Aa.22 - Gemeaux « Le Murger aux Fosses » (Côte-d'Or) : l'organisation de cet établissement (variante 1Aa possible), connu depuis le XVIII^e siècle, a été révélée par les clichés de R. Goguy. Implanté sur un petit plateau au pied de la Côte-d'Or, il s'étend sur une surface de 400 x 170 m (6,8 ha). La partie résidentielle s'organise autour d'une cour péristyle disposant d'un bassin central. La grande cour des communs s'étend vers l'ouest, bordée de pavillons au plan répétitif. La présence de murs implantés selon un axe divergent et d'un corps de bâtiment antérieur à la partie résidentielle indique plusieurs étapes d'organisation successives, qui ne sont pas encore datées (DAVID, GOGUEY, 1982, p. 167).

1Aa.23 - Gigny « Puits de Jarcey / Goulot de Montmoreau » (Yonne) (possible variante 1Aa) : révélé par les prospections aériennes, ce vaste établissement s'étend au pied de la cuesta du Châtillonnais, sur une surface de 700 x 200 m (14 ha). À l'ouest se développe la partie résidentielle, édifiée sur une cour centrale à péristyle. Les communs s'étendent à l'est, sous la forme de deux ailes partiellement révélées, délimitant, au nord et au sud, une vaste cour. Les bâtiments qui les composent adoptent, pour certains, un plan formé d'une pièce rectangulaire accostée de deux paires de resserres à chaque extrémité, pour d'autres celui d'une pièce rectangulaire simple. À l'est, la cour est fermée par deux vastes constructions géminées se faisant face, dont seule celle située au nord est révélée par les prospections aériennes. Les prospections terrestres ont permis de dater la fréquentation de l'ensemble de la fin du I^{er} siècle avant notre ère au début du IV^e siècle de n. è. Les communs continuent toutefois à être densément occupés jusqu'à la fin du haut Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 379, fig. 458-459; NOUVEL, 2004, III, p. 316, site 89187-01).

1Aa.24 - Groises « Les Bordes » (Cher) : immense *villa* (450 x 140 m = 6,3 ha), repérée par prospection aérienne (plan

non redressé). La *pars urbana* semble s'organiser autour de deux cours à péristyle ; la *pars rustica*, située dans le prolongement de la partie résidentielle, est formée d'une vaste cour délimitée par des murs ; six bâtiments agricoles, de plan identique (rectangulaire avec mur de cloison délimitant deux pièces de taille inégale), sont rejetés à l'extérieur d'un des longs côtés de la cour ; ils sont espacés régulièrement ; au sol, nombreux fragments de tuiles, mêlés à de la céramique, étalés sur une longueur de 200 x 100 m (CHEVROT, TROADEC, 1992, p. 304 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 261-262).

1Aa.25 - Hamois « Emptinne / Champion » (Province de Namur, Belgique), en très grande partie fouillée. Située chez les Condruses (cité de Tongres), la *villa* s'étend sur un plateau, clôturé par un fossé périphérique couvrant 4 ha (plus de 270 x 160 m), si elle a été entièrement fouillée, à environ 300 m d'un ruisseau. Elle se développe de la seconde moitié du I^{er} s. au milieu du III^e de n. è, puis décline (abandon partiel de la *pars urbana*) jusqu'au début du IV^e (plus aucune des annexes ne fonctionnant alors). Les bâtiments s'ouvrent sur le vallon, la résidence, avec bains, en amont. Les huit bâtiments d'exploitation (quatre de chaque côté, de manière assez symétrique) s'étagent assez régulièrement de part et d'autre de la cour rustique, la plupart en bois sur poteaux, un seul (le 1^{er} de la série sud) en dur. Tous, y compris une grande grange (C), sont de plan rectangulaire, sauf le grenier I. Ils sont nettement séparés les uns des autres et ne sont pas accolés à l'enclos. Les fouilleurs n'y reconnaissent aucune trace d'habitat, alors qu'on suppose la stabulation dans la série nord (O, L, M, N) et qu'un grenier est identifié au sud (I). On suppose un atelier en J (zone excavée avec base de foyer : maréchalerie ?). Rien ne permet d'identifier la fonction du dernier (K). Les bâtiments annexes sont en fonction aux périodes III et IV, du milieu du I^{er} à la fin du II^e s. de n. è. Seule la grange C subsiste, reconstruite en dur, à la période IV (jusqu'au milieu du III^e s. de n. è.) (VAN OSSEL, DEFGNÉE, 2001 ; BRULET, 2008, p. 540-546, plan fig. 472).

1Ab.26 - Heilly « Au Bois Legrez » (Somme) : *villa* repérée lors de prospections aériennes par Roger Agache (située par ce dernier à Ribemont-sur-Ancre « entre le Maigremont et l'Épine »), implantée sur un plateau, occupée du milieu du I^{er} à la première moitié du III^e siècle et probablement organisée en deux cours (250 sur 90 m, soit 2,3 ha). Les limites de la cour résidentielle n'apparaissent pas. La résidence présente un plan linéaire simple, avec une galerie en façade (35 sur 14 m, soit 490 m²). Le côté oriental de la cour agricole, rectangulaire, longue de 180 m, est bien visible : il est délimité par un mur de clôture (qui ferme aussi le côté sud), contre lequel s'adossent quatre bâtiments de dimensions voisines, espacés assez régulièrement. Le côté occidental n'apparaît que partiellement : quatre bâtiments sont probables, dont un seul est bien documenté, et le mur de clôture n'est pas observé (AGACHE, 1978, fig. 11 et 22 ; BENREDJEB, à paraître).

1Ab.27 - Heitersheim (Land de Bade-Wurtemberg, Allemagne) : grande *villa*, occupée de 15-20 de n. è. à 260

environ, l'une des rares grandes *villae* de la rive droite du Rhin, en Germanie Supérieure. La *pars urbana* et une partie de la *pars rustica* ont été fouillées à partir de 1991 sous la direction de Hans Ulrich Nuber. L'ensemble des bâtiments est inscrit dans une grande enceinte trapézoïdale délimitée par un mur, de 320-340 m de long sur 120-180 m de large (env. 5 ha). Les bâtiments de la *pars urbana*, pourvus de tous les agréments de la vie à la romaine (sols couverts de mosaïques, murs décorés de peintures, etc.), à l'issue d'un développement progressif, couvrent environ 1 500 m² dans leur état final. Au sud, tournés vers les hauteurs de la Forêt Noire, se trouvaient des jardins bordés à l'ouest par un cours d'eau. Les bâtiments de la *pars rustica* sont dispersés sur les côtés de la cour centrale (la partie orientale n'a pu être fouillée, car masquée par un château encore en élévation) (NUBER, SEITZ, 2003).

1Aa.28 - Jard-sur-Mer « Le Grand Essart » (Vendée) (variante 1Aa possible) : en partie fouillé (sur 6 ha) pour la *pars rustica*. Occupée du I^{er} au IV^e s., elle connaît son extension maximale dès la phase 1 (I^{er} s. de n. è., avant 60), sous forme de systèmes fossoyés. La *pars urbana*, certainement au sud, n'a pas été reconnue ; en phase 2 (à partir de 60 ap.), le plan, en matériaux durs (extension 207 x au moins 253 m), comporte une entrée monumentale au nord et une double ligne de petits « pavillons » de part et d'autre de la cour rustique. La ligne interne compte quatre bâtiments de chaque côté (5,20 x 7 m), régulièrement espacés, accolés, côté externe, au mur de clôture de la cour. La ligne externe est du côté interne d'un second mur de clôture (bâtiments plus petits, deux reconnus à l'est et un à l'ouest, en regard de la ligne précédente). Le bâtiment 4 (côté ouest, interne) comporte une cave, abandonnée à la fin du III^e s. Un grand bâtiment carré se trouve en outre dans la cour, côté ouest. L'ensemble est très régulier et symétrique (décalage d'1 à 2 m au maximum), à l'exception d'un « pan coupé » au nord-ouest de la cour, qui n'existe qu'en phase 2. En phase 3 (début II^e s.), des bâtiments sont ajoutés au contact entre l'alignement interne et le mur de clôture de façade nord, ne perturbant cependant pas la symétrie générale. Un autre « pavillon » au sud de l'alignement est proche, au nord du précédent. L'occupation de l'ensemble paraît perdurer jusqu'au IV^e s. Les couches d'occupation sont largement érodées et les éléments recueillis sont trop insuffisants pour déterminer la fonction des bâtiments, bien que quelques fosses aient été reconnues dans les « pavillons » 1, 2, 9 et 10 (SÉRIS *et alii*, 2009).

1Ab.29 - Lahoussoye « Bois du Sénéchal » (Somme) : *villa* partiellement fouillée au XIX^e siècle, observée par prospection aérienne de Roger Agache, implantée sur un plateau, occupée du I^{er} au IV^e siècle. Elle est inscrite dans un grand enclos matérialisé par un mur de clôture, peu lisible au sud-ouest (280 sur 98 à 107 m, soit 2,9 ha), qui suit un tracé trapézoïdal au nord et rectangulaire au sud. La cour résidentielle trapézoïdale s'inscrit dans un tracé carré (55 m au côté, soit 3000 m²). La résidence, de plan linéaire (50

sur 20 m, soit 1000 m²), comprend un corps de bâtiment central barlong, recoupé en salles et doté de deux galeries de façade, encadré par deux ailes transversales très développées. Deux grands bâtiments sont disposés de façon presque symétrique, de part et d'autre de la cour agricole, vers le milieu de la longueur. Les huit bâtiments de la cour agricole (170 sur 60 à 70 m), de dimensions et de plans variés, placés à l'intérieur et à peu de distance du mur de clôture, sont bien alignés sur les deux orientations de la cour, mais répartis à intervalles irréguliers. Un bâtiment est observé à l'extérieur (AGACHE, BRÉART 1975, p. 81 ; BENREDJEB, à paraître).

1Ab.30 - Le Mesge « Les Proies » (Somme) : grande *villa* repérée par prospection aérienne. Elle est implantée sur le versant d'un plateau doucement incliné vers la petite vallée arrosée par le ruisseau de Saint-Landon (affluent de la Somme), à 500 m env. du cours d'eau. Occupée du I^{er} s. av. n. è. au IV^e s., elle présente un plan nettement trapézoïdal (la largeur varie de 70 à 150 m) pour une longueur de 270 m environ (soit 2,9 ha). La cour résidentielle est séparée de l'espace agricole par un mur de clôture, avec portique, interrompu par un bâtiment-porche. La résidence (45 x 15 m) suit un plan linéaire, à double galerie de façade, avec des ailes à chaque extrémité (surf. tot. = 830 m²). À proximité, on note deux petits bâtiments parfaitement symétriques. Plus loin, deux grands bâtiments, à peu près en vis-à-vis, sont adossés au mur qui clôt la cour résidentielle. Une autre grande construction touche du sud-est : c'est peut-être un grand balnéaire. Les bâtiments de la *pars rustica* (au moins 9), de tailles diverses, sont dispersés et adossés à un mur de clôture continu placé vers l'extérieur, qui ferme la cour agricole. Le passage vers l'extérieur est assuré par un second bâtiment-porche. Un bâtiment périphérique est observable à l'ouest et peut-être un second. À 90 m au sud est présent un grand enclos avec une structure centrale (monument funéraire, temple ?) (AGACHE, 1978, fig. 18 ; BENREDJEB, à paraître ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 172 ; SMITH, 1997, fig 42a).

1Aa.31 - Levet « Le Champ des Pois » (Cher) : c'est le « prototype » de la série étudiée ici. Elle a été partiellement fouillée à la fin du XIX^e s. et dans les années 1960, mais ce sont les prospections aériennes conduites par J. Holmgren, dans les années 1970, qui ont permis de restituer le plan de cet énorme complexe. Il s'agit d'une très grande *villa* s'étirant sur 600 m de long (sans compter les bâtiments extérieurs). Le secteur résidentiel couvre à lui seul pratiquement un hectare et son organisation suggère des réaménagements successifs. Il se présente sous la forme d'une immense cour à portiques (env. 55 m de côté), bordée de bâtiments. Au centre est édifié un bâtiment d'habitation, de facture modeste (environ 20 x 14 m = 280 m² avec division tripartite à pièces symétriques aux angles) : il pourrait s'agir d'une phase de construction antérieure à la cour péristyle. Le quatrième côté de la cour est formé par une double galerie, sur laquelle est disposé le porche d'entrée. Une clôture ou « avant-cour » est située en avant. Outre la galerie limitant la cour privée, une clôture enveloppe l'ensemble

du quartier résidentiel ; située dans l'axe de la *pars urbana*, la cour agricole mesure environ 380 x 130/140 m (5,1 ha). Elle est délimitée par un mur continu bordé au nord, à intervalles réguliers (tous les 25 m environ), d'une douzaine de petits bâtiments identiques (10/15 m de côté). Ils ne sont pas accolés au mur. Un grand mur de clôture se distingue au nord-ouest de ces bâtiments. Sur le côté sud, on observe cinq bâtiments du même type, dont un paraît isolé dans un enclos (petit bâtiment à deux pièces et galerie). Deux autres sont attenants à la cour. En 1987, l'interruption que l'on aperçoit dans le mur de clôture s'est révélée être un bâtiment qui a la particularité d'avoir quatre trous de poteau dans les angles. À l'est existent trois bâtiments donnant sur la cour et deux bâtiments d'angle. Un sanctuaire s'élève à environ 60 m à l'ouest des limites extérieures de la *villa* : il forme un ensemble rectangulaire d'environ 35 x 30 m et comprend un péribole à galeries. À l'intérieur, s'élèvent deux petits temples à plan centré (7 m de côté), dont un seul apparaît clairement. Les prospections de surface (CG) ont livré des fragments d'enduits peints blancs, ainsi qu'un peu de matériel céramique, qui permet d'affirmer que ce sanctuaire était en service dans la seconde moitié du II^e s de n. è. Enfin, à une centaine de mètres au nord-ouest du sanctuaire, on note les traces au sol d'un grand bâtiment dont le plan n'est pas apparu. L'ensemble couvre près de 16 ha, ce qui place cette *villa* parmi les plus grands édifices de ce genre connus en Gaule. Les prospections de surface, conduites en 2000 (CG), ont permis de reconnaître vingt-neuf concentrations de matériel, se superposant aux structures repérées d'avion. Aucun élément attestant une annexe thermale n'a été mis en évidence. À la surface des petits édifices carrés qui bordent à intervalles réguliers le mur de clôture est de la *pars rustica*, on a recueilli de la céramique de stockage et de transport et des céramiques à paroi fine. D'après la nature et la quantité du mobilier recueilli à la surface des deux bâtiments d'angle, situés à l'extrémité de la *pars rustica*, ils pourraient correspondre à des bâtiments d'habitation. Des scories ont été ramassées à l'emplacement de presque tous les bâtiments, mais généralement en faible quantité (excepté la concentration 18, où une activité de forge a peut-être été pratiquée). Leur présence peut indiquer l'utilisation de ce matériau pour la construction elle-même, notamment dans les fondations. Le mobilier atteste une occupation du site depuis le I^{er} s. av. n. è. jusqu'aux VI^e-VII^e s de n. è. Cette très grande *villa* pourrait peut-être être associée à la petite agglomération connue ici sur la voie Bourges-Néris (GANDINI, 2008 ; CHIMIER, à paraître), à environ 700 m à l'est de la *villa* (LEDAY, 1980, pl. XXVI et LXX ; HOLMGREN, LEDAY, 1981a, p. 31-32, Pl. 2 ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 176 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 282-292).

1Aa.32 - Levroux « Trégonce » (Indre) : installée en bordure du ruisseau de la Trégonce, cette *villa*, observée d'avion (J. Holmgren) et en prospection de surface (CG), couvre 4,5 ha. La *pars urbana* adopte un plan en « U » (bâtiments disposés sur trois côtés de la cour et précédés d'une galerie) ; le côté sud est formé d'une simple galerie. Au centre est

édifié le porche d'entrée (6 m de côté). Dans le prolongement, la *pars rustica* s'étend sur plus de 355 m de long et 90 m de large. Neuf bâtiments rectangulaires identiques s'alignent le long de son mur ouest, tous les 25 m. Un autre, rectangulaire avec deux pièces symétriques en avancée, est situé au centre de la cour. Au sol, le matériel est pauvre et diffus (l'emplacement précis de la *villa* n'a pu être cerné). L'exploitant possède un morceau de fût de colonne décoré de feuilles imbriquées (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 175-176; SMITH, 1997, fig. 76; GANDINI, 2008, Cdrom, Ann. XI, p. 450-452).

1Aa.33 - Lichères-sur-Yonne « Château-Gaillard / Faulin » (Yonne) (variante 1Aa possible) : repéré grâce aux prospections aériennes, ce site se trouve au bord de l'Yonne, dans une petite plaine déterminée par le débouché d'une vallée sèche. La zone résidentielle s'organise au nord, contre la rivière, sur une cour centrale à péristyle. Au sud, les communs, organisés selon un plan d'ensemble symétrique, s'étendent jusqu'au pied du talus. De ces deux ailes, seule celle de l'ouest est véritablement documentée : elle est composée de pavillons dont trois au moins présentent un plan identique (trois pièces parallèles allongées précédées d'une galerie accostée de deux pièces d'angle). La partie résidentielle est occupée du tournant de l'ère au IV^e siècle, mais les communs continuent à être fréquentés jusqu'au Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 467-468, fig. 608-609; NOUVEL, 2004, III, p. 393, site 89225-01).

1Aa.34 - Liéhon « Larry » (Moselle) : cette grande *villa* est située sur le plateau lorrain, au sud de la ville antique de Metz, non loin de la voie romaine Metz-Strasbourg. Sa partie résidentielle a été fouillée sur 3 ha lors de l'extension de l'aéroport régional en 2003. La partie rustique a été étudiée en prospection au sol et en détections électriques et magnétiques de 2005 à 2007 sur 9 ha (INRAP/SRA Lorraine/Geocarta). Le site fut occupé dès le début du I^{er} s. de n. è. (édifice en bois, enclos fossoyé). À la fin du I^{er} s., la demeure n'était encore qu'une simple *villa* à portique et pavillons latéraux. À son apogée architecturale entre 190 et 250, la *pars urbana* couvrait 0,5 ha, dont environ 1 500 m² habitables (plus de 80 pièces, avec balnéaire, hypocaustes, mosaïques, enduits peints). L'emprise de la *pars urbana* associée à sa *pars rustica* dépassait alors les 9 ha. L'exploitation agricole, localisée au nord, comportait au moins une quinzaine de bâtiments annexes, répartis autour d'une cour fermée de plan trapézoïdal, de 4,5 ha. Au cours du IV^e s., l'occupation s'est réduite, mais le site reste toujours occupé durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (LAFFITE, 2004; GEORGES-LEROY, LAFFITE, à paraître [classée ici en « catégorie 1 »]). [notice rédigée par J.-D. Laffite, INRAP Metz].

1Ab.35 - Liestal « Munzach » (canton de Bâle-Campagne, Suisse) : grande *villa* (350 x 160 m, soit 5,6 ha), en partie fouillée à partir des années 1950, de plan assez peu symétrique, occupée dès le début du I^{er} siècle (et succédant peut-être à une ferme gauloise). Elle prospère jusqu'au milieu du III^e siècle. Ensuite, elle commence à décliner mais le site

semble occupé de façon ininterrompue jusqu'au XIII^e siècle. La *pars urbana* comprend un vaste bâtiment résidentiel en U, doté de sols mosaïqués, qui entoure une cour péristyle. Les deux côtés de la cour rustique sont flanqués (à l'extérieur sur la face sud et à l'intérieur au nord) de bâtiments de dimensions et d'espacements assez réguliers (une dizaine reconnus, souvent partiellement). La plupart adoptent un plan quadrangulaire de 15 m de côté, complété parfois à l'arrière par une pièce plus réduite. L'aile orientale comporte cependant des pavillons au plan plus complexe et un possible complexe d'entrée (STRUEBIN, 1956; DRACK, FELLMANN, 1988, fig. p. 431; HECHT, TAUGER, 1998; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 181; SMITH, 1997, fig. 76).

1Ab.36 - Mézières-en-Santerre « La Ziep(pe) » (Somme) : grande *villa* implantée sur un sommet de plateau : les clichés aériens n'offrent qu'une vision partielle de ce site, occupé du I^{er} s. de n. è. au III^e s. L'ensemble bâti s'étend sur plus de 3 ha (plus de 300 m sur 100). Le corps de bâtiment principal de la résidence (relevé au sol) suit un plan linéaire (90 x 15 m), parfaitement lisible, et occupe toute la largeur. La galerie de façade fait un retour sur les deux côtés latéraux qui sont bordés de longs bâtiments étroits, partitionnés au nord et sans division observée au sud, et s'élargissant aux deux extrémités. La cohérence de l'ensemble, qui couvre 2 000 m², conduit à envisager une mise en place de cette cour à portique (80 x 40 m) dans une seule phase architecturale. Un mur de clôture sépare la cour résidentielle de la cour agricole. Cette dernière (235 x 80 m) est peu lisible, notamment à l'est. Une partition est possible. Trois et peut-être quatre bâtiments sont observables au nord et trois autres au sud. Ils sont de tailles différentes, mais parfaitement alignés le long du mur de clôture de la cour (à l'extérieur, sauf un) et répartis à intervalle assez régulier. L'occupation est attestée du début du I^{er} au III^e siècle (AGACHE, 1978, fig. 25; BENREDJEB, à paraître; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 172).

1Ab.37 - Mézières-en-Santerre « La Croix Saint-Jacques » (Somme) : grande *villa*, implantée sur un sommet de plateau, dont un plan partiel a été publié. Le redressement des photographies aériennes permet de restituer un plan complet, avec des bâtiments peu lisibles dans la *pars rustica*. La *villa* semble s'inscrire dans un enclos de forme trapézoïdale, matérialisé par un mur partiellement observé et couvrant au moins 3,1 ha (270 x 100 à 130 m). Les bâtiments s'alignent parallèlement à cette limite, à l'intérieur. La *pars urbana*, séparée de la *pars rustica* par un mur de clôture, renferme trois bâtiments : la résidence, de plan linéaire à galerie façade et pièces projetées aux deux extrémités (36 x 16 m, soit 600 m²), et deux bâtiments latéraux, de plans différents, mais disposés en vis-à-vis. Sur le pourtour de la cour agricole, sept bâtiments de tailles variées se répartissent à intervalle assez régulier. Il y en a peut-être un huitième au centre (AGACHE, 1978, fig. 25; BENREDJEB, à paraître).

1Aa.38 - Montmaurin (Haute-Garonne), en partie fouillée : de cette très grande *villa*, en bordure de la Save (au

sud-est), c'est surtout la *pars urbana* qui a été explorée et publiée, avec son entrée monumentale, sa cour péristyle et ses balnéaires. Toutefois, des éléments de la *pars rustica*, attribuée par G. Fouet à la « première villa » du Haut-Empire, ont été dégagés. L'ensemble de la villa s'étend sur 800 x 225 m (soit 18 ha, cours incluses). De petits bâtiments sont alignés de part et d'autre de la cour rustique (régulièrement espacés d'environ 15 m), avec sans doute neuf reconnus sur le côté nord-ouest, sept sur le côté sud-est : ils sont, pour les plus réguliers, séparés du mur d'enceinte de la villa, à l'intérieur de cet enclos. Les deux seuls vraiment fouillés sont dans l'alignement côté nord-ouest : bât. VII avec deux pièces inégales et des traces d'habitat dans la plus grande, un possible atelier dans l'autre ; bât. VIII identique, avec sans doute l'ajout postérieur de deux pièces au nord-est et comportant sans doute deux ateliers de tissage (pesons) (FOUET, 1969, p. 31-46, fig. 7 ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 182-183).

1Aa.39 - Moyenvic « Terres de Salival / Sauvageon » (Moselle) : les prospections aériennes de R. Berton ont permis de reconnaître l'organisation de ce vaste établissement, connu de longue date. Implanté sur une petite terrasse dominant les marais salés de la Seille, il se développe sur une superficie de 400 x 180 m (7,2 ha). La partie résidentielle, organisée sur une cour centrale à péristyle, se trouve à l'ouest. La cour des communs s'étend vers l'est, en direction de l'agglomération antique de La Côte-Saint-Jean (Marsal), et est bordée d'une série de pavillons régulièrement espacés et aux plans répétitifs (BERTON, 1989, p. 117).

1Ab.40 - Namps-Maisnil (connue sous le nom de Namps-au-Mont) « L'Épinette » (Somme) : grande villa (variante 1Ab possible), implantée sur un sommet de plateau, occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s., assez partiellement observée par prospection aérienne. L'ensemble couvre environ 3,5 ha (320 x 110 m). Le peu qui est visible suggère un plan régulier organisé autour d'une cour rectangulaire, sans division apparente. La résidence, où deux états décalés sont bien visibles, est assez modeste (état 2 : 47 x 14 m, soit 660 m²). Les cinq bâtiments, de morphologies différentes, dispersés, sont bien alignés de part et d'autre de la cour (AGACHE, 1978, fig. 25 ; BENREDJEB, à paraître).

1Aa.41 - Neftenbach « Steinröri » (Canton de Zurich, Suisse) en grande partie fouillée : la *pars urbana* est au sud-ouest, mais n'a été que très partiellement explorée. Un porche monumental marque le mur de clôture avec la *pars rustica*. Dans cette dernière, les bâtiments sont accolés, de part et d'autre, contre le mur de clôture (côté interne). On distingue d'abord, à gauche et à droite, deux grands bâtiments développés, à plusieurs pièces, puis un alignement de « pavillons » rectangulaires régulièrement espacés : quatre à l'ouest, trois à l'est. Un monument (mausolée ? *fanum* ?) marque le centre de cette cour. L'ensemble couvre environ 4,5 ha (130 x 340 m) (RYCHENER, 1999 ; PAUNIER, 1996, p. 266, fig. 7).

1Aa.42 - Nicey « La Poterne » (Côte-d'Or) : ce site (variante 1Aa possible), de 300 x 120 m (env. 3,6 ha), a été repéré par

prospections aériennes aux abords d'une petite source jaillissant au pied de la cuesta du Châtillonnais. Il se compose d'une partie résidentielle au nord, organisée autour d'une cour à péristyle, faisant face à une vaste cour partiellement reconnue (au moins 350 x 200 m). L'aile qui la limite à l'ouest est composée de pavillons au plan oblong, accostés de deux paires de pièces plus petites à leurs extrémités (DAVID, GOGUEY, 1982, p. 170 ; GOGUEY, 2005, p. 69-70).

1Aa.43 - Nuits-sur-Armançon « Les Capitaines » (Yonne) : cet établissement (variante 1Aa possible), découvert grâce à une série de sauvetages (R. Biton) et de prospections aériennes, s'étend sur une surface de 330 x 160 m (5,2 ha). Il est implanté sur une terrasse alluviale de l'Armançon, 400 m à l'est de la voie Sens-Alésia. La partie résidentielle, mal connue, se situe au nord. Seule l'aile ouest des communs a été correctement révélée : elle est marquée par la présence d'au moins trois pavillons au plan similaire (un espace allongé accosté de deux paires de pièces plus petites). L'occupation du site couvre la période de La Tène finale au haut Moyen Âge, la partie résidentielle étant cependant abandonnée dès le V^e siècle (DELOR, 2002, p. 332 ; p. 516, fig. 723 ; NOUVEL, 2004, III, p. 491, site 89280-07).

1Aa.44 - Oberentfelden (Canton d'Argovie, Suisse), en grande partie fouillée : c'est pour la *pars rustica* l'un des plans les plus réguliers que l'on connaisse. La résidence est décentrée, sans cour péristyle. Huit bâtiments sont disposés régulièrement contre la clôture de la cour rustique (côté interne), en général composés d'une seule pièce, parfois précédés d'une galerie ou plus. L'ensemble se développe sur environ 520 x 180 m (env. 9,3 ha). Le site est occupé du I^{er} au milieu du IV^e siècle (DRACK, BÖGLI, 1962 ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 180 ; DRACK, FELLMANN, 1988, p. 457-459 ; SMITH, 1997, p. fig. 76).

1Ab.45 - Onhaye « Anthée / Le Grand Bon Dieu » (Prov. de Namur, Belgique), en grande partie fouillée : l'étendue des bâtiments de cette grande villa (I^{er}-IV^e s.), cours incluses, est d'environ 600 x 190 m (plus de 11,5 ha). La vaste *pars urbana* présente une cour ouverte sur la ferme et des bains. Un petit *fanum* est présent à 200 m au sud de la villa. Les bâtiments d'exploitation (essentiellement Haut-Empire ?) se développent en deux lignes parallèles, de chaque côté de la cour de service, non accolés au mur de clôture. Au nombre d'une vingtaine, ils sont de modules divers mais espacés régulièrement. Ils sont construits en bois et torchis sur solins de pierre et plusieurs présentent des caves (ateliers ?). Leurs fonctions ont semble-il été un peu sur-interprétées lors des fouilles, notamment dans le sens de « l'autarcie » du domaine : ligne de bâtiments nord consacrés à l'exploitation agricole (dont habitats ?, l'un avec hypocauste), ligne sud à divers artisanats (forges, travail du bronze, émailleurie³, brasserie, poterie, corroierie). L'examen des plans de ces bâtiments (BAUSIER *et alii*, 1999, p. 204), comportant souvent plusieurs pièces, dont des hypocaustes (n° I, II, IV

3. C'est cette dernière activité qui a notamment été remise en cause (SPITAEELS, 1970).

et IX) et même une cave et une mosaïque (bât. II), semble montrer qu'il s'agit surtout d'habitations. La *villa* semble en outre associée à une petite agglomération, à Morville (DEL MARMOL, 1877/81; GRENIER, 1934, p. 843-849; PERCIVAL, 1976, p. 81 et fig. 21; DEMAREZ, 1987, pl. 19; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 170; VAN OSSEL, 1992, p. 304; SMITH, 1997, fig. 76; BAUSIER *et alii*, 1999, p. 202-204 et fig. 22; BRULET, 2008, p. 133 *sqq.* et fig. 175; et *cf.* (agglomération) WIGHTMAN, 1985, p. 116 *sq.*, 139).

1Ab.46 - Peltre «Les Rouaux» (Moselle) : la *villa* (variante 1Ab possible), non loin de Metz, à 600 m de la voie romaine qui reliait cette ville à Strasbourg, a été fouillée sur 2,5 ha. De plan assez irrégulier, elle s'organise autour de deux cours séparées par un mur de clôture. Les bâtiments de la *pars urbana*, intégralement étudiés, à l'issue d'un développement progressif, occupent 1 400 m² environ. L'édifice résidentiel est précédé par une cour d'environ 1000 m², avec un grand bassin. La cour de la *pars rustica*, large d'environ 70 m, pour une longueur reconnue de 60 m (mais probablement bien supérieure), est délimitée par un mur : les bâtiments sont placés à l'extérieur, à une dizaine de mètres, à l'exception d'un édicule au milieu de la largeur. La forme octogonale de ce dernier et une fosse centrale font envisager un aménagement culturel. Quatre édifices ont été fouillés de part et d'autre de la cour, de tailles et de plans différents. L'emprise du site, large d'environ 120 m, reconnue sur 120 m de long (2,5 ha), s'étendait sans doute sur au moins 200 m de longueur et peut-être davantage. Un bâtiment de la fin de la période gauloise a été identifié sous la résidence. Il est remplacé par une construction sur fondation en dur sous Tibère, réédifiée sous les Flaviens, puis agrandie par des adjonctions successives, tout au long du II^e siècle. La *villa* semble démantelée dans la seconde moitié du III^e siècle, mais une occupation légère subsiste jusqu'au milieu du V^e siècle (communication M. Feller au colloque de Borg; FLOTTÉ, FUCHS 2004 : 647-650, plan fig. 408-409, av. biblio.).

1Aa.47 - Port-sur-Saône «Le Magny» (Haute-Saône) : ce vaste établissement, exploré depuis le XVIII^e siècle, s'étend sur une terrasse dominant, à l'ouest, la vallée de la Saône, non loin de l'agglomération antique de Port-sur-Saône; ses vestiges, qui s'étendent sur une superficie de 690 x 250 m (17,25 ha), sont organisés en deux espaces successifs : au sud-est, près de la rivière, se trouve la zone résidentielle, édifiée sur cour centrale péristyle. Au-delà, au nord-ouest, s'étend la partie agricole, formée de trois ailes de bâtiments clôturant une cour rectangulaire. Les constructions qui la composent prennent la forme de pavillons au plan répétitif (une pièce allongée précédée d'une galerie de façade). La fouille récente de trois d'entre eux a permis de dater leur construction du II^e siècle de notre ère, leur occupation se poursuivant au cours de l'Antiquité tardive (FAURE-BRAC, 2002, p. 382-386, fig. 462-471 (plan fig. 462 et 464); GASTON, 2008).

1Aa.48 - Prâlon «Corvée sous l'Enclos / La Rèpe» (Côte-d'Or) : cet établissement (300 x 130 m = 3,9 ha), implanté

dans une petite plaine au milieu des plateaux calcaires bourguignons, se développe sur une petite terrasse dominant au sud un petit ruisseau. Son organisation est révélée grâce aux prospections aériennes. Sa partie résidentielle se trouve à l'ouest, édifiée autour d'une cour à péristyle, alors que la cour agricole, rectangulaire, s'étend vers l'est, bordée de bâtiments de plan quadrangulaire à plan répétitif (DAVID, GOGUEY, 1982, p. 166).

1Aa.49 - Reinheim (Land de Sarre, Allemagne), largement fouillée. La *villa* et l'agglomération de Bliesbruck (Moselle, France), distantes de moins de 250 m, sont établies dans un méandre de la Blies. L'ensemble de la *villa*, axé nord-sud, s'étend sur 400 x 250 m. Elle est desservie par une voie secondaire venant du nord-ouest. La *pars urbana* présente un plan en H ouvert vers le nord et le sud en direction de l'agglomération. Elle possède au centre une vaste pièce (de réception ?) et des bains dans l'aile ouest. Un mur sépare la cour résidentielle de celle rustique, marqué de part et d'autre (côté *pars rustica*) de deux bâtiments rectangulaires. La cour rustique est enclose d'un mur contre lequel s'appuient, côté externe, de petits pavillons de plan régulier et régulièrement espacés. Ils sont à pièce unique, à l'exception du plus éloigné (B8), côté est, qui dispose d'une pièce chauffée : cinq de chaque côté, symétriques. Seuls les deux derniers (dont ce dernier, B8) sont un peu plus grands. Celui de l'ouest (B1), sans doute d'élévation importante, est un peu mieux conservé et semble correspondre, au moins à l'étage, à un habitat de travailleur agricole (mobilier), le rez-de-chaussée (avec foyer) étant sans doute consacré aux activités de l'exploitation. Le mur de clôture sud de cette cour présente un portail central. L'établissement ne semble créé qu'à la fin du I^{er} s. de n. è. et son développement maximum se situe dans la première moitié du III^e s. L'arasement des vestiges n'a pas permis de déterminer la fonction des autres bâtiments, mais l'accès empierré à B6 lui confère sans doute une fonction économique (PETIT, MANGIN, 1994, p. 17-44; PETIT, 2005, p. 169-180; SCHOON, 2005).

1Ab.50 - Rochefort «Jemelle / Malagne» (Prov. de Namur, Belgique), en grande partie fouillée. Les bâtiments (fin du I^{er} - IV^e s.) s'étendent sur environ 250 x 150 m (3,8 ha), devant la *pars urbana*, en longueur transverse. Trois édifices rectangulaires alignés et espacés bordent le côté nord de la cour rustique, un plus complexe le côté sud, et un cinquième bâtiment (A), également à plusieurs pièces, est situé dans cette cour et abrite la forge de la *villa*. L'un des bâtiments du côté sud (le premier, B) à livré des creusets de bronzier (en fonction seulement au IV^e s ?) et est par ailleurs entouré de scories de forge; un four de verrier (IV^e s.) est dans la cour de la *pars urbana*, abandonnée depuis la fin du III^e s. (MIGNOT, 1997; 2006; BAUSIER *et alii*, 1999, p. 190 et fig. 6; BRULET, 2008, p. 570-573, plans fig. 529-530).

1Ab.51 - Saint-Georges-sur-Arnon «Les Terres de la Garenne» (Indre) : grande *villa* (variante 1Ab possible) repérée par prospection aérienne, située en bordure de l'Arnon, en zone inondable. La *pars urbana* est organisée autour

d'une cour rectangulaire (48 x 38 m), bordée de galerie, autour de laquelle sont disposés sur trois de ses côtés (sud, est, nord) des bâtiments. Le côté ouest est matérialisé par une simple galerie avec, en son milieu, un porche d'entrée carré (8 m de côté). En avant du mur de façade, on observe l'aménagement d'une clôture. De la *pars agraria*, située dans le prolongement de la *pars urbana*, à l'ouest, on ne distingue qu'un grand mur rectiligne, le long duquel sont accolés deux bâtiments agricoles, reportés à l'extérieur: le premier est une construction rectangulaire (environ 19 x 12 m) formée d'une salle unique et d'une galerie de façade tournée vers la cour. Le second, vu partiellement, doit correspondre à un bâtiment rectangulaire à division tripartite. Cette *villa* s'allonge sur au moins 260 x 110 m (env. 3 ha). Des traces, visibles dans la cour privée, peuvent correspondre à des canalisations, des drainages, ou tout autre système d'adduction d'eau (LEDAY, 1980) (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 144; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 176; GANDINI, 2008, p. 506-507).

1Ab.52 - Saint-Père-sous-Vézelay « Village / La Corvée-Saint-Jean » (Yonne) (variante 1Ab possible): la partie résidentielle de ce site, implanté dans l'étroite vallée de la Cure, est partiellement recouverte par le village actuel et a fait l'objet de nombreuses observations. Seule la cour des communs est visible au sud-est, délimitée par deux ailes de bâtiments déterminant un espace de 500 x 250 m (12,5 ha). Certaines de ses constructions adoptent un plan quadrangulaire répétitif. Ce site, lieu initial de la fondation de l'abbaye de Vézelay, est occupé sans interruption de la période laténienne à aujourd'hui (DELOR, 2002, p. 605-606 et 608, fig. 892-894, 897; NOUVEL, 2004, III, p. 589-593, sites 89364-01, 05, 07 et 08).

1Ab.53 - Seeb « Winkel » (Canton de Zurich, Suisse) partiellement fouillée: c'est surtout la *pars urbana* (avec cour péristyle) qui est connue de cette grande *villa* (plus de 400 x 200 m, soit env. 8 ha). La *pars rustica* a été très partiellement explorée: des bâtiments plus ou moins réguliers semblent cependant s'étager symétriquement de part et d'autre de la cour rustique (côté interne, non accolés à l'enceinte). Trois ont été fouillés (C, D – à plusieurs pièces – et K), ainsi que deux autres, dans les angles de l'enceinte opposés à la *pars urbana* (accolés à cette enceinte) (DRACK, 1969; 1990; PERCIVAL, 1976, p. 87 et fig. 25; DEMAREZ, 1987, pl. 21, 2; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 180; SMITH, 1997, fig. 723).

1Aa.54 - Thizay « Tannière / La Bastille » (Indre): *villa* (variante 1Aa possible) fouillée partiellement au XIX^e s. (nombreux éléments architectoniques et de décor). La prospection aérienne a révélé une *villa* s'étendant sur 530 m de long et 115 m de large (6 ha). La partie résidentielle est organisée autour d'un péristyle. La partie agricole est située dans le prolongement de celle-ci. Les prospections au sol (C. Gandini) ont permis de révéler huit concentrations, alignées le long du mur nord-est de la cour agricole. Le mobilier recueilli à la surface de cette *villa* suggère une occupation allant de 25 av. n. è. à 700 de n. è. (la céramique du haut Moyen Âge est présente seulement sur la *pars urbana*)

(LEDAY, 1980, p. 42; COULON, HOLMGREN, 1992, p. 156-157; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 520-522).

1Aa.55 - Thoraise « camp militaire » (Doubs): situé dans un méandre du Doubs, à l'ouest de Besançon, ce site a été révélé par une série de fouilles anciennes et quatre fouilles préventives plus récentes, liées à l'aménagement d'un camp militaire. Les constructions s'étendent sur une surface maximum de 540 x 200 m (environ 10 ha). La partie résidentielle, au sud-est, est mal connue. Elle disposait de balnéaire, d'une terrasse et de pavements mosaïqués. Les deux ailes de la partie agricole s'étendent vers le nord-ouest, distantes de 200 m l'une de l'autre. Seule l'aile sud a fait l'objet d'une fouille plus approfondie (D. Watts, en 1994) qui a permis de dégager trois bâtiments régulièrement espacés et présentant un plan similaire (une pièce centrale accostée de deux espaces plus réduits). Ce site se développe sur une ferme laténienne dont on ne connaît presque rien. Si plusieurs états, datables du I^{er} au IV^e siècle, ont été mis en évidence dans la partie résidentielle, cette aile est mise en place d'un seul jet à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. L'occupation se poursuit durant l'Antiquité tardive (JOAN, 2003, p. 420-423; POULET, 2009, p. 70-91).

1Ab.56 - Verneuil-en-Halatte « Le Bufosse » (Oise) (*infra*, fig. 6): *villa* fouillée sur environ la moitié. La *pars urbana* a été en partie dégagée dans les années 1950 et des observations rapides ont été faites lors de la destruction de la partie orientale de la cour agricole par une carrière, mais l'essentiel des fouilles date de 1986-1990 (préventif), où la totalité de la *pars urbana* et la moitié de la *pars rustica* ont pu être étudiées (sur env. 4,5 ha). Cette ferme, installée dans la plaine alluviale de l'Oise, sur une légère butte, pourrait succéder à un établissement de La Tène finale à enclos fossoyé qui a été très partiellement reconnu au sud. Lors de la première phase (dernier tiers du I^{er} s. av. n. è.), la ferme, qui ne comprend que des bâtiments sur poteaux de tradition architecturale laténienne, s'organise autour d'une cour palissadée, très probablement divisée en deux parties, avec un espace « résidentiel » occupé par une construction axiale. Dans la partie « agricole », seul le côté nord de la cour paraît occupé par des bâtiments d'habitation et des greniers qui s'alignent le long de la clôture et à l'extérieur. À la 2^e phase (fin I^{er} s. av. - premier quart du I^{er} s. après J.-C.), la division de la cour en deux espaces est plus certaine et la disposition générale gagne en symétrie: des bâtiments d'habitation et greniers sont rencontrés des deux côtés de la cour agricole. Des fossés éloignés de 40 m l'isolent de l'extérieur et créent deux vastes espaces latéraux. La 3^e phase (env. 15-40 de n. è.) est caractérisée par l'apparition de la pierre: elle est utilisée pour les fondations de l'enclos résidentiel et pour le parement d'une très grande cave en L. Celle-ci, recelant un abondant matériel céramique datable de 40-55 de n. è., majoritairement en rapport avec le service de table, pourrait être le seul vestige d'un premier bâtiment résidentiel de tradition romaine, entièrement disparu. Les bâtiments de la cour agricole sont toujours sur poteaux. Les espaces latéraux sont divisés par des clôtures, qui paraissent isoler

des parcelles associées aux maisons. À la phase 4 (2^e moitié du 1^{er} s.), le bâtiment principal est rebâti à l'opposé de l'enclos résidentiel, se rapprochant ainsi de la *pars rustica*; en avant de la façade, il est longé par un grand bassin (40 x 7 m) alimenté par une conduite de bois. Un grand édifice sur poteaux, avec porche, est construit au nord de la *pars rustica*. Il a peut-être un pendant au sud, sur tranchée de fondation. À la phase 5 (fin du 1^{er} s.- II^e s.), deux pavillons latéraux sur fondations de pierre (et élévation en dur, au moins partielle) sont implantés de part et d'autre de la *pars urbana*. Le grand bâtiment au nord de la cour rustique est rebâti sur fondations de pierre, mais son élévation est à pan de bois. Un réseau de plots à l'intérieur indique un plancher surélevé, ce qui conduit à l'interpréter comme un grenier. Au sud, en vis-à-vis, une grande bâtisse sur fondations de pierre (étroites, ce qui conduit à supposer une élévation à pan de bois), dotée en son centre de deux plots massifs et de galeries sur les deux façades, évoque des constructions à double entrée et porche, généralement interprétées comme des granges. À partir de cette période, tous les édifices semblent sur fondations de pierre. Il est intéressant d'observer que le mur qui sépare l'espace résidentiel de la cour agricole n'est clairement attesté qu'à la phase 6 (fin II^e-III^e s.). Les évolutions ultérieures ne seront pas détaillées: le bâtiment principal est agrandi par l'intégration des deux pavillons voisins, qui sont progressivement étendus par l'adjonction de pièces supplémentaires. La résidence passe d'un plan linéaire (60 x 11 m = 660 m²) à un plan en U (1 500 m² au début du IV^e s.). Dans le premier tiers ou au milieu du IV^e s., un grand balnéaire est ajouté à l'aile nord et la cour résidentielle voit sa surface doublée (de 900 à 2 000 m²), en même temps qu'un quadriportique lui confère l'allure d'un péristyle. La *villa* semble occupée jusqu'au début du V^e s., mais la nature de cette fréquentation tardive n'est pas définie. Dans sa phase classique, les bâtiments de la *villa* occupent une aire de 100 m sur plus de 260 m (2,6 ha). Verneuil éclaire bien la question des origines des *villae* gallo-romaines. Le développement de la *villa* s'est fait à partir de l'organisation spatiale mise en place dans le premier tiers du 1^{er} siècle: les limites de la cour se superposent très exactement aux clôtures initiales et chaque édifice « en dur » de la *pars rustica* recouvre un bâtiment sur poteaux des premières décennies du 1^{er} s. de n.è. (DURVIN, 1955; COLLART, 1996, p. 124-132, fig. 1-3).

1Aa.57 - Vitreux « Acey » (Jura): ce site, qui s'étend sur une superficie de 350 x 200 m (7 ha), est situé dans la vallée de l'Ognon. Il présente au nord une partie résidentielle sur cour à péristyle, avec bains et mosaïques, insérée dans un système de clôture maçonné. La cour rectangulaire des communs, au sud, est bordée de deux ailes dont seule celle située à l'ouest nous est connue: elle est composée d'une série de quatre pavillons au plan répétitif, insérés entre deux murs parallèles (CHOUQUER, 1992; ROTHÉ, 2001, p. 766, fig. 547, av. biblio.).

1Aa.58 - Ymonville « Bois Matelot / Les Murgets » (Eure-et-Loir): *villa* connue par prospection aérienne et une récente

fouille préventive (partielle): le plan d'ensemble n'est pas lisible, mais on y observe au moins deux « pavillons » alignés le long d'un mur de clôture et par ailleurs trois bâtiments de type grange dont un interne, séparé, ne suivant pas les orientations générales. L'ensemble s'étend sur plus de 290 x 170 m (5 ha). La portion, représentative, fouillée en 2009, concerne notamment l'un de ses « pavillons » et a révélé une occupation du site du 1^{er} au V^e s. (photos aériennes A. Lelong, juin 1996; photos D. Jalmain, juillet 1986; POITEVIN, CARLIER, à paraître).

1Aa.59 - Yvonand « Mordagne » (Canton de Vaud, Suisse): repéré de longue date par de multiples clichés aériens et une série de fouilles préventives, cet établissement s'étend sur une superficie de 600 x 220 m (soit 13,2 ha), dans une petite vallée débouchant sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La vaste partie résidentielle, au nord (avec bains et riche décor de peintures murales), a été en grande partie fouillée. Elle fait face à une très vaste cour limitée à l'ouest et à l'est par des bâtiments, dont au moins cinq pavillons plus ou moins carrés régulièrement alignés sur le côté est de la cour rustique (à cheval sur le mur de clôture). Cette cour est fermée au sud par un grand bâtiment au plan complexe au sud duquel a été repéré un petit temple à plan centré associé à un ou plusieurs mausolées (*Ann. Soc. Suisse de Préh. et d'Arch.*, 68, 1985, p. 262, fig. 65; 86, 2003: 115 sqq.; DUBOIS, PARATTE, 2001; cf. A. Paratte, in: WEIDMANN *et alii*, 2007, p. 66).

- **Sous-type 1B** (pl. 12 à 14): distribution irrégulière des bâtiments

1B.01 - Andilly-en-Bassigny « Haie de la Corbechère / Charge d'Eau » (Haute-Marne): connu de longue date grâce à une série de fouilles programmées, cet établissement a récemment fait l'objet de prospections géophysiques inédites qui permettent de restituer son organisation (enclos de près de 6 ha). Implanté au pied d'une cuesta, ce site est en effet composé d'une partie résidentielle sur cour à péristyle et d'une partie agricole organisée autour d'une cour oblongue bordée de pavillons, dont deux sont lisibles et adoptent un plan similaire. À l'opposé de la partie résidentielle, deux constructions géminées clôturent les communs en direction du nord (document de travail Ch. Petit, Université de Dijon; THÉVENARD, 1996, p. 138-142; GONZALEZ-VILLAESCUSA, à paraître).

1B.02 - Argenteuil-sur-Armançon « Ferme de Balcey » (Yonne): les prospections aériennes (1992) ont permis de reconnaître partiellement un établissement de 340 x 170 m (5,7 ha), situé dans la vallée de l'Armançon, au débouché d'une petite vallée sèche. La partie résidentielle n'est que très partiellement révélée, mais les communs, qui s'étendent au sud, sont organisés de part et d'autre d'une cour allongée. Ils s'organisent en deux lignes formées de constructions édifiées selon un plan similaire, formé d'une longue pièce centrale accostée de part et d'autre de deux espaces plus

réduits (DELOR, 2002, p. 159; NOUVEL, 2004, III, p. 47, site 89017-0).

1B.03 - Athies « Le Bois Saint-Jean » (Somme), repérée par prospection aérienne: grande *villa* (env. 400 x 150 m = 4,9 ha), implantée sur un versant du plateau qui domine une vallée sèche s'ouvrant sur la vallée de l'Omignon, à env. 400 m de la rivière, occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au III^e s. La résidence (env. 60 x 20 m, soit 1 200 m²) a été partiellement fouillée dans les années 1960-1970, sans grande méthode et sans grand résultat (levé du plan). Sur le côté nord de la cour résidentielle, deux bâtiments très proches et reliés par une galerie façade se présentent comme une aile de la résidence. Le côté sud n'est pas lisible, mais paraît occupé par des constructions symétriques aux précédentes. Ces trois groupes de bâtiments forment une sorte de cour à galerie sur trois côtés, fermée par un mur de clôture du côté de la cour rustique. Les photographies aériennes ne donnent qu'une image très partielle de la *pars rustica* qui s'organise autour d'une cour rectangulaire. Les bâtiments, de différentes dimensions, s'alignent de part et d'autre (AGACHE, 1978, fig. 16; BENREDJEB, à paraître; SMITH, 1997, fig. 43).

1B.04 - Cappy « Sole de Mézières » (Somme): grande *villa* (245 x 105 m = 2,6 ha) à deux cours, repérée par prospection aérienne, implantée sur un sommet de plateau. L'espace résidentiel, fermé par un mur, est presque carré (75 x 65 m = 4 900 m²), interrompu par un bâtiment-porche légèrement décentré. La résidence, de plan linéaire, paraît en occuper toute la largeur (77 x 23 m = 1 770 m²). À peu de distance, deux grands pavillons symétriques forment comme des ailes: ils paraissent reliés à la résidence par des galeries en façade. La cour agricole (145 x 65 à 80 m = 1 ha) est délimitée par un mur, au moins sur une partie du pourtour. Les bâtiments (au moins sept, dont un avec deux états) sont dispersés: au sud, deux sont adossés à la clôture et deux sont placés à l'extérieur; ceux du nord sont désaxés. Un enclos trapézoïdal est accolé à la *pars urbana*, au nord. Au sud, un second enclos longe les deux cours. Cet établissement n'est pas daté (AGACHE, 1978, ph. 182 et fig. 26; BENREDJEB, à paraître).

1B.05 - Clairly-Saulchoix « L'Épinette » (Somme): située sur un plateau, cette grande *villa* repérée par prospection aérienne présente un plan nettement trapézoïdal (la largeur varie de 60 à 130 m, sur une longueur incertaine, de 310 à 380 m, soit une surface de 2,9 à 3,6 ha). La cour résidentielle, délimitée par un mur d'enclos, est trapézoïdale, tout en se rapprochant d'un carré (la largeur varie de 60 à 75 m sur environ 65 m de long, soit 4 200 m²). La partie sud de la résidence est bien visible: elle comprend un corps de bâtiments barlong, divisé en pièces, avec une galerie façade, encadré par deux ailes projetées au nord. Le mur de façade est prolongé de part et d'autre par des murs qui rejoignent ceux de la cour. Les deux espaces ainsi délimités peuvent correspondre à de grandes salles, mais sont plus probablement des cours. Des traces peu lisibles conduisent à envisager un développement du corps de bâtiment au nord, dans

le prolongement des ailes, qui pourraient même encadrer une cour péristyle carrée. La surface de la résidence est d'au moins 440 m² et pourrait aller jusqu'à 1 100 m². Devant et à peu de distance sont observés deux petits bâtiments symétriques. Le côté sud de la cour est matérialisé par deux grands corps de bâtiment qui encadrent un passage, selon une disposition peu commune en Picardie. Des murs matérialisent partiellement les limites des deux longs côtés de la cour agricole. Sa longueur est incertaine: au moins 240 m et peut-être 290 m (une possible construction au sud-ouest). Les bâtiments (au moins huit), de dimensions variées, sont bien alignés (placés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur), mais répartis de façon irrégulière. L'occupation est attestée entre la fin de La Tène et le V^e siècle (AGACHE 1978, ph. 144-145 et fig. 23; BENREDJEB, à paraître).

1B.06 - Clion « Le Grand Mée » (Indre) (type 1B possible): située sur un plateau, à 50 m d'un cours d'eau, cette *villa* (400 x 150 m = 6 ha) présente un plan également inhabituel pour le territoire biturige. En effet, elle possède une *pars urbana* très développée, avec cour péristyle (d'environ 140 sur 130 m) et entrée monumentale. À l'extérieur de la cour résidentielle a également été observé d'avion un bâtiment (d'environ 24 sur 14 m), composé de quatre salles dont l'une à abside semi-circulaire. Il correspond sans doute à l'annexe balnéaire (du mortier de tuileau et des tubulures ont été ramassés en surface). La *pars rustica* a surtout été reconnue par prospection au sol (dirigée par R. Lecourt). Elle est matérialisée par dix concentrations de matériel qui suggèrent la présence d'une série de bâtiments agricoles alignés. Ces concentrations sont alignées régulièrement le long d'un axe parallèle à celui de la *pars urbana*. Il est possible d'y voir la disposition de bâtiments le long d'un mur de clôture délimitant la *pars rustica*. Le mobilier recueilli en surface est daté du I^{er} s. av. n.è. au III^e s. de n.è. La *villa* pourrait être en relation avec l'agglomération de *Claudiomagus*, située à 4,5 km au nord-ouest (GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 411-412).

1B.07 - Écoust-Saint-Mein « L'Homme Mort » (Pas-de-Calais): cette *villa*, implantée sur un versant, occupée du I^{er} s. ap. J.-C. à la fin du IV^e s., a été repérée par prospection aérienne. L'ensemble s'organise autour d'une cour nettement trapézoïdale (sa largeur varie d'env. 85 à 150 m, pour une longueur de 270 m, soit une surface d'au moins 3 ha), divisée en deux par un mur avec bâtiment-porche central, qui fait face à un second bâtiment de ce type, placé sur le mur de clôture sud de la cour économique. La résidence adopte un plan linéaire (70 x 16 m = 1 120 m²). Les bâtiments de la *pars rustica* sont dispersés et reliés en façade par un mur de clôture. À l'ouest a été observé un mur de clôture extérieur (AGACHE, 1978, fig. 17; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 188; SMITH, 1998, fig. 42a).

1B.08 - Estrées-sur-Noye « Le Bois des Célestins » (Somme): grande *villa*, implantée sur un plateau, vers le rebord dominant une vallée sèche et à 700 m d'une voie antique, occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s., découverte par prospection aérienne. La *pars urbana*, sondée par R. Agache,

présente la particularité d'avoir une cour légèrement plus large que celle de la *pars rustica*. Elle est encadrée sur trois côtés par un portique. La résidence, de plan linéaire complexe, est un édifice imposant, légèrement désaxé, de 96 m de long et 28 m de profondeur, avec des pièces d'angle projetées et une grande aile nord (4 100 m²). Les deux cours sont séparées par un mur de clôture interrompu par un bâtiment-porche central. Les bâtiments d'exploitation, de plans et surfaces variés, sont dispersés autour de la cour agricole légèrement trapézoïdale. Sans tenir compte d'un grand aménagement (une mare ?) placé à l'extérieur au sud-est, l'ensemble bâti occupe environ 325 x 100 m (soit 3,3 ha). Il est entouré vers l'extérieur par des murs de clôture obliques qui portent sa largeur à 170 m. L'assiette du site est ainsi d'environ 380 x 170 m, soit 6,5 ha (AGACHE, 1978, ph. 191 et fig. 14; BENREDJEB, à paraître; DEMAREZ, 1987, pl. 22, 1).

1B.09 - Frémontiers « Le Marais Communal » (Somme) : site en partie fouillé, connu sous le nom de **Famechon**, commune contiguë. Ce site mérite un développement un peu plus important : dans une étroite vallée arrosée par une modeste rivière (Les Évoissons), en partie sur un établissement de La Tène finale très partiellement connu, s'installe (après un hiatus) une grande ferme qui donne naissance à une grande *villa* à pavillons alignés. Les fouilles de D. Vermeersch ont été partielles et réalisées dans des conditions difficiles. L'organisation générale de la ferme laténienne et de la *villa* « en dur » est appréhendée, mais partiellement : la cour, légèrement trapézoïdale et irrégulière, a plus de 100 m de large (dans sa partie étroite, au niveau du bâtiment principal) et plus de 300 m de long (extrémité non reconnue). Deux zones ont été fouillées : l'espace résidentiel, où l'évolution du long bâtiment principal, partiellement reconnu, a été comprise dans ses grandes lignes et surtout un petit secteur, sur le côté sud de la *pars urbana*, où les états successifs de quatre bâtiments d'habitation ont été étudiés dans le détail. L'apport de ce site à la compréhension de l'évolution des *villae* picardes est important, car il présente une puissance stratigraphique et une conservation exceptionnelles qui permettent d'appréhender des phases architecturales disparues ailleurs (constructions sur radiers et solins légers, qui succèdent aux bâtiments sur poteaux plantés et précèdent les fondations « massives » de craie). L'aménagement le plus ancien a été mis en évidence dans le secteur de la *pars rustica* : c'est un bâtiment aligné comme ses successeurs et sous-jacent à une maison gallo-romaine. Deux états ont été reconnus : le plus récent a été daté par la dendrochronologie (bois conservés des poteaux) de 48 av. n. è. Le premier état n'a pas livré de restes ligneux, mais un bois du deuxième état a été coupé en 73 av. n. è. : il pourrait provenir de la première maison. Ce niveau initial n'a pas été dégagé sous les trois autres bâtiments (des états postérieurs), ce qui ne permet pas d'être certain que la GFGP se mette en place à cette date très haute (ce qui balayerait assez définitivement les interprétations allant dans le sens d'une influence romaine dans l'origine des GFGP). Néanmoins,

il est associé à une clôture sur poteaux parfaitement axée sur les états postérieurs, ce qui plaide en faveur de cette proposition. À la période augusto-tibérienne (phase 2), la configuration générale de l'établissement commence à se préciser : il se développe bien autour de la grande cour trapézoïdale ; le bâtiment résidentiel, installé sur un radier de craie supportant des sablières, est encore modeste (12 m sur plus de 20), mais il possède une galerie façade. Dans la *pars rustica*, deux bâtiments, sur radier de craie ou vase calcaire, sont assurés et deux autres vraisemblables : ils sont parfaitement alignés et possèdent un foyer central qui plaide en faveur de l'interprétation comme habitat (ainsi que leurs dimensions modestes : 5 à 6 x 5 m). Vers le milieu du 1^{er} s. (phase 3), l'image est encore plus nette : le bâtiment principal est reconstruit à l'identique, mais cette fois les quatre « maisons » sont bien attestées, grâce à leurs radiers de craie associés dans deux cas à des solins légers de pierre (et leur foyer central). Dans le dernier tiers du 1^{er} s. (phase 4), le bâtiment principal repose sur des soubassements de silex (mais son élévation reste en matériaux périssables), les quatre « maisons » (de taille voisine) reposent sur des radiers de craie associés à des solins de grosses pierres. Enfin, au début du 2^e s. (phase 5), les fameuses fondations de craie massives, caractéristiques de la Somme, font leur apparition. La résidence a désormais une ampleur bien supérieure et les habitations adoptent des plans plus complexes, avec deux ou trois pièces et une surface plus conséquente. Dans cette partie d'exploitation, l'occupation se poursuit jusqu'à la fin du 4^e s. (VERMEERSCH, 1981 ; BENREDJEB, à paraître ; COLLART, 1996, p. 146-149, fig. 121 et 13 ; VAN OSSEL, 1992, p. 343-345).

1B.10 - Giroux « Pontbordat » (Indre) (possible type 1B) : installée dans une vallée, le long de la rive gauche du ruisseau de l'Herbon, cette *villa* - connue par prospection aérienne - se compose de deux cours, s'étirant sur 300 m de long pour 150 m de large (4,5 ha). La *pars urbana*, dont le plan n'est pas nettement apparu, correspond à une cour d'une soixantaine de mètres de côté, délimitée par des murs. À l'intérieur, on observe « un ensemble compact » de pièces dont l'organisation est difficile à cerner (ces pièces sont-elles disposées autour d'une cour intérieure ?). Séparée de la *pars urbana* par un mur de clôture chevauché par un porche d'entrée carré, la *pars rustica* comprend un ensemble de constructions de dimensions diverses, s'étendant sur 230 m de long. Le bâtiment le plus important est composé d'une grande pièce dont chaque angle semble avoir comporté un pilier ; sa façade est possédée un porche encadré de deux salles latérales. Les autres annexes sont de simples bâtiments rectangulaires ou carrés. Les prospections au sol ont fourni du mobilier daté de 50 av. n. è. à 425 de n. è. (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 216-217 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 430-432).

1B.11 - Lamotte-Warfusée « Le Petit Chêne / La Sole du Chauffour » (connue sous le nom de Warfusée-Abancourt – Nord) (Somme) : grande *villa* révélée par les prospections aériennes (et sondages très partiels, AF, 1965). Implantée sur

un rebord de plateau qui domine une vallée sèche, occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s., elle s'organise autour de deux cours rectangulaires. L'imposante résidence de plan linéaire (95 sur 25 m), avec pièces projetées aux deux extrémités de la galerie façade (env. 2 700 m²) est isolée de la cour rustique par un mur à portique interrompu par deux imposants bâtiments-porches (dispositif rarissime). Les bâtiments de la *pars rustica* sont parfaitement alignés et leurs façades sont reliées par un mur continu. La cour est fermée par un mur de clôture interrompu en son centre par un grand bâtiment-porche. La cour est vide, à l'exception d'un petit édicule et de deux voies qui longent les bâtiments. Quatre grands bâtiments de plans différents sont répartis à des intervalles variés, de chaque côté de la cour et de façon symétrique (en vis-à-vis les uns des autres). Les trois situés à l'est sont fort proches les uns des autres. Cette organisation resserrée donne une taille relativement modeste à cet ensemble : 300 sur 100 m, soit 3 ha. Il est à noter que de nombreux (au moins six, peut-être huit) bâtiments extérieurs sont dispersés (sans organisation apparente) au nord, sur 3 ha, ce qui donne à ce site une extension totale de 6 ha (AGACHE, 1978, ph. 179 et fig. 24; BENREDJEB, à paraître; DEMAREZ, 1987, pl. 22, 2; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 172; SMITH, 1997, fig. 43).

1B.12 - Lamotte-Warfusée « Les Terres Noires / Les Masures » (connue sous le nom de Warfusée-Abancourt-Sud) (Somme) : grande *villa* repérée par prospection aérienne (et sondages très partiels, AF, 1965), implantée sur le plateau, à proximité d'une voie antique. Occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s., elle s'organise autour de deux cours (330 sur 120 m pour l'extension des bâtiments, soit 4 ha). Le bâtiment principal se développe sur trois côtés de la cour résidentielle, presque carrée (env. 115 sur 100 m), selon un plan linéaire, avec une galerie en façade (env. 3 700 m²). Le plan suggère un développement progressif, à partir d'une maison bien modeste au départ. L'espace résidentiel est séparé de la cour rustique par un mur de clôture doté d'un grand bâtiment-porche central. Cette cour est presque vide, à l'exception d'un édicule central (cultuel ?) et d'une ou deux petites constructions latérales. Les treize probables bâtiments (dix sûrs) de la cour agricole (six au sud et sept au nord), de plans et dimensions variés, sont bien alignés et reliés entre eux par un mur de clôture, du moins au sud. Ils sont espacés à intervalles irréguliers; certains sont fort rapprochés. Un mur de clôture extérieur a été observé tout le long des côtés nord (à 68 m de la limite de la cour) et est (54 m) L'assiette du site peut être évaluée à plus de 8 ha (380 sur plus de 220 m) (AGACHE, 1978, ph. 181 et fig. 15; BENREDJEB, à paraître).

1B.13 - Malpart « Le Chemin de Montdidier » (Somme) : grande *villa*, implantée sur un sommet de plateau, occupée du I^{er} s. av. au IV^e s. de n.è., repérée par prospection aérienne, de plan trapézoïdale. La *pars urbana* est peu lisible. La résidence est probablement de plan linéaire, avec deux galeries-façades (60 x 18 m) et des pièces projetées aux deux extrémités du côté nord (env. 1 200 m²). Elle est précédée par une cour rectangulaire (60 x 40 m). La largeur de la cour

rustique varie de 110 à 135 m. La longueur de l'ensemble dépasse les 280 m, soit une surface d'env. 3,5 ha. Un mur de clôture extérieur est observé au sud-est, qui pourrait avoir son pendant à l'ouest. Les bâtiments de la *pars rustica* sont surtout visibles sur la face occidentale : ils se touchent plus ou moins et sont peut-être reliés par une galerie de façade continue. La face orientale n'a été que partiellement observée : les bâtiments sont alignés mais largement dispersés (AGACHE, 1978, ph. 190 et fig. 17; BENREDJEB, à paraître).

1B.14 - Parné-sur-Roc « Les Fosses » (Mayenne) : repérée en prospection aérienne, la *villa* s'étend au moins sur 300 x 180 m (5,4 ha), la partie est de la *pars rustica* manquant. Deux bâtiments de chaque côté de la cour rustique, non symétriques de part et d'autre (LAMBERT, RIOUFFREY, 1981, p. 61 et fig. 10; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 174; NAVEAU, 1992, p. 39-40, fig. 21).

1B.15 - Vierzon « Le Vieux Domaine » (Cher), en partie fouillée (type 1B probable) : tranchée de diagnostic et fouille partielle du côté sud de la *pars rustica* d'une grande *villa* (plus de 450 x 150 m = 6,7 ha), dont la *pars urbana* se situerait à l'ouest (la prospection aérienne n'a pas révélé la *pars urbana*). Le décapage a permis de dégager des petits bâtiments (entre 10 et 20), alignés de manière relativement irrégulière le long d'un des côtés de la *pars rustica*. Ils présentent une grande diversité, autant dans leur plan que dans les matériaux utilisés (pierres et bois). Les six d'entre eux fouillés, en tout ou partie, sont de dimensions similaires et sont interprétés comme des cellules d'habitation ; ils sont datés des I^{er}-II^e s.; éventuelle présence d'une forge. La *pars rustica* mesurerait au moins 379 m de long. Une nécropole du Haut-Empire accompagne cet ensemble à l'ouest. À partir d'une étude anthropologique, une estimation de la population vivante (nombre d'individus et de familles) a été tentée (DURAND, 2005, p. 231-232) : le nombre d'occupants serait à situer autour de dix-sept personnes (SALÉ, 1999; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 374-376).

1B.16 - Voyennes « Sole de l'Arbre » (Somme), connue sous l'ancien toponyme de « Tombeau de Roboam » : cette *villa* a été observée par prospection aérienne de Roger Agache et fouillée ponctuellement. Elle est implantée sur un plateau, à 500 m d'une voie romaine et occupée de la fin de La Tène au début du V^e siècle. La cour résidentielle, délimitée par un mur, est presque carrée (70 sur 60 m, soit 4 200 m²). Les bâtiments qui l'entourent sont bien visibles. La résidence (2 500 m²) suit un plan en U, avec un corps principal linéaire (77 sur 20 m), subdivisé en salles, avec deux galeries façades. Les deux grandes ailes projetées sont redoublées, ce qui leur confère une extension importante. Une construction est observée dans l'angle sud-ouest de la cour, qui n'a pas d'équivalent de l'autre côté de la cour. En revanche, un bâtiment peu lisible est probable à peu de distance. Concernant la cour agricole, les observations sont très lacunaires, en particulier au sud. Par chance, des aires humiques sombres donnent d'utiles informations sur l'extension des vestiges. Cette cour agricole paraît rectangulaire au contact de la cour résidentielle, puis devient probable-

ment trapézoïdale. Seuls quatre bâtiments apparaissent et il est difficile de définir leur disposition. Au total, la *villa* s'étendrait sur 300 à 360 m de long et 90 à 160 m de large, soit une emprise de 3,5 à 5 ha (AGACHE, BRÉART, 1975, p. 129; AGACHE, 1978, p. 52, fig. 24-25; BENREDJEB, à paraître).

1B.17 - Vulaine-lès-Provins « Souloron / Champigny » (Seine-et-Marne) : repéré grâce aux prospections aériennes de J. Roiseux, cet établissement (260 x 150 m) se trouve sur le plateau de la Brie méridionale et s'étend sur env. 4 ha. Sa partie résidentielle, sur cour centrale à péristyle, se trouve au nord (alors que les communs s'étendent vers le sud), bordée de deux ailes constituées de bâtiments au plan plus ou moins disparate. Sa fréquentation s'étend de La Tène moyenne au V^e siècle au moins (ROISEUX, 1998; GRIFFISCH *et alii*, 2008, p. 1153-1154, fig. 1319-1320).

TYPE I NON CLASSABLES EN SOUS-TYPES

(pl. 15 à 20), pour cause notamment de plans trop incomplets

1.01 - Ath « Ghislenghien et Meslin-l'Évêque / Preuscamps » (Prov. de Hainaut, Belgique), en partie fouillée (préventif, 1993) : de cette grande *villa* (I^{er}-II^e s.), la plus grande part de la *pars rustica* a été auparavant détruite. Ce qui subsiste occupe 1,6 ha, mais l'ensemble devait s'étendre sur au moins 3 ha. La *villa* en dur est établie entre le troisième quart du I^{er} et le premier quart du II^e s. de n. è. Elle succède à une ferme en terre et bois à enclos fossoyé. La vaste *pars urbana* (110 x 90 m = 9900 m²) comporte des bains et une grande cour péristyle ouverte vers la partie rustique, avec un porche monumental. Disposés aux deux extrémités d'un mur divisant la *pars rustica* en deux cours, deux grands bâtiments à plusieurs pièces, apparemment symétriques, sont les seuls subsistant de la partie d'exploitation, disposés aux deux extrémités du mur de séparation entre *pars urbana* et *rustica*. Le bâtiment sud comporte, dans sa cour interne, une installation de forge d'entretien, fonctionnant sans doute dès le deuxième tiers du I^{er} s. de n. è. Des sondages ont permis d'estimer que la cour rustique était longue d'environ 200 m (200 x 110 m = 2,2 ha) (DERAMAIX, 2006; BAUSIER *et alii*, 1999, p. 197 et fig. 15; BRULET, 2008, p. 309-310, plan fig. 48).

1.02 - Chassey-lès-Montbozon « Pré Guillemin » (Haute-Saône) (possible type 1) : plusieurs campagnes de fouille ont permis d'étudier la partie résidentielle de cet établissement situé sur une petite éminence en bordure de l'Ognon. Elle est organisée en trois ailes principales entourant une cour à portique et forme en réalité l'extrémité sud d'un complexe plus vaste qui s'étend sur une superficie totale de 550 x 280 m (15,5 ha). Au nord se développe en effet une grande cour bordée de pavillons dont trois seulement de l'aile ouest nous sont connus par les fouilles. Ils adoptent un plan rectangulaire de 14 x 8 m et présentent une partition interne. La partie résidentielle est occupée du tournant de l'ère au début du IV^e siècle et la phase de monumentalisa-

tion (phase V) est datée du début du II^e siècle de notre ère (BARBET, GANDEL, 1997, plan fig. 7-8).

1.03 - Cortevaix « Les Saint-Germain » (Saône-et-Loire) : cet établissement, implanté dans la vallée de la Grosne, affluent de la Saône, s'étend sur une superficie de 250 x 100 m (2,5 ha). Les prospections aériennes (R. Cognot) permettent de déterminer la présence d'une zone résidentielle, au nord, adossée à la rivière et organisée autour d'une cour péristyle. Les communs s'étendent au sud et sont bordés de constructions mal connues, dont deux, de plan rectangulaire et de forme identique, ferment la cour au sud. Le site est occupé de la fin de l'époque laténienne à la fin du haut Moyen Âge (KASPRZYK, 2005, II, site 71147-01, pl. 343).

1.04 - Cravant « Le Nouan » (Loiret) (possible type 1) : connue par prospection aérienne, cette *villa* (emprise de plus de 300 x 180 m = 5,4 ha; zone bâtie de plus de 200 x 180 m = 3,6 ha) présente une *pars urbana* séparée de la partie rustique par un mur marqué d'un porche et, de part et d'autre de la cour rustique, deux bâtiments de type « grange » de chaque côté de la *pars rustica*, séparés les uns des autres (DELÉTANG, 1982, p. 92, fig. 4c; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 176).

1.05 - Genève « Parc de La Grange » (Canton de Genève, Suisse) : grande *villa*, dont la partie résidentielle a été récemment fouillée. Elle succède à une résidence gauloise de type aristocratique, implantée au II^e s. av. n. è. Une première réorganisation intervient vers 50 av. n. è. : Elle s'inscrit dans les axes définis antérieurement. Entre 10 et 30 de n. è., les édifices, de taille modeste, sont remplacés par une grande résidence à *atrium* (30 x 20 m = 600 m²). Vers 50, la résidence est agrandie par l'adjonction d'une cour à péristyle, pourvue de deux exèdres latéraux et d'un grand vestibule axial, qui double sa surface. L'ensemble est restructuré entre 50 et 80 de n. è. (agrandissement de la résidence, à cour péristyle), date à laquelle est sans doute établie la grande enceinte incluant la *pars rustica*, donnant au nord-ouest sur le Léman. L'ensemble mesure alors 450 x 180 m et est sans doute limité au sud-est par une voie. Seuls cinq bâtiments de la *pars rustica* sont connus, sur le côté ouest de la cour : l'un proche de la résidence, les autres à l'extrémité opposée de l'enclos (deux à l'extérieur, deux à l'intérieur), tous de taille et de plan différents. La *villa* est toute proche du *vicus* de Genève et pourrait avoir été la propriété d'un riche Allobroge, T. Riccius Fronto, *duumvir aerarii* de Viennoise (HALDIMANN *et alii*, 2001; BLONDEL, DARIER, 1922).

1.06 - Glaine-Montaigut « les Guérins » (Puy-de-Dôme) (possible type 1) : seulement connue par prospection aérienne, cette grande *villa* s'étend sur env. 300 x 150 m (4,5 ha); la *pars urbana*, très développée, présente une cour péristyle et sans doute un petit *fanum*, à l'arrière. La cour rustique est encadrée de bâtiments (un connu du côté nord, trois du côté sud, espacés, mais apparemment de plans différents) (DOUSTEYSSIER *et alii*, 2004, fig. 15).

1.07 - Griselles « Lornay » (Côte-d'Or) (possible type 1) : cet établissement, l'un des plus vastes de Bourgogne, s'étend

sur une surface d'environ 450 x 200 m (9 ha) et dispose d'une partie résidentielle de 90 x 80 m, organisée autour d'une cour à péristyle à laquelle s'adjoint au sud un vaste espace de jardins entouré d'un mur. Au sud, la cour des communs s'étend autour d'une cour quadrangulaire dont une aile a été repérée. Elle est constituée de pavillons au plan répétitif (une pièce oblongue accostée de deux paires de serres à chaque extrémité, ou des bâtiments quadrangulaires simples). D'autres bâtiments, sur poteaux, s'intercalent dans les espaces libres. L'établissement est occupé de la période laténienne au haut Moyen Âge (GOGUEY, 1999, p. 298-300, fig. 1-2; 2005, p. 69).

1.08 - La Chapelle-Vaupelteigne « Les Roches » (Yonne) : connu grâce aux fouilles extensives de J. Duchâtel et aux prospections aériennes, cet établissement s'étend dans la plaine alluviale du Serein, sur une surface de 300 x 120 m (3,6 ha) ; la partie résidentielle, à l'ouest, est édifiée sur cour centrale à péristyle. Elle est séparée des communs par un fossé et une tour-porche. La cour agricole, moins bien connue, est formée de paires de bâtiments se faisant face selon une symétrie axiale et adoptant des plans similaires. L'occupation de l'établissement est datée de La Tène moyenne au haut Moyen Âge, quoique la partie résidentielle semble désaffectée dès la fin du IV^e siècle (DELOR, 2002, p. 289-291, fig. 299-303; NOUVEL, 2004, III, p. 201-202, site 89081-04).

1.09 - Limé « Pont d'Ancy / Les Terres Noires » (Aisne) : très grande *villa* (plus de 300 x 700 m, pour la zone centrale; vestiges sur 30 ha environ). Le site, signalé depuis le XVIII^e s. comme la « villa d'Ancy » (par référence à un texte de 877, où elle est donnée par Charles le Chauve à une abbaye), est implanté dans une large vallée où la Vesle fait une boucle, le long de la rivière. La *pars urbana* a été ponctuellement fouillée au XIX^e s. par Frédéric Moreau (publication dans l'*Album Caranda*), qui en a extrait des mosaïques polychromes et des peintures murales. Lors de la sécheresse de 1976, Michel Boureux a réalisé de bonnes photographies aériennes, révélant un ensemble complexe, dont la nature n'a pas été immédiatement comprise (interprété plutôt comme une agglomération). D'autres clichés ont été pris dans les années 1990 par Bernard Lambot. Claudine Allag a mené des fouilles de 1977 à 1981, sur la *pars urbana*, mettant au jour deux grands bassins et diverses salles, dont plusieurs dotées d'hypocaustes. Il a fallu attendre 1998 pour qu'un diagnostic, lié à un projet d'exploitation par des carrières, permette d'explorer la zone située à l'ouest des fouilles précédentes et d'y reconnaître la *pars rustica*. Ce secteur est peu lisible sur les clichés aériens, car les niveaux d'occupation sont en partie conservés. Un fossé d'enclos périphérique est partiellement observé, ainsi que deux lignes de bâtiments, dont la morphologie nous échappe pour la majorité d'entre eux. Ils sont dispersés et s'alignent de part et d'autre d'une cour légèrement trapézoïdale, large de 100 à 120 m et longue d'environ 530 m. Le site ayant été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, seuls ses abords ont été reconnus

par d'autres diagnostics, notamment à l'est. La *pars urbana* est plus lisible sur les vues aériennes, mais les observations sont lacunaires. L'angle sud-est a fait l'objet de prospections géophysiques en 2009, qui ont donné des informations utiles mais partielles. Si l'organisation générale des bâtiments est comprise, la disposition de détail des salles reste à préciser. La résidence comprend un corps de bâtiment principal disposé en U autour d'une grande cour rectangulaire (143 x 80 m, soit plus de 11 000 m²), renfermant un bassin alimenté par un aqueduc, qui paraît fermée du côté de la *pars rustica* (à l'ouest) par un portique. Les deux longs côtés ont une profondeur d'environ 18 m, avec une enfilade de salles bordée par deux larges galeries de façade (du moins à ce qu'il semble, car ces espaces latéraux présentent la particularité d'être recoupés). Le petit côté a une profondeur de 24 m. Il possède aussi deux galeries de façade qui bordent une double enfilade de salles. Cet ensemble déjà important (une emprise d'environ 2 ha, dont 7800 m² bâtis) est complété au nord par un imposant complexe comprenant deux blocs rectangulaires accolés à l'ouest et une aile oblique à l'est, organisés autour de cours intérieures (six certaines; les deux au nord sont en partie hypothétiques), encadrées par des corps de bâtiment à enfilades de salles et galeries de circulation. Cet ensemble s'étend sur environ 1,3 ha et la surface bâtie dépasserait 7 700 m². Au sud de la *pars urbana* a été observé un portique (un premier état comprend une galerie bordée d'exèdres rectangulaires et arrondies), oblique et long de plus de 110 m, qui se termine par un aménagement ovalaire, non loin d'un long mur de clôture oblique. Un très grand bassin a été fouillé à l'est du portique et plusieurs constructions sont attestées à l'ouest, près du mur de clôture. Le site de la *villa* est occupé durant le haut Moyen Âge : la *pars rustica* a livré des indices de constructions de cette période, ainsi que d'une vaste nécropole à inhumation. Dans la *pars urbana*, du mobilier de ces périodes a aussi été découvert. Au sud-est de cette dernière, un habitat groupé sur env. 5 ha et sa nécropole sont un peu plus récents (IX^e-XI^e s.). Cette *villa* succède en outre à une GFPG, partiellement explorée (100 m de long) en 1998 par Sylvain Thouvenot (fouille préventive), pour la zone située à l'extrémité occidentale de la *pars rustica* et à l'extérieur. Quelques traces d'occupations antérieures ont été mises en évidence, notamment des fossés creusés dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et réutilisés par la GFPG qui s'implante à la fin de ce siècle. Les bâtiments sur poteaux plantés, de tradition architecturale laténienne (pignons « à pans coupés »), sont implantés entre deux fossés parallèles distants de 50 m environ. Cet espace « latéral » est divisé par des fossés perpendiculaires aux précédents. En avant se développe une cour, vide de construction, d'au moins 147 m de largeur. Les sept bâtiments fouillés ne sont pas tous contemporains (au moins deux états : trois édifices pour le premier, quatre pour le second ?). Certains sont dotés de caves et tous sont associés à au moins un puits. Une cave maçonnée « isolée » représente certainement un troisième état, dont aucune autre trace n'a été conservée,

en raison des modes de construction adoptés. Ce secteur est déserté vers le milieu du I^{er} s., à l'occasion d'une réorganisation spatiale qui peut correspondre à la fondation de la *villa* (PICHON, 2002, p. 288-291, plans fig. 355-356, av. biblio.).

1.10 - Mailly-la-Ville « La Gravelle / Coutaule » (Yonne) (possible type 1) : documenté par des photographies aériennes, des prospections terrestres et une série de sondages, cet établissement (200 x 150 m = 3 ha) s'est développé dans la moyenne vallée de l'Yonne, à proximité de la rivière. La partie résidentielle se trouve au sud, formée d'un long corps de bâtiment, ouvrant sur une cour limitée face aux communs par un mur percé d'une tour-porche. La partie agricole est formée de deux aires distinctes : celle située face à la partie résidentielle est bordée à l'ouest par des bâtiments au plan quadrangulaire. Les résultats des sondages ont montré que ces derniers avaient été mis en place au cours du II^e siècle de notre ère et étaient encore occupés au IV^e siècle. L'ensemble de l'établissement est fréquenté de La Tène finale au haut Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 455 ; NOUVEL, 2004, III, p. 411 site 89237-03).

1.11 - Mercin-et-Vaux « Le Quinconce » (Aisne) : grande *villa* repérée par prospections aériennes (Roger Chevallier), implantée sur une terrasse de la vallée de l'Aisne, au contact d'une voie antique menant à Soissons (à 3 km). Des fouilles, relativement limitées en surface, ont été menées par Alix Barbet (de 1966 à 1978), sur un grand bassin en T, un bâtiment contigu et un autre à proximité. Une fouille préventive en 1991-1992 (D. Roussel), dans l'emprise d'une déviation traversant le site, a livré des informations dans le même secteur. Ces éléments et l'étude d'un cliché de l'IGN de 1949 ont permis de comprendre l'organisation générale du site détruit dans sa plus grande partie par des carrières avant les années 1960 (QUÉREL, 2002). La *villa* s'organisait autour d'une cour de 100 m de large et plus de 300 m de long : P. et C. Quérel estiment que la partie au contact de la voie romaine, au nord, où des bâtiments désaxés et nombreux sont observés sur la photographie de l'IGN, correspond à une autre occupation que la *villa* (habitat groupé, relais routier ?). Comme le secteur est détruit, il n'est pas possible de vérifier s'il s'agit bien d'une occupation antique. La *villa* pourrait donc être plus longue, de 110 à 140 m (implantation oblique par rapport à la voie). Au sud, sa limite n'a pas été reconnue : elle se développe encore sur au moins 50 m de ce côté. La longueur totale du site est donc d'au moins 350 m et peut aller jusqu'à 600 m. Un mur de clôture extérieur a été observé des deux côtés de la cour, dont la largeur est établie avec précision : 145 m (soit une surface de 5 à 8,7 ha. Un bâtiment a été fouillé à l'extérieur). Le bassin se place classiquement en façade de la résidence, dont le plan et l'extension sont indéterminés. Un mur sépare l'espace résidentiel de la *pars rustica*. Le passage est assuré par un grand bâtiment-porche. Les trois bâtiments alignés fouillés sur les deux côtés de la cour agricole ont connu des remaniements successifs (trois phases entre le milieu du I^{er} s. et le III^e s.), qui se sont traduits par leur

extension. Deux sont clairement des habitations. Les deux à l'ouest ont à l'origine un plan rectangulaire (env. 11 x 8 m = 90 m²). En façade, ils sont longés par un chemin empierré. La construction du côté oriental (dont l'évolution est délicate à restituer) a été interprétée comme la « maison du *vili-cus* » car elle est plus étendue dès l'origine (env. 22 x 14 m = 310 m² ; plan tripartite, galerie-façade, cave). À la deuxième phase, elle a été dotée d'un balnéaire. À la troisième phase, elle est remplacée par ce qui paraît être un balnéaire. Dès la fin du III^e s., l'organisation spatiale antérieure ne semble plus respectée. Au IV^e s., les bâtiments en déshérence sont remplacés par des constructions sur poteaux plantés, l'occupation se poursuivant jusqu'au milieu du VI^e s. (PICHON, 2002, p. 304-309, fig. 386-391).

1.12 - Nennig (Land de Sarre, Allemagne) : l'imposante résidence de cette *villa* (118 x 34 m, auxquels s'ajoutent deux ailes de 32 x 16 m, soit 5036 m² au total), de plan linéaire complexe (cour interne péristyle), reliée par un portique à un balnéaire situé à 250 m, est implantée sur un versant vers la Moselle. Fouillée dans la seconde moitié du XIX^e s., elle est célèbre pour ses mosaïques polychromes. Des prospections pédestres récentes à l'ouest de la résidence (communication Rudolf Echt au colloque de Borg) ont révélé une occupation antique étendue (env. 500 x 200 m = 10 ha), inscrite dans les limites parcellaires modernes et interprétée comme la cour agricole. Un bâtiment sur le côté sud a été fouillé : il est axé sur la résidence. Tous les indices plaident en faveur d'une vaste cour rustique bordée par des lignes de pavillons dispersés (GRENIER, 1934, p. 862 et fig. 317-321 ; plan fig. 318, p. 863).

1.13 - Neuvy-Pailloux « Le Gué des Grands Buissons » (Indre) : une vaste clôture fossoyée, formée de deux enclos accolés (environ 294 x 114 x 102 m), renferme une importante *villa* à péristyle. L'ensemble couvre 3 ha ; cette *villa*, succédant sans doute à une « ferme indigène », plus au sud, est associée à une sépulture aristocratique (vers 30 de n. è.) (GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 479-480 ; FERDIÈRE, VILLARD, 1993, p. 156-204 ; JOUQUAND, 2009).

1.14 - Oberweningen (canton de Zurich, Suisse) (possible type 1) : cette *villa*, placée sur une terrasse dominant un petit cours d'eau, a été explorée depuis le milieu du XIX^e siècle. La résidence, dotée de mosaïques, et le balnéaire contigu ont été fouillés en 1913-1914. Les recherches ont été reprises à partir de 2002, portant cette fois sur la *pars rustica*, dont le plan reste très partiel (deux bâtiments connus). Cour résidentielle et rustique s'inscrivent dans une même enceinte, légèrement trapézoïdale (env. 130 à 160 m), dont la longueur est évaluée à 300 m (4,4 ha). Elles sont séparées par un mur de clôture. Le premier bâtiment de la *pars rustica* (25 x 22 m = 550 m²), interprété comme édifice de stockage, est adossé à la clôture ; le second, central, serait un édifice culturel (HORISBERGER, 2003).

1.15 - Oisseau-le-Petit « Les Noiras » (Sarthe) : la très grande *villa* (plus de 550 x 240 m = 13 ha), seulement connue par prospection aérienne, comporte une *pars urbana* sur cour péristyle ouverte vers l'ouest et la *pars rustica*, avec

peut-être un porche intermédiaire. Le mur de clôture est double, avec, entre les deux murs, de part et d'autre de la cour, au moins deux « pavillons » repérés ; un ensemble de bâtiments clôt la cour rustique à l'ouest ; à l'opposé, la résidence jouxte un ruisseau ; une agglomération secondaire, en partie fouillée, se développe à env. 150-200 m au sud-ouest et à l'ouest de la *villa* (non dans l'axe de celle-ci, contrairement à Reinheim), avec deux *fana*, un théâtre, voirie, quartiers d'habitation (BOUVET, 2001, p. 377-395 et fig. 371, p. 384-388).

1.16 - Périgné « Mairé / Mazerolles » (Deux-Sèvres) (possible type 1) : cette grande *villa* (au moins 250 x 150 m = 3,8 ha), au bord de la Béronne, a été interprétée comme une complexe monumental de caractère public, avec temple, « bâtiment du type autel de Pergame » (la *pars urbana* avec galerie de façade et pavillons latéraux), « forum » (la cour urbaine, thermes (bains privés) et temple (bâtiment d'exploitation ouest) ! Deux autres bâtiments sont établis du côté est de la cour rustique, le premier, proche de la *pars urbana*, interprété comme des écuries, le second plus au sud ; l'occupation est surtout du Haut-Empire (JARRY, 1979/83 ; BOUET, 2002, p. 293-300 et fig. 4 ; HIERNARD, SIMON-HIERNARD, 1996, p. 253-258, fig. 179, av. biblio.).

1.17 - Petit-Bersac (Dordogne) : les fouilles partielles faites en divers secteurs révèlent une grande *villa* du type retenu ici, se développant sur au moins 530 x 190 m (10 ha), près d'un méandre de la Dronne (occupation du I^{er} au VI^e s. de n. è.). La résidence, avec des bains, est au nord-est ; les « pavillons », apparemment établis au I^{er} s., sont non jointifs et accolés, de manière assez régulière, à l'extérieur de deux longs murs de clôture de la cour rustique. Ils sont interprétés comme de « petites unités d'habitation » : au moins cinq explorés du côté nord, un du côté sud (fonction domestique ou artisanale dans ce dernier). L'un des bâtiments de l'« aile nord » présente un hypocauste et est réutilisé par une forge au IV^e s. (COUPRY, 1979, p. 502, fig. 11-12 ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 182 ; GAILLARD, 1997, p. 177-192, plan fig. 103, av. biblio.).

1.18 - Poinchy-près-Chablis « Le Sureau » (Yonne, commune associée à Chablis) : repéré grâce aux prospections aériennes, ce site (360 x 170 m = 6,1 ha) se trouve dans la vallée du Serein, 1 km au sud du site similaire des « Roches » à La Chapelle-Vaupelteigne (site n° 1.08). La partie résidentielle, construite sur cour centrale à péristyle, se situe à l'ouest, vers la rivière. Les communs s'étendent vers l'est, bordés de deux ailes de bâtiments, dont seuls quelques-uns ont pu être photographiés : il semble s'agir de pavillons au plan caractéristique (une salle en arrière précédée d'une galerie accostée de deux resserres). L'établissement se superpose à un site laténien de grande taille, comme le laissent entrevoir les structures fossoyées visibles et le mobilier recueilli en prospection. Si la partie résidentielle ne semble occupée que jusqu'à la fin du IV^e siècle, les communs fournissent de nombreux témoins matériels d'une fréquentation jusqu'aux IX^e-X^e s. Une nécropole associée, d'origine laténienne, a été

repérée immédiatement au sud-est du site (DELOR, 2002, p. 533 ; NOUVEL, 2004, III, p. 515, site 89305-13).

1.19 - Prégilbert « Plaine de Crisenon » (Yonne) (possible type 1) : cet établissement s'étend sur une surface de 300 x 150 m au moins (soit 4,5 ha), dans une petite plaine dégagée par un méandre de l'Yonne, au milieu des plateaux calcaires de Basse Bourgogne. La partie résidentielle, sur cour, se situe à l'est, séparée de la cour des communs par un mur de clôture marqué d'une tour-porche. Deux ailes de constructions la délimitent, faites de pavillons de plan carré, partiellement révélés. Un petit temple à plan centré se situe au sud-ouest de la partie résidentielle (DELOR, 2002, p. 544, fig. 774 ; NOUVEL, 2004, III, p. 522-523, 89314-07).

1.20 - Quincy « Boisgisson / Launay » (Cher) (possible type 1) : *villa* partiellement fouillée au XIX^e s. (salle dallée en mosaïques) ; les prospections aériennes de J. Holmgren ont permis d'en reconstituer le plan : la *pars urbana* est entourée de deux enclos rectangulaires. L'habitation principale, de dimensions modestes (20 x 10 m), occupe le fond de la cour privée (50 x 40 m). Les côtés de la cour privée présentent deux grands bâtiments formés de plusieurs pièces ; à cheval sur le mur de façade, dans l'axe du bâtiment résidentiel, est édifié un porche d'entrée carré (3 m de côté). La communication entre la *pars urbana* et la *pars agraria* est compliquée par une clôture située en avant du bâtiment d'entrée et qui se rattache au mur de façade de la *pars urbana* : ce dispositif délimite une sorte d'avant-cour, peu profonde (9 m), qui se développe sur toute la largeur de la *pars urbana*. La cour agricole, large d'une centaine de mètres, se situe dans le prolongement de la *pars urbana*, au sud ; des bâtiments agricoles, alignés le long du mur de clôture de la première enceinte, sont rejetés à l'extérieur. Ils sont de plans et de dimensions variés : rectangulaires (7 x 5 m) avec une cloison interne ou carré (15 m de côté) avec petites pièces carrées dans trois des angles. Cette *villa* s'étend sur près de 100 m de large et sur plus de 200 m de long (2 ha) (CHEVROT, TROADEC, 1992, p. 264 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 324).

1.21 - Romegoux « La Vergnée » (Charente-Maritime), en partie fouillée (1^{ère} moitié du XX^e s.) : la *villa*, construite à la fin du I^{er} s. de n. è., est de plan régulier. Elle est remaniée à la fin du III^e s. (construction du mur de clôture seulement alors ?) ; elle est encore occupée au IV^e et définitivement abandonnée au début du V^e s. ; la *pars urbana* présente une cour péristyle et des bains (établis vers 160). La *pars rustica* s'étend sur 292 x 91 m et présente trois bâtiments à l'ouest, deux à l'est, de plans différents, contre le mur de clôture, côté extérieur (l'un, à l'est, étant même d'orientation différente). Leur fonction est problématique (habitation ou étable pour le bâtiment IV à l'ouest). L'ensemble couvre environ 340 x 125 m, soit 4,25 ha (BURGAUD, 1940 ; MAURIN, 1999, p. 236-238, fig. 225-226).

1.22 - Saint-Aubin « Le Mazeret » (Jura) (possible type 1), repérée par prospection aérienne et au sol : d'abord interprétée comme une agglomération, la *villa* s'étend sur plus de 7 ha (bâtiments sur au moins 200 x 350 m), en rive de

la Sablonne. La *pars urbana* est à l'ouest, avec des bains. La *pars rustica* comporte sur les trois côtés de vastes granges (interprétées comme des bâtiments publics de plan basilical), à contreforts et piliers internes, les deux plus grandes des côtés nord et sud. L'ensemble est occupé de La Tène finale à l'Antiquité tardive (CHOUQUER, DE KLIJN, 1989; CHOUQUER, 1993, p. 76-79; MANGIN *et alii*, 1986, p. 123-124; PETIT, MANGIN, 1994, p. 106-107; ROTHÉ, 2001, p. 614-630).

1.23 - Saint-Caprais « Pouplin » (Cher) (possible type 1) : *villa* révélée par prospection aérienne (J. Holmgren). Les bâtiments de la *pars urbana* sont distribués autour d'une cour rectangulaire (environ 50 x 35 m). Le bâtiment principal y est installé au fond : de plan allongé (40 x 10/15 m), il est formé de trois pièces précédées d'une galerie de façade, auxquelles on a pu ajouter « non seulement les tours d'angle, mais deux corps de bâtiments sur chacun des petits côtés », dont l'un se termine par une abside. Ce dernier pourrait correspondre à une petite annexe thermale (6 x 10 m) (LEDAY, 1980). Les côtés de la cour présentent un certain nombre de constructions, mais le détail n'apparaît pas clairement ; un porche d'entrée carré (environ 6 m de côté) est édifié au centre du mur de façade ; la cour agricole et située dans l'axe de la *pars urbana*, au sud-est. Quelques constructions matérialisées par des trous de poteau ont été repérées ; l'ensemble couvre 3,4 ha (200 x 170 m). En surface, du mobilier du I^{er} s. av. n. è. au IV^e s. a été recueilli (GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 335-336).

1.24 - Saint-Germain-du-Puy « Les Boubards » (Cher) (possible type 1) : installée au bord du Langis, cette grande *villa* à deux cours est dotée d'un important secteur agricole, par rapport aux dimensions modestes de la partie résidentielle ; au fond de la cour privée, délimitée par quatre murs rectilignes (environ 45 x 36 m), se trouve le bâtiment principal (25 x 15 m). Son organisation intérieure est difficile à déterminer. En face, un porche d'entrée rectangulaire (environ 11 x 5 m), à partition interne, est élevé sur le mur de façade ; il est légèrement décentré par rapport à l'axe de la cour. La cour agricole, décentrée vers le nord, atteint au moins 180 m de long. Elle est partagée en son centre par un mur de clôture où viennent s'aligner des dépendances ; d'autres bâtiments s'appuient contre le mur sud. Le côté sud, bordé par une zone marécageuse, paraît ne pas avoir été bâti. L'ensemble de la *villa* atteint 120 x 255 m (3,06 ha) ; les prospections au sol ont livré un abondant mobilier gallo-romain sur 3 ha, comprenant de la céramique datée du II^e au IV^e s. de n. è. (GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 352-353).

1.25 - Saint-Ignat « Les Girardes » (Puy-de-Dôme) (possible type 1) : connue par prospection aérienne, cette grande *villa* (au moins 200 x 100 m) présente, à l'ouest de la *pars urbana* développée (et apparemment centrale et non en extrémité), une cour rustique limitée de part et d'autre par un double clôture, avec au moins deux « pavillons » du côté nord, un du côté sud (DOUSTEYSSIER, TRÉMENT, 2006/07, fig. 12).

1.26 - Saint-Lactancin « Châteaufort » (Indre) (possible type 1) : vaste enclos fossoyé quadrangulaire (220 x 90 m), à double clôture vers son extrémité ouest, auquel est accolé, à l'est, un enclos fossoyé plus petit (environ 75 x 90 m), sur un axe légèrement différent ; l'ensemble atteint 320 m de long et couvre 3 ha ; une importante trace d'humidité en forme de « U » est visible à l'intérieur du plus petit enclos ; dans la plus grande enceinte, trois bâtiments, à fondation « en dur », sont alignés le long d'un des fossés ; au sol, le matériel est diffus mais abondant sur un peu plus de 2 ha ; le site semble occupé de 150 av. n. è. à 300 de n. è. (COULON, HOLMGREN, 1992, p. 106; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 507-508).

1.27 - Savigny-en-Terre-Plaine « Les Mergers » (Yonne) (possible type 1) : seule une partie de ce vaste établissement est connue par les prospections aériennes. Implanté en Terre-Plaine, au pied des côtes de Basse-Bourgogne, il s'étend sur environ 350 x 150 m (5,3 ha). La partie résidentielle, sur cour centrale, se trouve au nord. Les communs, au sud, sont bordés de deux ailes de constructions au plan stéréotypé. Son occupation s'étend du tournant de l'ère au haut Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 623; NOUVEL, 2004, III, p. 611, site 89379-01).

1.28 - Tavers « Clos de Rougemont » (Loiret) : reconnu par prospection aérienne, l'ensemble s'étendrait sur près de 12 ha, avec un enclos fossoyé. La *pars urbana* est mal perceptible ; de la *pars rustica*, on reconnaît deux bâtiments se faisant face, les premiers à partir de la partie résidentielle, dont une « grange » (DELÉTANG, 1982, p. 90, fig. 2).

1.29 - Thenay « Conive » (Indre) (possible type 1) : *villa* située sur le bord de la Creuse, observée en prospection aérienne et de surface (L. Laüt). L'organisation est difficile à cerner (plan incomplet : au moins 220 x 110 m = 2,2 ha) : un ensemble de bâtiments semble s'organiser autour d'une petite cour rectangulaire (40 x 30 m). Aucun matériel n'a été recueilli à l'emplacement de cette construction. Dans le même axe, on aperçoit au moins deux bâtiments alignés le long d'un mur de clôture (ils ont livré un matériel relativement pauvre : quelques tessons de céramique commune). Cet ensemble correspond probablement à la *pars rustica*. Les prospections au sol ont révélé les traces d'une troisième construction (4300 m²), en bordure de la Creuse. La richesse du mobilier recueilli (céramique abondante et variée, datée du I^{er} au III^e s. de n. è.) tend à exclure l'hypothèse d'une autre annexe agricole : ces vestiges correspondent vraisemblablement à un bâtiment important, dont la fonction et les relations chronologiques et fonctionnelles avec les bâtiments observés d'avion restent à préciser (LAÜT, 1994, p. 162 (site 31); GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 251-253).

1.30 - Turny « Le Chaillot » (Yonne) (possible type 1) : cet établissement, qui pourrait être aussi du type 5, s'étend sur une superficie de 250 x 150 m (3,8 ha), sur une petite terrasse, au confluent de deux ruisseaux secondaires en piémont de la cuesta de la forêt d'Othe. Sa partie résidentielle se situe au nord, édifiée autour d'une première

cour rectangulaire; une seconde cour oblongue forme une transition avec les communs qui s'étendent vers le sud, en direction de la Brumance. Elle est bordée de deux ailes de constructions dont seule celle située à l'ouest, rythmée par plusieurs pavillons, a été révélée par les prospections aériennes. L'occupation du site couvre la fin de la période laténienne jusqu'au ^xe s. (DELOR, 2002, p. 746 et fig. 1152; NOUVEL, 2004, III, p. 665, site 89425-23).

1.31 - Vert-Saint-Denis « Saint-Clément / La Bichère » (Seine-et-Marne), en assez grande partie fouillée (préventif, sur environ les deux tiers): la *villa* est placée près du ru de Balleroy et comporte une voie d'accès privée. L'occupation court du dernier tiers du ^Ier s. au ^{IV}e et l'ensemble est clos d'un double fossé au moins sur trois côtés, formant un enclos trapézoïdale (env. 350 x 145 m = 5 ha); l'aire bâtie est d'environ 260 x 120 m, soit 3,1 ha; la *pars urbana*, à l'ouest, présente une cour interne ouverte vers la partie rustique. Des bâtiments sont disposés au fond opposé de la cour rustique (est). Les côtés de cette partie d'exploitation ont été peu explorés mais au moins un bâtiment est présent du côté nord, d'autres plus ou moins symétriques pouvant être soupçonnés. Au ^{IV}e s., des activités artisanales concernent le fer et le bronze (BLANCHET, 1993, p. 102-103, fig. 73; GRIFFISCH *et alii*, 2008, p. 1111-1116, fig. 1266).

1.32 - Vicques (canton du Jura, Suisse): cette grande *villa* (environ 5 ha), occupée du ^Ier au ^{III}e siècle, a été partiellement fouillée de 1935 à 1938. La *pars urbana* était inscrite dans une enceinte délimitée par un mur d'env. 60 x 120 m (0,7 ha), décentrée apparemment (extension possible à l'est) par rapport à celle de la *pars rustica*, approximativement rectangulaire (160 sur 260 m) avec un décrochement au nord, d'une surface d'un peu moins de 4 ha. La résidence, pourvue de salles à hypocauste, adopte (à l'issue d'un développement progressif) un plan en U, avec une aile au nord-ouest, le long du mur séparant l'espace résidentiel et la cour agricole, sur une emprise de 2 500 m² environ. Les bâtiments de la *pars rustica* ont été incomplètement reconnus: trois sont dans la cour (une maison, un petit édifice cultuel, un édifice utilitaire). Deux autres sont à l'extérieur (FELMANN, 1992, p. 150-151, fig. 108).

1.33 - Villeneuve-sur-Cher « La Grande Pièce » (Cher) (site en partie détruit par une carrière), partiellement fouillé (préventif) (possible type 1): installée dans une vallée, à 750 m du Cher, rive gauche, et à proximité immédiate d'un ancien bras, cette *villa* a été repérée en prospection aérienne et partiellement fouillée (A. Luberne: plus de 450 x 150 m = 4,1 ha); la partie résidentielle s'organise autour d'une cour rectangulaire bordée de galeries. L'habitation principale (55/60 x 15/20 m) se situe au fond de la cour, au nord-est; on ne distingue pas nettement le nombre et la disposition des pièces. Elle paraît posséder une galerie de façade sur chacun de ses grands côtés. La complexité de cet ensemble suggère plusieurs états successifs. A. Leday (réf. ci-dessus) en a distingué au moins deux: ¹er état, une grande cour bordée de galeries avec un porche d'entrée au milieu de la façade sud; ²ème état, la cour est doublée en largeur

(80 m). D'après A. Leday, si la galerie orientale de l'ancienne cour a été conservée, elle a fort bien pu servir d'allée couverte menant au bâtiment principal. Tout cet ensemble est manifestement destiné à produire un effet qui ne devait pas manquer de grandeur; au sud de la cour résidentielle, un bâtiment rectangulaire possède un plan assez original: petites pièces encadrant une cour centrale ou bâtiment à division tripartite dans le sens de la longueur, présentant ainsi, à l'est et à l'ouest, deux façades divisées symétriquement et une grande pièce centrale. En 1998, la fouille a mis en évidence à proximité de ce bâtiment, des fosses, des fossés correspondant à des tranchés de palissade, des fossés de drainage et deux puits ainsi que des structures protohistoriques. Sa fonction demeure floue. L'édifice a pu cependant être associé à un aménagement du Bas-Empire, lié à une activité métallurgique; plusieurs fragments de scories retrouvés dans les tranchées de palissade attestent d'une activité de réduction des minerais pisolithiques sur le site. La *villa* paraît occupée du ^Ier s. av. n. è. au début du haut Moyen Âge, et même sans doute jusqu'au ^xe s. au moins, selon une opération récente de diagnostic (HOLMGREN, LEDAY, 1981b, p. 113 et fig. 9; LUBERNE, 1998; GANDINI, 2008, CDrom, ann. XI, p. 378-380; MUSCH, MATAOUCHEK, 2010).

TYPE 2 (pl. 21-22): COUR AGRICOLE DE PLAN RAMASSÉ, OÙ LA LONGUEUR DIFFÈRE PEU DE LA LARGEUR (RAPPORT INFÉRIEUR À 1/2)

2.01 - Argilly « Les Herbes » (Côte-d'Or): les prospections de R. Goguy et les fouilles ont permis de repérer ce vaste établissement rural (250 x 150 m = 4 ha) dans la plaine de Saône, non loin de la vallée de l'Ouche. La partie résidentielle, organisée autour d'une cour à péristyle, et avec bains, se trouve à l'ouest. Les communs s'étendent à l'est, autour d'une cour quadrangulaire. Les deux ailes nord et sud sont rythmées par des pavillons qui adoptent un plan similaire, alors que l'aile orientale est occupée par des constructions plus complexes. L'occupation du site couvre la totalité de l'époque romaine et du haut Moyen Âge (dont nécropole mérovingienne) (CHOPELAIN, GAILLARD, 1989; MORDANT, 1994/95, p. 82-84, fig. 3-4; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 178; KASPRZYK, 2005, II, site 21022-01, pl. 54).

2.02 - Belleuse « Les Mureaux / La Berquerette » (Somme): cette grande *villa* (230 x 130 m = 2,9 ha), implantée sur un sommet de plateau dominant une vallée sèche encaissée, occupée du ^Ier s. ap. J.-C. au ^{IV}e s., a été repérée par prospection aérienne et relevée au sol (F. Vassel: plan utilisé). La *pars urbana* présente la particularité d'être plus étroite que la cour rustique; elle s'organise autour d'une cour pratiquement carrée (48 x 50 m = 2 400 m²), à portique sur trois côtés. Le bâtiment résidentiel est linéaire (50 x 15 m = 750 m²). Un mur sépare les deux cours avec un bâtiment-porche central. Autour de la cour agricole rectangulaire (155 x 86 m = 1,3 ha), les bâtiments, de dimensions variées, sont dispersés de façon assez régulière; au nord, un

mur de clôture relie leurs façades (AGACHE, 1978, fig. 21 ; BENREDJEB, à paraître ; SMITH, 1997, fig. 44).

2.03 - Blankenheim (Ld de Cologne, Allemagne), en partie fouillée, s'étendant sur 3 ha (245 x 120 m) : devant une vaste *pars urbana* (66 x 21 m = près de 1400 m²) les bâtiments d'exploitation (trois au nord, trois au sud, dont une paire en deçà de la cour rustique) se répartissent de part et d'autre de la cour rustique (245 x 120 m), entre deux murs de clôture parallèles auxquels ils sont accolés. Ils sont séparés les uns des autres ; l'un d'eux (n° 4) est transformé en habitation au Bas-Empire (*Bonn. Jahrb.*, 136/137, 1932, p. 281-282 et 312-313). L'occupation court du I^{er} s. de n.è. au milieu du IV^e s. (OELMANN, 1916 ; DEMAREZ, 1987, pl. 20, 2 ; HEIMBERG, 2003, p. 84 et fig. 18 ; VAN OSSEL, 1992, p. 192-193).

2.04 - Champallement « Champagne » (Nièvre) : révélé par les prospections aériennes de R. Goguy (140 m sur au moins 250 m de long, soit plus de 3,5 ha), cet établissement s'est développé sur un bas plateau, non loin de l'agglomération antique de Champallement/Saint-Révérien. Les clichés disponibles permettent de décrire une partie résidentielle sur cour à péristyle, séparée par un porche d'une cour des communs s'étendant en direction de l'ouest. Celle-ci est bordée de deux ailes de pavillons adoptant un plan quadrangulaire répétitif. On ne dispose pas d'élément de datation pour cet ensemble (GOGUEY, 1977 ; BIGEARD, 1996, p. 88, fig. 50).

2.05 - Habsheim « Landserer Weg » (Haut-Rhin) : grande *villa* d'environ 6,7 ha, observée par prospections aériennes et en partie fouillée. La résidence, fouillée de 1967 à 1977 par J.-J. Wolf, comprend un grand bâtiment linéaire (60 x 25 m = 1 500 m²), de plan complexe mal perçu, doté des éléments de confort à la romaine (sols mosaïqués, enduits peints), prolongé par un édifice plus modeste (50 x 14 = 700 m²). Un troisième bâtiment perpendiculaire constitue comme un retour. À l'opposé, un quatrième bâtiment se présente comme une sorte de pendanct symétrique. Ce corps de bâtiment résidentiel est décentré par rapport à l'enclos fossoyé qui entoure la *villa*. Une séparation entre l'espace résidentiel (1,5 ha) et la cour rustique est assez probable. L'enclos s'élargit au niveau de la *pars rustica* (env. 200 x 260 m = 5,2 ha). L'extrémité de cette dernière a fait l'objet d'une fouille préventive en 1999-2000, qui a mis au jour deux petites fondations carrées, ressemblant fort à des bâtiments-porches. Le reste de la cour a été exploré par des prospections pédestres et géophysiques, associées à des fouilles programmées conduites par M. Roth-Zehner, de 2001 à 2003. Cet espace est bordé par deux rangs de bâtiments (cinq au sud et au moins deux au nord), parfaitement alignés et disposés à intervalle régulier (env. 40 m). Un bâtiment carré (9,8 x 9,8 m), vers le milieu de la cour, est interprété comme un édifice culturel. Fondé dans les deux premières décennies du I^{er} s. de n.è., cet établissement décline dans le dernier tiers du III^e s., pour être déserté dans la 1^{ère} moitié du IV^e s. (ZEHNER, 1998, p. 169-172, fig. 90-92 ; ROTH-ZEHNER, 2006).

2.06 - Lux « En Auge » (Côte-d'Or) : la *villa*, interprétée d'abord comme une agglomération, couvre 9 ha (350 x 220 m), au bord de la Tille (rive droite), au pied de la Côte-d'Or. Repérée par prospection aérienne, elle n'a fait l'objet que de quelques sondages ; la *pars urbana*, à l'ouest, comporte plusieurs cours, des péristyles. La cour rustique est de forme plutôt trapue, entourée d'un mur de clôture sur lequel s'appuient, de trois côtés (dont à l'opposé de la résidence), des bâtiments d'exploitation (à cheval sur cette clôture), espacés et relativement symétriques : six au nord, cinq au sud et quatre à l'extrémité est. La plupart présentent un plan de « grange ». Au nord, un autre enclos contenant un petit bâtiment quadrangulaire pourrait correspondre à une zone cultuelle ou funéraire. L'ensemble se développe essentiellement au Haut-Empire, sur un site déjà largement occupé dès la Protohistoire (surtout rive gauche), et comporte une installation portuaire gallo-romaine sur la Tille (MANGIN *et alii*, 1991, p. 203-206 ; GOGUEY, 1994a et b ; 1999, p. 300-301, fig. 3-4).

2.07 - Puttigny « La Valisse / Les Presles » (Moselle) : les prospections aériennes de R. Berton ont permis de repérer, en bordure ouest de la vallée de la Seille, un établissement rural qui s'étend sur une superficie d'environ 300 x 150 m (plus de 4,5 ha). Au sud-ouest se développe une petite zone résidentielle (110 x 150 m) dont le plan reste confus. La cour des communs est, quant à elle, bordée de deux ailes formées de pavillons au plan redondant, intégrés dans un système de murs de clôture (BERTON, 1989, p. 14 ; FLOTTÉ, FUCHS, 2004, p. 656, fig. 411).

2.08 - Richebourg « La Pièce de Fient » (Yvelines), en grande partie fouillée récemment : la *villa* en dur s'implante précocement, sans doute dès le dernier quart du I^{er} s. av. n.è. Elle comporte un jardin dans la cour de la partie résidentielle et un *fanum* dans la cour rustique, l'état le plus développé étant à partir de la seconde moitié du I^{er} s. de n.è. L'ensemble, enclos, s'étend sur près de 250 x 450 m, avec divers bâtiments d'exploitation de part et d'autre de la *pars rustica* : au moins quatre de chaque côté, de plans divers et séparés les uns des autres, non accolés au mur de clôture (BARAT, 1999 ; 2007, p. 290-302, plan fig. 437).

TYPE 3 (pl. 22-23) : COUR AGRICOLE DE PLAN COMPACT

3.01 - Givry « Champ de la Bataille » (Yonne) : les prospections aériennes ont permis de repérer, immédiatement au nord du confluent de la Cure et du Cousin, un établissement rural antique occupant la première terrasse de l'étroite plaine alluviale. Partiellement visible, il semble s'étendre sur une surface de 280 x 160 m (4,5 ha). La partie résidentielle, située au nord, est mal connue. Les communs sont formés de deux ailes délimitant à l'ouest et à l'est une cour allongée donnant sur la rivière. Les bâtiments qui la constituent sont tous édifiés selon un plan identique (une pièce allongée bordée de deux paires de resserres aux extrémités). Cet établissement est fréquenté de la fin de l'époque laténienne au

haut Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 383; NOUVEL, 2004, III, p. 322, site 89190-07).

3.02 - Lezey « Récourt / Haut de Trinque » (Moselle) : les prospections aériennes ont permis de reconnaître entièrement cet établissement (300 x 150 m = 4,5 ha), implanté sur un petit plateau, dominant la vallée d'un affluent de la Seille. La partie résidentielle se trouve au nord et les communs au sud. Ils s'organisent en deux longues ailes encadrant une cour à l'ouest et à l'est, formées de bâtiments oblongs à plan répétitif (BERTON, 1989 : 120-121).

3.03 - Sceaux-en-Terre-Plaine « Les Craies » (Yonne) : situé en Terre-Plaine, au pied des plateaux de Basse-Bourgogne, ce site s'étend sur une surface de 220 x 110 m (2,4 ha). La partie résidentielle se situe à l'ouest, édifiée sur une cour centrale à péristyle. Les communs sont bordés de deux ailes constituées de bâtiments dont le plan se répète de part et d'autre de la cour ; à son extrémité est, un enclos réunit un temple à plan centré et une série de fosses interprétées comme des inhumations. L'ensemble est fréquenté depuis La Tène moyenne jusqu'au haut Moyen Âge (NOUVEL, 2004, III, p. 613, site 89381-03; 2006).

3.04 - Tourmont « Les Chambrettes » (Jura) : les fouilles anciennes et les prospections aériennes ont permis de mieux déterminer l'organisation de cet établissement situé sur le piémont du Jura, à 1500 m de la voie Lyon-Strasbourg ; la partie résidentielle (250 x 130 m), située à l'ouest de ce vaste ensemble (350 x 150 m = 5,3 ha), est organisée autour de deux cours à péristyle. À l'arrière se trouvent des espaces organisés en jardins, alors que vers l'avant se développe la cour des communs ; elle est délimitée, au sud et au nord, par une série de pavillons insérés dans des parcelles maçonnées oblongs. Ce site est occupé du I^{er} au V^e siècle de notre ère (J.-L. Odouze, in: *Dans le Jura...*, 1992, p. 43-46; ROTHÉ, 2001, 700-704, plan fig. 495, av. biblio.).

3.05 - Vézennes / Cheney « La Molosme » (Yonne) : implanté dans la vallée de l'Armançon, entre la rivière et le fort talus qui la délimite à l'ouest, ce site de 350 x 150 m (5,3 ha) présente plusieurs phases d'aménagement. À une étape plus désordonnée succède un établissement au plan rigoureux, formé d'une partie résidentielle à l'ouest, matérialisée par un corps de bâtiment d'orientation nord-sud donnant sur une première cour. Plus à l'est, une seconde cour s'étend vers l'est, en direction de la rivière. Elle est bordée de deux ailes de constructions délimitées par des murs parallèles, enserrant des bâtiments mal identifiés. À son extrémité est, un autre bâtiment clôt la cour. L'occupation de cet ensemble se limite apparemment à la période s'étendant du I^{er} au milieu du IV^e siècle (DELOR, 2002, p. 765; NOUVEL, 2004, III, p. 695, site 89447-02).

TYPE 4 (pl. 23-24) : COUR AGRICOLE
PLACÉE LATÉRALEMENT

4.01 - Assesse « Maillen / Ronchine » (Province de Liège, Belgique) : la *villa*, fouillée à la fin du XIX^e s., s'étend en longueur (est-ouest) sur plus de 280 m, dans l'axe de la *pars*

urbana, elle-même tout en longueur, avec galerie de façade sur près de 110 m. Les deux autres bâtiments (d'exploitation ?), à l'est, sont assez développés, à plusieurs pièces, et séparés l'un de l'autre ainsi que de la résidence. Un séchoir a en outre été fouillé au sud de la *pars urbana*. D'autres bâtiments sont signalés au sud (BRULET, 2008, p. 509-510, plan fig. 414).

4.02 - Saint-Aignan-des-Noyers « Sauvelas » (Cher) : un ensemble complexe d'enclos caractérise le plan de cette *villa* (au moins 240 x 160 m = 3,8 ha). L'habitation résidentielle occupe le fond d'une cour rectangulaire : il s'agit d'un grand bâtiment rectangulaire avec, semble-t-il, une grande salle centrale (qui a probablement conservé un pavement), ouvrant directement sur la façade et encadrée de pièces latérales. En face, dans chaque angle de la cour, est installé un bâtiment carré avec une galerie de façade ; les bâtiments agricoles sont disposés à l'extérieur du grand enclos : de plan identique, ils sont adossés au mur de clôture à distance régulière (CHEVROT, TROADEC, 1992, p. 317; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 327-328).

4.03 - Voerendaal (Limbourg, Pays-Bas), en grande partie fouillée (XIX^e et dans les années 1980) : l'ensemble s'étend sur 4,5 ha, mais seule la cour antérieure de la *pars urbana* semble avoir été fouillée : elle comporte deux bâtiments (A et C, à contreforts), symétriques, de part et d'autre, ainsi qu'un autre côté est (B), la résidence étant au fond (nord) ; l'ensemble est limité par des fossés et, au sud, par un mur apparemment de séparation avec une seconde cour (la véritable *pars rustica* ?), comportant sans doute un porche. Occupation du milieu du I^{er} s. au haut Moyen Âge (IV^e s. encore pour les bâtiments A et C) (DEMAREZ, 1987, pl. 17, 3; WILLEMS, KOOISTRA, 1988; VAN OSSEL, 1992, p. 363-365, av. biblio.; HEIMBERG, 2003, p. 84 et fig. 20).

4.04 - Yutz « Haute-Yutz » (ancienne commune de Haute-Yutz) (Moselle) : *villa* dont seule la *pars rustica* a été en partie fouillée, en plusieurs opérations. Cette grande *villa* (300 x 190 m = 5,7 ha) a été établie à la fin du I^{er} s. ou au II^e s. Apparemment, la *pars urbana*, non fouillée, s'étend à l'ouest, le long de la cour rustique. Cette dernière comprend un mur de clôture contre lequel s'appuient (côté externe), séparés les uns des autres, deux bâtiments au sud et un au nord, de plans plus ou moins identiques (plusieurs pièces). L'extrémité ouest du mur de clôture, côté résidentiel, se prolonge vers le nord et comporte alors un porche ; des tuiles estampillées ont été découvertes (BLAISING, 2000; 2002a, p. 193-199; 2002b, p. 236-245; FLOTTÉ, FUCHS, 2004, p. 813, fig. 513).

TYPE 5 (pl. 24-25) : COUR RÉSIDENTIELLE
ET COUR AGRICOLE D'AXES PERPENDICULAIRES

5.01 - Arcy-sur-Cure « Les Mergers de Girelles » (Yonne) : cet établissement, repéré à la suite de fouilles programmées (Berthault, de 1955 à 1957) puis de prospections aériennes (1989), s'étend sur une surface de 450 x 170 m (7,7 ha) (NB : il pourrait sans doute être aussi rattaché au type 1A) :

il se développe dans la petite plaine dégagée par un méandre étroit de la Cure, délimité par des falaises abruptes. Son plan, partiellement reconnu, présente une bipartition entre une vaste partie résidentielle adossée à la rivière à l'est, édifiée sur une cour centrale, et des communs formés de deux ailes complexes, fermées à l'ouest par un ensemble de constructions. Ces deux ailes sont constituées de pavillons au plan imprécis. L'occupation du site s'étend de La Tène finale à la fin du haut Moyen Âge, même si la fréquentation de la partie résidentielle semble cesser dès le V^e siècle (DELOR, 2002, p. 154-155, fig. 62-65; NOUVEL, 2004, III, p. 37-38, site 89015-21).

5.02 - Cravant « Bréviande » (Yonne) : cet établissement, qui s'étend dans un large méandre de l'Yonne, a été repéré de longue date par les prospections aériennes et terrestres. Jusqu'à récemment interprétés comme ceux d'une petite agglomération, ses vestiges ont fait l'objet d'une campagne de prospections électriques et terrestres et d'une série de sondages, sous la direction de Ch. Petit : l'ensemble de ces travaux permet de restituer un établissement rural, de 500 x 170 m (8,5 ha), avec un temple à plan centré entouré d'une nécropole à l'ouest, formé d'une partie résidentielle à l'est, disposant de balnéaires et d'un bassin, et d'une vaste cour des communs bordée de deux ailes de bâtiments reliant les deux ensembles précédents. La zone résidentielle, sur cour, est largement récupérée. Elle semble déportée vers le nord par rapport à l'axe de l'établissement. Elle dispose d'un balnéaire, de mosaïques et d'un bassin d'agrément. Un long canal, longeant l'Yonne et l'aile nord de la cour agricole, a été repéré. La récupération systématique des matériaux ne permet pas de restituer le plan de toutes les constructions qui composent la partie agricole, mais elles semblent toutes édifiées sur un plan rectangulaire allongé de 13 x 8 m. L'absence de sol dans le bâtiment sondé empêche d'en restituer la date d'édification et sa destination. Les nombreux éléments de datations disponibles confirment une occupation depuis La Tène finale jusqu'à la fin du Moyen Âge (NOUVEL, 2004, III, p. 25, site 89130-04; DELOR, 2002, p. 329, fig. 367).

5.03 - Mettet « Bausellenne » (Prov. de Namur, Belgique), en partie fouillée : la partie connue de la *villa* s'étend sur au moins 4 ha, la partie distale (sud-est) de la *pars rustica* étant inconnue (au moins 300 m sur 180 m). La *pars urbana*, développée, est sur le côté (sud-ouest) de la cour résidentielle et est ouverte vers le nord-est. Deux bassins monumentaux sont établis devant cette résidence. Au fond de cette cour, dans l'axe, est un autre bâtiment apparemment résidentiel, à contreforts ; la *pars rustica* présente au moins trois bâtiments rectangulaires, à plusieurs pièces, de part et d'autre de la cour (deux au sud, séparés, et un au nord, contre le mur de clôture). Au Bas-Empire, un bas fourneau de réduction s'installe dans une pièce de la résidence (MAHIEU, 1919; BAUSIER *et alii*, 1999, p. 198 et fig. 19; BRULET, 2008, p. 133 *sqq.*, fig. 179 et 547549, plan fig. 481).

5.04 - Mettet « Saint-Gérard / Le Try-Hallot » (Prov. de Namur, Belgique) : l'ensemble, en partie fouillé depuis le XIX^e s., s'étend sur 19 ha (enclos irrégulier de 540 x 320 m), selon un plan apparemment disséminé, ce qui en fait l'une des plus grandes actuellement connues. L'occupation serait du II^e au IV^e s. La *pars urbana* apparaît être sur le côté ouest de la cour résidentielle, avec un plan en longueur (nord-sud) sur 82 m de long, et des bains. Les bâtiments D et E semblent situés respectivement au nord et à l'est de cette cour résidentielle. Les quatre autres bâtiments reconnus, d'exploitation, s'étendent vers le sud, sans doute sur trois lignes parallèles, de même axe que la résidence, le plus éloigné (B) étant à plus de 400 m de la *pars urbana*. Une forge a été repérée dans le bâtiment G, à l'est (BRULET, 1970; 2008, p. 550-551, plans fig. 488-489).

5.05 - Tonnerre « Ferme de Soulangy » (Yonne) : situé à trois kilomètres à l'est de l'agglomération antique de Tonnerre, ce vaste établissement s'est développé sur une haute terrasse de la vallée de l'Armançon, au pied des talus du plateau de Basse-Bourgogne. Partiellement fouillé lors d'opérations préventives, il s'étend sur une surface de 400 x 200 m (8 ha). La partie résidentielle, composée d'un corps de bâtiment sur cour centrale précédé d'un bassin, se situe au nord ; les communs s'étendent vers le sud, bordés sur les longs côtés par une série de pavillons au plan allongé et au sud par un ensemble plus complexe et plusieurs fois remanié au cours des II^e et III^e siècles. Il accueille, au cours des IV^e et V^e siècles, une nécropole très modeste. Occupé depuis la période laténienne, ce complexe poursuit son fonctionnement jusqu'à l'époque actuelle grâce à une série de déplacements précisément étudiés (DELOR, 2002, p. 740-741, fig. 1137-1138; NOUVEL, 2004, III, p. 651, site 89418-4; 2007a).

5.06 - Tournus « Belney » (Saône-et-Loire) : reconnu par une série de fouilles de sauvetage et de prospections, ce site (360 x 180 m = 6,5 ha) s'étend sur une terrasse dominant le val de Saône. La partie résidentielle, à l'ouest, s'organise autour d'une cour centrale à péristyle dont seule l'aile ouest a été repérée. Les communs s'étendent à l'est, formés d'une vaste cour bordée sur ses grands côtés de pavillons, dont un seul est vraiment documenté. Le site est occupé du tournant de l'ère au haut Moyen Âge (KASPRZYK, 2005, site 71543-08, II, pl. 416).

GRANDES FERMES GALLO-ROMAINES PRÉCOCES (GFGP) (plans hors planches du corpus : voir fig. 7)

GFGP.01 - Bazoches-sur-Vesle « La Foulerie » (Aisne) : le site, fouillé de 1992 à 1995, sur une carrière (préventif), occupe une terrasse alluviale de la Vesle. Succédant à un établissement immédiatement voisin de La Tène finale, inscrit dans un enclos de 6 000 m², la ferme gallo-romaine, fondée à La Tène D2, s'installe en partie dans un enclos de La Tène moyenne. Son développement est délicat à restituer, en raison du peu de mobilier associé aux structures : la tentative de phasage repose principalement sur les

observations stratigraphiques (recoupement des structures) et reste en partie hypothétique. À l'origine, le site a une modeste superficie (enclos presque carré de 50 m au côté : 2 500 m²). À l'issue d'une succession de remaniements caractérisés par une expansion de la surface d'occupation, d'abord autour du noyau initial (lui donnant l'aspect d'une ferme à enclos emboîtés), puis à l'ouest, l'établissement se présente comme une grande ferme gallo-romaine précoce (sous Auguste ?). Il est précieux, car complet (le seul cas). L'espace s'organise en deux cours et toute la disposition annonce celle des *villae*. Le petit enclos fossoyé initial, légèrement agrandi (env. 50 x 60 m : 3 000 m²), qu'il est tentant de qualifier de « résidentiel », est prolongé par une grande cour d'exploitation vide (170 x 60-70 m = 1,1 ha), bordée au nord par une série de petits bâtiments de tradition laténienne (8, mais d'époques différentes), assez caractéristiques de maison, bien alignés et régulièrement espacés. Cet ensemble s'inscrit dans une grande enceinte fossoyée de 230 x 110 m (env. 2,5 ha), qui ménage un espace « latéral » (entre la cour et le fossé externe) de 35 m. Cette grande ferme précoce périclité ensuite : l'habitat se rétracte au I^{er} s. dans un enclos fossoyé sub-rectangulaire de 3 800 m², qui se superpose en partie à l'enclos « résidentiel » antérieur. L'occupation s'y poursuit jusqu'à la fin du IV^e s., dans un espace radicalement remanié (enclos partiel formé de poteaux, désaxé) et réduit à 1 800 m² à la fin du III^e ou au IV^e s. (PICHON, 2002, p. 112-113, fig. 62-63 ; DUVERTE, à paraître).

GFGP.02 - Juvincourt-et-Damary « Le Gué de Mau-champ » (Aisne) : grande ferme gallo-romaine précoce, en partie fouillée (préventif) par D. Bayard, installée sur le bord de l'Aisne, qui en a détruit la partie méridionale. Cet établissement bien caractéristique (dernier quart du I^{er} s. av. - I^{er} quart du I^{er} s. de n.è.), s'organise autour d'une vaste cour (large de 100 m), partiellement délimitée par des palissades ou fossés (au tracé un peu irrégulier et interrompu) et bordée par deux lignes de petits bâtiments sur poteaux (trois côtés ouest, quatre côté est), sur le modèle de Verneuil-en-Halatte (site 1Ab.56). Les édifices sont en général à six poteaux et sont assez régulièrement espacés. Des fossés globalement parallèles aux limites de la cour encadrent de vastes espaces latéraux. La partie résidentielle, probablement située au nord, dans la partie haute de la terrasse, n'a pas été reconnue (hors emprise, si elle est au nord ; détruite, si elle est au sud) ; cette GFGP périclité vers le milieu du I^{er} s. de n.è. L'occupation s'y poursuit, mais de façon très réduite, dans un premier secteur au II^e s., puis dans un autre, au III^e s. (COLLART, 1996, p. 144-146, fig. 10 et 11).

HORS CATÉGORIE (pl. 26-27), INCLASSABLES, mais se rapprochant par certains traits de la catégorie étudiée

HC.01 - Martres-Tolosanes « Chiragan » (Haute-Garonne) : la *villa* est installée entre la rive de la Garonne au sud (avec des quais aménagés, au sud de la partie rési-

dentielle) et la voie de Toulouse à Dax au nord (avec en outre le ruisseau du Palas à l'est) ; le rectangle couvert par les bâtiments résidentiels et d'exploitation, avec leurs cours, couvre non moins de 16 ha, sans compter quelques constructions extérieures ; le premier état de la *pars urbana*, comportant déjà une cour péristyle et des bains, pourrait être du début du I^{er} s. de n.è. Cette résidence est complètement restructurée au début du II^e s., avec une façade en terrasse particulièrement soignée sur la Garonne. Elle est encore considérablement agrandie à la fin du siècle, avec notamment des bains imposants, et c'est alors qu'il faut sans doute placer la remarquable « collection » de sculptures, avec sa série de bustes impériaux, qui se poursuit jusqu'au début du IV^e siècle de n.è. Le II^e s. et le début du III^e sont certainement la période de splendeur de la *villa* (résidence de 2,5 ha) ; aux III^e et IV^e s., la partie résidentielle reste imposante ; quant à la *pars rustica*, elle comporte ici – cas unique – trois alignements de bâtiments d'exploitation : une dizaine de bâtiments dans la première ligne (nord), une vingtaine dans la deuxième (médiane), une douzaine dans la troisième (sud), jusqu'au mur de clôture nord. Ils définissent ainsi trois « cours rustiques », la ligne 1, du II^e s., semblant circonscrite dans une cour séparée ; pour les deuxième et troisième lignes, les bâtiments se font face et présentent des plans beaucoup plus réguliers et régulièrement espacés. L. Joulin voyait, sur des arguments archéologiques aujourd'hui à réviser, des étables et écuries dans la première ligne, des habitations des travailleurs et ateliers dans la deuxième ligne, de même que dans la troisième (artisanat plus développé, avec notamment le tissage, avec de nombreux pesons de métiers à tisser dans le bâtiment LXIII). Enfin, les petits bâtiments du sud et de l'est de la cour, adossés à la clôture, ont été interprétés comme porcherie et basse-cour, selon L. Joulin, à l'est (état du II^e s.), et petite cour, hangar, « granges » (dont une à trois nefs), greniers, fenil au sud (état fin II^e - déb. III^e s.). Au nord, hors de l'enceinte, un espace funéraire associé à un temple a été dégagé. La reconstitution, par L. Joulin, du *fundus* comportant d'autres exploitations dans toute la plaine de Martres-Tolosanes, reste artificielle, mais on note qu'à moins d'1,5 km à l'ouest, au Tuc-de-Mourlan, se situe une petite agglomération bordant une voie (JOULIN, 1901, p. 179). Vu l'ampleur exceptionnelle de cet ensemble, on a supposé une propriété impériale et la résidence de procurateurs chargés du fisc dans cette région pyrénéenne. Le nom de *C. Aconius Taurus* apparaît ici sur une inscription (piédouche d'un buste : *CLL*, XIII, 11007), notable de la cité selon A. Grenier et possible propriétaire de la *villa* (JOULIN, 1901 ; GRENIER, 1934, p. 832-842 ; p. 850-858 ; p. 888-897 ; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 164 ; MASSENDARI, 2006, p. 212-274, plans fig. 86-87, av. biblio.).

HC.02 - Orbe « Boscéaz » (Canton de Vaud, Suisse), en assez grande partie fouillée : il s'agit sans doute de l'une des plus grandes *villae* actuellement connues des Gaule et des Germanies, se développant (cours incluses) sur près de 16,5 ha (pour l'ensemble enclos : 680 x 240 m). La *pars urbana* n'est pas à l'extrémité de l'ensemble, mais a été

édifiée au cœur de l'ensemble, plus proche toutefois de son extrémité ouest. Elle s'organise autour de deux cours à péristyles accolées, une troisième au sud étant associée à un double complexe thermal. Les cours centrales ouvrent sur des pièces de réception ou des appartements souvent pavés de mosaïque. Deux pavillons, implantés dans la cour ouest, au nord et au sud de la zone résidentielle, ont été partiellement fouillés. Ils sont construits autour d'une petite cour à péristyle et sont interprétés comme des locaux associant habitations, locaux techniques (métallurgie du fer, du bronze et du plomb, tissage) et réserves. Plus loin, en limite nord de l'ensemble, un *mithraeum* a été entièrement dégagé, daté des III^e et IV^e siècles. La partie résidentielle est séparée de la cour agricole par un épais mur de terrasse. Tous ces éléments sont inclus dans un espace plus vaste plus large que long (450 x 400 m), clôturé par un mur quadrangulaire. Les longs côtés sud et nord sont rythmés, sur leur face interne, par une série de pavillons partiellement reconnus (sept sur le mur sud). Les plus complets sont constitués d'une pièce arrière de 18 x 22 m, précédée d'un porche accosté de deux salles annexes. Toutefois, l'aile nord comporte également une construction au plan plus complexe. La première *villa* est construite vers 65-70 de n. è., avant d'être complètement reconstruite vers 100-110, son extension maximale (dont *pars rustica*) étant datée de la période 160-250, voire 300. Lors de son développement maximum, après 160-170, le propriétaire de cette somptueuse *villa* appartenait certainement à l'élite de sa cité des Helvètes : peut-être la famille des *Macrii*, attestée alors à Avenches (Th. Luginbuhl in: *Vie...*, 2001 : 62) (PAUNIER *et alii*, 1989/2000; *Vie...*, 2001; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 180).

HC.03 - Ponthévrard / Saint-Martin-de-Bréthencourt (commune de **Sonchamp**) « Plaine des Châtellier » (Yvelines, en partie fouillée : grande *villa* repérée par prospection aérienne (env. 200 x 250 m = 5 ha), surtout du Bas-Empire (?); *pars urbana* à cour péristyle (120 x 120 m); devant s'étend une cour intermédiaire, aménagée en jardins disposant de pavillons disposés aux angles. Cette zone est séparée des communs par un mur percé d'une entrée monumentale. On ne connaît presque rien d'une troisième cour, au sud, correspondant probablement aux communs (JALMAIN, 1984, p. 39-41 : commune de Ponthévrard; BARAT, 2007 : commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt); au moins deux petits bâtiments symétriques de part et d'autre de la cour rustique; entrée monumentale (VAN OSSEL, 1984, fig. p. 126; FERDIÈRE, 1988, I, fig. p. 177; BARAT, 2007, p. 319-322, fig.).

HC.04 - Saint-Romain-de-Jalionas « Le Vernai » (Isère) : en partie récemment fouillée. Aux confins septentrionaux de la cité des Allobroges, le site est posé en travers du cours d'eau de Girondan, proche de la voie de Lyon à Aoste et reliée par un diverticule à celle qui, venant de Lyon, suivait les méandres du Rhône en rive gauche. Succédant à une ferme gauloise, la première *villa* en dur s'implante dès la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Ce premier état (30 av.-15 de n. è.), limité à l'est du ruisseau, ne couvre encore

qu'environ 2,5 ha. Vers 15 de n. è., elle est entièrement détruite et remplacée par un ensemble beaucoup plus vaste (I^{er}-II^e s.). L'occupation du site durant l'Antiquité tardive et même le haut Moyen Âge est encore importante. L'emprise totale, dans sa plus grande extension, limitée par un mur de clôture reconnu sur trois côtés, couvre plus de 500 x 200 m (13 ha reconnus). La partie résidentielle est dans la moitié est, en rive droite du Girondan, assez déporté vers le centre-ouest de l'ensemble, et non en extrémité nord : elle comporte apparemment plusieurs cours péristyles dans son plus grand développement (plus de 2 ha), ainsi que des bains et même un moulin hydraulique alimenté par les eaux usées de ces derniers. Même si la moitié de cette vaste *villa* est en rive gauche du Girondan, si l'on en juge par son mur de clôture, les seuls bâtiments d'exploitation repérés (et en partie fouillés) sont, à une exception près, en rive droite, mais cette *pars rustica* reste globalement méconnue (prospection aérienne, fouilles très partielles). Les bâtiments repérés sont de dimensions et de plans divers, sans disposition régulière reconnue, et essentiellement groupés, pour ceux connus, dans l'angle sud-est de la cour rustique. On y observe notamment un grand bâtiment à colonnade interne et trois autres subdivisés en petites cellules régulières (interprété ici, pour le seul fouillé, bât. XXA, comme vides sanitaires de fondation pour un probable grenier), plan qu'on reconnaît aussi à Chiragan (site HC.01). La fonction de ces bâtiments n'est en général pas identifiée. Au Haut-Empire, le site semble connaître une production de plus en plus tournée vers l'élevage, et les quelques activités artisanales reconnues semblent anecdotiques (forge, tissage), plutôt dans le secteur résidentiel, à l'exception du premier état du bâtiment XXA (ci-dessus), alors non subdivisé en cellules (fragments de fours pour un artisanat non identifié). Le domaine assignable à cette très grande *villa* est particulièrement humide, voire marécageux, et comporte sans doute en outre un atelier de tuilier, largement hors emprise de la *villa*. Le site reste inclassable car il manque entre autres l'essentiel de la partie d'exploitation (ROYET, 2006).

LISTE COMPLÉMENTAIRE (pl. 28 à 32) : QUELQUES AUTRES TRÈS GRANDES *VILLAE* DES GAULES (NB : quelques sites de cette liste n'ont pas de plan présenté dans les planches)

LC.01 - Aiserey « Potengey » (Côte-d'Or) : s'étendrait sur au moins 250 x 180 m, soit 4,1 ha; repérée par prospection aérienne (DAVID, GOGUEY, 1982, p. 168).

LC.02 - Annay-sur-Serein « Le Beugnon / La Corvée » (Yonne) : 260 x 100 m, (2,6 ha), repérée en prospections terrestres et aériennes; deux phases « en dur » (début du I^{er} s. de n. è. et début du II^e s.); partie résidentielle abandonnée au début du V^e s., communs donnant naissance à un petit village du haut Moyen Âge (DELOR, 2002, p. 145; NOUVEL, 2005, p. 4).

LC.03 - Anse « La Grange du Bief » (Rhône), en partie fouillée: grande *villa*, à 800 m de l'agglomération d'Anse-*Asa Paulini*, s'étendant sur une quinzaine d'hectares; *pars urbana* surtout fouillée (plus de 2 ha, avec bains et mosaïque, dont *navalia*, allusion aux transports sur le Rhône) (PERRAUD, 1965; FAURE-BRAC 2006, p. 146-160; BÉAL, 2006/07, fig. 3).

LC.04 - Atton « Pain de Pâques » (Meurthe-et-Moselle): connue par des opérations préventives (100 x au moins 150 m); communs constitués d'une succession de pavillons au plan comparable; occupation depuis La Tène moyenne, *villa* dans la seconde moitié du I^{er} siècle, abandon après la fin du IV^e s. (HAMM, 2004, p. 103-104, fig. 62).

LC.05 - Attricourt « Het / Athes / la Rente d'Hêtre / au Trésord / le Champ du Trésor / Bas des Saules » (Haute-Saône); fouilles extensives au XIX^e siècle et prospection aérienne; rive gauche de la vallée de la Vingeanne (450 x 250 m = 11,3 ha); partie résidentielle autour de deux cours à péristyle et mosaïque (121 x 16 m); un édifice au NO s'étendant sur 100 m de long; communs en deux ailes de bâtiments symétriques; possible lieu de culte vers la rivière; abandon au début du IV^e siècle pour la *pars urbana*, au haut Moyen Âge pour le reste; domaine restitué orienté sur une centuriation (CHOUQUER, 1981, p. 30; DAVID, GOGUEY, 1982, p. 166; FAURE-BRAC, 2002, p. 99-104).

LC.06 - Avenches « Le Russalet » (canton de Vaud, Suisse): photographie aérienne (env. 600 x 200 m = 12 ha restitués) au nord-est de la ville-capitale de cité: mausolées, nécropole et sanctuaire à 250 m au nord, un moulin à eau et un canal menant à un port sur le lac de Morat au nord-ouest; partie agricole semblant formée de deux lignes de constructions aménagées de manière cohérente (PAUNIER, 1996, p. 268, fig.; *Avenches*, 2001, p. 18, fig. 21).

LC.07 - Barmainville « Bois des Buttes » (Eure-et-Loir), connue par prospection aérienne (D. Jalmain, 1976 et 2000, et A. Lelong): ensemble très étendu et présentant un plan cohérent mais difficile d'interprétation, qui semble s'inscrire dans deux enclos maçonnés emboîtés, rectangulaires; grands bâtiments, espacés et apparemment subdivisés, s'appuyés sur l'un des côtés de l'enclos externe et tous les côtés de l'enclos interne, avec un petit *fanum*; la *pars urbana* n'est pas perceptible (NB: il pourrait s'agir d'un sanctuaire) (site inédit).

LC.08 - Burgille « Les Champs d'Ougney » (Doubs): révélée par les prospections aériennes (280 x 120 m = 3,9 ha); zone résidentielle à cour à péristyle, en partie fouillée (100 x 90 m, balnéaires, mosaïque); communs formés de deux ailes au plan symétrique, de part et d'autre d'une cour centrale (180 x 120 m); entrée formant porche, réutilisé en local artisanal à partir du IV^e siècle (métal, inédit; fouille O. Simonin en 2006) (I^{er} au IV^e s.) (JOAN, 2003, p. 268-270, plan fig. 257, av. biblio.; *Archéologie...*, 2009, p. 38-39).

LC.09 - Châteauneuf-du-Rhône « Le Palais » (Drôme): très grande *villa* (au moins 400 x 250 m = 4,5 ha), d'abord interprétée comme agglomération, à partie résidentielle très développée (en partie fouillée, env. 1 ha), avec cour péristyle

et des bains, des bassins; au moins trois bâtiments annexes, apparemment à l'extérieur d'un mur d'enceinte (surtout Haut-Empire, l'occupation se poursuivant largement au-delà) (JUNG, 1994; BÉAL, 2002).

LC.10 - Chauenne « Champ sur l'Eau » (Doubs): (env. 250 x 150 m = 3,75 ha) fouille préventive récente, concernant les communs: pavillons aux plans similaires (II^e s.); partie résidentielle avec bains (GASTON, 2008; JOAN, 2003, p. 280).

LC.11 - Conchy-les-Pots « Sole du Vaussoir » (Oise), atypique: grande *villa* (250 x 130 m = 3,3 ha), repérée par prospection aérienne, à plan régulier et bâtiments divers de part et d'autre de la cour rustique. Elle est occupée du I^{er} s. ap. J.-C. au III^e s., implantée sur un sommet de plateau, non loin d'une voie antique (AGACHE, 1978, ph. 185).

LC.12 - Cormainville « La Couture / Le Débat » (Eure-et-Loir): plus de 8 ha; bâtiments annexes assez irréguliers et non symétrique; Haut-Empire, avec un peu Bas-Empire (LELONG, 2006, p. 251-252, ph. 8 et fig. 5).

LC.13 - Cosne-sur-Loire « Les Criots / La Bretauche » (Nièvre): repérée par prospection aérienne (environ 250 x 150 m = 3,8 ha); partie résidentielle mal connue; vaste cour bordée de deux ailes de constructions (pavillons au plan partiellement répétitif); site occupé du tournant de l'ère au moins jusqu'au début du V^e siècle (BIGEARD, 1996, p. 124, fig. 84).

LC.14 - Davenescourt « La Terrière » (Somme): grande *villa* à deux cours (env. 220 x 100 m = 2,2 ha) (I^{er} s. av. n. è. au IV^e s.), repérée par prospection aérienne; résidence de plan linéaire (40 x 20 m = 800m²); bâtiments annexes dispersés, adossés au mur d'enceinte (AGACHE, 1978, fig. 18; SMITH, 1997, fig. 44).

LC.15 - Dolving « Saint-Ulrich » (Moselle): grande *villa* avec *pars urbana* à cour péristyle et bains; bâtiments d'exploitation s'étendant sans doute sur près de 3,5 km de long (surtout Haut-Empire) (WICHMANN, 1898; LUTZ, 1971/72; 1977; FLOTTE, FUCHS, 2004, p. 397-410, plans fig. 224-225).

LC.16 - Etampes « Les Pièces de la Treille / Villesauvage » (Essonne): connue par prospection aérienne et au sol: 230 x 150 m (3,4 ha); la partie résidentielle avec cour à portiques; communs présentant trois bâtiments du côté ouest, deux du côté est (II^e-III^e s.) (VAN OSSEL, 1984, fig. p. 123; JALMAIN, 1984, figs p. 34; NAUDET, 2004, p. 154 et fig. 71).

LC.17 - Granges « Bourg En Castée » (Saône-et-Loire): au moins 450 x 180 m (8 ha); communs de part et d'autre d'une cour rectangulaire, avec deux bâtiments géminés, de plan similaire, clôturant l'ensemble (de La Tène finale au Moyen Âge) (KASPRZYK, 2005, II, site 71225-01, pl. 358).

LC.18 - La Boisse « Les Vernes » (Ain): 300 x 120 m = 3,6 ha; en partie fouillée pour la partie résidentielle, à cour péristyle (I^{er} s.); à l'est (cour rustique) (de La Tène D1 à l'Antiquité tardive) (VICHERD, 1982; *Ain...*, 1982, p. 106-111, Pl. 29; BUISSON, 1990, p. 112, fig. 53, av. biblio.).

LC.19 - Laizy « Champ d'Arroux » (Saône-et-Loire): connue par prospections terrestres et géophysiques, à

quelques kilomètres au sud d'Autun ; une des ailes limitant à l'est la cour des communs, reconnue sur 100 m de long, formée d'une succession de pavillons de plans communs ; partie résidentielle à cour à péristyle (au moins 280 x 210 m = 5,8 ha) (C. Haselgrove, P. Lowter et T. Moore, in: *Bibracte*, 2004, p. 268-269).

LC.20 - Molay « La Corvée Haute » (Jura) : reconnue par prospection aérienne et au sol (plus de 500 x 250 m = env. 13-14 ha) ; occupation de la première moitié du I^{er} s. au III^e de n. è. ; *pars urbana* appuyée contre un méandre ancien du Doubs, à cour péristyle ; *pars rustica* axée différemment (côté nord seul perçu), avec quatre bâtiments le long d'un double mur de clôture [NB : 1 km au sud-ouest, sous le bourg actuel de Molay, au bord du Doubs, établissement identique repéré, avec une ligne de pavillons] (CHOUQUER, 1993, p. 73 ; ROTHÉ, 2001, p. 498-500, fig. 314).

LC.21 - Poulaines « Les Prés de la Coudre » (Indre) : 400 x 160 m (6,4 ha), repérée par prospection aérienne ; *pars urbana* à cour à portiques ; 4^e côté fermé par un mur avec un porche ; *pars rustica* dans le prolongement de la cour résidentielle, sans bâtiment discernable, plusieurs grands murs rectilignes cernant les constructions (GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 490-491).

LC.22 - Saint-Briec-de-Mauron « La Rebutais » (Morbihan) : connue par prospection aérienne, un vaste « parcellaire », traversant la vallée de l'Yvel, aligné sur ses bâtiments, sur plus de 2,5 km, dont deux doubles fossés sur plus d'1 km partant de part et d'autre de la résidence (peu développée) ; largeur : 250 m entre les fossés extérieurs, l'ensemble s'étendant sur 400 x 160 m (6,4 ha) (GAUTIER, 1996, p. 51-54, fig. 4-6).

LC.23 - Sancerre « Orme aux Loups » (Cher) : *villa* à deux cours (280 x 130 m = 4,9 ha), repérée d'avion (plan non redressé et non localisé précisément) ; résidence à galerie de façade ; la partie agricole avec mur de clôture sur lequel viennent s'adosser des bâtiments rectangulaires, à l'extérieur ; possible *fanum* à quelques mètres ; à environ 500 m de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Satur (CHEVROT, TROADEC, 1992, p. 312 ; GANDINI, 2008, CD, Ann. XI, p. 362).

LC.24 - Tavers « Les Coudres » (Loiret) : très grande *villa* repérée par prospection aérienne (au moins 400 x 300 m = 12 ha) ; *pars urbana* sans doute à cour péristyle séparée de la cour rustique par un mur de clôture marqué d'un porche ; partie d'exploitation constituée de deux bâtiments visibles (DELÉTANG, 1982, p. 93, fig. 22 ; PROVOST, 1988, p. 138-139, fig. 28-29).

LC.25 - Toury « Les Hauts de Chênay » (Eure-et-Loir) : au moins 5 ha ; *pars urbana* à cour péristyle ; au moins trois bâtiments le long d'un des côtés de la cour de la *pars rustica* (photo aérienne A. Lelong, 06.NG.146, de juin 2006 ; renseignement A. Lelong).

LC.26 - Trogues (Indre-et-Loire) : repérée par prospection aérienne, possible *villa*, d'abord interprétée comme une agglomération (250 x 200 m = 5 ha) ; possible *pars urbana* à l'est, avec cour péristyle et bains, et *pars rustica* trapézoï-

dale bordée de bâtiments (irréguliers, appuyés sur le mur de clôture) de part et d'autre, avec un *fanum* à l'extrémité ouest de son côté nord (DELAUNÉ, 1999, fig. 5 ; DUBOIS *et alii*, 2007).

LC.27 - Villerbon « Les Valineaux » (Loir-et-Cher) : connue par prospection aérienne ; *pars urbana* dans un enclos de 180 x 130 m ; *pars rustica* seulement connue par deux bâtiments symétriques⁴ (DELÉTANG, 1997, p. 39).

LC.28 - Wavre « Basse-Wavre / L'Hosté » (Prov. de Brabant Wallon, Belgique) : *pars urbana* seule fouillée (130 m de long), avec galerie de façade aile balnéaire (du milieu du I^{er} au milieu du III^e s.) ; bâtiments annexes seulement connus par des prospections, sur une surface de 4 ha, avec des activités artisanales (DENS, POILS, 1905 ; RAEPSAET, 1987 ; BRULET, 2008, p. 297-299, plan fig. 36).

2 - INTERPRÉTATION, DISCUSSION

Au total, on a recensé, dans le corpus ci-dessus, 131 sites, auxquels s'ajoutent deux grandes fermes gallo-romaines précoces (liste GFPG) et quatre sites hors catégorie (HC)⁵. Seuls les sites du premier corpus (en cinq types) sont repris dans la carte (fig. 5) et le tableau synthétique (fig. 2).

Seule une trentaine de ces *villae* ont fait l'objet de fouilles⁶. Ainsi, la grande majorité de ces sites est connue par photographie aérienne, ce qui laisse penser que l'inventaire en est largement sous-estimé, une bonne part des sites fouillés révélant des « pavillons » en bois (par ex. Hamois, 1Aa.25, et Verneuil, 1Ab.55), en général non perceptibles par ces prospections, en tout cas en même temps que ceux en dur.

4. Les *villae* de La Colombe « Villeret », Binas « Les Puits Gats », Josnes « Les Trinquettes », Cravant « Montauban » ou Ouzouer-le-Marché « Sur l'Orme », également repérées dans ce même secteur de Petite Beauce au nord de la Loire (Loir-et-Cher et Loiret) auraient aussi pu faire ici l'objet de notices en « liste complémentaire » (cf. DELÉTANG, 1997, fig. 1, b, c, e et f ; fig. 2, g).

5. Ces deux dernières petites séries (GFPG et HC) ont en général été prises en compte dans la synthèse qui suit.

6. Vingt-sept, en ne retenant que les fouilles postérieures au milieu du XX^e siècle et d'une certaine ampleur : Beaurieux (Aisne, n° 1Ab.05), Bertrange (Luxembourg, n° 1Aa.07), Beynost (Ain, n° 1Aa.08), Biberist (Suisse, n° 1Ab.09), Borg (Sarre, Allemagne, n° 1Aa.11), Buchs (Suisse, n° 1Ab.13), Dietikon (Suisse, n° 1Aa.16), Famechon (Somme, n° 1B.08), Genève (Suisse, n° 1.05), Hamois (Belgique, n° 1Aa.25), Heitersheim (Bade-Wurtemberg, Allemagne, n° 1Ab.27), Liéhon (Moselle, n° 1Aa.34), Liestal (Suisse, n° 1Ab.35), Limé (Aisne, n° 1.09), Mercin-et-Vaux (Aisne, n° 1.11), Nennig (Sarre, Allemagne, n° 1.12), Oberentfelden (Suisse, n° 1Aa.44), Oberweningen (Suisse, n° 1.14), Orbe « Boscéaz » (Suisse, n° HC.02), Peltre (Moselle, n° 1Ab.46), Port-sur-Saône (Haute-Saône, n° 1Aa.47), Reinheim (Sarre, Allemagne, n° 1Aa.49), Saint-Romain-de-Jalionas (Isère, n° HC.04), Seeb (Suisse, n° 1Ab.53), Verneuil-en-Halatte (Oise, n° 1Ab.55), Vicques (Suisse, n° 1.32), Vierzon (Cher, n° 1B.14), Yvonand (Suisse, n° 1Aa.58).

2.1. CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

La sélection des établissements présentés dans le corpus s'appuie sur des critères architecturaux. Le croisement des données disponibles montre que la présence de pavillons multiples aux plans et/ou aux dimensions similaires s'accompagne de critères architecturaux spécifiques qui distinguent facilement nos sites du reste des établissements ruraux gallo-romains (fig. 2). Ils résident autant dans des critères d'organisation spécifiques (rigueur du plan général guidant l'organisation du tout, et plus particulièrement de partie agricole ou communs) que dans la présence d'éléments architecturaux spécifiques (*pars urbana* au plan grandiose luxueusement équipée, temple, système d'enclos rigoureusement établis). Ces constats, déjà soulignés par plusieurs d'entre nous (NOUVEL, 2009; GANDINI, 2008), nous ont semblé nécessiter une approche plus systématique. Un tableau de synthèse, permettant de disposer de données statistiques fiables, a donc été élaboré (fig. 2).

Quand elle est connue, la surface de ces établissements est de 6,5 ha en moyenne, les plus grands établissements s'étendant sur plus de 15 ha (Chassey-lès-Montbozon 1.02; Orbe HC.02; Port-sur-Saône 1Aa.47; Mettet 5.04). La taille de plusieurs d'entre eux restant cependant discutée, en l'absence de données de fouille ou de prospections aériennes, ils ont été exclus du corpus et classés « hors catégorie » ou en « liste complémentaire », comme par exemple Dolving (LC.15) ou Ponthévrard (HC.03). Certains sites de grande régularité, mais présentant une taille inférieure aux 2 ha et ne s'étendant pas sur plus de 100 m de long, n'ont pas été retenus. Les plus longs dépassent ici les 700 m (Gigny 1Aa.23, Limé 1.09). Leur largeur semble plus uniforme : elle est généralement comprise entre 100 et 180 m, ne dépassant que dans 21 % des cas les 200 m. On notera que les sites plus étendus semblent se rencontrer plutôt au sud-est de notre zone, sur les anciens territoires des Séquanes et des Helvètes (la moitié des 30 sites concernés).

Fig. 2 (page suivante). Tableau synthétique pour les sites du corpus (conception PN) (NB : les sites du type 1 sans plus de précision sont indiqués « 1 ? » pour une meilleure visibilité ici).

Rubriques du tableau, en colonnes :

* Superficie totale : L x l (PU + PR) taille de la surface enclose si mur d'enceinte ; exclus les éléments plus lointains qui peuvent lui être associés (nécropole, lieu de culte non inscrit dans le mur d'enceinte) ; pour les sites non fouillés, il s'agit de l'extension en hectares des substructions reconnues (prospections aériennes et prospections terrestres) ;

* Longueur ;

* Largeur ;

* Orientation des pars urbana et rustica : NR : non renseigné ; 1 : orientation de la pars urbana dans le même axe que la pars rustica ; 2 : orientation de la pars urbana perpendiculaire au grand axe de la pars rustica ;

* Positionnement PU : NR : non renseigné ; 1 : pars urbana sur un petit côté de la cour agricole ; 2 : pars urbana sur un des grands côtés de la cour agricole ; 3 : pars urbana dans la cour agricole ;

* Type : classement dans la typologie ;

- Description du complexe résidentiel (PU) :

* Surface PU : taille de la partie résidentielle proprement dite : bâtiments et jardins annexes.

* Plan PU : 1 : longiligne ; 2 : sur cour péristyle à trois corps de bâtiments au moins ; 3 : sur deux cours ou plus ; 4 : autre ; non connu (NC) ;

* Système de connexion PU / PA : NR : non renseigné ; 1 : pas d'aménagement ; 2 : tour-porche simple ; 3 : système complexe géminé ou symétrique ; NC ;

- Description des communs (PR) :

* Taille PR : taille de la zone située en avant du mur séparant PA et PU, tout compris (cour centrale + espaces annexes associés) ;

* Forme générale : NR : non renseigné ; 0 : irrégulière ; 1 : quadrangulaire plus longue que large ; 2 : trapézoïdale plus large vers PU ; 3 : trapézoïdale plus large vers l'extrémité opposée à PU ; 4 : quadrangulaire plus large que longue ; 5 : deux cours de formes différentes ;

* Régularité du plan des bâtiments agricoles : NR : non renseigné ; 1 : bâtiments majoritairement de taille et de plan identique ; 2 : bâtiments de taille et de plan variés ;

* Répartition des pavillons : NR : non renseigné ; 1 : répartition des bâtiments à intervalles réguliers ; 2 : bâtiments répartis de manière irrégulière ; 3 : bâtiments très rapprochés ou contigus ;

* Plan pavillon : voir typologie (fig. 7) ;

* Nombre de pavillons par aile : NR : nombre de pavillons imprécis ou mal documenté sur les deux ailes ;

* Système d'entrée (nature des aménagements opposés à la PU) : NR : non renseigné ; 0 : pas d'aménagement ; 1 : simple porche ; 2 : système de pavillon géminé formant entrée (monumentale ?) ; 3 : porche (ou non) avec deux vastes pavillons aux angles ; 4 : système complexe offrant une symétrie de part et d'autre de l'axe de la cour ; 5 : « pseudo PU ».

	Commune	Général					Partie résidentielle			Communs							
		superficie totale (ha)	longueur	largeur	orientation PU / PA	position PU / PA	TYPE	surface PU (ha)	plan PU	connexion PU / PA	surface PA (ha)	forme générale	régularité des bâtiments agricoles	répartition des pavillons	plan pavillon	nb pavillons par aile	système d'entrée
1?.01	Ath	3 ?	?	100	1	1	1.?	1	2	2	> 2	1	NR	NR	B5 ?	NR	NR
1?.02	Chassey-lès-Montbozon	15,5	550	280	1	2	1.?	0,9	2	2	20ha	1	NR	1	A1 et B4	> 2	NR
1?.03	Cortevaix	3,0	250	100	1	1	1.?	0,5	2	3	2,52	1	NR	NR	A1	NR	4
1?.04	Cravant	> 5,4	>300	180	1	2	1.?	0,8	2	1	> à 2ha	1	NR	1	B6	> 2	NR
1?.05	Genève	8,0	450	180	1	2	1.?	0,7	3	2	5,5	1	NR	NR	NR	NR	NR
1?.06	Glaine-Montaigut	4,5	300	150	1	1	1.?	1,5	1	3	> 3	1	2	NR	NR	> 3	NR
1?.07	Griselle	9,0	450	200	1	1	1.?	1,5	3	3	5,6	1	1	1	A1 C3	> 5	NR
1?.08	La Chapelle-Vaupelteigne	3,6	300	120	1	1	1.?	0,56	1	2	2,75	1	1	2	A32, C22	3 ?	NR
1?.09	Limé	17,5	700	250	1	1	1.?	2	3	NR	15 ?	1	NR	1	A1	> 4	1
1?.10	Mailly-le-Château	3,0	200	150	1	1	1.?	0,88	3	2	2,2	1	NR	1	B1	> 3	NR
1?.12	Mercin-et-Vaux	5,6	>300	145	1	1	1.?	0,75	1 ?	NR	5	1	NR	NR	C23	> 2	NR
1?.13	Nennig	10,0	500	200	1	1	1.?	0,5	2		9,5	1	NR	NR	NR	NR	NR
1?.14	Neuvy-Pailloux	3,0	294	114	1	1	1.?	1	2	2	3,35	1	NR	NR	NR	> 3	NR
1?.15	Oberveningen	4,4	300	160	1	1	1.?	0,1	2	NR	4,3	4	NR	NR	NR	> 3	NR
1?.16	Oisseau-le-Petit	> 13	> 550	240	1	1	1.?	0,85	2	2	9	1	NR	1	A21	> 2	4
1?.17	Périgné	> 3,75	> 250	150	1	1	1.?	0,6	2	2	3	1	NR	NR	A31, B1	> 2	NR
1?.18	Petit-Bersac	10,0	530	190	1	1	1.?	0,6	2	NR	8	1	2	1	A21 A7	> 5	NR
1?.19	Poinchy-près-Chablis	6,1	360	170	1	1	1.?	0,65	2	NR	3,75	1	NR	NR	A32	NR	NR
1?.20	Prégilbert	> 4,5	> 300	150	1	1	1.?	0,6	2	3	> 4	1	NR	1	A32 ?	> 2	NR
1?.21	Quincy	> à 2	> 200	100	1	1	1.?	0,2	1	2	> 1	1	NR	1	A1, A21, A6	5	NR
1?.22	Romegoux	4,3	340	125	1	1	1.?	4,3	2	2	3,77	1	NR	NR	B22 et ?	> 3	1 ?
1?.23	Saint-Aubin	7,0	350	200	1	1	1.?	5,1	3	NR	2,6	1	1	NR	B1 (piliers)	2	4
1?.24	Saint-Caprais	3,4	200	170	1	1	1.?	0,4	2	2	3	1	NR	NR	NR	NR	NR
1?.25	Saint-Germain-du-Puy	> 3,1	> 255	120	1	1	1.?	0,5	2	2	2,1	1	1	NR	A1	> 4	NR
1?.26	Saint-Ignat	> 2	> 200	100	1	1 ?	1.?	0,2 ?	1 ?	NR	> 1,8	1	NR	1	NR	> 2	NR
1?.27	Saint-Lactancin	2,9	320	90	1	1	1.?	0,63	2	NR	2	1	NR	NR	B32, C32	> 3	0
1?.28	Savigny-en-Terre-Plaine	5,3	350	150	1	1	1.?	1,5	2	NR	4,5	1	NR	2	A32, C1	> 2	NR
1?.29	Tavers	> 5,1	> 300	170	1	1	1.?	0,8	2	2	4,5	1	NR	NR	A32, A1	NR	NR
1?.30	Thenay	> 2,2	> 220	100	1	1	1.?	0,4	2	NR	NR	1	NR	NR	NR	> 2	NR
1?.31	Turny	3,8	250	150	1	1	1.?	0,5	2	3	3,2	5	NR	NR	B1	> 2	NR
1?.32	Vert-Saint-Denis	3,1	260	120	1	1	1.?	0,1	2 ?	NR	3	1	2	NR	C32	> 3	0
1?.33	Vicques	5,1	310	160	1	1	1.?	0,7	2	2	4,3	1	NR	NR	A1 et B32	> 2	1
1?.34	Villeneuve-sur-Cher	> 4,1	> 450	150		1	1.?	0,7	2	2	> 2,5	1	NR	NR	B5	NR	NR
1Aa.01	Ancy-le-Franc	5,6	310	180	1	1	1.Aa	1,62	1	2	3,96	1	1	1	A32	4 ?	NR
1Aa.02	Arpheuilles	> 8,5	500	170	1	1	1.Aa	NR	NR	NR	7,14	1	1	1	C21 ; C1	11	NR
1Aa.03	Asquins	4,3	330	130	1	1	1.Aa	1,3	2	2	3	1	1	1	A32 / C22	6	4
1Aa.04	Avrolles	7,3	520	140	1	1	1.Aa	1	2	2	5,2	3	NR	1	A1	6 ?	NR
1Ab.05	Beaurieux	> 5,4	300	180	1	1	1.Ab	> 4,5	1	1	4,7	1	2	1	A//	> 3	NR
1Ab.06	Béhencourt	3,3	300	110	1	1	1.Ab	0,5	1	2	3,5	1	2	1		4	1
1Aa.07	Berrange	6,0	400	150	1	1	1.Aa	0,45	2	1	4,9	1	1	1	C1 / C21	4	1
1Aa.08	Beynost	> à 2,5	250	> 80	1	1	1.Aa	0,96	2	2	> à 1,5 ha	1	1	1	A31	> 4	NR
1Ab.09	Biberist	4,2	312	162	1	1	1.Ab	> 0,5	NR	NR	3,5	2	2	1	B4	> 4	1
1Aa.10	Blannay	5,8	450	130	1	1	1.Aa	0,9	3	2	> 3,25ha	5	1	1	A1	> 3	NR
1Aa.11	Borg	6,8	450	150	1	1	1.Aa	1	1	3	5,5	1	NR	1	NR	8	NR
1Aa.12	Bouhy	> 6	> 300	190	1	1	1.Aa	0,5	NR	3	> 5,5	1	1	3	A5	> 3	NR
1Aa.13	Buchs	5,8	390	150	1	1	1.Ab	0,4	1	NR	3,1	1	2	1	A32 et ?	> 3	NR
1Aa.14	Chavannes	6,8	320	210	1	1	1.Aa	0,5	1	NR	4,62	1	1	NR	A23	> 2	0
1Aa.15	Commissy	> 5ha	350	150	NR	1	1.Aa	NR	NR	NR	> 3ha	NR	1	1	C3	> 5	NR
1Aa.16	Dietikon	13,0	650	200	1	1	1.Aa	0,6	1	NR	8,8	1		1	A1 et A22	12 ?	NR
1Aa.17	Douadic	6,4	400	160	1	1	1.Aa	0,6	2	2	5,8	1	1	1	C1 et A21	> 7	3
1Ab.18	Echternach	> 6,9	330	210	1	1	1.Ab	0,91	2	3	5,67	5	1	1	B1 et A32	> à 4	NR
1Aa.19	Escolives-Sainte-Camille	6,8	400	170	1*	1	1.Aa	0,81	2	NR	3,38	1	1	1	A21	7	3
1Ab.20	Flissem	5,8	385	150	1	1	1.Ab	0,72	3	1	3,75	1	2	1	C1 et C21 ?	4 et 3	3
1Aa.21	Francières	5,3	380	140	1	1	1.Aa	0,5	1	2	4	1	2	1	B22 / C32	> 5	1
1Aa.22	Gemeaux	6,8	400	170	1	1	1.Aa	0,72	2	3	5,1	1	1	1	A32 ?	> 2	NR
1Aa.23	Gigny	14,0	700	200	1	1	1.Aa	1,28	2	2	12	1	2	1	C3 C1 A21	> 3	4
1Aa.24	Groises	6,3	450	140	2	1	1.Aa	1,28	3	NR	5,3	1	1	1	C21 et un A21	6	0
1Aa.25	Hamois	4,0	270	160	1	1	1.Aa	0,32	1	NR	0,8	1	1	1	B1	4	NR
1Aa.26	Heilly	2,3	250	90	1	1	1.Aa	0,02	2	1	2,1	1	2	1	B4 var	3	NR
1Aa.27	Heitersheim	5,0	330	150	1	1	1.Aa	1,2	3	3	3,8	3	1	1	A23	> 3	0
1Aa.28	Jard-sur-Mer	> 5,2	> 250	207	NR	1	1.Aa	NR	NR	1	> 5,2	1	1	1	A1	> 5	NR
1Ab.29	Lahoussoye	2,9	280	107	1	1	1.Ab	0,1	1	1	2,8	1	2	1	B5 / C21	5	0
1Ab.30	Le Mesge	2,9	270	125	1	1	1.Ab	0,3	1	2	2,6	3	2	1	B6 / B22	4	1
1Aa.31	Levet	9,0	530	170	1	1	1.Aa	1,2	2	2	7,8	1	1	1	A1 / C21	10	3
1Aa.32	Levroux	4,5	355	> 90	1	1	1.Aa	0,8	2	2	3,2	1	1	1	C23, un A32	10 ?	NR
1Aa.33	Lichères-sur-Yonne	7,2	450	160	1	1	1.Aa	1,65	2	NR	> 5	1	1	1	A32	3	5 ?
1Aa.34	Liéhon	9,3	620	150	1	1	1.Aa	1,3	2	2	8	3	1	1	C23	5	2 ?
1Aa.35	Liestal	5,6	350	160	1	3	1.Aa	0,56	2	NR	4,8	1	1	1	A1 et A21	> 6	NR
1Ab.36	Mézières-en-Santerre	3,3	300	110	1	1	1.Ab	1,3	1	1	2	1	2	1	C21 / C23 ?	> 4	NR

	Commune	Général					Partie résidentielle			Communs							
		superficie totale (ha)	longueur	largeur	orientation PU / PA	position PU / PA	TYPE	surface PU (ha)	plan PU	connexion PU / PA	surface PA (ha)	forme générale	régularité des bâtiments agricoles	répartition des pavillons	plan pavillon	nb pavillons par aile	système d'entrée
1Ab.37	Mézières-en-Santerre	3,1	270	100	1	1	1.Ab	0,1	2	1	3	3	2	1	B22	3	5
1Aa.38	Montmaurin	18,0	800	225	1	1	1.Aa	1,8	3	3	16	1	1	1	B32, A21 A1	11 ?	1
1Aa.39	Moyenc	7,2	400	180	1	1	1.Aa	1,6	2	3	5,4	1	1	1	C21	> 6	NR
1Ab.40	Namps-au-Mont	3,5	320	110	1	1	1.Ab	0,2	1	NR	3	1	2	1	B21	3 ?	NR
1Aa.41	Nefenbach	4,4	340	130	1	1	1.Aa	0,6	NR	2	3,8	1	1	1	A1 et ??	4 ou 5	NR
1Aa.42	Nicey	> 3,6	>300	120	1	1	1.Aa	0,4	2	3	3	1	1	1	C21	> 2	NR
1Aa.43	Nuits-sur-Armançon	5,2	330	160	1	1	1.Aa	0,9	NR	NR	3,25	1	1	1	C21	> 3	NR
1Aa.44	Oberentfelden	9,3	520	180	1	1	1.Aa	0,6	1	NR	5,28	1	1	1	A1 A21 et A32	8 ?	3
1Aa.45	Onhay	11,5	600	190	1	1	1	0,7	2	2	10,5	1	2	1	B6 + divers	9	0
1Aa.46	Peltre	> 2,5	>120	90	1	1	1.Aa	1,4	2	2	> 1,1	NR	1	NR	C1	NR	NR
1Aa.47	Port-sur-Saône	17,3	690	250	1	1	1.Aa	1,5	2	3	13,7	2	1	1	A21 ; A23	> 10	0
1Aa.48	Prâlon	3,9	300	130	1	2	1.Aa	0,55	2	NR	2,1	1	1	1	A1 puis A32 ?	3	5
1Aa.49	Reinheim	10,0	400	250	1	1	1.Aa	0,76	2	2	58,65	1	1	1	A1	5	1
1Ab.50	Rochefort	3,8	250	150	1	1	1.Ab				3,8	1	2	1	C1 / A22	3	NR
1Ab.51	Saint-Georges-sur-Arnon	> 2,86	> 260	110	1	1	1.Ab	0,68	2	2	2,6	1	1	1	B21, C21	> 3	NR
1Ab.52	Saint-Père-sous-Vézelay	12,5	500	250	1	1	1.Ab	2,2	NR	NR	9,25	1	2	1	B32	> 2	NR
1Ab.53	Seeb	8,0	400	200	1	1	1.Ab	0,9	2	NR	5,13	1	2	1	B4	> 2	NR
1Aa.54	Thizay	6,7	530	115	1	1	1.Aa	0,9	2	NR	5,7	1	NR	1	C32	NR	4
1Aa.55	Thoraize	10,0	540	200	1	1	1.Aa	1	?	?	9	1	2	1	C21	>4	5 ?
1Ab.56	Verneuil-en-Halatte	> 5,6	400	140	1	1	1.Ab	0,2	2	2	>5	1	2	1	A1 et A32	> 3	NR
1Aa.57	Vitieux	7,0	350	200	1	2	1.Aa	0,7	2	3	5	1	2	1	B4 ?	> 3	NR
1Aa.58	Ymonville	5,0	290	170	1	1	1.Aa	0,8	2	2	2,5	1	1	1	B32, B6	3 ?	NR
1Aa.59	Yvonand	13,2	600	220	1	1	1.Aa	1	2	2	13	1	1	1	A32	>7	5
1B.01	Andilly-en-Bassigny	4,2	300	140	1	1	1.B	0,825	2	1	3	1	2	2	NR	> 3	5
1B.02	Argenteuil-sur-Armançon	5,7	340	170	1	1	1.B	NR	1	2	4,5	1	1	2	C21	> 6	NR
1B.03	Athies	4,9	410	120				0,2	2	3	4,7	1	2	2	C5	4	3
1B.04	Cappy	2,6	245	105	1	1	1.B	0,5	2	2	2,1	1	2	2	B5 ? C4	4	0
1B.05	Clairy-Saulchoix	>3	100	>350	1	1	1.B	0,42	2	3	> 2,5	3	2	2	C7 / A32	4	0
1B.06	Clion	6,0	400	150	1	1	1.B	1,82	2	3	4,2	1	2	2	NR	> 3	NR
1B.07	Escoust-Saint-Mein	3,1	270	115		1	1.B	0,5	1	2	2,5	3	2	2	C23	> 3	1
1B.08	Estrées-sur-Noye	5,4	340	160		1	1.B	1,35	1	2	3,74	1	2	2	A6 / C7	6	2
1B.09	Frémontiers	> 3	> 300	120	1	1	1.B	0,72	1	NR	2,9	3	2	1	C21 / C7	> 5	NR
1B.10	Giroux	4,5	300	150	1	1	1.B	0,6	2	2	3,6	1	2	2	B1 et C1	> 3	NR
1B.11	Lamotte-Warfusée	3,9	300	130	1	1	1.B	0,3	1	3	3	1	2	1	C5, B32 ?	4	2
1B.12	Lamotte-Warfusée	3,8	330	120	1	1	1.B	0,5 ?	1 ?	3	3,2	1	2	2	C21 / C23 / C7	5 ?	0
1B.13	Malpart	3,1	260	120	1	1	1.B	0,4	2	2	2,7	3	2	2	C23	5 ?	2
1B.14	Parné-sur-Roc	3,5	250	140	1	1	1.B	0,3	1	1	5	1	2	2	A21, C23	> 2	0
1B.15	Vierzon	> 6,7	450	150	NR	1	1.B	NR	NR	NR	> 6	1	1	2	A21, B1 et C1	> 6	NR
1B.16	Voyenne	3,6	300	120	1	1	1.B	0,42	2	NR	3,2	3	NR	2	NR	> 4	NR
1B.17	Vulaine-lès-Provins	3,9	260	150	1	1	1.B	0,5	2	NR	3,5	1	2	2	C21 et B32	> 4	NR
2.01	Argilly	4,0	250	150	1	1	2	1,2	2	2	3,8	4	1	1	B3	4	5
2.02	Belleuse	3,0	200	150	1	1	2	0,26	2	2	1,3	4	2	2	C4 / C7	> 3	3 ?
2.03	Blankenheim	3,0	245	120	1	2	2	0,2	1	NR	2,8	4	2	1	B4 / C4	3	0
2.04	Champallement	> 3,5	> 250	140	1	2	2	0,77	2	2	> à 2,7ha	1	1	1	A21	> 5	NR
2.05	Habsheim	4,5	320	140	1	1	2	0,96	3	NR	3,5	4	1	1	A1 / B1	> 5	0
2.06	Lux	9,0	360	250	1	1	2	2,1	3	3	5,46	4	1	1	A6	4	4
2.07	Puttigny	4,5	300	150	1	1	2	0,12	2	NR	1,8	4	1	1	A32	3	0
2.08	Richebourg	6,6	300	220	1	2	2	0,45	3	1	4,83	4	2	1	NR	4	0
3.01	Givry	5,4	300	180	1	1	3	0,9	1	NR	4,5	1	1	3	C3	> 4	NR
3.02	Lezey	4,5	300	150	1	1	3	1,2	3	3	2,24	1	1	3	B21	> 2 ?	NR
3.03	Sceaux-en-Terre-Plaine	2,4	220	110	1	1	3	0,4	2	2	2	1	1	3	B32 et B4	3	5 ?
3.04	Tourmont	5,3	350	150	1	1	3	0,84	3	3	4,5	1	1	3	B32	> 2	0
3.05	Vezennes / Cheney	5,3	350	150	1	2	3	0,5	2	2	4,8	1	1	2	A32	> 2	5
4.01	Assesse	2,5	250	100	1	2	4	0,5	1	NR	>2	1	2	2	B32 ?	> 2	NR
4.02	Saint-Aignan-des-Noyers	> 3,8	> 240	160	1	2		0,6	1	3	> 3,2	1	1	1	B1	> 5	0
4.03	Voerendaal	4,5	> 240	150	1	2	4	NR	NR	2	NR	1	2	NR	NR	> 2	0
4.04	Yutz	> 5,7	300	190	1	2	4	NR	NR	2	6,3	1	2	NR	C31	> 2	NR
5.01	Arcy-sur-Cure	7,7	450	170	2	1	5	1,68	3	3	5,27	1	2	NR	A1	NR	5
5.02	Cravant	8,5	500	170	2	1	5	1,3	2	3	6,12	1	1	1	C1	6	5
5.03	Mettet	> 8	> 300	280	2	1	5	3	2	2	> à 2,5	1	2	NR	C1	> 2	NR
5.04	Mettet	19,0	540	320	2	1	5	0,2	1	NR	18	3	2	2	NR	> 3	NR
5.05	Tonnerre	8,0	400	200	2	1	5	0,72	2	NR	7,3	3	2	NR	C21	> 2	5
5.06	Tournus	6,5	360	180	2	1	5	0,7	2	3	4,7	1	2	NR	A1	> 4	NR
GFGP01	Bazoches-sur-Vesles	3,9	300	130	1	3	GFGP	0,52	NR	1	3,3	1	2	1	A//	4	0
GFGP02	Juvinicourt et Damary	> 4,6	220	210	1	NR	GFGP	NR	NR	NR	> 4,6	1	1	1	A1 ?	> 3	NR
HC.01	Martres-Tolosanes	13,6	400	340	2	3	HC	2,52	3	3	10,54	3	2	1	A1, B2, A21, A5	12, 16, 11	5 ?
HC.02	Orbe	16,3	680	240	1	3	HC	1,7	3	1	14	1	1	1	A32	10 ?	NR
HC.03	Sonchamp	> 11	360	310	1	1	HC	1,05	2	3	> 6,5	1	NR	NR	NR	NR	NR
HC.04	Saint-Romain-de-Jalionas	13,0	500	200	1	2	HC	2	3	NR	5	1	NR	NR	A1	> 3	NR

Fig. 2 (suite). Tableau synthétique pour les sites du corpus (conception PN). Voir légende détaillée p. 388.

Presque tous ceux dont l'organisation est clairement lisible adoptent un plan à deux cours, opposant une partie résidentielle à des communs, partie agricole présentant presque toujours deux lignes de constructions implantées de part et d'autre d'une cour de forme plus ou moins allongée. Chiragan (HC.01), où les pavillons sont organisés en trois ailes parallèles, a été classé hors catégorie. Dans la plupart des cas, en dehors du type 4, zones résidentielle et agricole sont nettement différenciées, la première se trouvant dans l'alignement de la seconde dans quatre des cinq types recensés. Cet alignement n'est pas toujours parfait, répondant parfois aux contraintes du terrain (par exemple à Escolives-Sainte-Camille 1Aa.19, Oisseau-le-Petit 1.15 ou encore Belleuse 2.02). Ailleurs, comme dans les cas du type 5, la cour de la partie résidentielle se trouve disposée perpendiculairement à l'axe de la cour agricole, parfois pour s'adapter aux contraintes environnementales (par exemple à Arcy-sur-Cure 5.01 et Cravant 5.02, où la partie résidentielle est tournée vers la rivière voisine). Très rarement (par exemple à Orbe HC.02), la résidence est localisée en position plus centrale, partiellement englobée dans la cour agricole. Enfin, dans d'autres cas exceptionnels, elle se trouve rejetée dans un angle, comme à Chiragan (HC.01) ou à Liestal (1Ab.35). La cour des communs adopte très généralement (80 %) une forme quadrangulaire, plus longue que large, bordée de part et d'autre de deux lignes de constructions parallèles. Les cours plus larges que longues sont marginales (type 3, 6 %). Dans 10 % des cas documentés, on observe des cours trapézoïdales (10 cas sur 136 documentés), majoritairement plus étroites à proximité de la résidence. Ce caractère s'observe plus volontiers dans le nord de la Gaule, sur les territoires des Ambiens et de leurs voisins. Les établissements les plus monumentaux peuvent cependant présenter un système de double cour des communs, dans le sens de la longueur, comme par exemple à Lahoussoye (1Ab.29) et Echternach (1Ab.18), la première plus réduite que la seconde. Dans d'autres cas, comme à Asquins (1Aa.03), la cour agricole est séparée en deux parties identiques par un mur percé d'un porche.

C'est généralement un mur qui matérialise la séparation entre la cour agricole et la résidence. Il peut se superposer à un mur de terrasse, comme à Orbe HC.02. Dans une majorité de cas, il est percé d'une tour porche (53 % des cas documentés). Dans 29 cas, la liaison est plus complexe, constituée d'une galerie accostée de bâtiments géminés formant entrée monumentale, voire d'un fossé franchi par un pont (comme

par exemple à La Chapelle-Vaupelteigne 1.08, où il a été fouillé).

Dans ce type d'établissement, la partie résidentielle comporte généralement des éléments très luxueux, en particulier des modes de décorations (mosaïques, décor, statuaire, comme par exemple à Chiragan HC.01) qui en font des demeures aristocratiques par excellence. La plupart s'organisent autour d'une cour à péristyle (72 cas sur 120 documentés). Seules 29 sur ces 120 résidences documentées s'organisent selon un plan plus simple, linéaire. Dans certaines régions, comme en Picardie, ces parties résidentielles longilignes sont plus communes (voir le type d'Estrées-sur-Noye 1B.07 ou Lamotte-Warfusée nord 1B.10). Les plus complexes (19 cas sur 120 documentés), comme Chiragan HC.01, Lux 2.06, Griselles 1.07, Limé 1.09 ou Orbe HC.02, peuvent se développer sur deux cours contiguës. Les décors des pavements, comme à Orbe, valorisent la chasse et la richesse de la campagne, soulignant, s'il le fallait, l'importance de ces résidences rurales pour les élites dirigeantes des cités des Gaules. Leur organisation même adopte, pour une majorité d'entre elles, un plan centré sur une cour péristyle, offrant des parallèles convaincants dans les *villae rusticae* d'Italie (cf. GROS, 2001, p. 276-321) (fig. 3). Les bâtiments, presque toujours dotés de balnéaires, constituent la preuve de l'investissement des élites gallo-romaines dans la terre et forment le pendant des *domus* fouillés dans les capitales de cité. De vastes jardins, parfois très structurés (comme à Richebourg 2.08, à Ponthévrard HC.03 ou à Griselles 1.07), complètent ce panorama.

Mais le caractère propre à la catégorie étudiée ici se reconnaît essentiellement dans le projet architectural mis en œuvre dans la cour agricole. On y retrouve des bâtiments aux plans et/ou aux dimensions plus ou moins réguliers. Cette partie productive (agricole ou autre) présente, dans de nombreux exemples des types 1Aa et 3, une symétrie axiale évidente, où les constructions se répondent de part et d'autre de la cour. Ce jeu architectural est généralement complété par un espacement régulier des « pavillons » (assuré sur 98 établissements), voire par un système de murs formant une trame orthonormée, intégrant les bâtiments dans des ailes très compactes (type 3, par exemple à Lezey 3.02, Sceaux-en-Terre-Plaine 3.03, ou encore Tourmont 3.04). Le nombre de « pavillons » est très variable. Il tourne généralement autour de six, mais certains établissements, comme Onhaye 1Ab.45 (10), Arpheuille 1Aa.02 (11) ou Levet 1Aa.31 (12) en comptent un nombre beaucoup plus important.

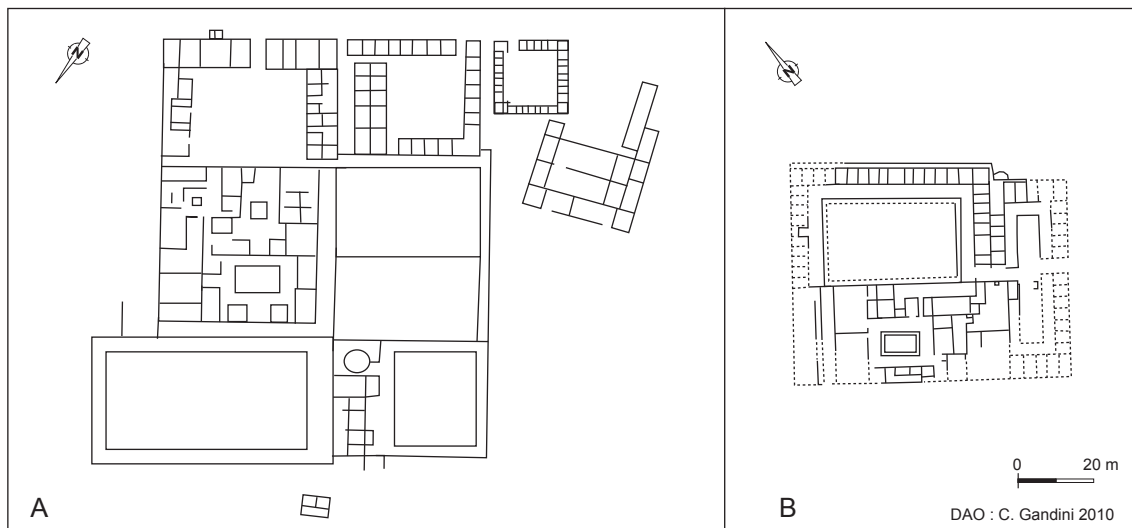


Fig. 3. Exemples de plans de grandes villae italiennes. A : 2^e phase de la villa de Settefinestre, près de Cosa (I^{er} s. ap.) ; B : villa de Lucus Feroniae, près de Rome (I^{er} s. ap.) (d'après Gros, 2001, fig. 307 et 309) (NB : les plans ont été mis au 1/2000 et non au 1/5000 comme pour le corpus, pour une meilleure lisibilité).

Le plan de ces bâtiments est donc plus ou moins répétitif. Dans certains cas, les architectes ont adopté un plan similaire pour l'ensemble des constructions des communs, comme par exemple à Levet 1Aa.31, Levroux 1Aa.32 ou Lux 2.06. Dans d'autres cas, des organisations plus complexes ont été observées, associant deux, voire trois types de plans, selon des rythmes sophistiqués relevant sans nul doute d'un plan d'architecte concerté (voir par exemple le cas d'Asquins 1Aa.03 et d'Echternach 1Ab.18). Cependant, d'autres ne présentent pas cette contrainte, comme par exemple Chiragan HC.01.

Complétant en cela les travaux régionaux récents (GANDINI, 2008 ; GASTON, 2008), notre corpus permet de proposer une typologie plus détaillée des plans de pavillons mis en œuvre dans les provinces gauloises et germaniques (fig. 4). Certains d'entre eux (A32/B32) sont communs à toutes les zones et constituent le plan de base de la « grange » caractéristique de la Gaule romaine (FERDIÈRE, 1985, p. 370-372 ; DAVID et GOGUEY, 1982 ; GASTON, 2008). D'autres sont plus courants dans certaines régions, comme par exemple le type C23 et C7, typique de la Picardie, B6 en Beauce, ou encore C21 et 22, qui se rencontrent communément sur le territoire des Lingons. Il serait donc tentant de voir dans ces plans des « cartons d'architectes » plus ou moins diffusés dans l'espace et dans le temps.

À l'opposé de la partie résidentielle, le système de clôture ou d'entrée peut adopter des dispositifs plus ou moins complexes. Dans la plupart des cas (76 sur 138), les documents dont on dispose ne permettent

pas d'en préciser l'organisation. Les cas restants présentent là, pour une partie d'entre eux, un système d'entrée plus ou moins complexe. Hormis dix cas de porches simples, plusieurs sites comportent des aménagements complexes, répondant au programme architectural des ailes de la cour agricole. Il peut prendre la forme de bâtiments géminés (par exemple à Lamotte-Warfusée 1B11), voire de systèmes plus élaborés, offrant une symétrie de part et d'autre de l'axe de la cour (Asquins 1Aa.03 ou Gigny 1Aa.23). Enfin, dans neuf cas sur 53, le petit côté opposé à la partie résidentielle prend la forme d'un vaste pavillon au plan régulier, répondant, en plus petit, à celui de la *pars urbana* (« pseudo-*pars urbana* », comme dans le cas exemplaire d'Yvonand 1Aa.58).

Ainsi, les quelques exemples remarquables de notre corpus (Levet 1Aa.31, Asquins 1Aa.03) répondent à une planification évidente. Les « pavillons » participent à un plan d'architecte concerté et révèlent une construction d'un seul jet, visible dans une série d'éléments, qu'on peut résumer ici : une séparation nette entre partie résidentielle et partie agricole, matérialisée par un mur percé d'un porche plus ou moins monumentalisé ; un jeu de symétries et de perspectives régissant l'organisation des communs ; une juxtaposition plus ou moins régulière de « pavillons » au plan souvent répétitif ; la mise en place d'une entrée monumentale ou d'un grand bâtiment sur le petit côté de la partie résidentielle. Dans la plupart des cas, la *pars urbana* est très étendue et s'organise autour d'une ou plusieurs cours péristyles, intégrées dans le plan général. Dans certaines régions, comme en Picardie,

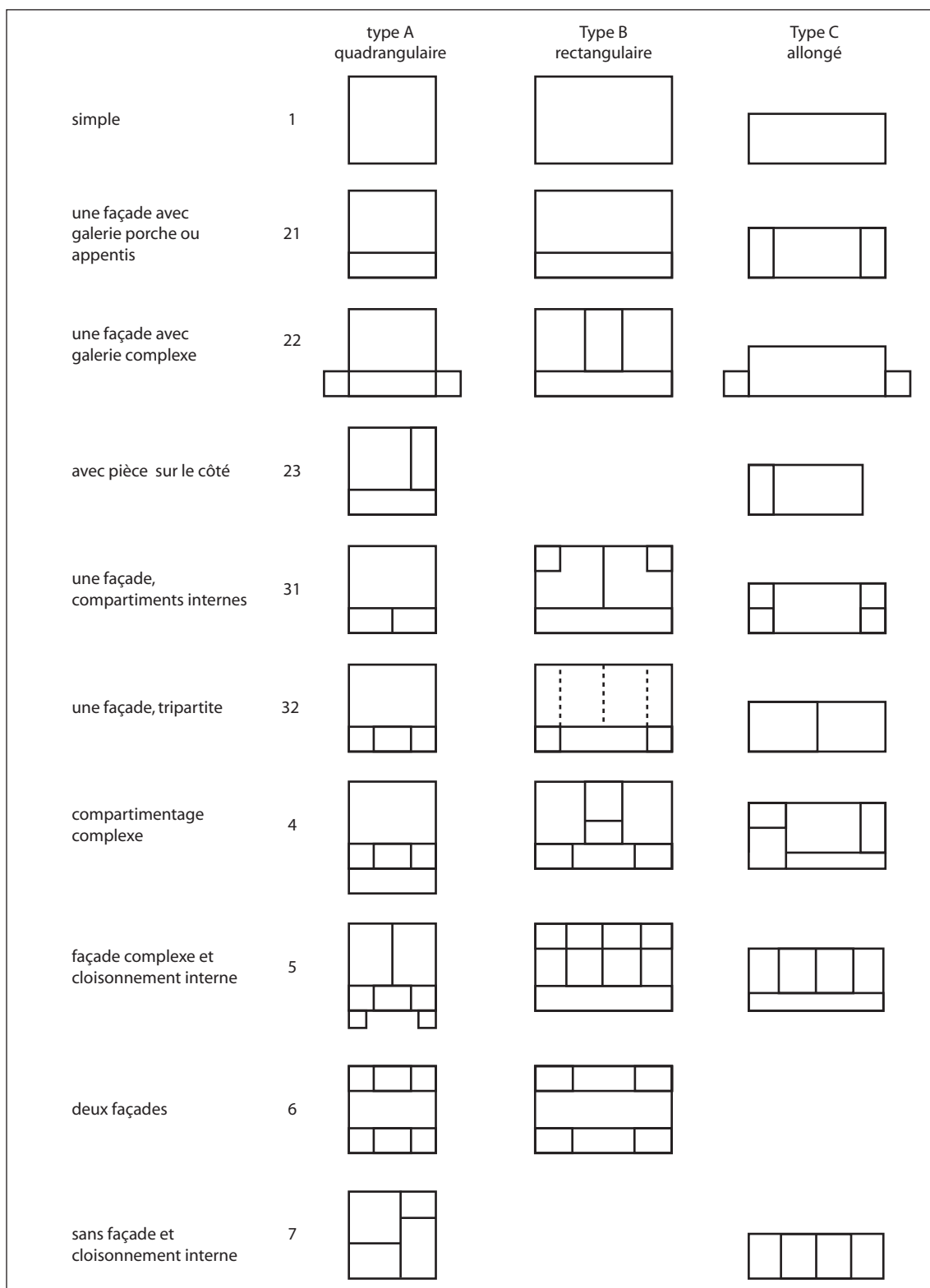


Fig. 4. Essai de typologie des pavillons de la pars rustica des villae du corpus, à partir des exemples les plus représentatifs (conception/DAO PN).

les parties résidentielles longilignes sont cependant largement majoritaires (voir le type d'Estrée-sur-Noye 1B.07 ou Lamotte-Warfusée nord 1B.10).

À l'inverse, toute une série de sites, non retenus ici, ne possèdent qu'une partie de ces caractères (certains ici, en HC) : le cas de Grimault « La Tête de

Fer» (DUCHÂTEL, 1966; DELOR, 2002, p. 385-388, fig. 467, av. biblio.; NOUVEL, 2004, III, p. 326-327, site 89194-23) est l'un des plus nets. Les fouilles ont démontré que ce n'est que progressivement que la grande cour a été mise en place, à partir d'un état initial sur cour centrale, de beaucoup plus petite taille. Le résultat, qui n'atteint pas, loin de là, l'étendue des sites « typiques », est marqué par une certaine improvisation : pavillons de plans et de taille divers, zone résidentielle ramassée, espacement irrégulier. Il cherche cependant à copier au mieux les canons des établissements qui constituent notre corpus.

2.2. RÉPARTITION

Sans conférer à ces limites administratives une quelconque valeur culturelle, la répartition du type couvre une vaste aire géographique (fig. 5), des provinces romaines de Belgique et de Germanie Supérieure à l'Aquitaine nord-orientale. La Narbonnaise septentrionale est peut-être également concernée par le phénomène (deux « cas atypiques », HC.04 et LC.09, ce dernier en bordure nord du territoire allobroge et de la province, comme le seul « typique » de cette province, Genève 1.05). Toutefois, à l'intérieur de cette zone, des secteurs entiers semblent réellement dépourvus d'exemples, comme le sud du Haut Poitou (RICHARD, 1989), la Touraine (DUBOIS *et alii*, 2007) ou une bonne partie de la Beauce⁷. En revanche, le type est particulièrement bien représenté dans le Centre et le Centre-Est (Bituriges, Éduens, Lingons), ainsi que dans le Nord (Ambiens), se concentrant majoritairement dans trois secteurs (Centre-Est, Berry et Picardie). Mais des séries encore représentatives sont également présentes chez les Carnutes (nord-ouest de la cité) et, à l'est, les Séquanes, les Helvètes, les Rauraques, au nord-est, les Tongres, les Trévires, les Médiomatriques. Il faut toutefois souligner que ces régions correspondent pour la plupart aux zones de cultures extensives qui seules permettent le repérage de ces établissements par photographie aérienne, et plus particulièrement à celles qui ont fait l'objet de campagnes de prospections assidues (respectivement, surtout, les prospections réalisées, sur des secteurs plus ou moins vastes, par J. Holmgren, J.-P. Delor et l'équipe auxerroise, R. Goguy, D. Jalmain et R. Agache).

Les fouilles systématiques réalisées en Suisse montrent pourtant que notre type est plus largement répandu qu'il n'y paraîtrait à la seule vue des résul-

tats des prospections aériennes. Les travaux ponctuels réalisés par exemple en Limagne (DOUSTEYSSIER *et alii*, 2004) montrent qu'ils y sont assez nombreux et les quelques opérations ponctuelles menées dans des zones de bocage attestent qu'ils y sont également présents, même si les plans partiels dont nous disposons pour ces zones ne nous permettent pas de les intégrer à notre étude (ex. Morvan : 2.04).

D'autres régions périphériques enfin n'en présentent que de rares exemples. C'est le cas de l'ensemble de l'Aquitaine du Sud-Ouest (BALMELLE, 2001), où il est vrai que les grandes *villae* connues sont attribuables en majorité à l'Antiquité tardive et où les parties agricoles n'ont fait l'objet que de travaux ponctuels (trois cas, dont il est vrai deux notables, Montmaurin 1Aa.39 et Chiragan HC.01). Le reste de l'Aquitaine (du Nord-Ouest) ne présente que trois sites (1.17, 1.18, 1.22 et 1Aa.28). L'Armorique n'est concernée que par deux sites à ses confins orientaux (1.16 et 1B.14). Il en est de même de l'extrême nord de la Gaule, avec – outre le site nervien 1.01 – un seul exemple isolé chez les Cananéfates (4.03). Enfin, la Narbonnaise (voir par ex. *Formes*, 1993/96) n'est pas non plus représentée, les deux sites portés au corpus (Genève 1.05 et Saint-Romain-de-Jalionas HC.04) se plaçant aux confins extrêmes septentrionaux de la province (nord de la cité des Allobroges). À notre connaissance, seuls le site de Châteauneuf-du-Rhône (ici exclu du corpus : cf. LC.09) et la *villa* viticole de Donzère « Le Molard », par sa symétrie restituée (*Formes*, 1993/96, 3, Th. Odiod ; non retenu ici), pourraient encore présenter quelque ressemblance avec les cas qui nous occupent.

En définitive, outre les concentrations notoires signalées plus haut, un semis relativement régulier concerne donc une vaste aire qui couvre le nord de la province d'Aquitaine, l'est de la Lyonnaise, le sud et l'ouest de la Belgique et, pour les seules cités des Lingons, des Séquanes, des Helvètes et des Rauraques⁸, la Germanie Supérieure. Les exemples sont manifestement beaucoup plus rares – et ce n'est pas un artefact de notre enquête – en Germanie Inférieure, dans toute une partie centrale et nord-orientale de la province de Belgique, dans une grande part occidentale de la Lyonnaise (Armorique et Normandie), ainsi que dans presque toute celle d'Aquitaine (à l'exception des cités nord-est des Bituriges et dans une moindre mesure des Arvernes).

7. Confirmation orale de D. Jalmain et D. Delétang, sept. 2008.

8. Et un exemple dans les Champs Décumates, 1Ab.27.

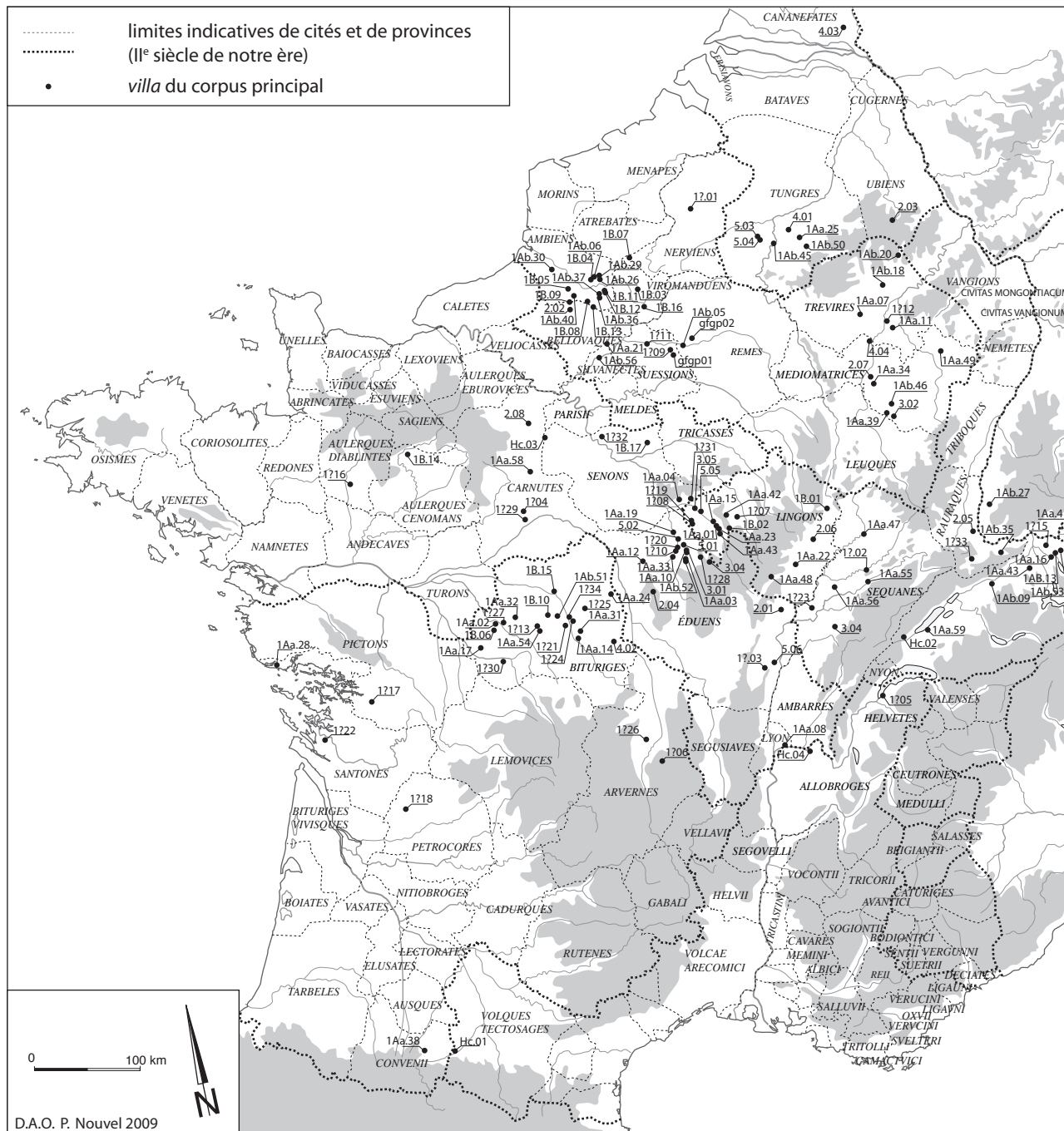


Fig. 5. Carte des grandes villae incluses dans le corpus, sur l'ensemble des provinces gauloises et germaniques : les numéros renvoient aux notices du corpus (infogr. PN) (NB : les sites du type 1 sans plus de précision sont indiqués « 1 ? » pour une meilleure visibilité ici).

En tous les cas, le type paraît donc propre aux provinces gauloises (et germaniques), et même plutôt aux Trois Gaules, à l'exclusion donc de la Narbonnaise⁹. Aucune villa de ce type n'est en effet par exemple attestée en *Britannia* (cf. par ex. PERCIVAL, 1976 ;

9. Le cas de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère) (n° HC.04), sans doute en territoire allobroge, restant atypique, sans compter peut-être Genève 1.05, on l'a dit.

RIVET, 1969)¹⁰, en Espagne (voir GORGES, 1979)¹¹, en Italie (cf. par ex. LEVEAU *et alii*, 1993 ; GROS, 2001,

10. Cf. toutefois peut-être les villae de Brading et de Woodchester (RIVET, 1969, fig. 2.3, b et k ; pour la seconde: cf. SMITH, 1997, fig. 47).

11. L'exemple de Liédena (GORGES, 1979, p. 323), cité par J. T. Smith (1997, p. 296-297, fig. 76), n'est pas probant : alignement sur env. 80 m de petites cellules accolées, de part et d'autre de la cour de la villa.

p. 314 *sqq.*)¹², en Afrique du Nord, en Norique, ou encore en Rhétie¹³.

2.3. TOPOGRAPHIE D'IMPLANTATION

Ces très vastes *villae* nécessitent évidemment de vastes espaces dégagés. Elles sont en effet souvent, on l'a vu, de très grandes dimensions, dépassant parfois les 10 ha, voire les 15 ha à Martres-Tolosanes HC.01, Levet 1Aa.31, Orbe HC.02, Montmaurin 1Aa.39, et Limé 1.09 (pour se limiter à celles dont la surface est correctement reconnue). Plusieurs de nos sites sont installés dans des plaines alluviales, à proximité immédiate de cours d'eau, ruisseaux ou rivières, malgré les risques d'inondation. Il est évident que cette situation a toujours été recherchée, car elle permet de bénéficier de sols aux aptitudes et usages diversifiés (outre des terres cultivables de bonne qualité, des pâturages et souvent des taillis et bois : NOUVEL, 2009 ; GANDINI, 2008). Cependant, beaucoup sont aussi connues sur les plateaux : la quasi-totalité des exemples mentionnés ici pour la cité des Bituriges sont localisés sur le plateau limoneux de la Champagne berrichonne : cette situation se retrouve en Picardie. Ceci est certainement dû, au moins en partie, à un « effet de source », les plateaux de grande culture étant tout particulièrement propices aux prospections aériennes. Mais ce ne peut être la seule explication. En conclusion, il ne semble pas déraisonnable d'avancer l'idée que ces sites occupent les meilleures terres et les espaces les plus propices à une agriculture diversifiée, ce qui en soi est somme toute assez banal. Il semble donc raisonnable de penser que ce sont bien ces ressources qui ont permis aux propriétaires de mettre en œuvre les vastes programmes architecturaux qui nous intéressent ici.

2.4. ORIGINES ET DÉVELOPPEMENT

Ce type de plan semble bien trouver son origine directe dans l'organisation des « grandes fermes gallo-romaines précoces » (GFGP) telles que définies par l'un d'entre nous (COLLART, 1996). Plusieurs de ces établissements ont été fouillés en Picardie (Bazoches-sur-Vesle GFGP.01, Juvincourt GFGP.02 ; voir aussi Beurieux 1Ab.05, Famechon 1B.08, Limé 1.09,

Verneuil-en-Halatte 1Ab.55, fig. 6 et 7). Ils se caractérisent par des alignements (le plus souvent deux) de petits bâtiments sur poteaux plantés de tradition architecturale laténienne, répartis (généralement à intervalle régulier) le long d'une grande cour rectangulaire centrale, au tracé rectiligne. La majorité de ces constructions sont interprétées comme des bâtiments d'habitation, en raison de leur modeste surface (25 à 70 m²), d'aménagements spécifiques (caves à Beurieux 1Ab.05, et Juvincourt GFGP.02, puits pour chaque unité d'habitation à Limé 1.09) et des rejets associés. Mais on y reconnaît aussi des greniers aériens et des édifices d'exploitation (cf. Beurieux 1Ab.05). La cour peut être délimitée par une clôture (continue ou segmentée) palissadée ou fossoyée (ce qui est rare à La Tène) : les bâtiments sont alors placés à l'extérieur de cette clôture. À Bazoches et Verneuil, l'espace central est divisé en deux parties inégales, ou, plus exactement, un petit enclos qui renferme des constructions est prolongé par une grande cour vide bordée par des bâtiments placés à l'extérieur. À Verneuil, le petit enclos « résidentiel » renferme une maison en position axiale. Cette disposition annonce indiscutablement l'organisation caractéristique des grandes *villae* gallo-romaines, notamment la bipartition en *pars urbana* et *pars rustica*. Autre caractéristique, l'espace central s'inscrit généralement dans un très vaste enclos fossoyé périphérique, assez éloigné (30 à 80 m) des lignes de bâtiments (ce qui constitue une autre originalité par rapport à La Tène). À Limé et Verneuil, les espaces latéraux sont recoupés par des clôtures, qui créent des sortes de parcelles.

Les grandes fermes gallo-romaines précoces se multiplient en Picardie à partir du dernier tiers du I^{er} s. avant n. è. Mais il est probable qu'elles apparaissent plus tôt. À Famechon 1B.08, cette organisation pourrait remonter au milieu, voire au deuxième quart du I^{er} s. avant n. è. (datations dendrochronologiques : 48 et 73 av. n. è., voir la notice) : la surface trop limitée de la fouille ne permet pas une complète certitude à cet égard. Cette chronologie haute ne laisse guère de doute sur l'origine essentiellement indigène de l'organisation spatiale de ces grandes fermes. Elle trouve incontestablement ses fondements dans celle des fermes gauloises à enclos fossoyé (les « fermes indigènes » de R. Agache). En effet, ces dernières présentent déjà la principale caractéristique de l'organisation des fermes gallo-romaines : des bâtiments très dispersés répartis autour d'une vaste cour vide qu'ils encadrent plus ou moins nettement (BUCHSENSCHUTZ, MÉNIEL, 1994, pour l'Île-de-France ; ou MARION, BLANQUAERT, 2000, pour la France du Nord ; FICHTL, 2005, pour le

12. On pourrait à la rigueur citer le cas de la *villa* péri-urbaine de Sette Bassi près de Rome (MIELSCH, 1987, p. 86-87, fig. 59 ; ACKERMAN, 1997, fig. 2.18 ; GROS, 2001, 319-320, fig. 347), avec son très long alignement de dépendances sur un côté de la cour, mais en fait de type différent.

13. Pour les régions rhéno-danubiennes, voir par ex. : BENDER, WOLFF, 1994.

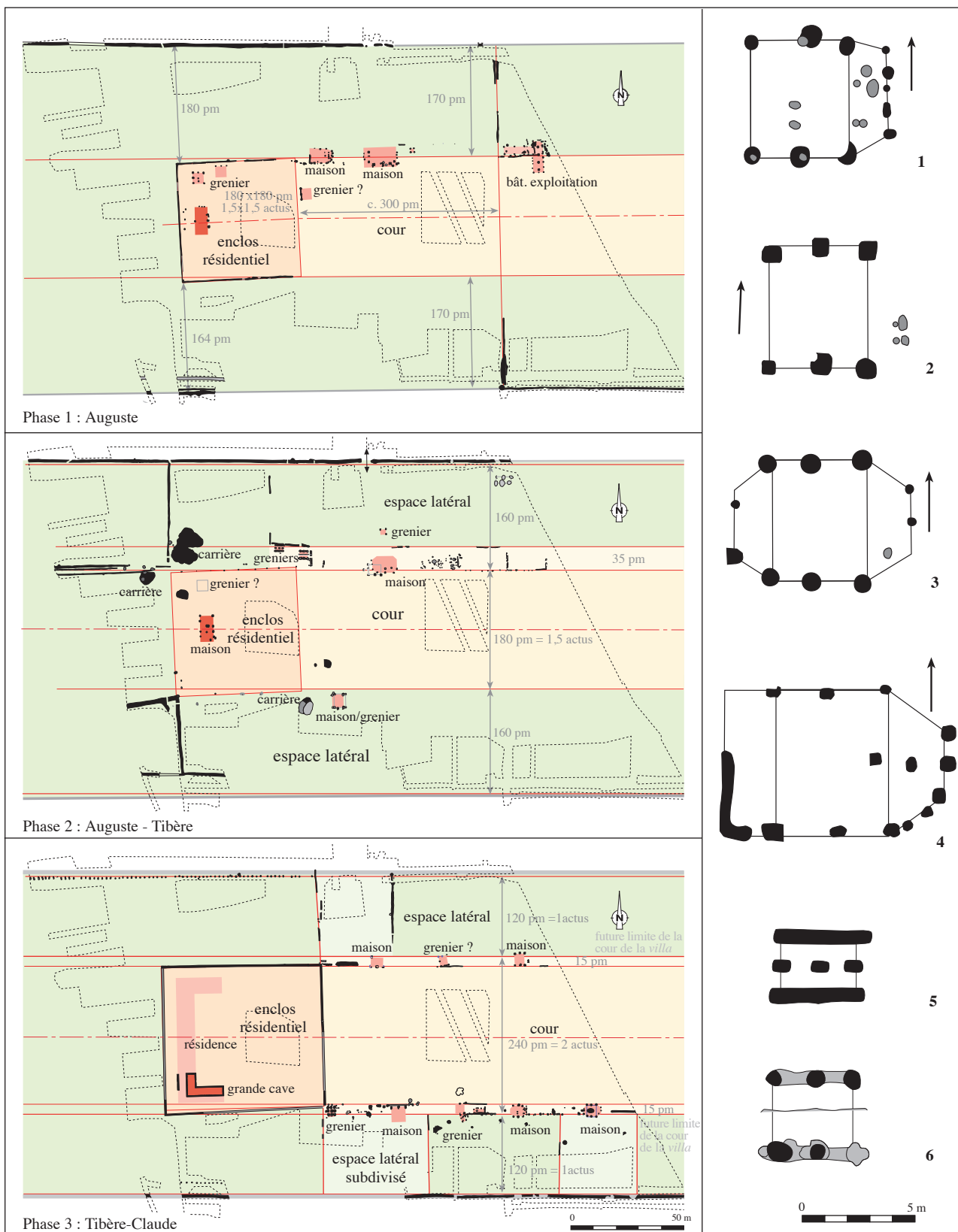


Fig. 6. Évolution du site de Verneuil-en-Halatte (Oise), du dernier quart du 1^{er} s. av. au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. et plans de quelques bâtiments sur poteaux (infogr. JLC).

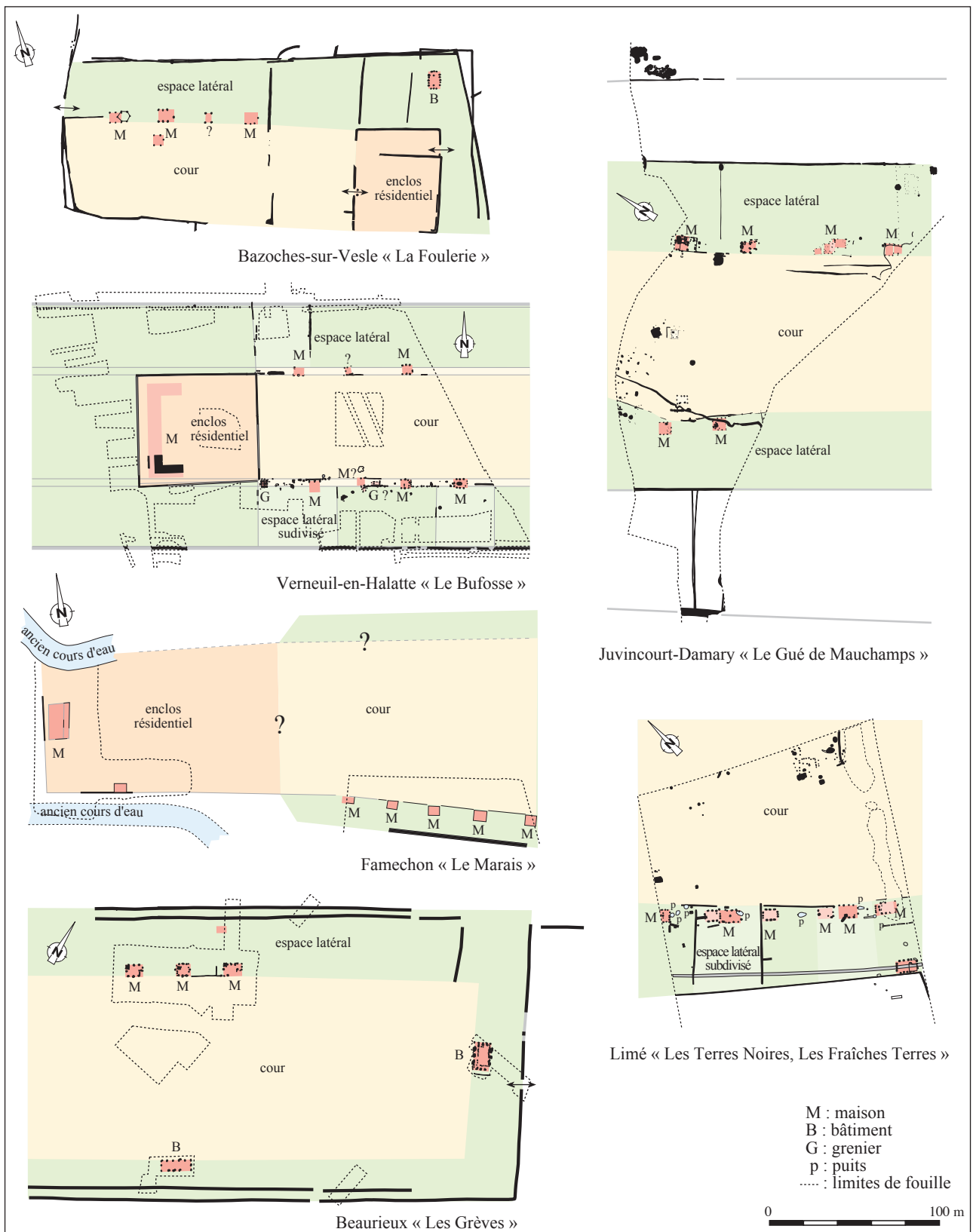
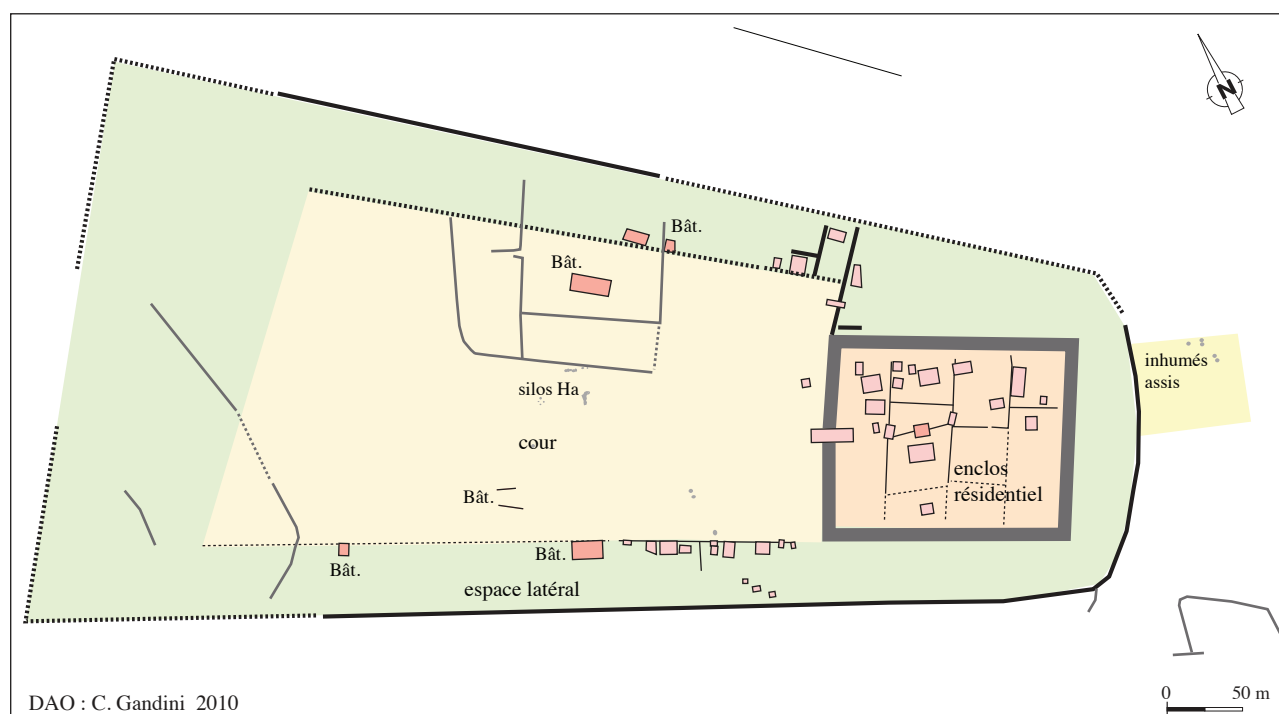


Fig. 7. Six grandes fermes gallo-romaines précoces (GFGP) de Picardie : Verneuil-en-Halatte (d'après JLC), Bazoches-sur-Vesle (d'après DUVETTE et alii, à paraître), Famechon (d'après D. Vermeersch), Beaurieux (d'après C. Haselgrove), Juvincourt-et-Damary (d'après D. Bayard) et Limé (d'après S. Thouvenot) (infogr. JLC).



DAO : C. Gandini 2010

Fig. 8. Site résidentiel aristocratique de Batilly (Loiret), La Tène D1-D2a : plan de synthèse (relevé/resp. d'opération : S. Liégard, INRAP ; DAO : A. Fourvel, INRAP, d'après FICHTL, 2010, plan p. 61 ; DAO CG).

Nord-Est ; MALRAIN, PINARD, 2006, pour la vallée de l'Oise ; NOUVEL *et alii*, 2009, pour l'est de la Gaule).

Cependant, l'origine de cette organisation particulière des fermes gauloises reste à préciser. L'exemple de Bazoches GF01 est intéressant à ce propos, puisqu'il permet de suivre la transformation d'une modeste ferme de La Tène D2 en grande ferme gallo-romaine précoce au tournant de l'ère. Au-delà du dénominateur commun « minimal » défini plus haut (grande cour centrale et bâtiments dispersés autour), qui correspond à une très grande variété de formes, quelques sites laténiens de rang supérieur pourraient être les modèles plus directs des GF01, avec leurs deux cours/enclos juxtaposées (*cf.* Herblay¹⁴ et Varennes-sur-Seine, « La Justice » : SÉGUIER, 2008) et/ou leur disposition régulière marquée par la recherche d'une certaine « monumentalité ». Cette préoccupation apparaît particulièrement bien perceptible à Batilly-en-Gâtinais (Loiret : LTD1-D2a ; LIÉGARD, 2009 ; LIÉGARD, FICHTL, 2009 ; FICHTL, 2010) (fig. 8), où la résidence aristocratique, de très haut rang, implantée dans un grand enclos quadrangulaire protégé par un imposant fossé, s'ouvre sur une cour bordée de part et d'autre par deux rangs de bâtiments alignés ; le tout

s'inscrit dans un enclos fossoyé trapézoïdal dépassant 19 ha¹⁵. Ces grands ensembles restent encore rares, mais commencent à être documentés, et quelques exemples comparables peuvent par exemple être cités dans l'Ouest, notamment chez les Pictons, à Fontenay, Pouillé ou Nalliers (fig. 9). En définitive, l'organisation spatiale des grandes *villae* à pavillons alignés apparaît comme le prolongement d'une conception de plan de grande exploitation rurale préexistante de manière endogène, plutôt que l'adoption d'un modèle importé avec la romanisation¹⁶.

Si les origines du type commencent à être bien comprises, ceci ne résout pas la question de la multiplication de ces grands établissements à partir du tournant de l'ère : elle traduit sans doute un changement des modes d'exploitation et/ou des structures sociales. Il est intéressant d'observer qu'elles subissent, comme les autres fermes, les mutations rapides et amples qui affectent les campagnes gauloises au I^{er} s. : à Bazoches et Juvincourt (GF01 et 02), ces établissements font place à des fermes de niveau bien inférieur à la *villa*.

14. A. Valais, in : BUCHSENSCHUTZ, MÉNIEL, 1994, p. 116, fig. 3 ; MALRAIN *et alii*, 2002, fig. p. 136.

15. En partie fouillé, le reste repéré par prospections aérienne et géophysique.

16. Sur l'abus du terme de « romanisation » en ce qui concerne les campagnes gallo-romaines et en particulier les *villae*, voir FERDIÈRE, 2006 et dernièrement OUZOULIAS, 2007.

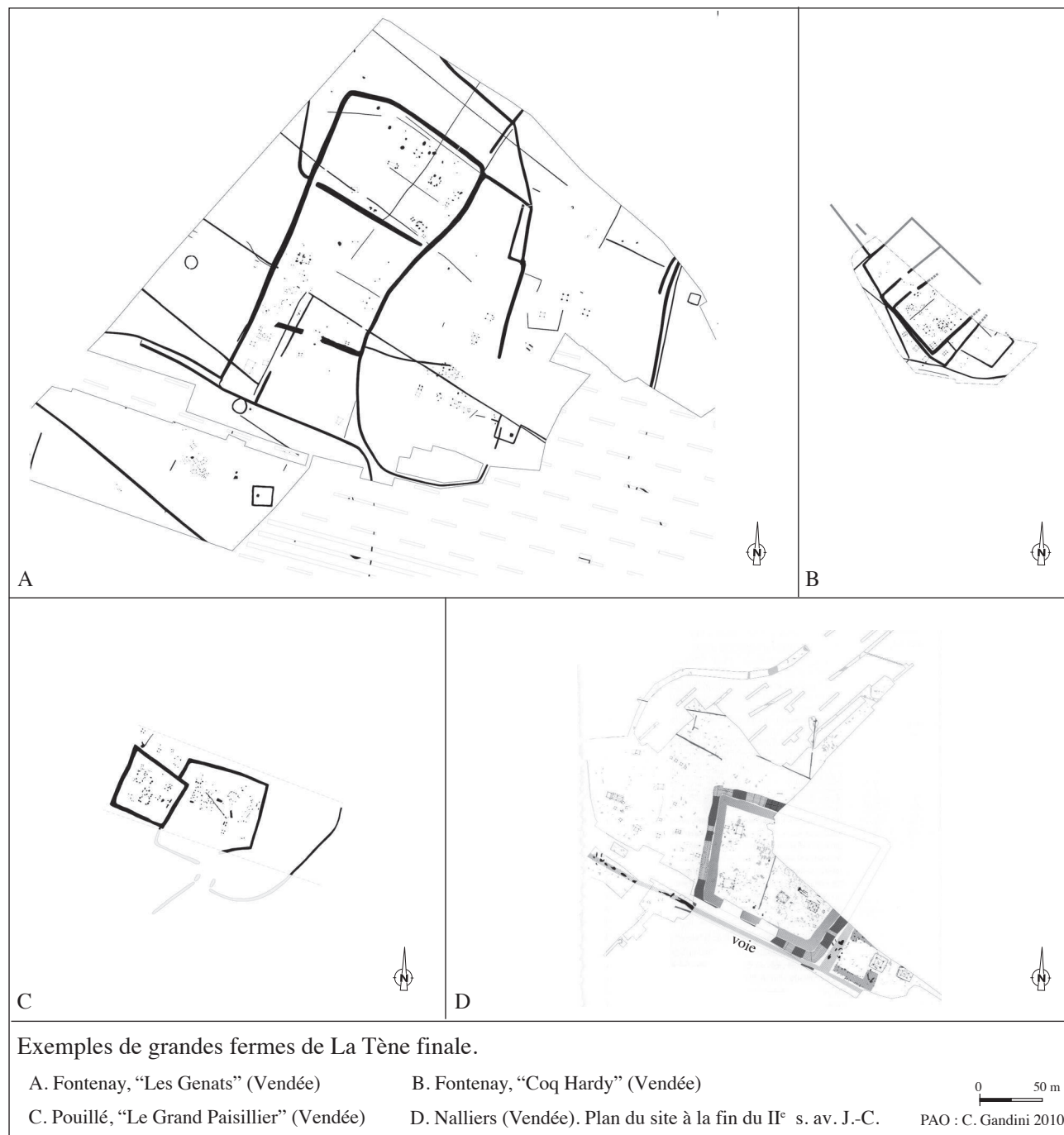


Fig. 9. Quatre sites de La Tène finale de plan comparable à Batilly : Fontenay « Les Genats » et « Le Coq Hardy », Pouillé et Nalliers, chez les Pictons (d'après O. Nillesse, INRAP).

En revanche, ailleurs, elles se transforment en grandes *villae*. À Beaurieux 1Ab.05 et Limé 1.09, cette évolution s'accompagne d'une réorganisation spatiale partielle (dont l'ampleur est difficile à préciser, en raison du caractère limité des investigations). De même, à Verneuil-en-Halatte 1Ab.55 (fig. 6 et 7), les deuxième et troisième phases sont marquées par des remaniements pour régulariser les tracés en application de la

métrique romaine. À Famechon 1B.08, la continuité semble totale. Sur ces deux derniers sites, les transformations ultérieures s'inscrivent dans la trame mise en place lors de cette période initiale. Les bâtiments en dur (nos « pavillons ») se superposent très précisément aux constructions sur poteaux : l'organisation spatiale précoce s'est perpétuée au travers des reconstructions successives jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Les grandes *villae* « classiques » présentant ces imposants alignements (« modèle » de Levet 1Aa.31) se développent en même temps que se généralise, dans toutes les campagnes gallo-romaines, l'usage des modes de constructions maçonnées, à partir de la seconde moitié voire du dernier tiers du I^{er} siècle de n. è. (FERDIÈRE, 1988, I, p. 63 *sqq.*) : le type de *villa* étudié ici apparaît donc concerner essentiellement le Haut-Empire. Aucun exemple probant de fondation/création n'est connu pour le Bas-Empire (voir par ex. VAN OSSEL, 1992 pour toute la Gaule du Nord), même si une majorité de nos sites est encore occupée au Bas-Empire, voire au haut Moyen Âge, et notamment pour les « pavillons » alignés. En fait, ces types ont en commun avec les autres sites de haut statut dans la hiérarchie une capacité de résistance plus longue à la désertion, comme on le constate en Beauce, en Berry (GANDINI, 2008), en Bourgogne (NOUVEL, 2009, p. 388) ou en Narbonnaise (*cf. Archaeomedes*, 1998). Enfin, il semble que certaines activités artisanales ne s'installent que tardivement, par exemple à Rochefort-Jemelle 1Ab.50, ou à Villeneuve-sur-Cher 1.33.

2.5. FONCTIONS

D'un point de vue fonctionnel, les quelques cas mieux documentés par des fouilles sont suggestifs. Certains de ces sites fouillés ont révélé des indices probants d'activités artisanales dans au moins une partie de ces « cellules » (ci-dessous). Mais dans des cas plus nombreux, ce sont des fonctions agraires (greniers, granges, etc.) qui sont identifiées lors de ces fouilles, plus généralement des fonctions d'habitat (par exemple, Vierzon 1B.14). Il est donc nécessaire de s'interroger sur la pertinence de ces interprétations, d'ailleurs dans un sens comme dans l'autre : un foyer et quelques rejets domestiques suffisent-ils à identifier une fonction d'habitation, quatre trous de poteau un grenier ? Les éléments probants sont la plupart du temps peu nombreux (structurels et mobiliers, ces derniers parfois en position secondaire). Ils correspondent d'ailleurs souvent aux dernières phases d'occupation, dans des contextes de fouille où les sols d'occupation, de même que la stratigraphie, ne sont qu'exceptionnellement conservés (arasement par les labours et par des décapages mécaniques parfois excessifs). Ces indices sont donc globalement rares, souvent ambigus. Enfin, beaucoup d'activités artisanales (voir FERDIÈRE, 2010) ne laissent pas ou que très peu de traces interprétables pour les identifier (vannerie, corderie, tissage au métier à barres, travail du bois, du cuir et des peaux). Seuls

les « arts du feu » sont en général bien mis en évidence, par leurs déchets, mais surtout par leurs structures de combustion ; mais de nombreux foyers sont souvent alors interprétés comme « artisanaux » sans plus de précision, quand il ne semble pas s'agir de foyers domestiques.

De fait, la plus grande part des bâtiments d'exploitation ou des pièces subdivisant les édifices des *villae* gallo-romaines ne peuvent en général être réellement interprétés en termes de fonction, en l'absence courante de mobilier significatif ; seules les structures les plus évidentes permettent une telle approche (hypocaustes, caves, structures de combustions diverses – fours et foyers). On se référera aux exemples proposés dans DEMAREZ, 1987, ou encore PANNETIER, 1996, ainsi qu'à ce que P. Van Ossel appelle les « installations artisanales », incluant les structures de séchage ou fumage, les fours domestiques et les greniers (VAN OSSEL, 1992, p. 135-159).

Pour les exemples les plus représentatifs du corpus, où les plans des « pavillons » sont lisibles et nombreux, un essai de typologie de ces derniers peut être proposé (*supra*, fig. 4).

Rien ne permet souvent de confirmer l'existence d'activités dépassant le simple cadre domestique. On a cependant signalé des cas où ces cellules comportent des activités artisanales plus développées, à Anthée 1Ab.45 – seulement en partie discutable –, Beynost 1Aa.08, Biberist 1Ab.09, Martres-Tolosanes / Chiragan HC.01, Montmaurin 1Aa.39 et sans doute Rochefort-Jemelle 1Ab.50, sans compter le site que nous proposons de comparer à notre série, à Lezoux « Les Fromentaux » (FERDIÈRE, 1999, p. 19-20, fig. 11 ; 2003 : 266-268, fig. 2-3)¹⁷ (fig. 10). Et, dans la plupart de ces cas, ces productions semblent dépasser les seuls besoins de l'exploitation et de ses habitants (forges) pour correspondre à un artisanat s'adressant à un marché plus large, extérieur.

En sens inverse quant à l'interprétation artisanale, pour les treize grandes *villae* du Berry (GANDINI, 2008, p. 294-295) – contre dix-neuf retenues ici dans notre corpus, la sélection ayant été plus sévère dans la thèse –, on a noté qu'aucune n'avait fourni (toutefois uniquement en surface) d'indices d'activités artisanales, à l'exception de celle de Levet 1Aa.31 où des scories ont été récoltées en petite quantité sur presque

17. Repéré par prospection au sol : deux alignements d'ateliers de tuiliers (et peut-être en partie de sigillée), avec, à l'est, l'emplacement supposé de la partie résidentielle d'une *villa* (surtout II^e s.). La surface globale est d'environ 800 x 220 m, soit 16 ha, comparable aux grandes *villae* du type étudié ici.

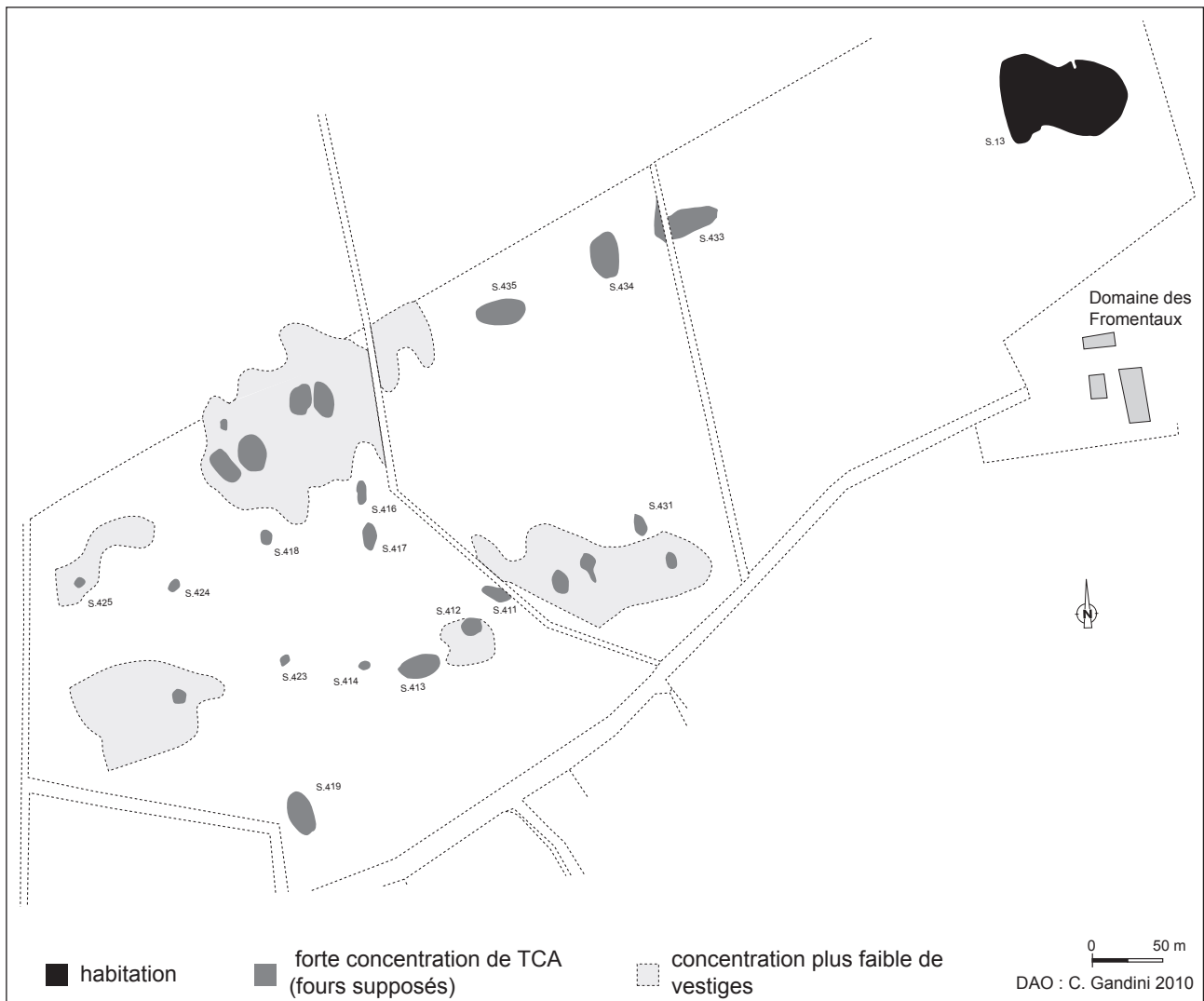


Fig. 10. Le site des « Fromentaux » à Lezoux (Puy-de-Dôme), reconnu en prospection de surface, avec ses deux alignements d'ateliers de tuiliers (et potiers) et l'emplacement supposé d'une partie résidentielle, à l'est (conception AF, DAO CG).

tous les bâtiments alignés : ces éléments sont malheureusement en fait quasi sans signification faute de fouille, tant devaient être présentes alors sur toutes les exploitations agricoles, des forges d'entretien du matériel. La prospection systématique des établissements du même type dans l'Yonne n'a fourni aucun indice permettant d'y supposer une production potière, céramique ou métallurgique d'une quelconque ampleur. Les aménagements techniques (fours, forge, séchoirs) entrent tous sans discussion dans la catégorie des aménagements liés à la production agricole (NOUVEL, 2007, p. 140-141).

De même, à Beurieux 1Ab.05, Famechon 1B.08, Chiragan HC.01, Vierzon 1B.14 et dans la plupart des cas suisses, dans une certaine mesure aussi à Anthée 1Ab.45, ces petits bâtiments sont interprétés comme

des habitations (pour les ouvriers agricoles ?), notamment par la présence de foyers et/ou de dépotoirs domestiques. Symptomatiquement, les interprétations « sociales » de J. T. Smith (1997, p. 295-300, entre autres) n'y voient que des habitations, pour la parenté ou les esclaves, et n'y insistent d'ailleurs pas beaucoup. Il reste, de toute façon, impossible de connaître le statut, servile ou non, de ces travailleurs.

On notera d'ailleurs que l'exemple emblématique de la « villa artisanale » de Touffréville (Calvados, cf. COULTHARD, 1999), avec ses productions de terres cuites architecturales et de chaux, n'entre pas, par son plan, dans le type défini ici.

Diverses fonctions sont donc représentées pour ces « pavillons », sans que l'une prenne clairement le pas sur l'autre, et celle d'habitation est certaine dans

d'assez nombreux cas. Il semble en outre probable que certains de ces édifices aient une fonction polyvalente : il n'est donc pas possible, pour ceux-ci, de conclure à une fonction unique.

2.6. STATUT

Quant au statut – certainement élevé – des propriétaires de ces exploitations, on ne dispose évidemment pas de beaucoup d'informations. Mais le fait que l'une de nos grandes *villae* (Neuvy-Pailloux 1.13) soit associée à une sépulture privilégiée, aristocratique, richement dotée en mobilier, vers le milieu du I^{er} s. de n. è., est certainement un élément à retenir. De même, le nom d'un notable allobroge (cité de Vienne) est avancé pour la *villa* de Genève 1.05, et l'ensemble de bustes impériaux (entre autres) rassemblés dans celle de « Chiragan » HC.01 à Martres-Tolosanes (cité de Toulouse, en Narbonnaise) avait permis d'émettre l'hypothèse d'un propriétaire gouverneur de province, voire d'une propriété impériale (résidence de procureur impérial), comme pour Orbe HC.02, chez les Helvètes¹⁸, alors que l'hypothèse d'un propriétaire collecteur d'impôt à Biberist 1Ab.09 paraît peu étayée. Les aménagements liés à la partie résidentielle sont dans tous les cas de grande qualité (NOUVEL, 2007b et ci-dessus). On notera en particulier l'omniprésence des pavements mosaïqués, des balnéaires et de décors architecturaux luxueux, éléments caractéristiques et discriminants par rapport aux autres types d'établissements (NOUVEL, 2009). Les thèmes spécifiques développés dans les pavements soulignent l'importance dévolue à la chasse et la profusion de la nature, en particulier de la vigne, caractères proprement aristocratiques (LUGINBÜHL, 2007). Ces grandes – parfois très grandes – *villae* sont en tout cas certainement à la tête de très riches domaines. On en a souvent tiré argument pour les supposer à la tête des plus vastes *fundi*, proportionnels à l'établissement (CHOUQUER, 1993) : c'est là probablement un état de la recherche, la superficie du domaine ne présentant certainement pas un rapport constant avec le développement de la *villa*. Les prospections terrestres systématiques menées dans certaines zones ont démontré que ces établissements pouvaient se présenter en grand nombre dans les espaces propices. Dans le nord du pays éduen en particulier, ils se succèdent avec une certaine densité, distants parfois seulement de moins de deux kilomètres (NOUVEL, 2009). Les espaces intermédiaires

y sont d'ailleurs occupés par des établissements ruraux de statut inférieur, dont rien ne dit qu'ils aient été dépendants de ces grandes *villae* voisines. En Champagne berrichonne, en revanche, la distance minimum est de 8,6 km, la distance moyenne étant de 22 km. Il semble donc que la taille des domaines associés à ces sites puisse fortement varier en fonction de la richesse et de la variété des sols, mais aussi des potentialités culturelles. On notera, en particulier, quelques occurrences de production viticole dans ce genre d'établissement (Argilly 2.01, Tournus 5.06 ; pour la viticulture dans les établissements du val de Saône, GAUTHIER, JOLY, 2003 ; NOUVEL, 2007 ; pour la vallée de la Moselle : GILLES, 1999). La présence de lieux de culte, souvent associés à une nécropole, renforce cette position dans les réseaux d'occupation rurale. C'est là un caractère observable sur bien des sites de notre corpus (38 confirmés), depuis Chiragan HC.01 jusqu'à Richebourg 2.08, en passant par Levet 1Aa.31, Asquins 1Aa.03, Cravant 5.02 ou Sceaux-en-Terre-Plaine 3.03, pour les plus caractéristiques, sans parler de Sancerre LC.23. Ces édifices leur confèrent un rôle symbolique au sein de la communauté rurale, facilitant « l'intégration et le contrôle des populations paysannes dans le système domanial » (LEVEAU *et alii*, 1999, p. 287).

On insistera aussi sur quelques exemples d'association claire de ce type de *villa* avec des agglomérations secondaires (FERDIÈRE, 1999, p. 19 ; 2003, p. 269) : au cas emblématique de Bliesbruck-Reinheim 1Aa.49 (fig. 11) et aux plus anciens de Martres-Tolosanes-Chiragan HC.01 et Onhaye/Morville-Anthée 1Ab.45 (WIGHTMAN, 1985, p. 116 *sq.*, 139), on peut maintenant ajouter au moins ceux de Gilly (Savoie) (BARTHÉLEMY, 1986 ; BOUET, 2002, p. 308 et fig. 16), hors corpus Biberist 1Ab.09, Champallement 2.04, Genève 1.05, Levet 1Aa.31, Moyenvic 1Aa.37, Oisseau-le-Petit 1.15, Port-sur-Saône 1Aa.47, sans doute Clion 1B.05 et Tonnerre 5.05, ainsi qu'à titre d'hypothèse ici, Dolving-Saint-Ulrich (*cf.* LC.15). On pourrait citer d'autres cas d'association *villa*-agglomération, par exemple Châteaubleau (Seine-et-Marne) (BURIN, 1976, p. 98), Seveux (Haute-Saône) (MANGIN *et alii*, 1986, p. 88-95), Mantoche (Haute-Saône) (FAURE-BRAC, 2002, p. 320 *sqq.*), Faverges (Haute-Savoie) (PICCAMIGLIO, SEGARD, 2005/06), Freisen-*Fresenacum* (Sarre, Allemagne) (KOLLING, 1971), Braives (Belgique) (VAN OSSEL, 1985), ainsi que des cas de « villages de potiers » associés à des domaines, des *villae* (FERDIÈRE, 2003, p. 269). On peut aujourd'hui encore ajouter à cette liste la *villa* « péri-urbaine » de l'agglomération de Mauves-sur-

18. Où cette hypothèse est aujourd'hui écartée. Il n'en reste pas moins que cette collection révèle la présence d'un esthète.

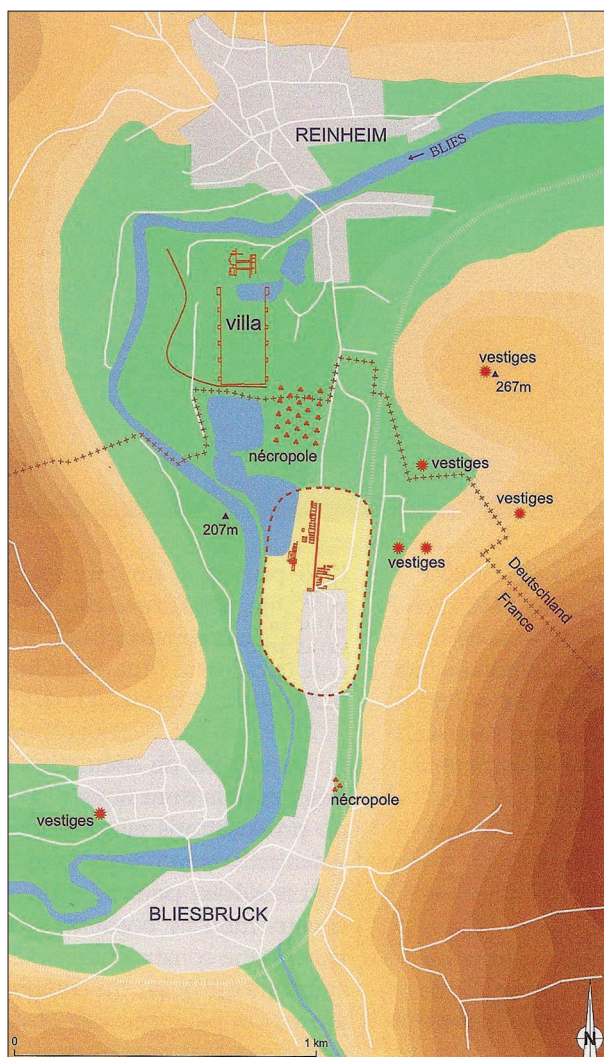


Fig. 11. Situation de l'agglomération de Bliesbruck-Blesa (Moselle) par rapport à la grande villa de Reinheim (Sarre, Allemagne) (plan S. Vattéoni et Ph. Brunella, d'après PETIT, 2005, fig. p. 29; DAO CG).

Loire (MONTEIL *et alii*, 2009 ; PROVOST, 1988b, p. 74-80) et la grande villa de « La Grange du Bief » près d'Anse (BÉAL, 2006/07 ; FAURE-BRAC, 2006, p. 131-160 ; cf. ici LC.03) ou encore cette sorte de « lotissement » associé à une villa à Ifs (Calvados) (LE GAILLARD, 2005). Une partie de ces agglomérations devaient notamment servir de logement aux travailleurs du domaine. Toutefois, une simple analyse de la proximité entre ces établissements et les habitats groupés proches montre que ce voisinage est à relativiser dans de nombreux cas. On ne saurait en tirer systématiquement argument pour supposer une dépendance de l'un par rapport à l'autre, d'autant que les agglomérations voisines présentent parfois, apparemment, une genèse bien plus précoce et des évolutions nettement distinctes des grandes villae

voisines. On peut en tout cas y supposer une certaine dimension sympathique et le symptôme d'une forte influence des élites rurales dans les organisations urbaines qui avoisinent leurs domaines.

Il est d'ailleurs remarquable que le plan des plus grandes villae, avec leurs bâtiments d'exploitation plus ou moins réguliers, en rangées sur deux lignes ou plus (quatre à Chiragan HC.01), s'apparente à celui de bon nombre d'agglomérations, notamment en « village-rue » le long d'une voie : on peut ainsi comparer par exemple l'organisation d'ensemble de l'agglomération de Lousonna (fig. 12), ou encore de Mâlain-Mediolanum (fig. 13) avec cette très grande villa de Chiragan (FERDIÈRE, 2003, p. 272). Cette comparaison formelle (simple similitude de plans) ne masque cependant pas des différences de fonctions et d'élaboration très marquées qui distinguent, tant à la fouille qu'à l'étude, les plans de ces deux types de sites.

Ces similitudes de plan et d'étendue sont entre autres à l'origine du classement d'un certain nombre de ces très grandes villae dans la catégorie des agglomérations secondaires, outre bien sûr leurs dimensions : c'est par exemple le cas de Lux 2.06, Asquins 1Aa.03, Périgné 1.16, Cravant 5.02, Saint-Aubin 1.22, sans compter Châteauneuf-du-Rhône LC.09, Granges LC.17, Trogues LC.26 (cf. à ce sujet : BOUET, 2002)¹⁹.

On peut aussi remarquer que les plans symétriques de ces très grandes villae ressemblent dans une certaine mesure, dans leur organisation, à ceux d'ensembles cultuels monumentaux tels que Ribemont-sur-Ancre²⁰ (BRUNAUX *et alii*, 1999 : plan ; VAN ANDRINGA, 2002, fig. p. 87) (fig. 14). C'est en général le cas des grands sanctuaires présentant des constructions autour d'un vaste péribole ou enceinte cultuelle. Cependant, dans ce cas, le temple occupe en général une position centrale dans cette « cour » ; mais d'autres cas existent, tels par exemple que ceux de Vendevre-du-Poitou, Corseul (FAUDUET, 1993, fig. p. 64 et 67), Sanxay (VAN ANDRINGA, 2002, fig. p. 90), agglomérations aux sanctuaires particulièrement développés. Cette comparaison reste cependant purement formelle.

Enfin, des rapprochements typologiques, formels eux aussi, pourraient peut-être être proposés avec certains sites ruraux gallo-romains atypiques,

19. Sur ces questions des relations villae-agglomérations, voir récemment : GARMY, LEVEAU, 2002.

20. Pour l'anecdote, on rappellera que c'est comme telle (très grande villa) que la fouille de ce site a été engagée par l'un de nous (AF) en 1966 (à la demande du directeur d'alors de la Circonscription archéologique, E. Will), avant que soit connu l'emplacement axial des thermes et du théâtre, et que le temple soit identifié, et ainsi l'ensemble réinterprété (fouilles postérieures J.-L. Cadoux puis J.-L. Brunaux)...

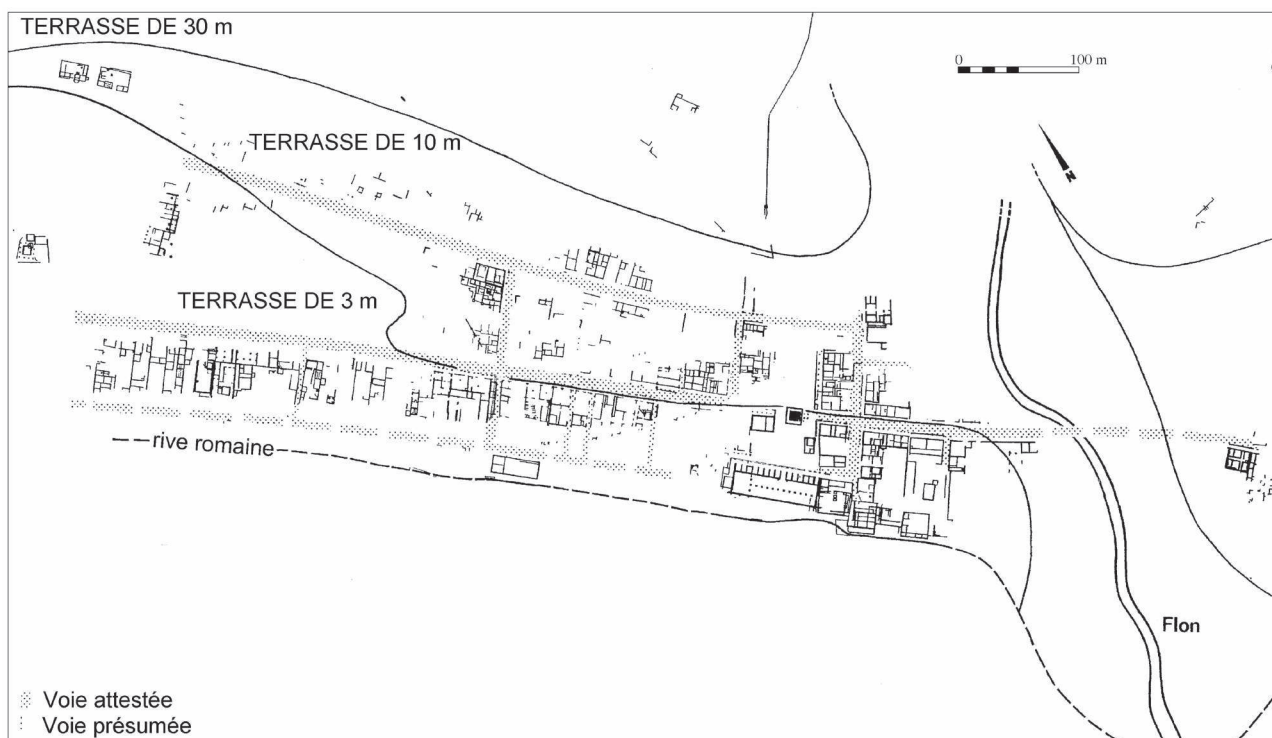


Fig. 12. Plan synthétique de l'agglomération de Lausanne-Lousonna (canton de Lausanne, Suisse), avec ses rues plus ou moins parallèles et ses bâtiments alignés le long de celles-ci (plan D. Pautier, extrait de PETIT, MANGIN, 1994, fig. 6, p. 127).

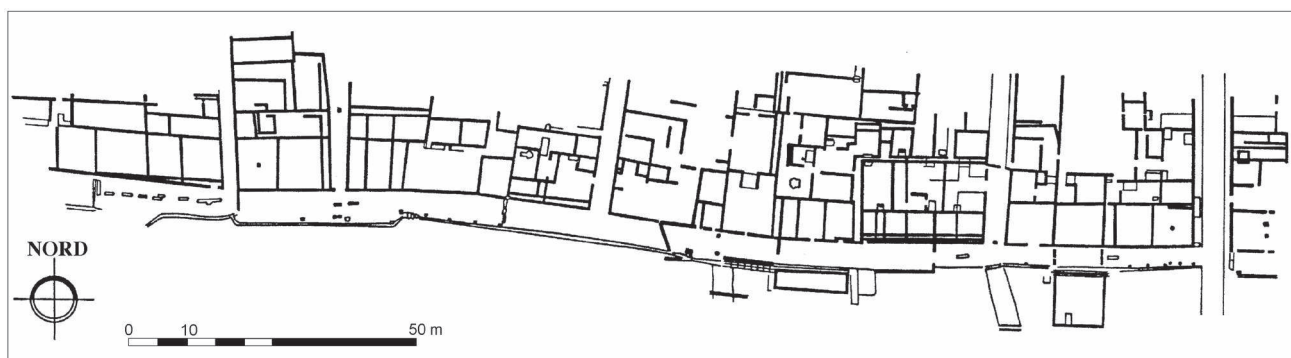


Fig. 13. Plan d'ensemble de la partie fouillée de l'agglomération lingonne de Mâlain-Mediolanum (Côte-d'Or), de type « village-rue » (plan L. Roussel, extrait de PETIT, MANGIN, 1994, fig. 13, p. 28).

comme le « village » de Longueil-Sainte-Marie (Oise), qui, de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. à la fin du III^e s. – à moins qu'il ne s'agisse d'un village organisé autour d'un réseau de chemins –, semble développer de petites cellules d'habitation/exploitation (élevage, maraîchage ?) sur les bords (côtés interne et externe) d'un grand enclos fossoyé d'au moins 400 x 800 m (LEPETZ, MARÉCHAL, 1996, fig. 35).

Il apparaît donc aussi sans doute que nos catégories archéologiques sont vraisemblablement trop

rigides, trop cloisonnées, et que la distinction entre très grande villa et petite agglomération, agglomération-sanctuaire, n'a sans doute pas toujours grand sens et est peut-être trop poussée, en tout cas en termes de population : elle ne devait en tout cas pas forcément être pertinente pour les contemporains (sur ces questions : LEVEAU, 1983 ; GARMY, LEVEAU, 2002, et notamment LEVEAU, 2002 ; ainsi que PELLECUER, 2005 ; GANDINI, 2008, p. 294-303).

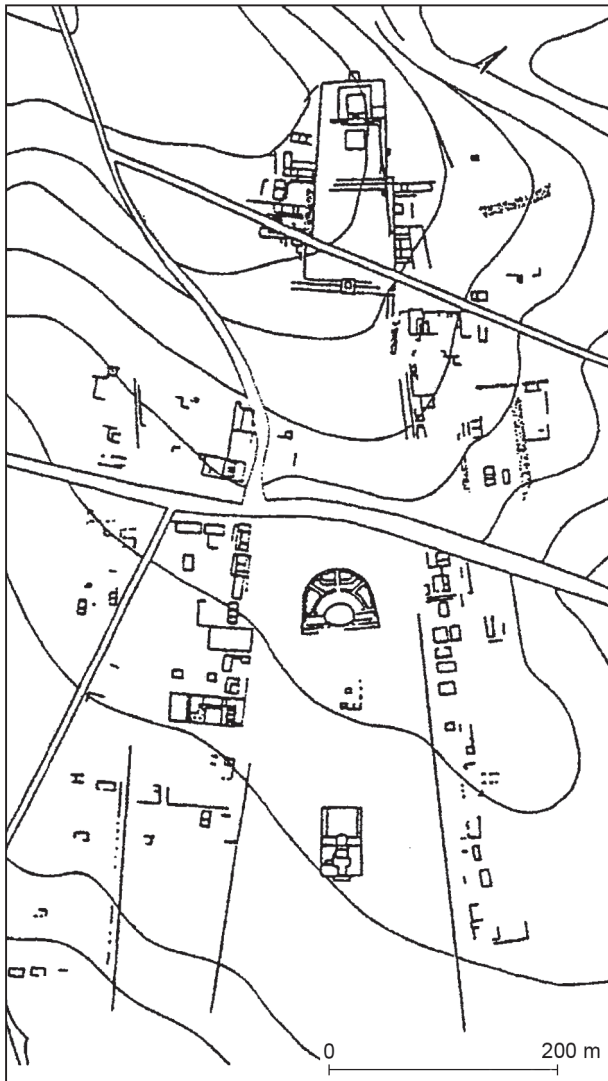


Fig. 14. Le grand sanctuaire ambien de Ribemont-sur-Ancre (Somme), de plan axial (plan J.-L. Brunaux, extrait de : VAN ANDRINGA, 2002, fig. p. 87).

En définitive, comme il est courant en la matière, il apparaît donc à l'évidence qu'une interprétation fonctionnelle unique et exclusive ne saurait être retenue pour ces « pavillons » régulièrement alignés, mais qu'il y a sans doute autant de cas de figure qu'il y a de sites recensés de ce type : fonctions différentes d'un site à l'autre et sans doute même d'un bâtiment à l'autre dans ces séries.

On a souligné des cas d'activités artisanales clairs, apparemment non seulement pour les besoins de la ferme, mais aussi d'autres où la fonction d'habitation ne saurait être niée.

On proposera donc de voir – et il ne s'agit pas d'une proposition « médiane », consensuelle ! – dans ces « pavillons » alignés des cellules à fonction mixte, servant à la fois d'habitation et de lieu de travail

(au moins pour certaines activités) aux ouvriers (ou esclaves) de ces grandes exploitations, dont on sait, pour certaines, qu'elles ont diversifié leurs productions en ajoutant certains produits artisanaux à ceux agricoles (FERDIÈRE, 1999 ; 2003, et surtout 2007b ; BÉAL, 2006/07).

Le regroupement des habitations des travailleurs et des ateliers est chose connue en ville (boutiques-ateliers), où la fonction commerciale est en général ajoutée (boutiques). Et l'on sait que certains de ces « lotissements » de boutiques, le long des rues, pouvaient dépendre de *domus* des notables de la cité (BÉAL, 2010) : on propose ici une interprétation équivalente, dans ce cas en contexte rural, mais dans un schéma architectural (ou plutôt planimétrique) qui rappelle – on l'a vu – d'autres plus urbains (agglomérations secondaires).

Il s'agit alors d'une organisation du travail et des travailleurs extrêmement rationnelle et volontariste, peut-être caractéristique de ces « investisseurs multiples » qui développent à travers les Gaules leurs exploitations – avec leurs luxueuses résidences rurales – en vue d'un profit abondant et rapide, essentiellement à partir de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è., ce qui semble bien correspondre à la chronologie de ces installations de grandes *villae* à pavillons multiples alignés. Mais il s'agit aussi, apparemment, d'une solution de réponse originale, gallo-romaine, à ces objectifs.

Une autre hypothèse concernant cette question des activités artisanales serait de considérer qu'il s'agit d'un avatar tardif de ces grandes *villae*, auparavant vouées à des activités agricoles dont les travailleurs seraient logés dans ces cellules : se transformant au Bas-Empire en véritables « villages » ruraux, plus indépendants des maîtres du domaine, et développant donc, pour leurs propres besoins et ceux des alentours, des productions artisanales diverses. Il est vrai que les exemples attestés de ces activités dans ces « pavillons » pourraient au moins dans certains cas être datés du IV^e s., comme à Petit-Bersac 1.17, et sans doute à Beynost 1Aa.08 et Montmaurin 1Aa.39. À Villeneuve-sur-Cher 1.33, le bâtiment fouillé a pu être associé à un aménagement du Bas-Empire lié à une activité métallurgique.

On ne peut donc s'empêcher, en définitive, de comparer cette organisation architecturale de la production et de l'habitat de ces protagonistes avec les réalisations des utopistes et autres, surtout du XVIII^e siècle, et leurs manufactures aux plans de phalanstères organisés et symétriques à l'extrême et dominés par la maison du maître. L'exemple des salines d'Arc-et-Senans (fig. 15) et de l'architecte Claude Nicolas Ledoux

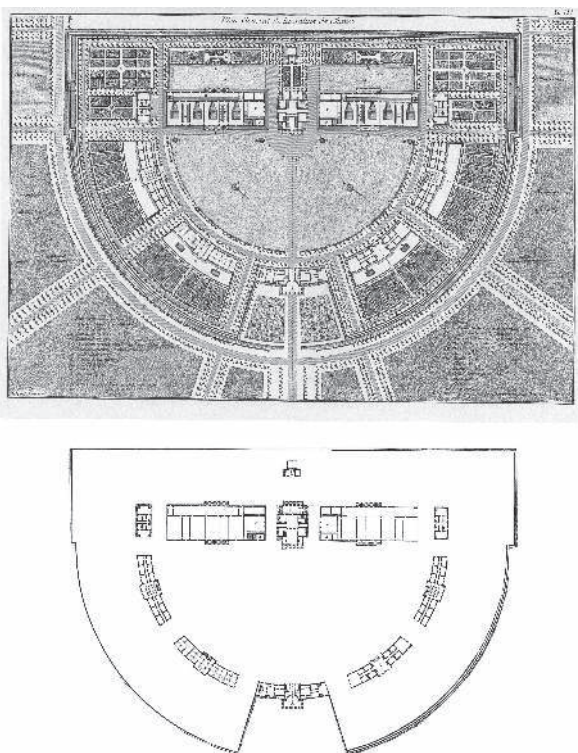


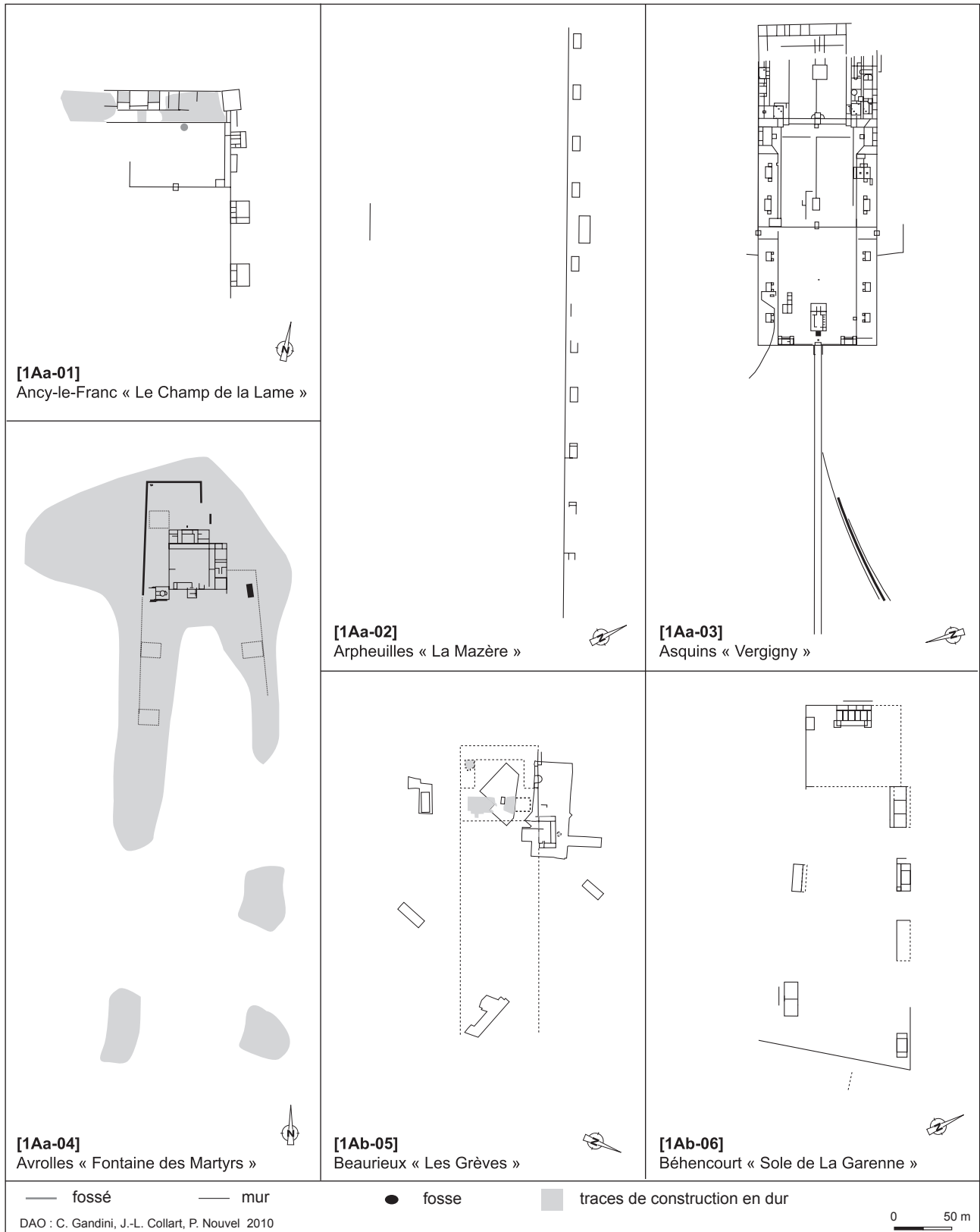
Fig. 15. Plan des Salines d'Arc-et-Senans (xviii^e s.), architecture de Claude Nicolas Ledoux (plan d'après gravure de Sellier, in : LEDOUX, 1847, pl. 117) : le plan d'ensemble est en demi-cercle au lieu d'être en rectangle allongé, mais le principe reste le même.

(RABREAU, 2002) vient à l'esprit²¹ face à ces plans de *villae* gallo-romaines. D'autres plans seraient d'ailleurs à comparer aux vastes demeures rurales aristocratiques de l'Europe des Lumières, et cette comparaison n'est bien sûr pas totalement nouvelle, dans la mesure où justement les architectes des Temps Modernes ont en partie puisé leur inspiration dans les *villae* antiques (LEDOUX, 1847 ; ACKERMAN, 1997). Et l'on n'est pas si loin non plus des « cités ouvrières » du xix^e s., y compris avec leurs « jardins ouvriers »²². Mais on pourrait aussi trouver des comparaisons avec les grandes *villae* résidentielles de la Renaissance italienne, et en particulier les créations de l'architecte Palladio (ACKERMAN, 1997), ou encore avec les centres de grands domaines (*latifundos*) de l'Andalousie et de l'Alentejo, les *haciendas* du Mexique et de l'Amérique du Sud (*Du latifundium...*, 1985, p. 309-347).

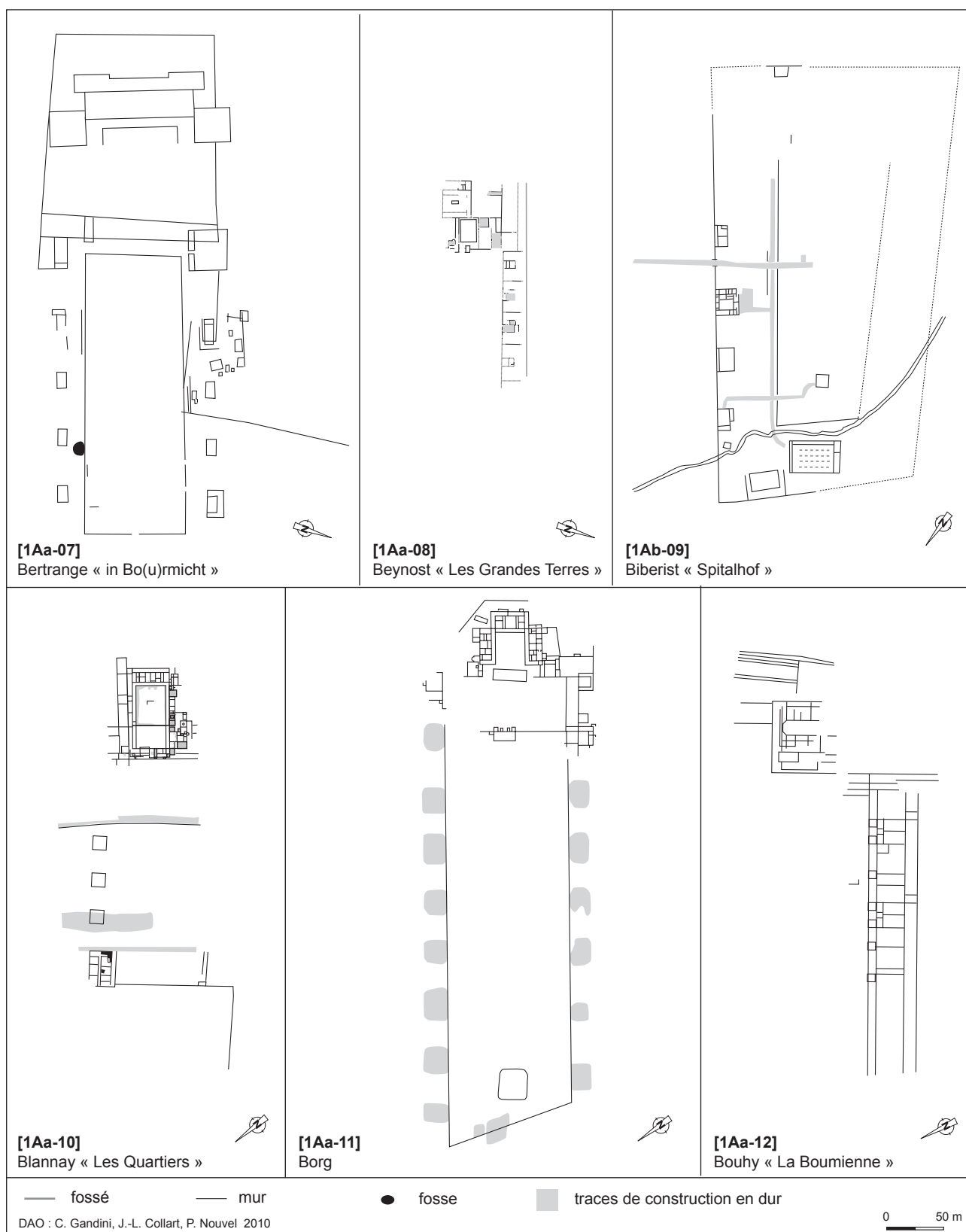
Nous avons voulu ainsi montrer le développement d'un type particulier de très grande *villa* à travers les Gaules romaines, certes parmi d'autres catégories de ces très vastes établissements qui parsèment les campagnes gallo-romaines, en nombre somme toute relativement réduit.

21. Même si le plan en est en hémicycle : c'est sa symétrie qui compte.

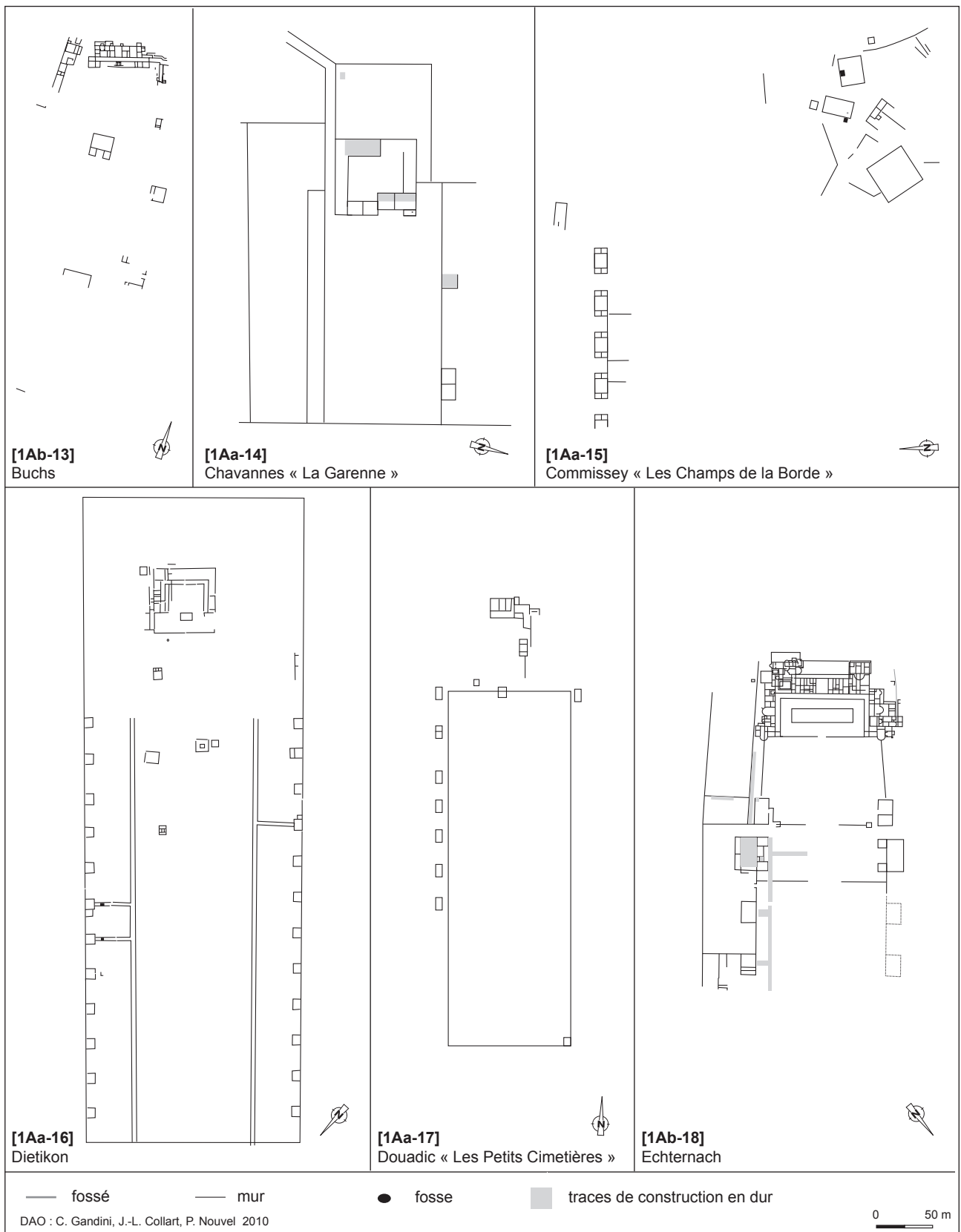
22. Voir par exemple Mulhouse ; PANNI, 2010, fig.



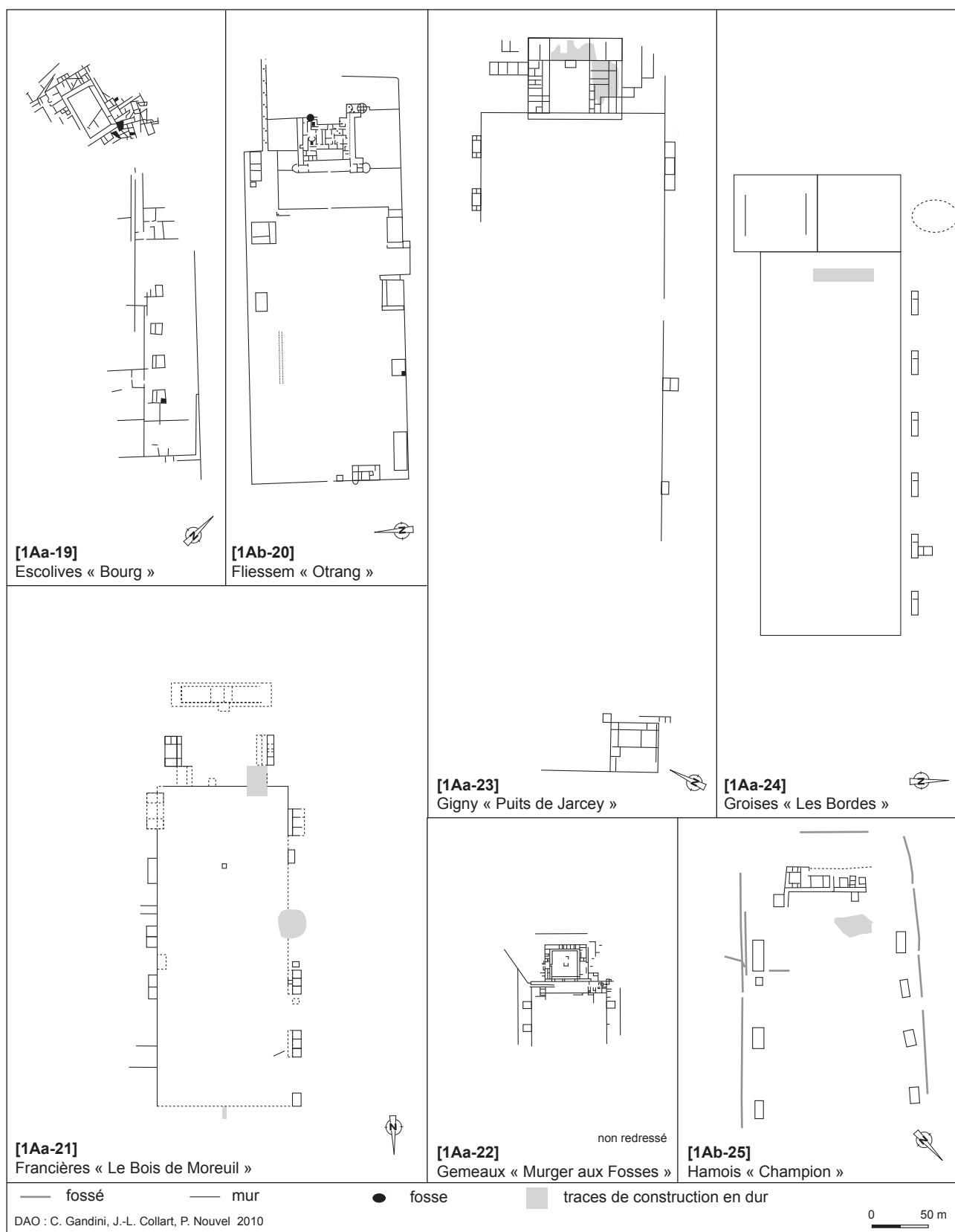
Pl. 1. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



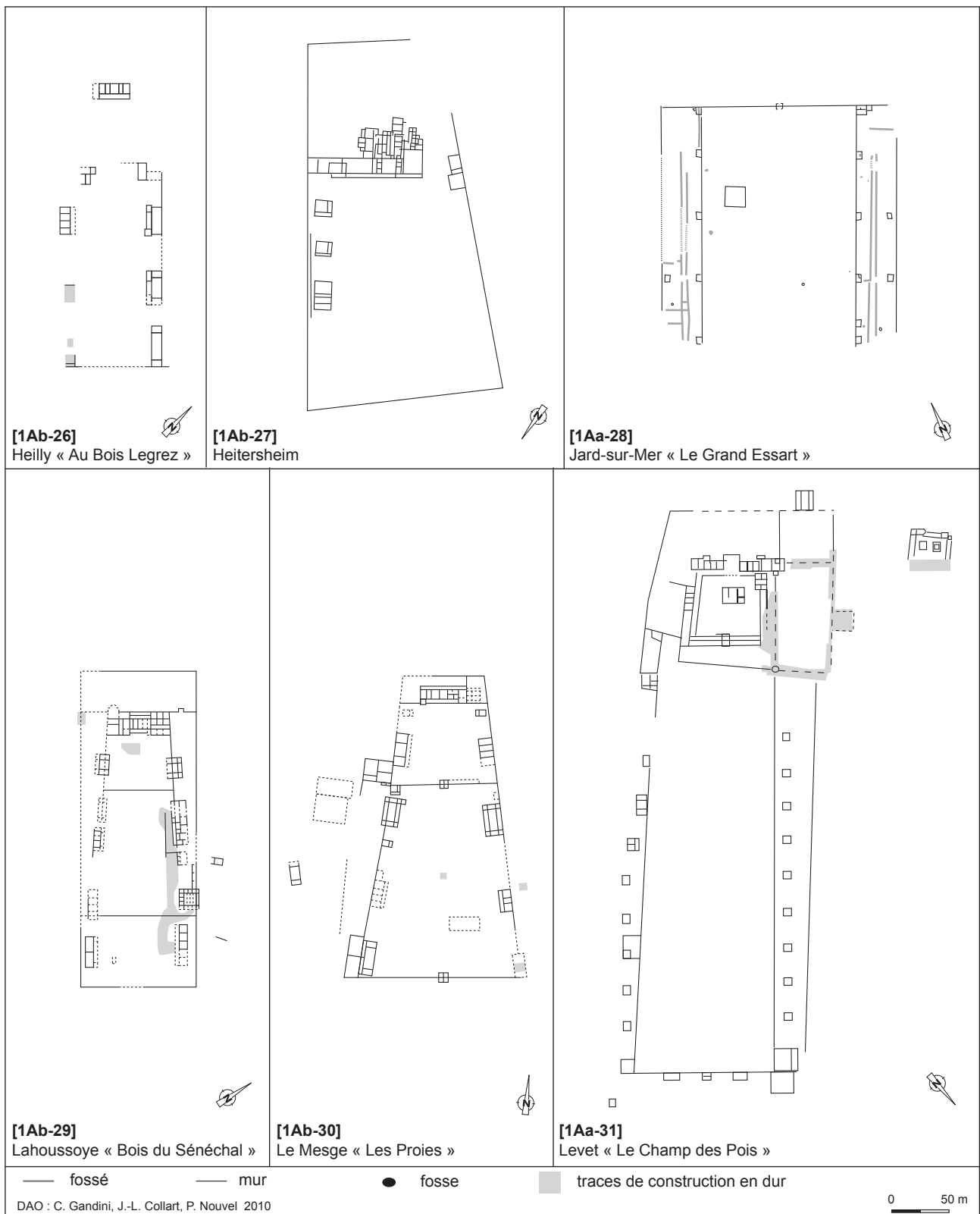
Pl. 2. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



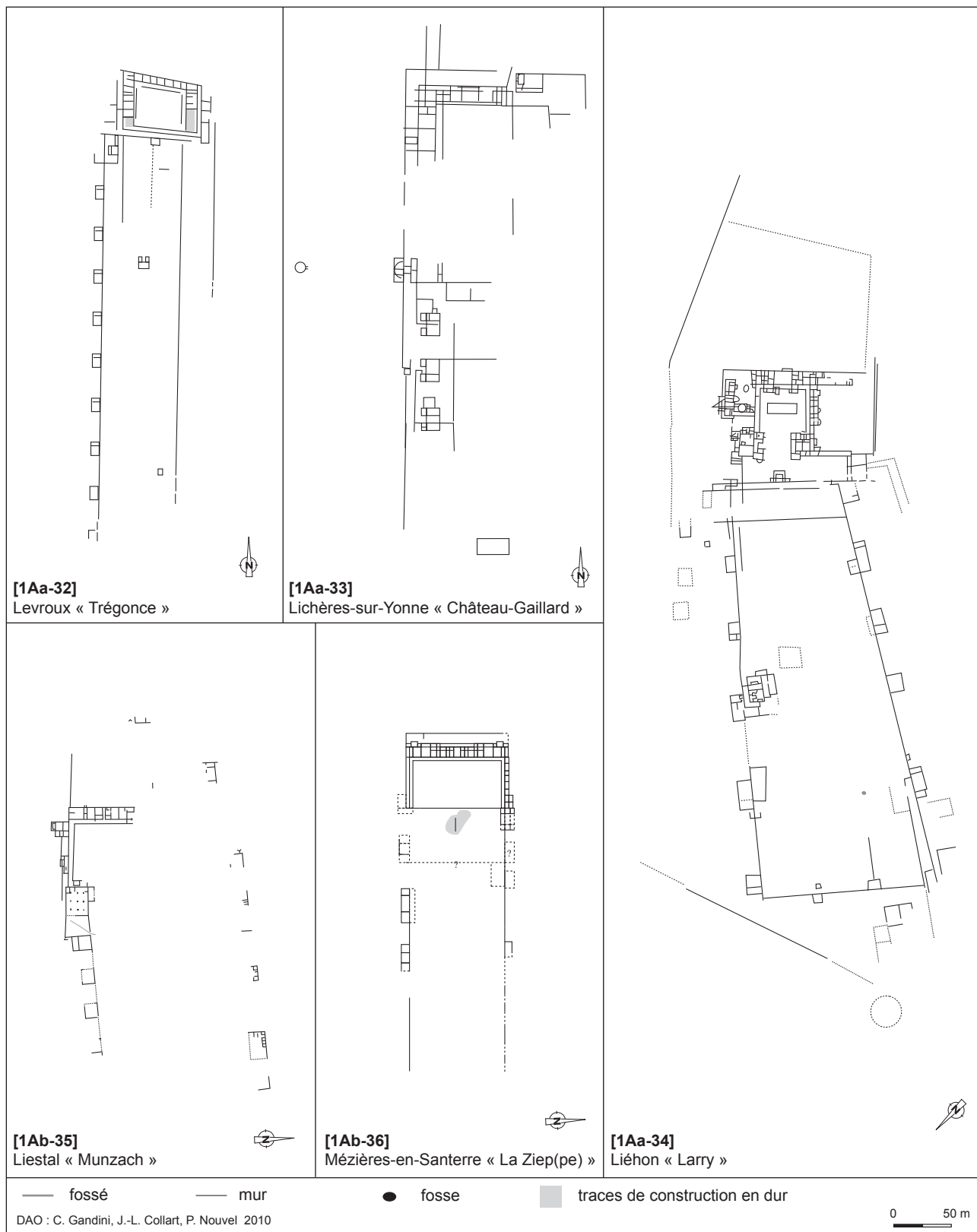
Pl. 3. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



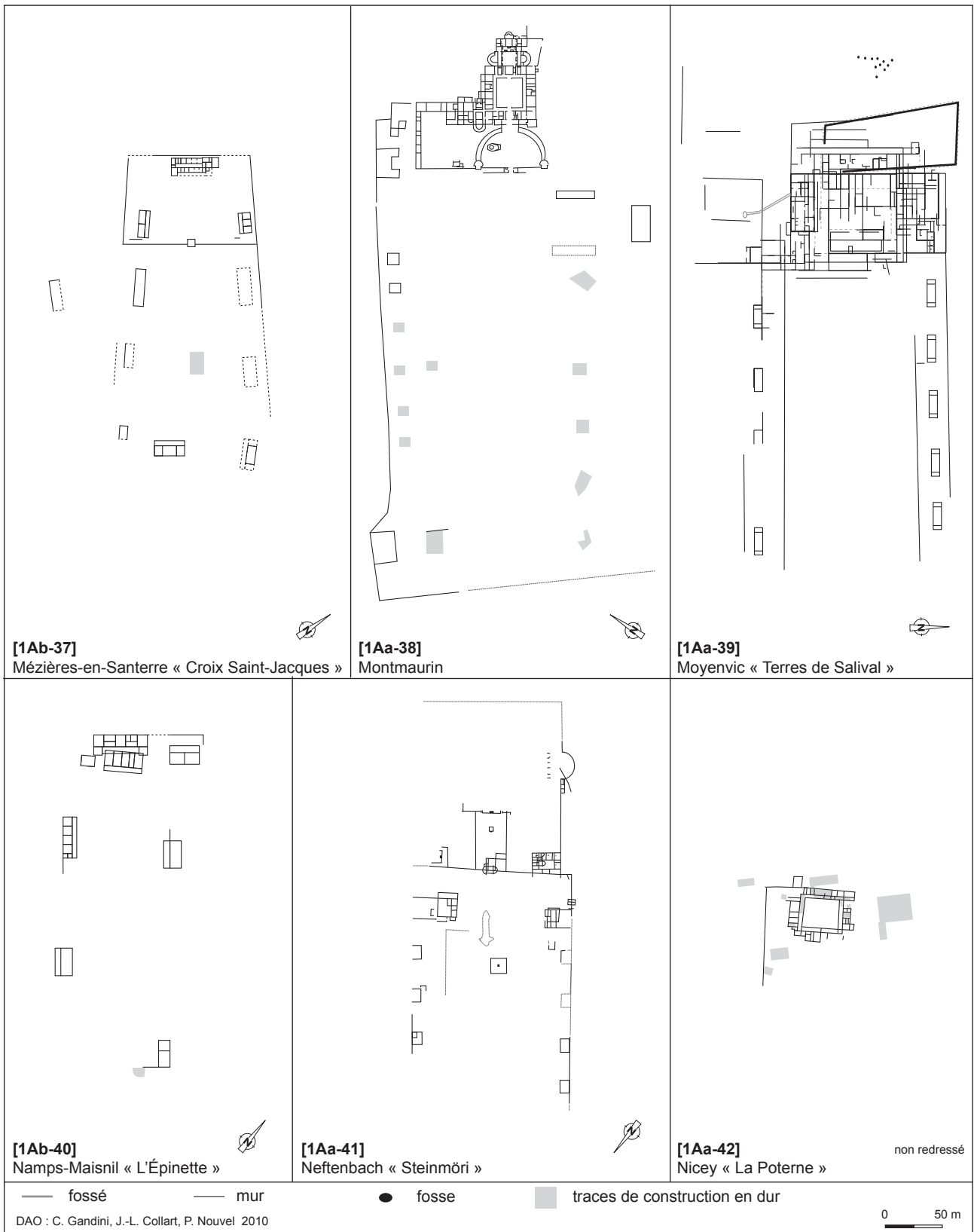
Pl. 4. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



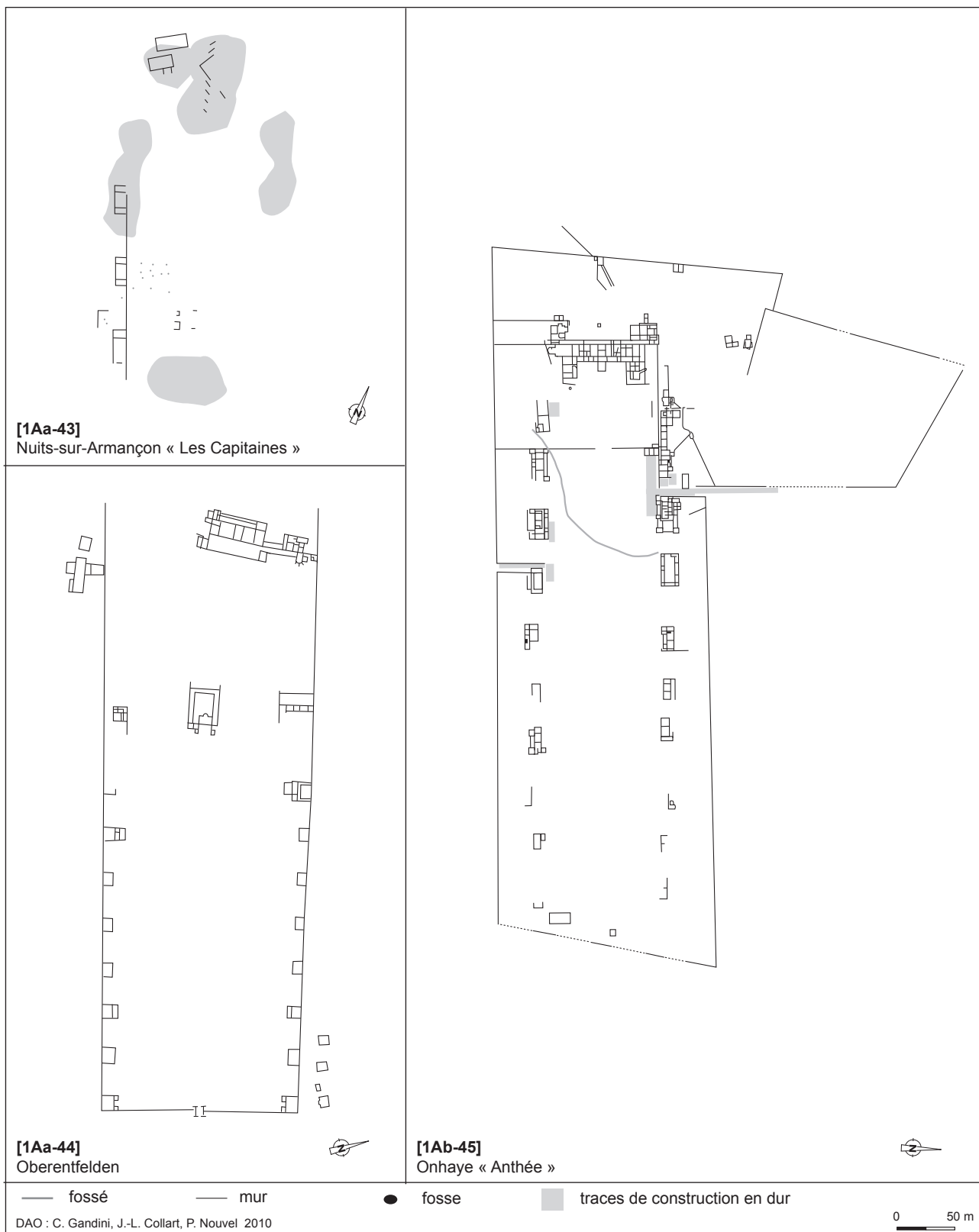
Pl. 5. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



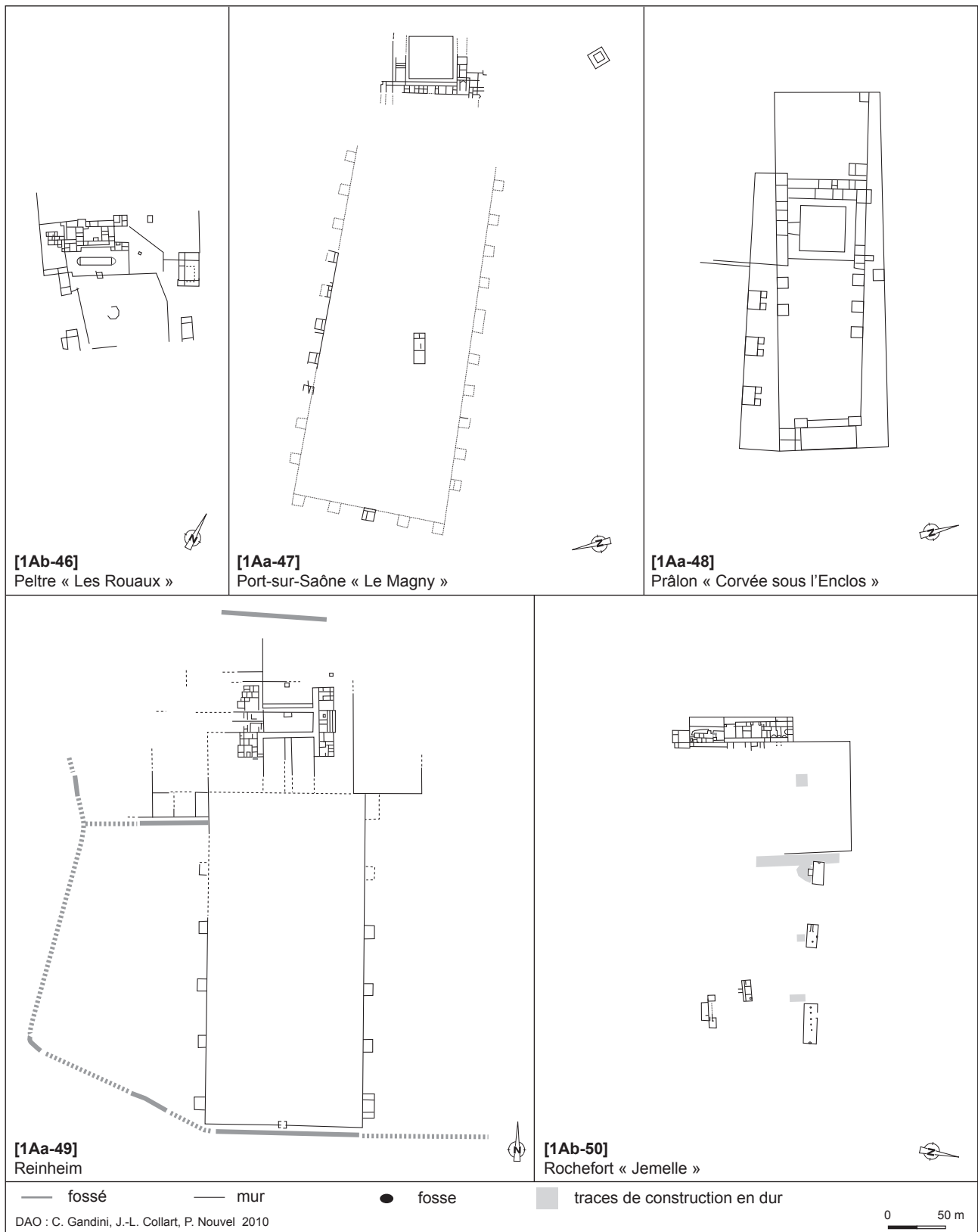
Pl. 6. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



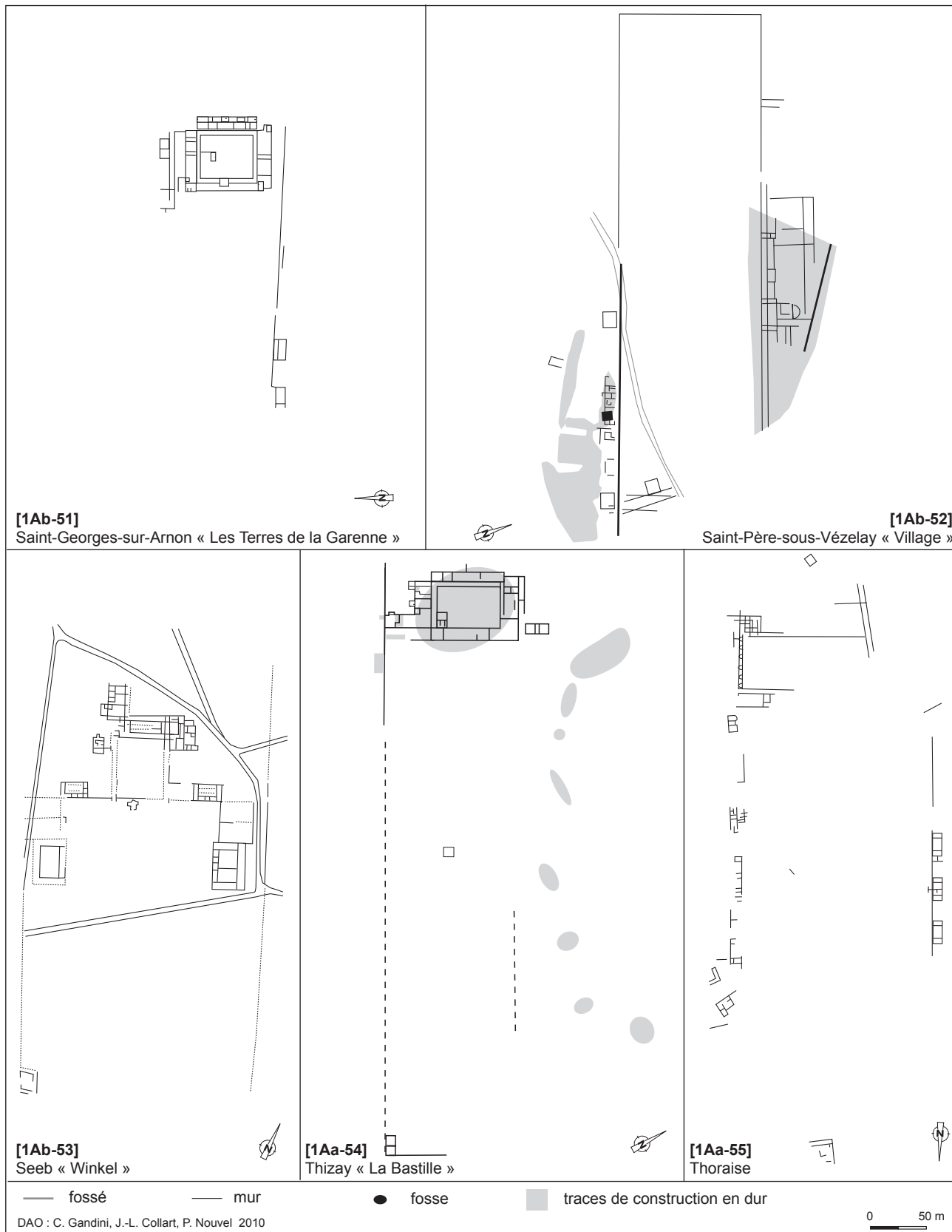
Pl. 7. Type 1: cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A: distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires; 1Ab. bâtiments dissemblables.



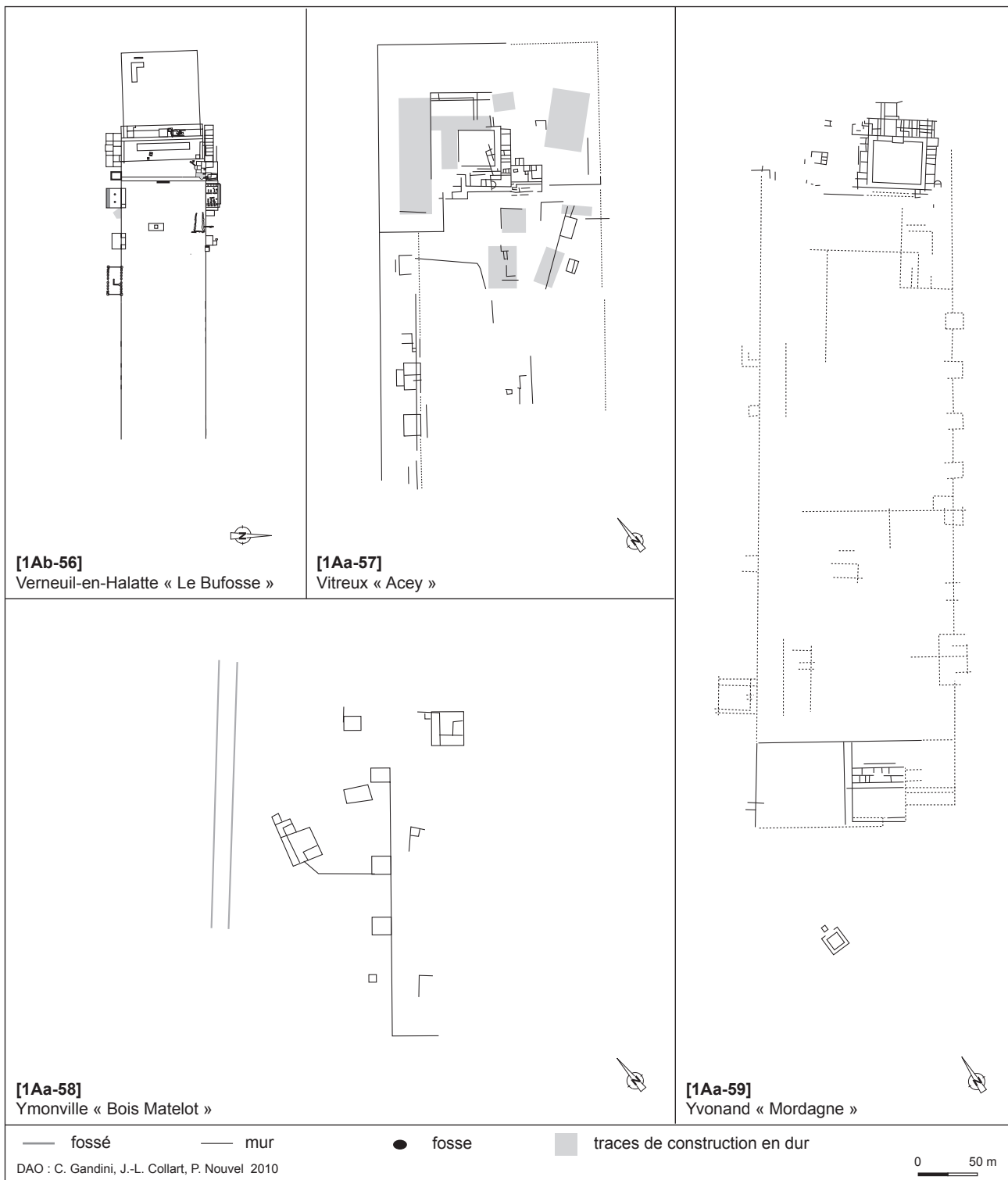
Pl. 8. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



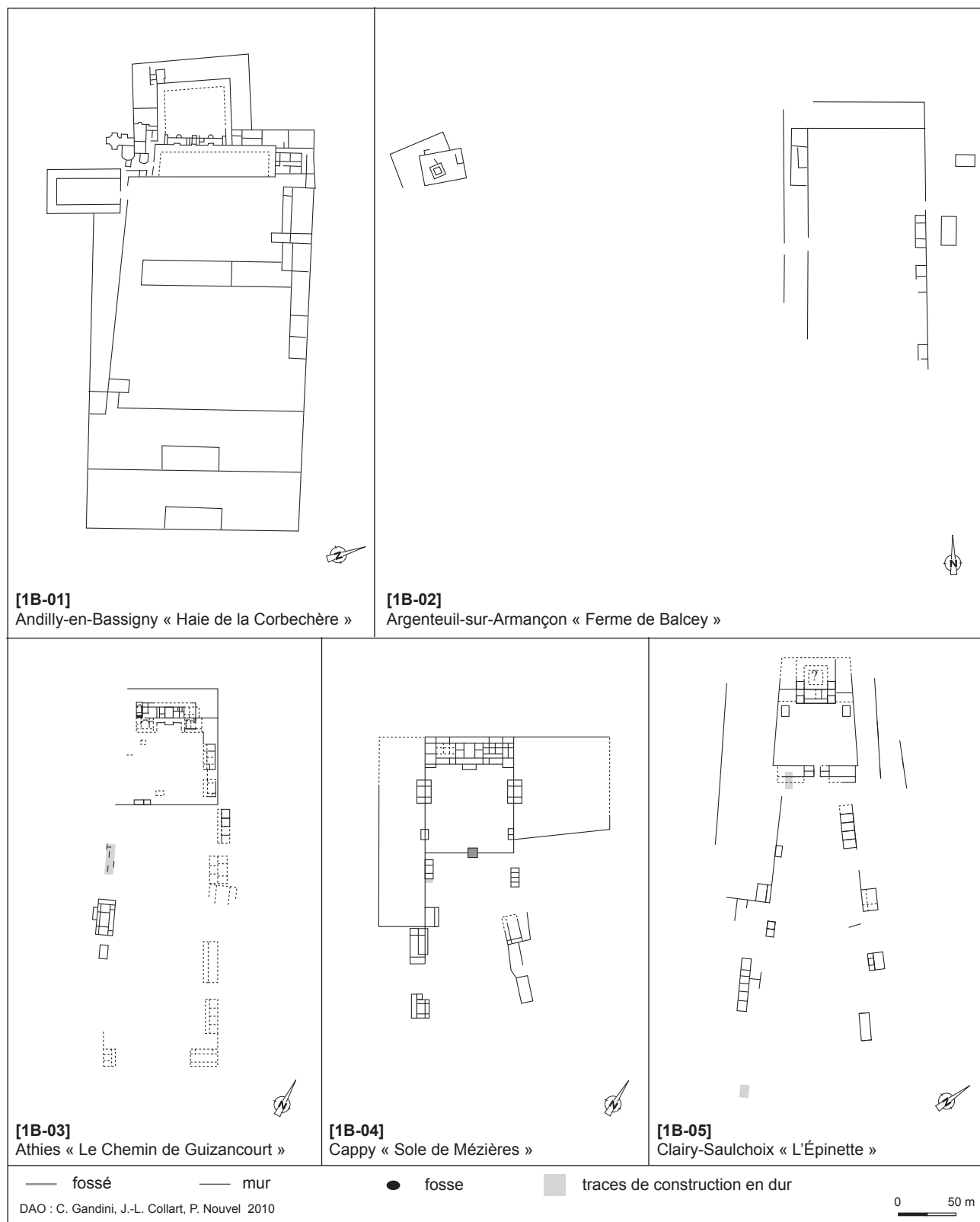
Pl. 9. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



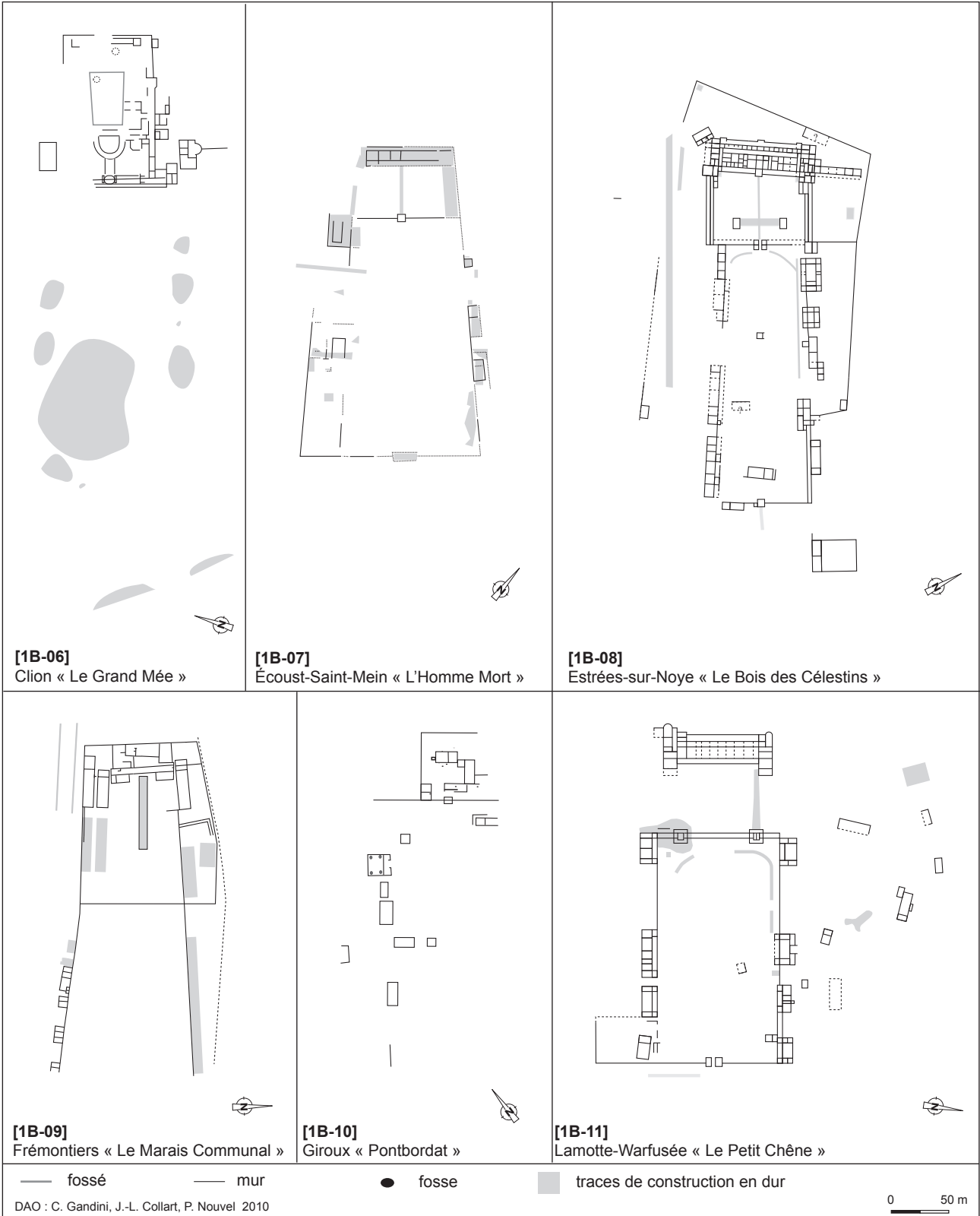
Pl. 10. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



Pl. 11. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1A : distribution régulière des bâtiments. 1Aa. bâtiments similaires ; 1Ab. bâtiments dissemblables.



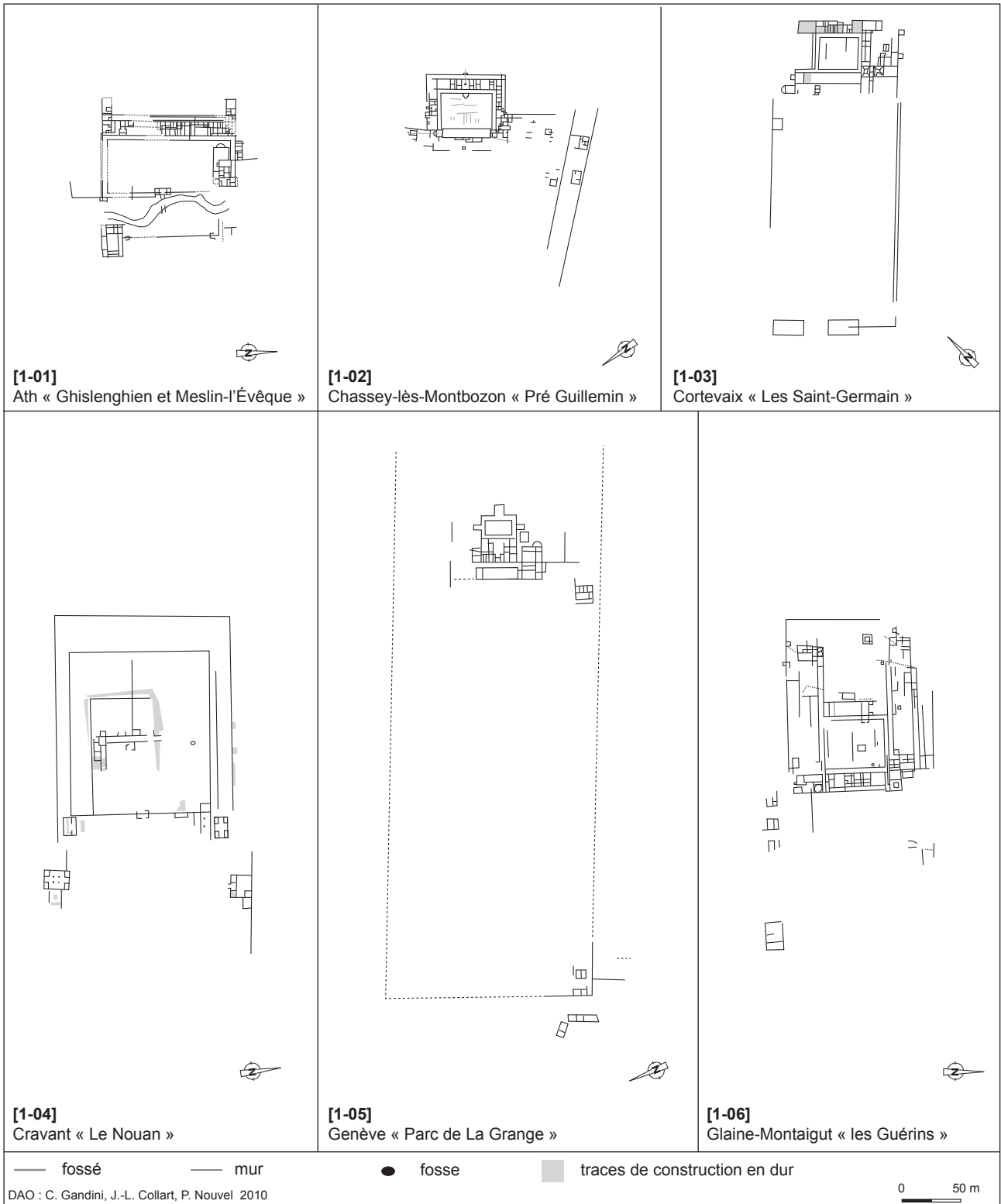
Pl. 12. Type 1: cour agricole de plan allongé. Sous-type 1B: distribution irrégulière des bâtiments.



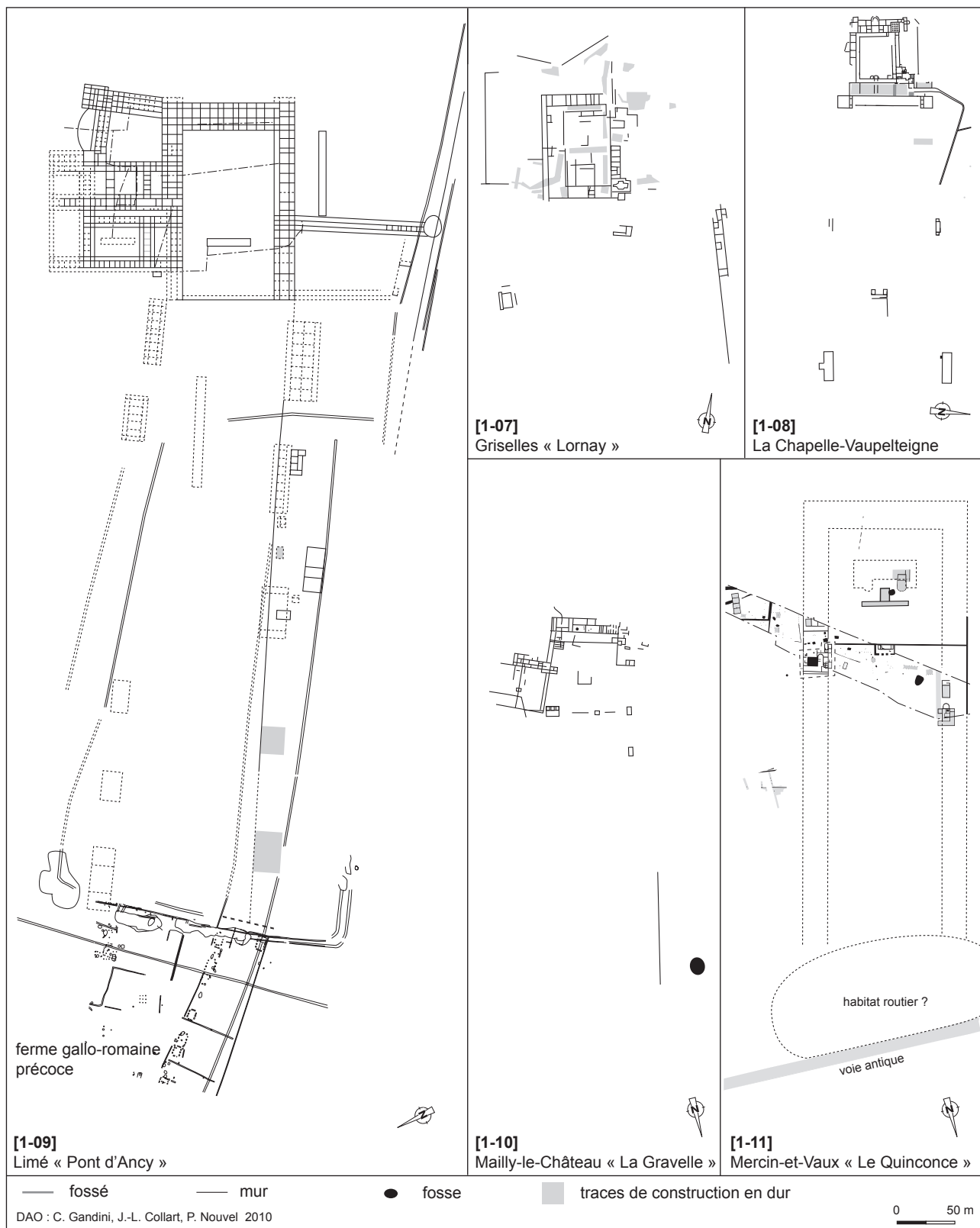
Pl. 13. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Sous-type 1B : distribution irrégulière des bâtiments.



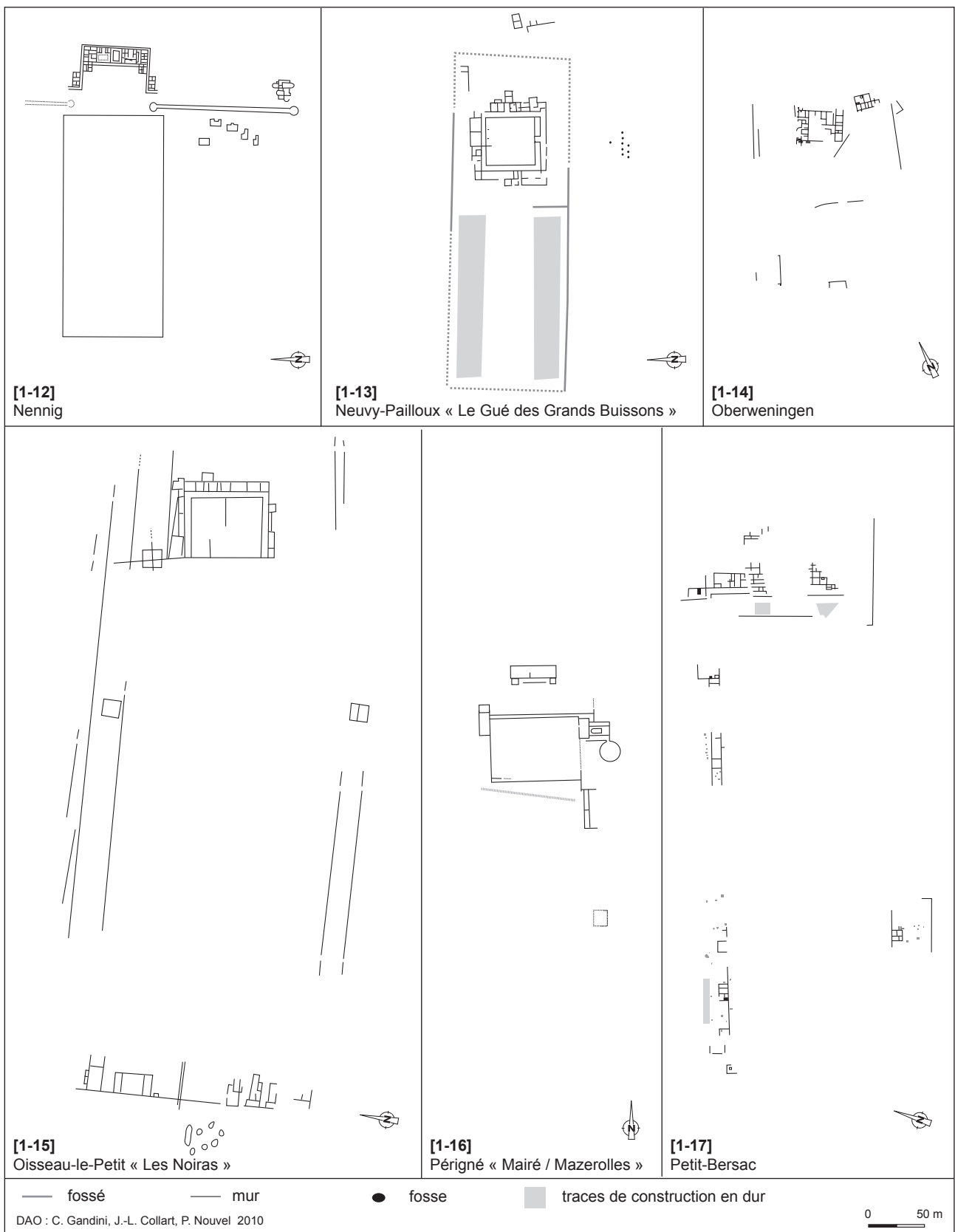
Pl. 14. Type 1: cour agricole de plan allongé. Sous-type 1B: distribution irrégulière des bâtiments.



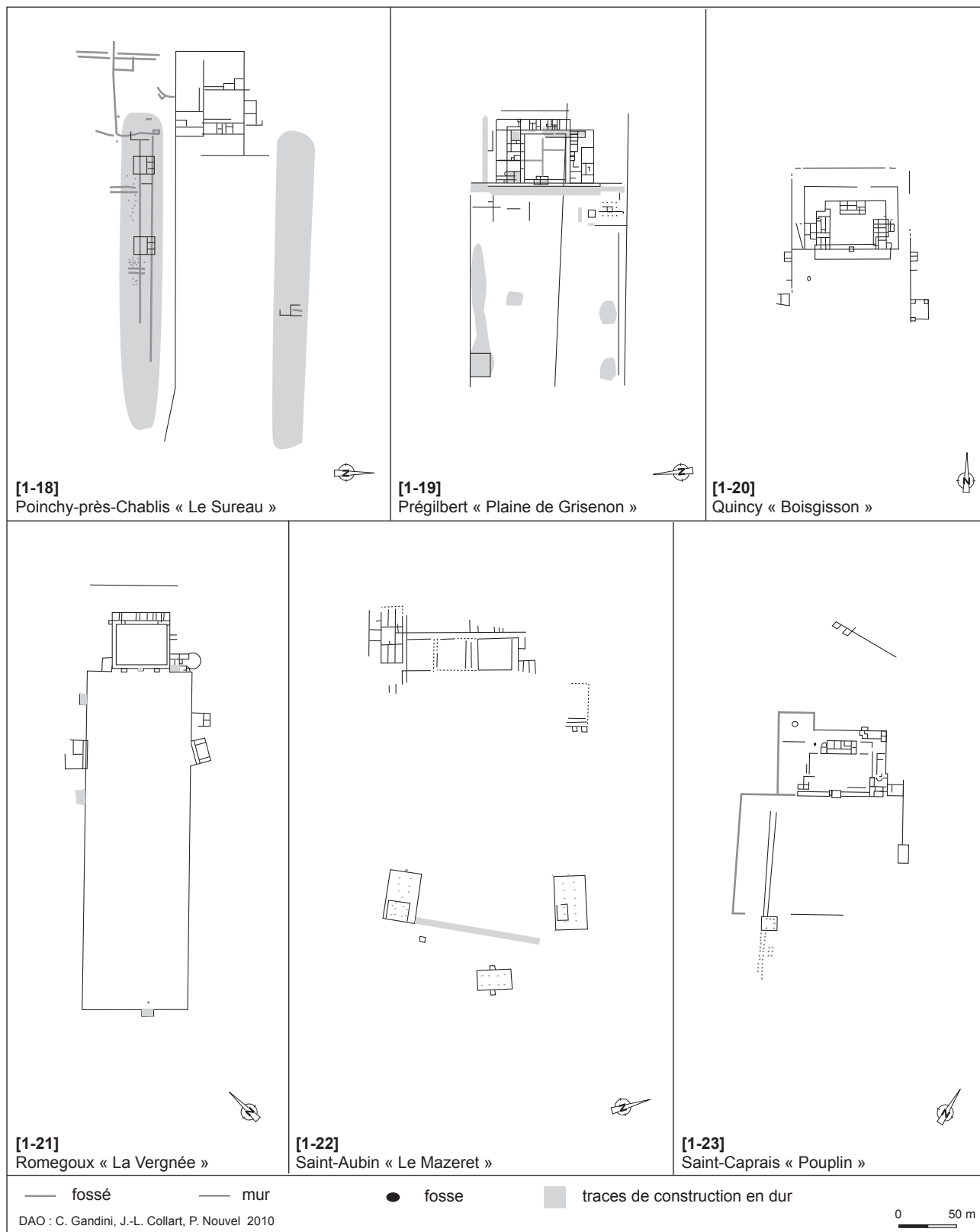
Pl. 15. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



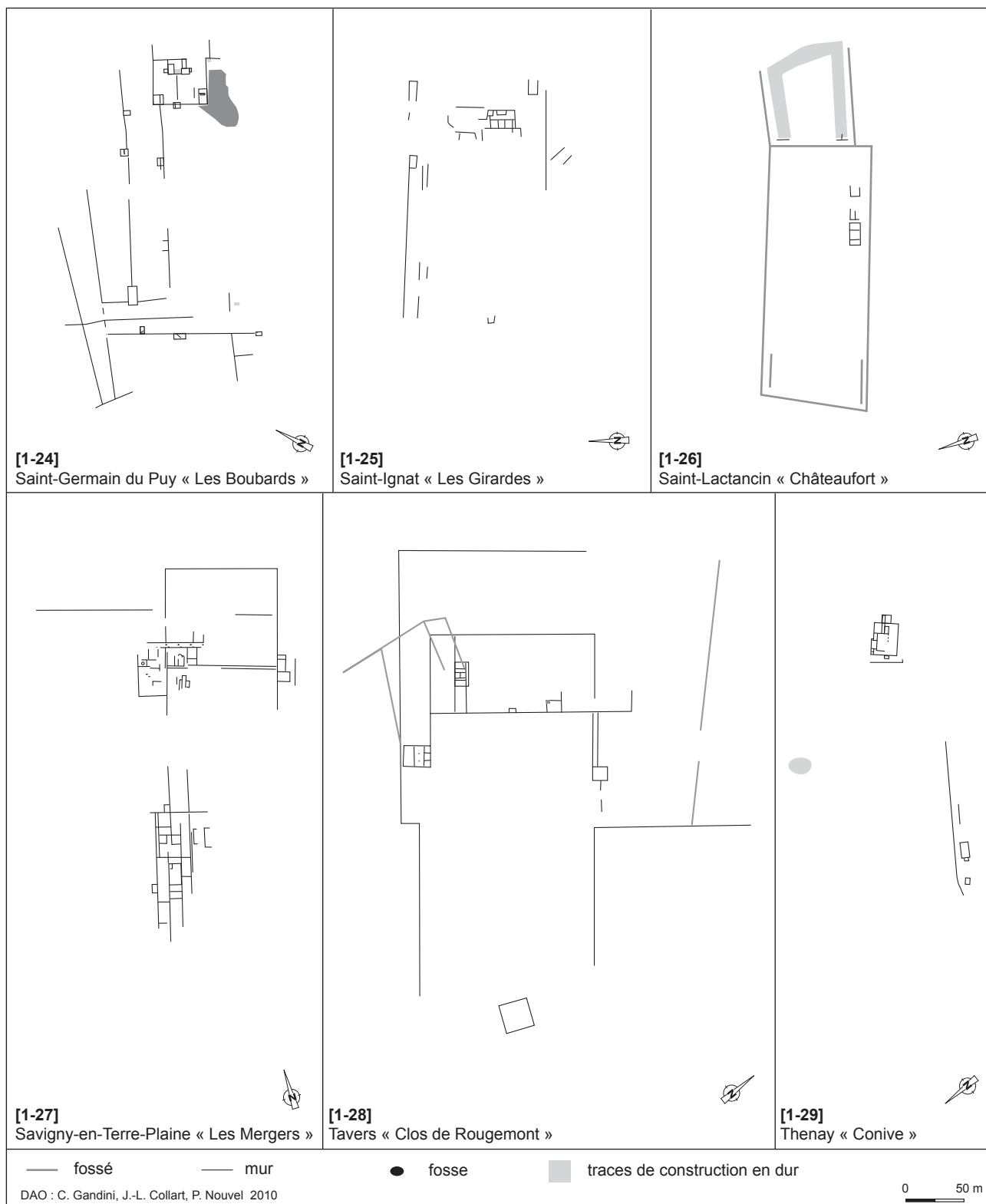
Pl. 16. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



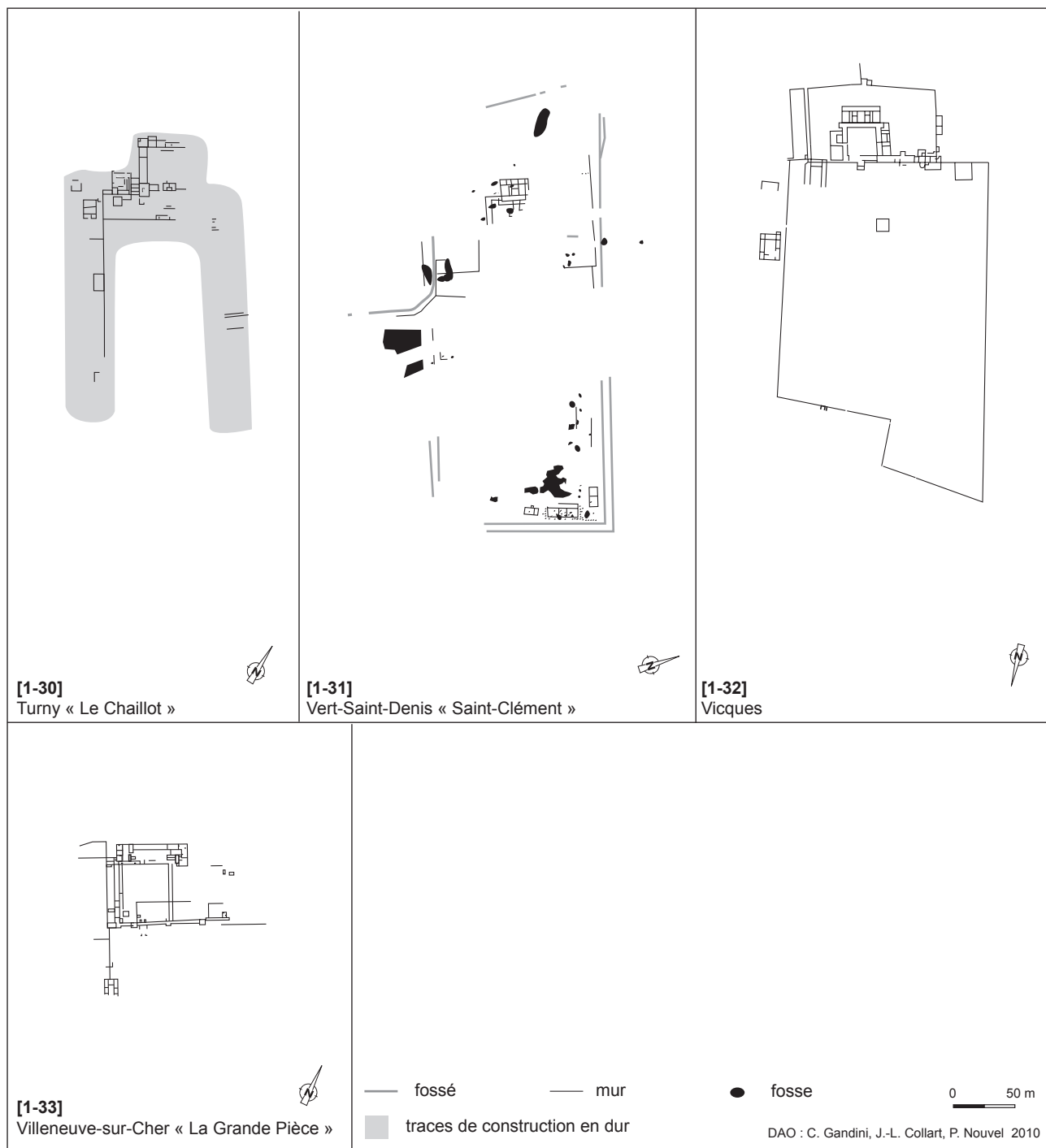
Pl. 17. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



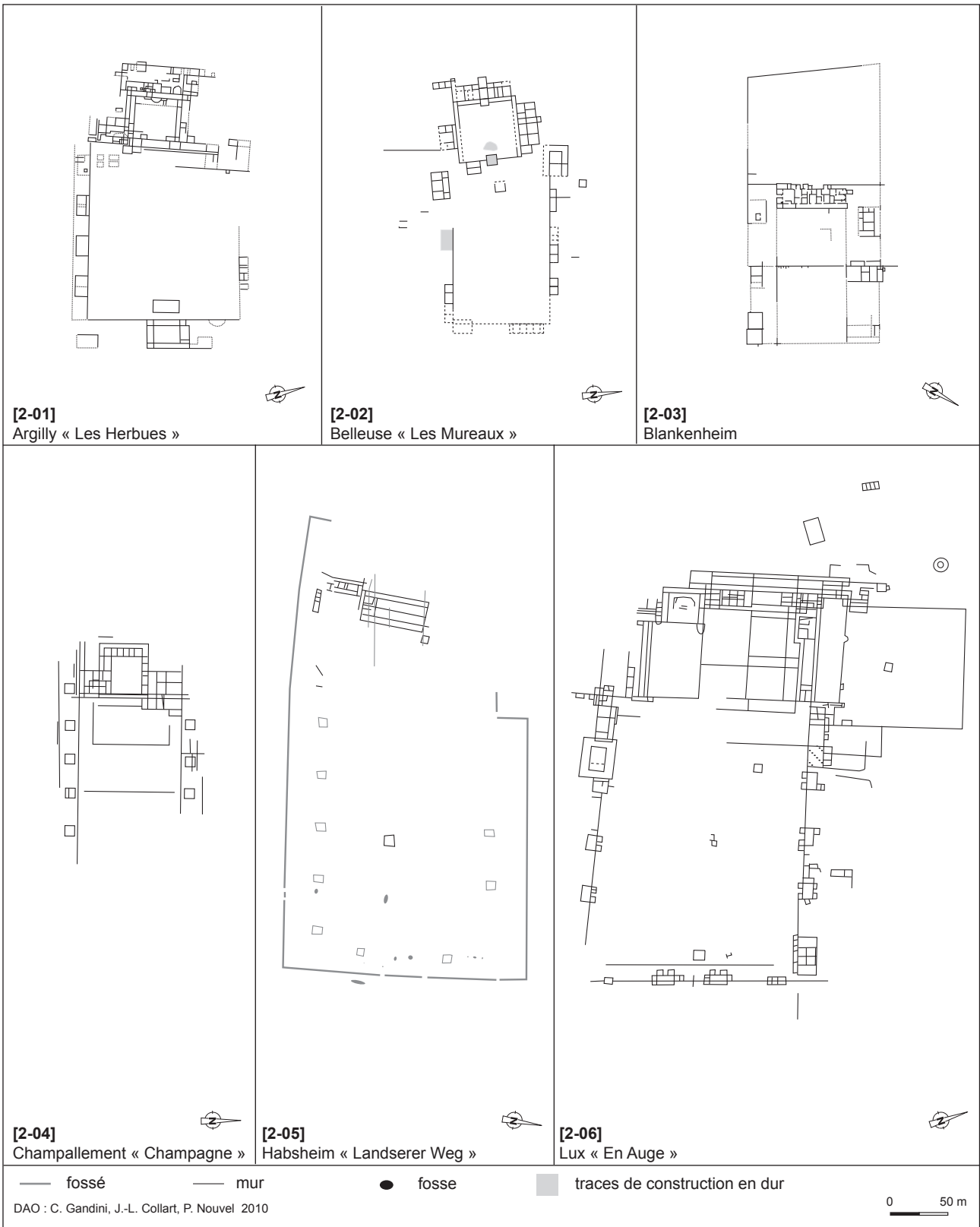
Pl. 18. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



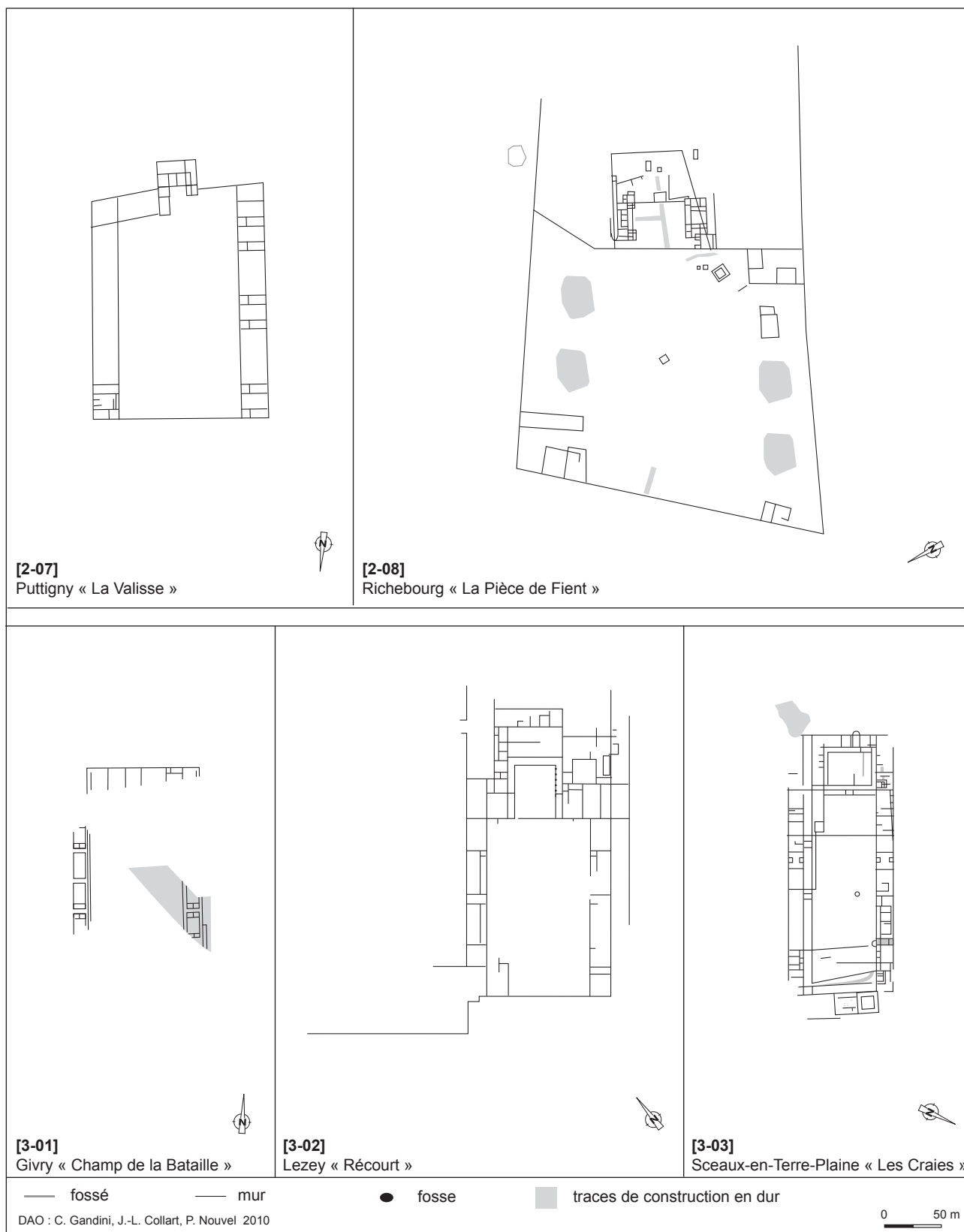
Pl. 19. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



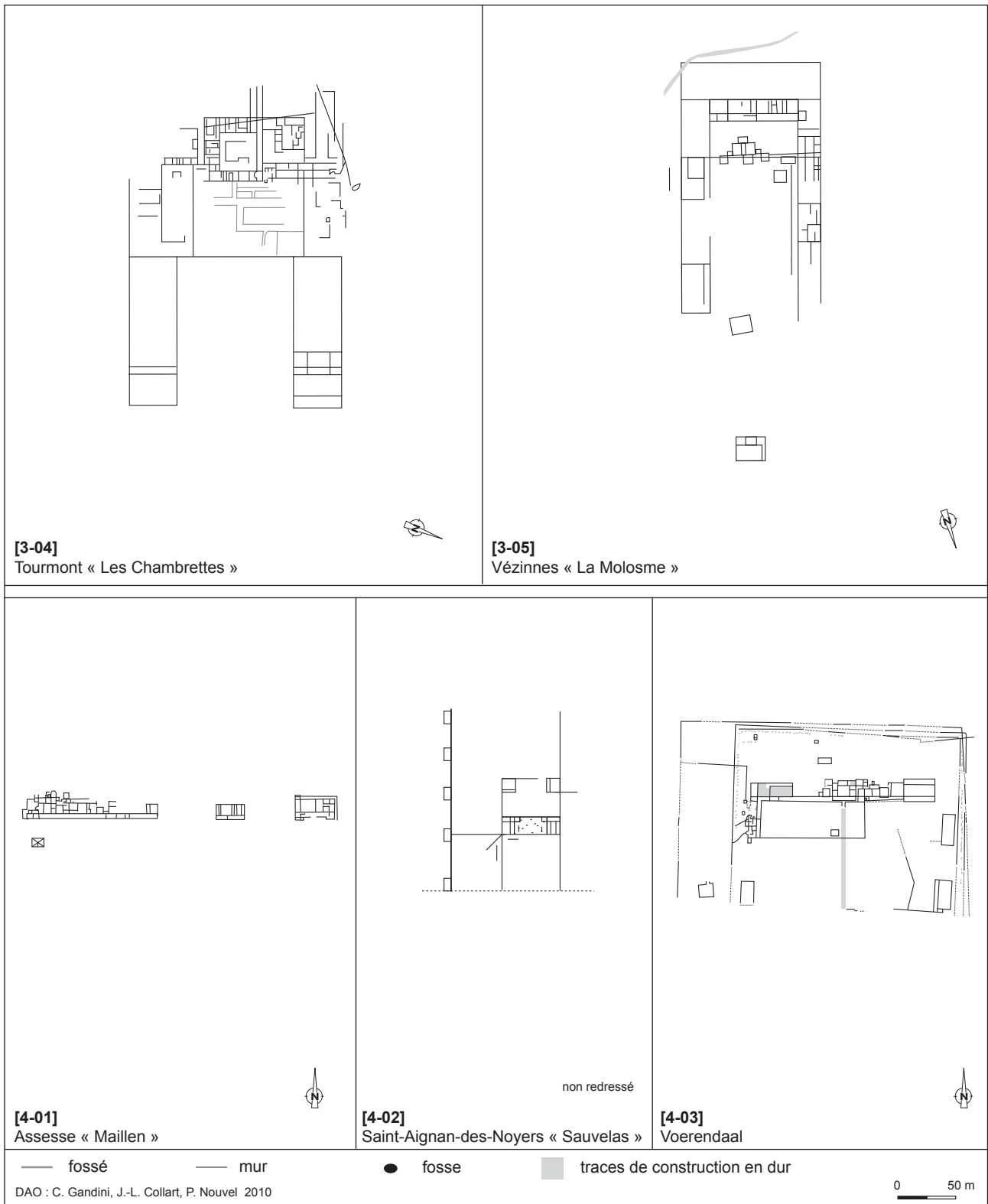
Pl. 20. Type 1 : cour agricole de plan allongé. Non classables en sous-types.



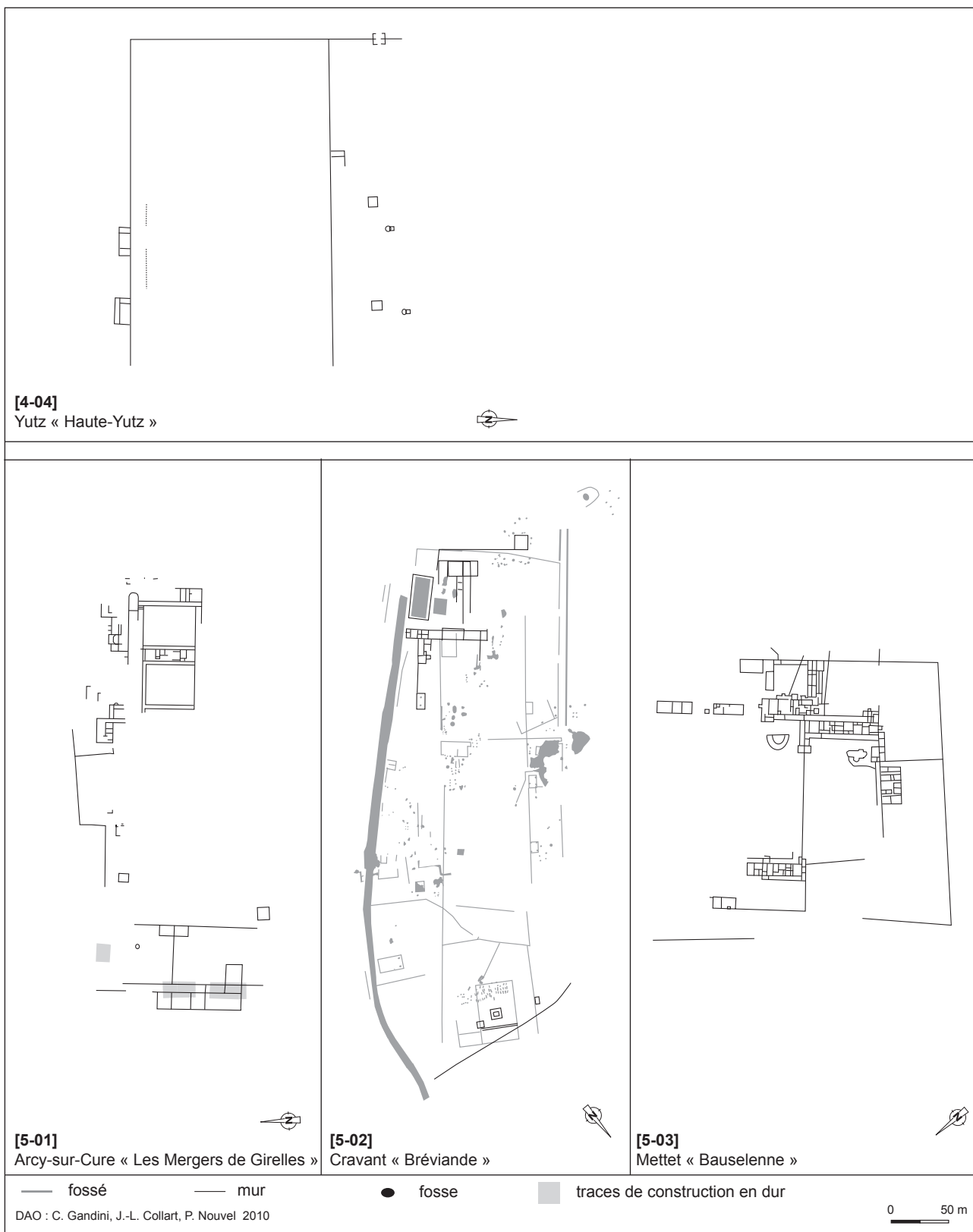
Pl. 21. Type 2 : cour agricole de plan ramassé.



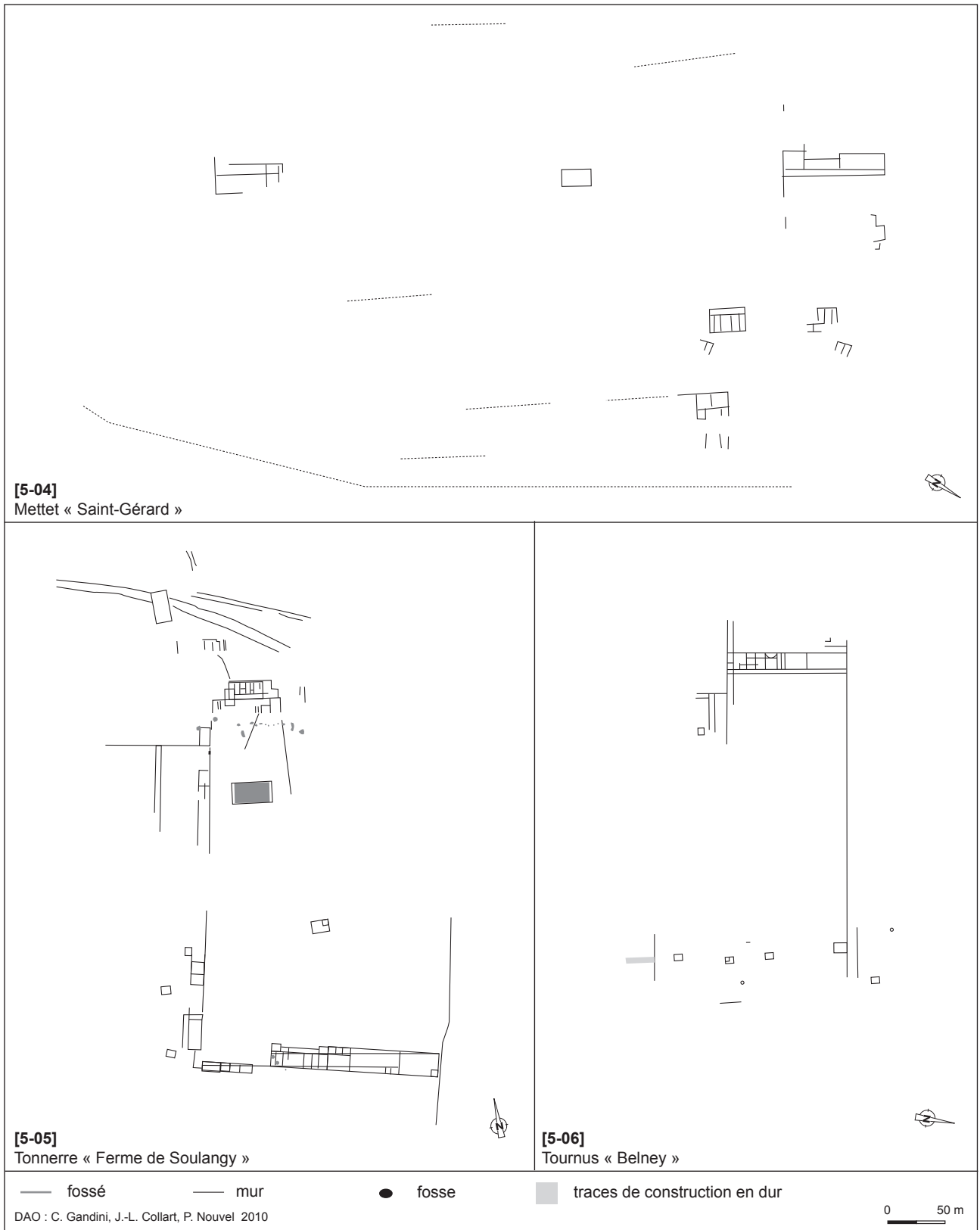
Pl. 22. Type 2 : cour agricole de plan ramassé. Type 3 : cour agricole de plan compact.



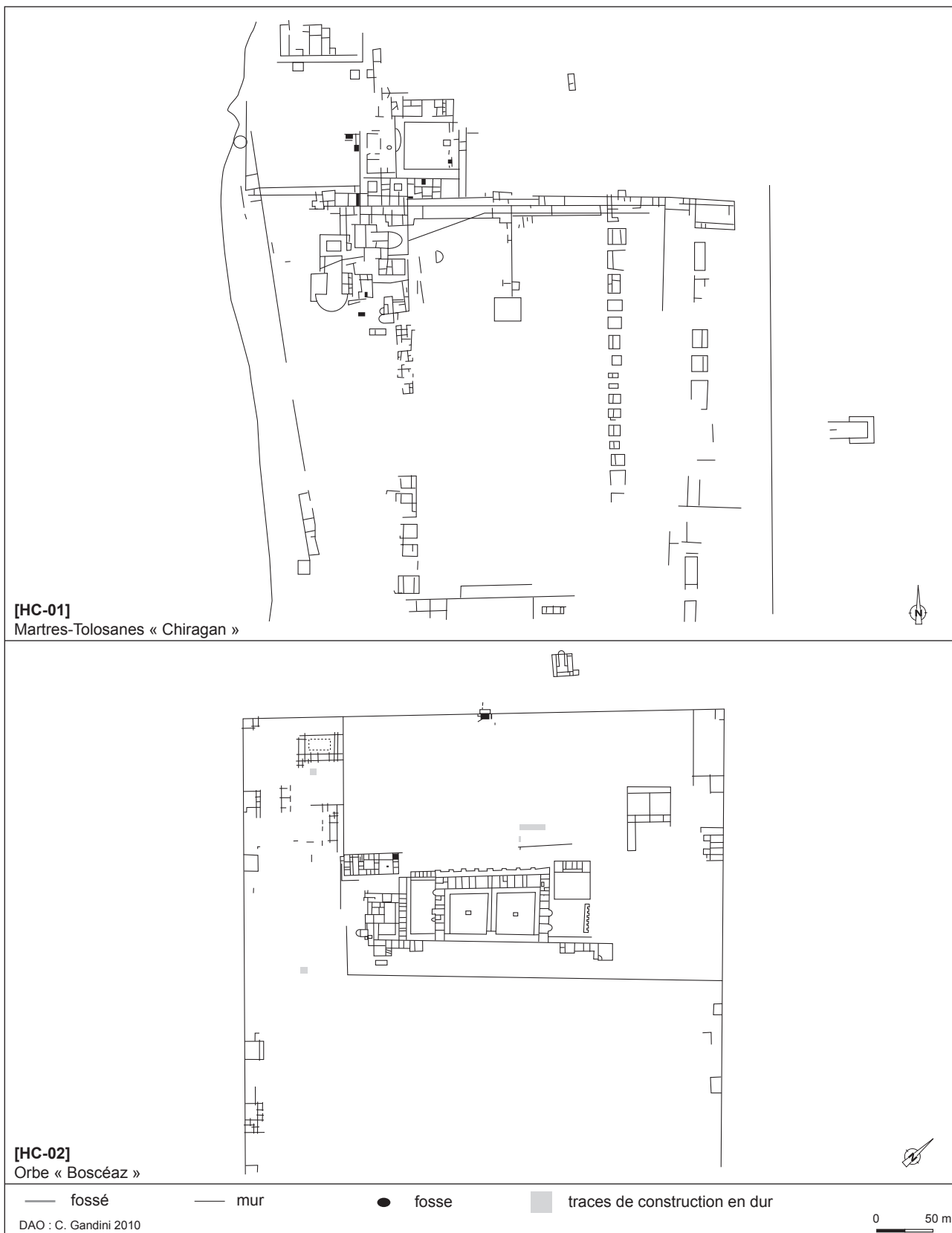
Pl. 23. Type 3 : cour agricole de plan compact. Type 4 : cour agricole placée latéralement.



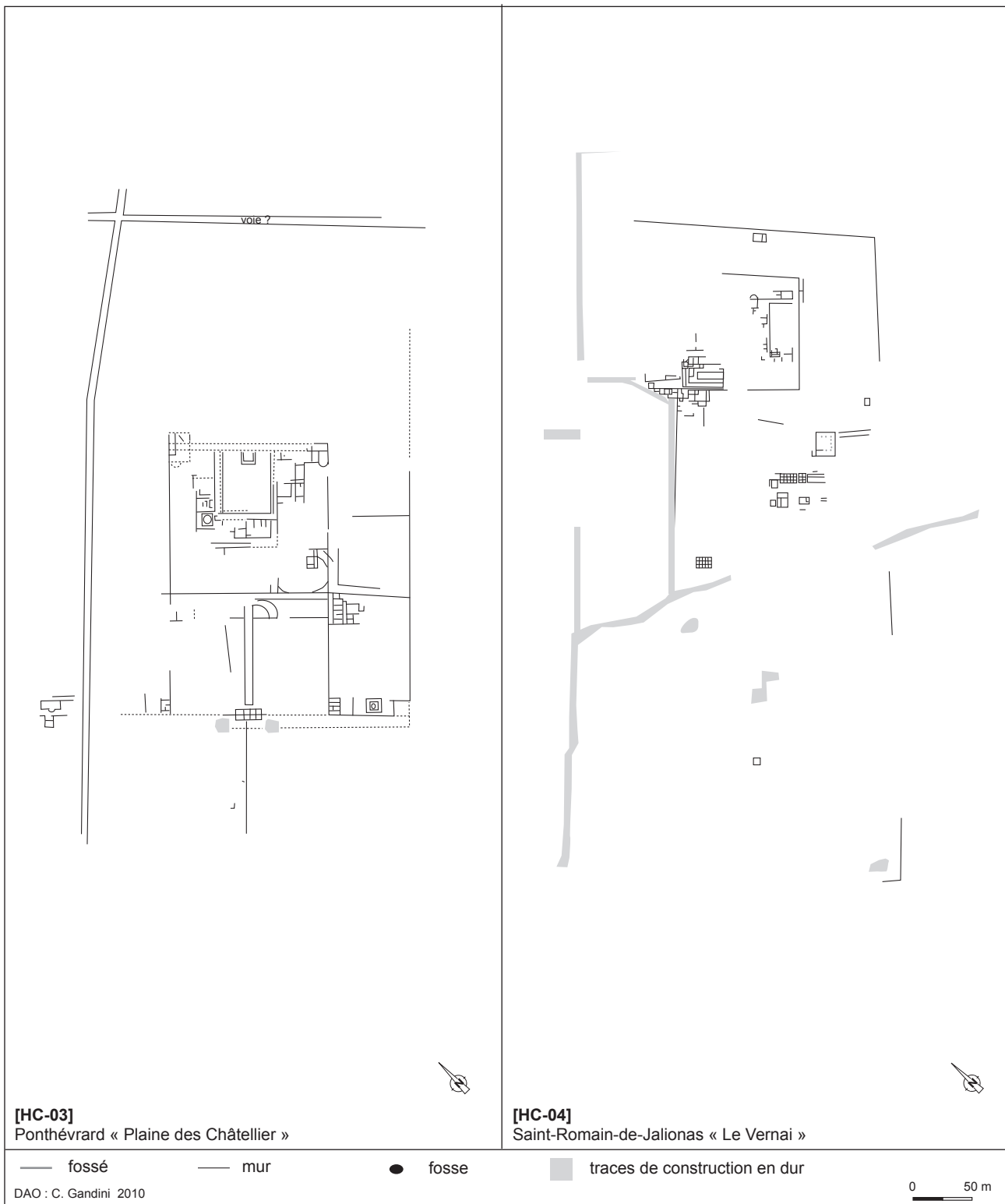
Pl. 24. Type 4 : cour agricole placée latéralement. Type 5 : cour résidentielle et cour agricole d'axes perpendiculaires.



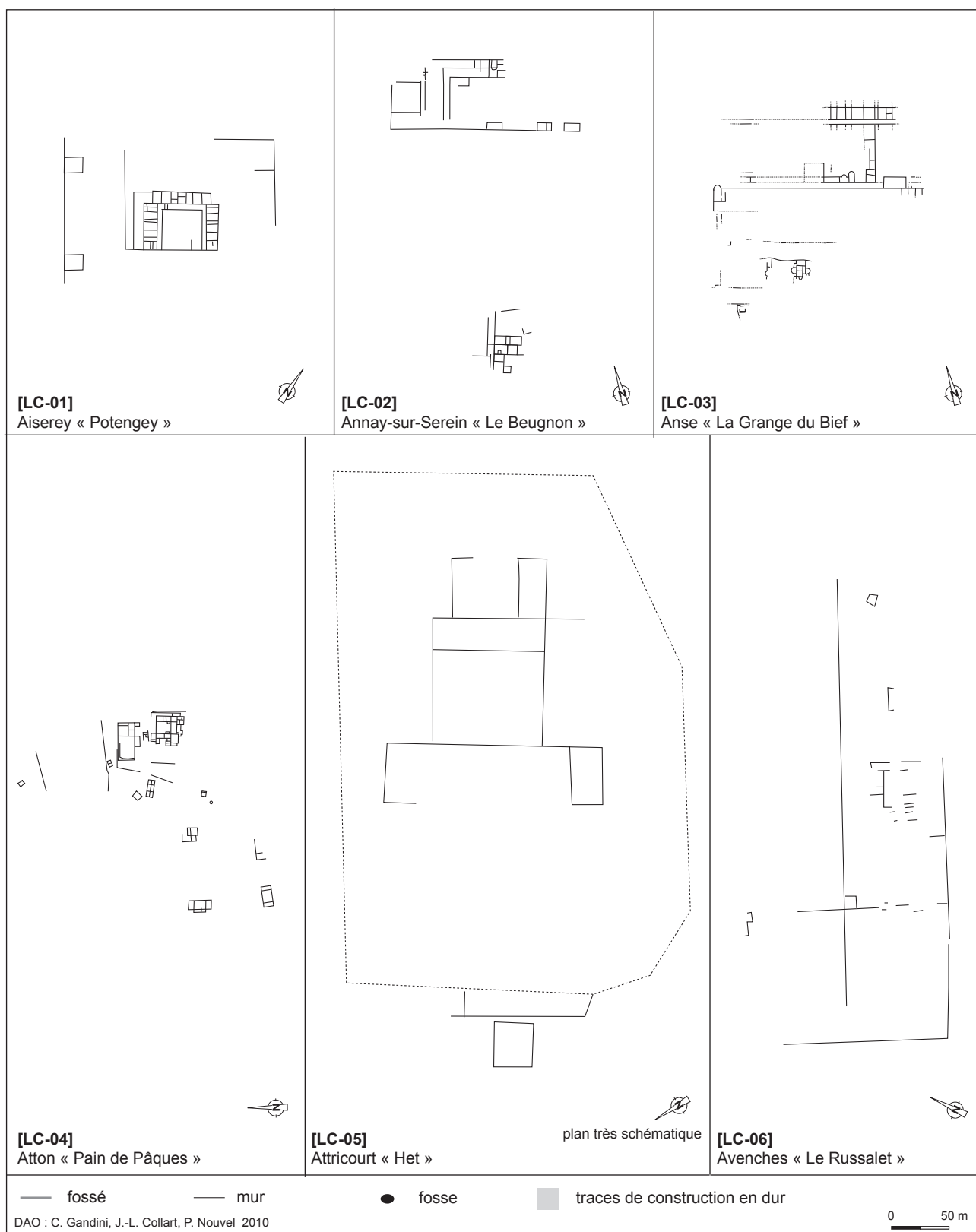
Pl. 25. Type 5 : cour résidentielle et cour agricole d'axes perpendiculaires.



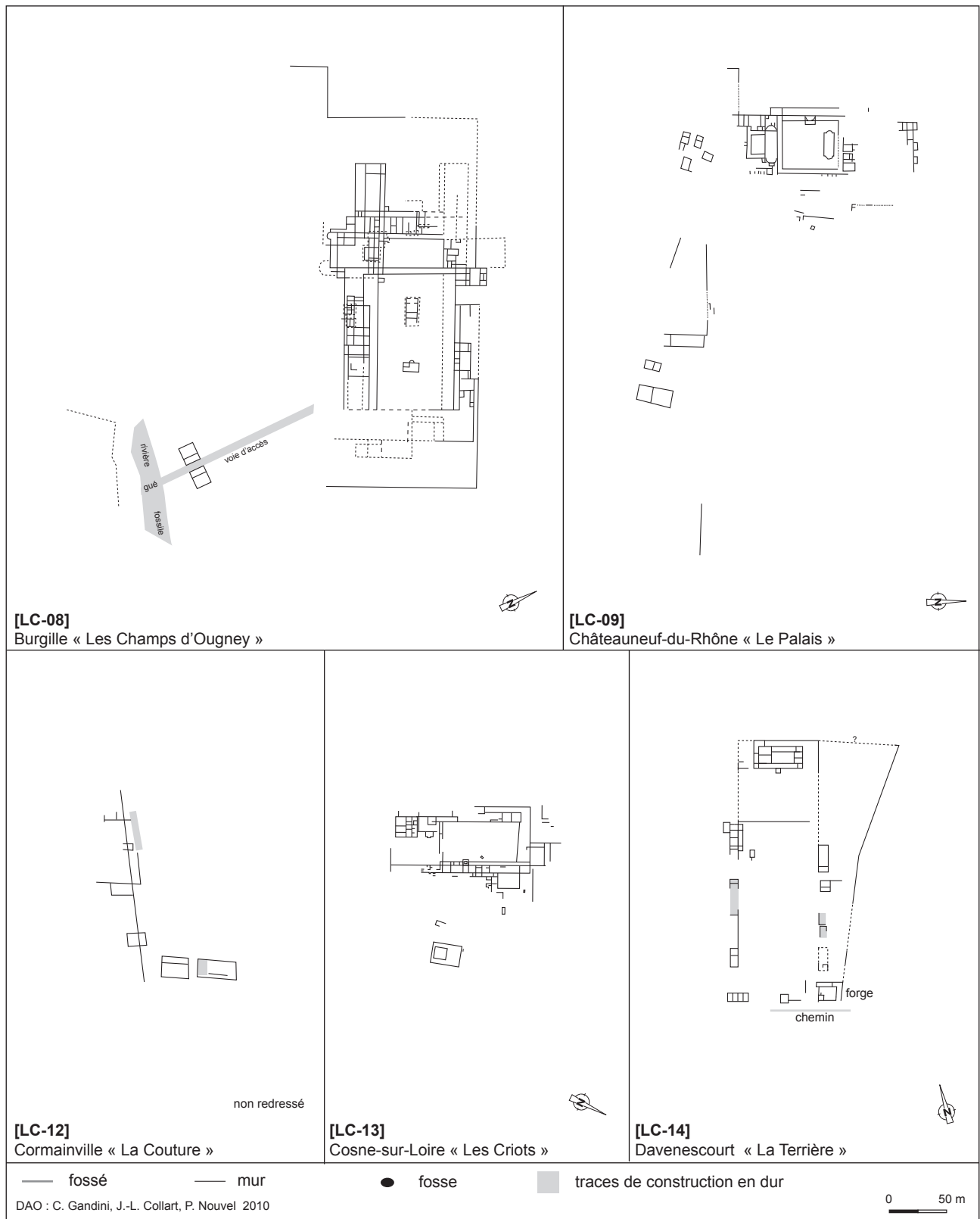
Pl. 26. Hors catégorie.



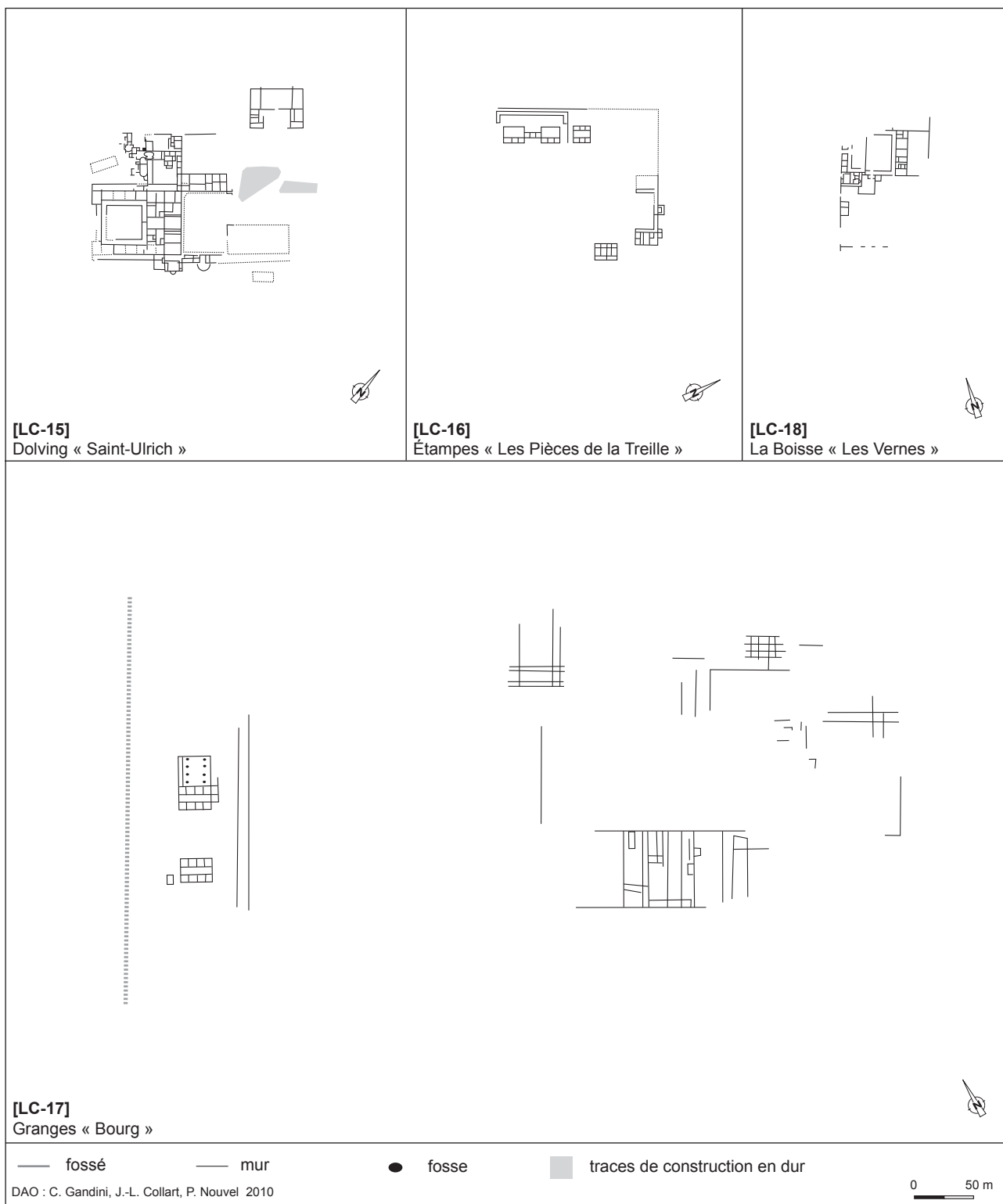
Pl. 27. Hors catégorie.



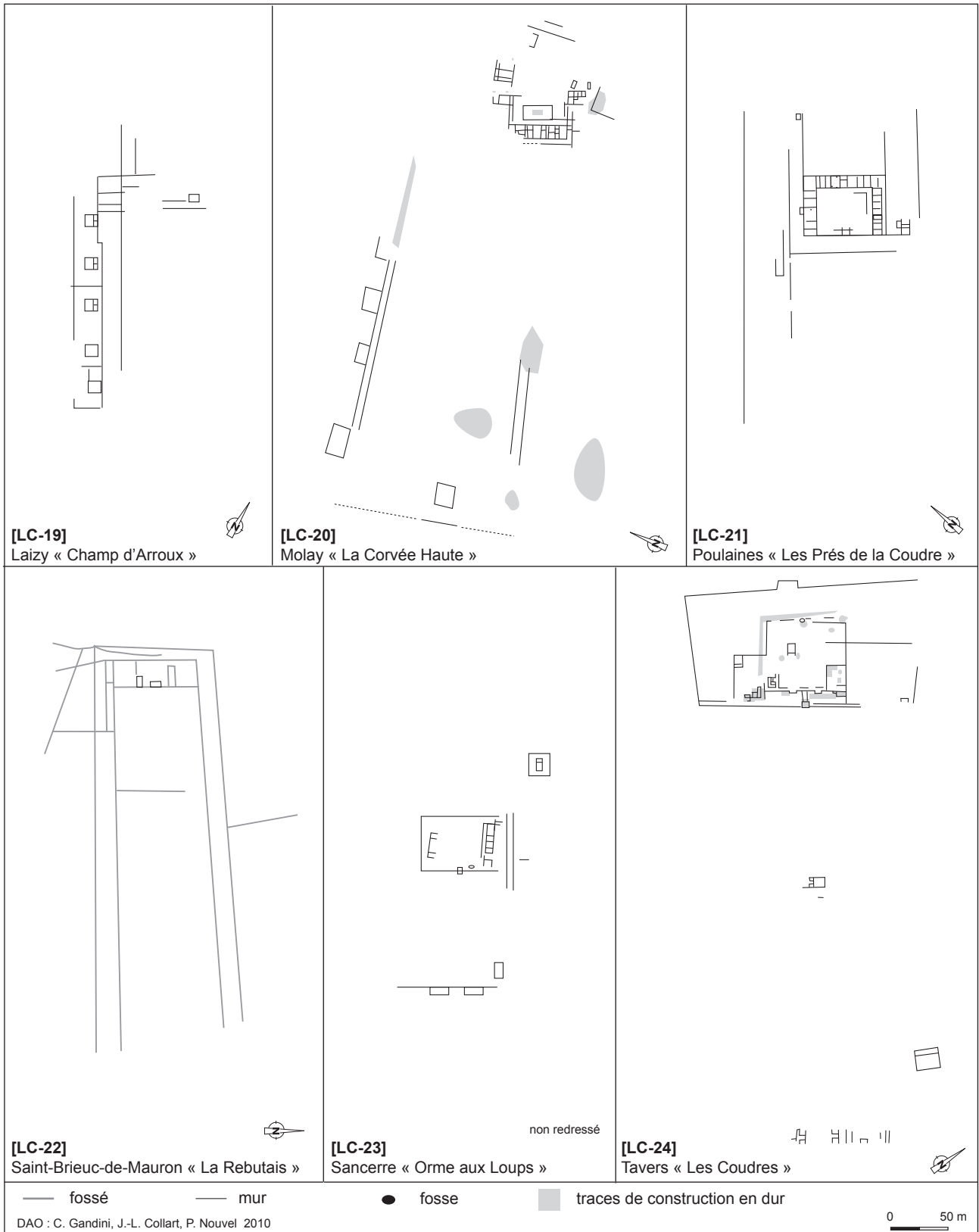
Pl. 28. Liste complémentaire.



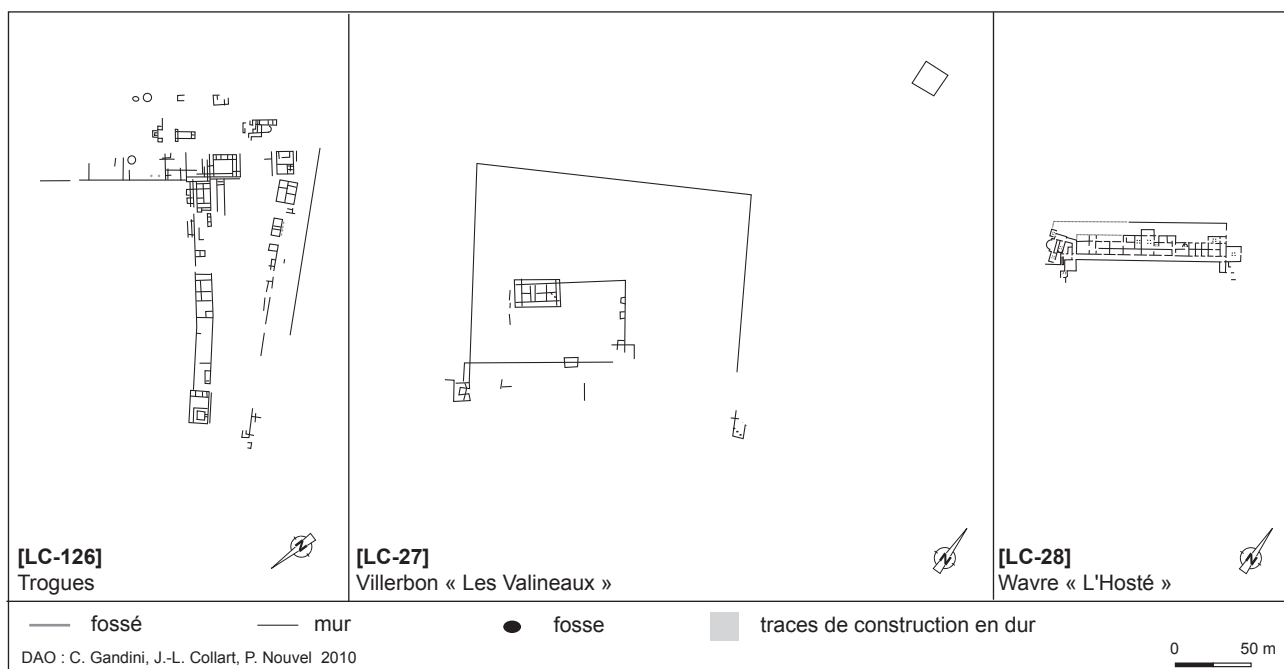
Pl. 29. Liste complémentaire.



Pl. 30. Liste complémentaire.



Pl. 31. Liste complémentaire.



Pl. 32. Liste complémentaire.

Bibliographie

- ACKERMAN J. S., 1997, *La villa, de la Rome antique à Le Corbusier*, Paris, Hazan, 396 p. (Collection 35/37).
- AGACHE R., 1978, *La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections à basse altitude*, Amiens, 515 p., 273 photos, 41 fig. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 24).
- Ain...*, 1982 = *Ain, Autoroute, Archéologie*, Catalogue d'exposition, Bourg-en-Bresse, musée de Brou, 176 p.
- Archaeomedes*, 1998 = *Des oppida aux métropoles: archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Anthropos/Economica, 280 p. (Coll. Villes).
- Archéologie en Franche-Comté, Fouilles archéologiques de la LGV Rhin-Rhône: les résultats*, 2009, SRA Franche-Comté, Besançon, 64 p.
- Avenches: capitale des Helvètes*, Bâle, SGUF, 2001, 111 p. (*Arch. Suisse*, t. 24, fasc. 2).
- BALMELLE C., 2001, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine: société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Bordeaux/Paris, Ausonius/Aquitania, 497 p. (*Ausonius Mémoires*, 5).
- BARAT Y., 1999, «La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines)», *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 38, p. 117-167.
- BARAT Y., 2007, *Les Yvelines*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 429 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 78).
- BARBET G., GANDEL Ph., 1997, *Chassey-lès-Montbozon, un établissement rural gallo-romain*, Paris, Les Belles-Lettres, 303 p. (*Ann. Litt. de l'Univ. de Besançon*, 627).
- BARTHÉLEMY H., 1986, «Un site gallo-romain alpin: Gilly (Savoie)», *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, p. 211-244.
- BAUSIER K. *et alii*, 1999, «État de la question sur les traces d'artisanat dans les villas romaines de Wallonie (Belgique)», in: POLFER H. dir., *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, 4-5 mars 1999*, Montagnac, éd. M. Mergoil, p. 185-207 (*Monographien Instrumentum*, 9).
- BÉAL J.-Cl., 2002, «Agglomérations, sanctuaires ou villae à l'entrée du défilé de Donzère», in: Dossier «Villa et vicus en Gaule Narbonnaise», *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, p. 281-288.
- BÉAL J.-Cl., 2006/07, «Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine: un bilan», *Revue Archéologique du Centre de la France*, 45/46, en ligne: <http://racf.revues.org>
- BÉAL J.-Cl., 2010, «Formes architecturales et gestion de l'espace dans les ateliers artisanaux gallo-romains», in: CHARDRON-PICAULT P. dir., 2010, *Aspects de l'artisanat en milieu urbain: Gaule et Occident romain, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 sept. 2007*, p. 17-31 (28^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- BENDER H., WOLFF H. dir., 1994, *Ländliche Besiedlung und Landwirtschaft in den Rhein-Donau-Provinzen des römischen Reiches*, Espelkamp, 2 vol.: *Text*, 520 p.; *Abbildungen.*, 83 pl. (*Passauer Universitätsschriften zur Archäologie*, 2).
- BENREDJEB T., à paraître, *La Somme*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres (*Carte Archéologique de la Gaule*, 80).
- BERTON R., 1989, *La mémoire du sol: guide et album de voyage dans le passé du Val de Seille*, Nancy, Parc Naturel Régional de Lorraine, Presses Univ. de Nancy/Metz, Éd. Serpenoise, 176 p.
- Bibracte: rapport annuel d'activité 2003*, 2004, Centre archéologique européen, Bibracte, 280 p.
- BIGEARD H., 1996, *La Nièvre*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 300 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 58).
- BIRKENHAGEN B., 2004, *Die römische Villa Borg: ein Begleiter durch die Anlage*, Merzig Kulturstiftung für den Landkreis Merzig-Wadern, 50 p.
- BLAISING J.-M., 2000, «Évolution de l'habitat sur le territoire de Yutz (Moselle - France)», in: *Ruralia III, Maynooth, 3-9 sept. 1999*, Prague, Inst. of Archaeology, p. 120-155 (*Památky Archeologické, Supplementum*, 14).
- BLAISING J.-M., 2002a, «Yutz (57): archéologie d'un terroir des âges des Métaux au XIX^e siècle», *Archaeologia Mosellana*, t. 4, p. 185-218.
- BLAISING J.-M., 2002b, «Yutz (Moselle), l'occupation antique: le point après 10 ans d'archéologie préventive (1989-1999)», *Cahiers Lorrains*, p. 233-254.
- BLANCHET J.-Cl., 1993, «Île-de-France», *Gallia Informations*, t. 1-2, p. 1-175.
- BLONDEL L., DARIER G., 1922, «La villa romaine de La Grange», Genève, *Indic. d'Antiq. Suisse*, n. s., t. 24, p. 72-88.
- BOUET A., 2002, «Villa ou vicus? Quelques exemples problématiques dans les Trois Gaules», in: Dossier «Villa et vicus en Gaule Narbonnaise», *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 35, p. 289-312.
- BOUVET J.-Ph., 2001, *La Sarthe*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 519 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 72).
- BRÜCK J., 1989, «Die Ausgrabung einer römischen Grossvillenanlage bei Borg», *Saarheimat*, t. 33, p. 196-199.
- BRÜCK J., 1992, «Die Villa von Borg», in: LICHARDUS J., MIRON A. dir., *Der Kreis Merzig-Wadern und die Mosel zwischen Nennig und Metz*, Stuttgart, K. Theiss, p. 112-119 (*Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland*, 24).
- BRULET R., 1970, «La villa romaine de Try-Hallot à Saint-Gérard: étude topographique», *Rech. d'Arch. et Hist. de l'Art (Antiq.)*, Travaux de la Faculté Philol. et Lettres Univ. catholique de Louvain, VI^e Section Arch. et Hist. de l'Art, t. I, p. 63-80.
- BRULET R. dir., 2008, *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Éd. Racine, 621 p.
- BRUNAUX J.-L. *et alii*, 1999, «Ribemont-sur-Ancre: bilan préliminaire et nouvelles hypothèses», *Gallia*, t. 56, p. 177-283.
- BUCHSENSCHUTZ O., MÉNIEL P. dir., 1994, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France, Actes du colloque*

- de Paris, 19-20 juin 1993, Paris, Presses de l'ENS, 298 p. (*Études d'histoire et d'archéologie*, 4).
- BUISSON A., 1990, *L'Ain*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 192 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 01).
- BURGAUD P., BURGAUD P., 1940, «La villa gallo-romaine de la Vergnée à Romegoux (Charente-Inférieure)», *Revue Archéologique*, t. 2, p. 46-61.
- BURIN J.-P., 1976, «Le vicus de Châteaubleau», in: *Le vicus gallo-romain, Actes du colloque de l'ENS, Paris, 14-15 juin 1975*, Paris, éd. Errance, p. 94-100 (*Caesarodunum*, 11).
- CHEVROT J.-F., TROADEC J., 1992, *Le Cher*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 370 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 18).
- CHIMIER J.-Ph., à paraître, «Levet (Cher)», in: CRIBELLIER Ch. dir., *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 3 (Suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- CHOPELAIN P., GAILLARD de SÉMAINVILLE H., 1989, *Argilly: une nécropole mérovingienne dans la plaine de la Saône*, Dijon, Ass. bourguignonne d'archéologie mérovingienne, 12 p. (*Bourgogne Archéologique*, 5).
- CHOUQUER G., 1981, «La villa romaine dans l'espace rural antique», *Archéologia*, 58, Dijon, éd. Faton, p. 28-36.
- CHOUQUER G. dir., 1993, *Entre Bourgogne et Franche-Comté: histoire d'un paysage, de l'époque gauloise à nos jours*, Paris, éd. Errance, 119 p.
- CHOUQUER G., DE KLIJN H., 1989, «Le finage antique et médiéval», *Gallia*, t. 46, p. 261-297.
- CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniae Latinae*, fasc. 1: *Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*, HIRSHFELD O., ZANGEMEISTER C. éd., Berlin, 1899 (rééd. 1967, 719 p.).
- COLLART J.-L., 1996, «La naissance de la villa en Picardie: la ferme gallo-romaine précoce», in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine: la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2^{ème} colloque AGER, Amiens, 23-25 sept. 1993*, p. 121-156 (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 11).
- COULON G., HOLMGREN J., 1992, *L'Indre*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 240 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 36).
- COULTHARD N., 1999, «Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site», in: POLFER H. dir., *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, 4-5 mars 1999*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 165-183 (*Monographies Instrumentum*, 9).
- COUPRY J., 1979, «Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine», *Gallia*, t. 37, fasc. 2, p. 494-520.
- COURBOT-DEWERT C., 2007, «Une mise en scène des activités agricoles au sein des villae gallo-romaines ? La disposition des bâtiments des établissements ruraux de Gaule septentrionale (I^{er} siècle-III^e siècle après J.-C.)», in: MADELINE Ph., MORICEAU J.-M. dir., *Bâtir dans les campagnes: les enjeux de la construction, de la Protohistoire au XXI^e siècle*, Caen, Presses Univ. de Caen/MRSH, p. 335-350 (*Bibliothèque du Pôle Rural*, 1).
- CÜPPERS H., 1975, *Römische Villa Otrang*, Mayence, Landesamt für Denkmalpflege Rheinland-Pfalz, 40 p. (*Führer der Verwaltung der Staatlichen Schlösser Rheinland-Pfalz*, 5).
- DAVID J., GOGUEY R., 1982, «Les villas gallo-romaines de la vallée de la Saône découvertes par prospection aérienne», *R.A.E.*, t. XXXIII, fasc. 2-4, p. 143-172.
- DELAUNÉ Ph., 1999, «Mémoires de la terre tourangelle (France)», in: BRÉART B. dir., *Archéologie aérienne: hommage à Roger Agache, Actes du colloque international d'Amiens, 15-18 oct. 1992*, p. 367-371 (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 17).
- DELÉTANG M., 1982, «Contribution de la photographie aérienne à l'étude typologique des villas gallo-romaines du sud de la Beauce», in: *La villa romaine dans les provinces du Nord-Ouest, Actes du colloque de Paris, 23-24 mai 1981*, Tours, p. 77-94 (*Caesarodunum*, XVII).
- DELÉTANG H., 1997, «Archéologie aérienne en Beauce méridionale: plans inédits de villas gallo-romaines», in: *Mélanges offerts à Claude Leymarios*, Blois, Comité départ. du Patrim. et de l'Archéol. en Loir-et-Cher, p. 37-44 (Coll. *Préhistoire, histoire et patrimoine en Loir-et-Cher*).
- DEL MARMOL E., 1877/81, «La villa d'Anthée», *Annales de la Soc. archéologique de Namur*, t. XIV, p. 165-194; t. XV, p. 1-40.
- DELOR J.-P., 2002, *L'Yonne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol., 884 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 89-1 et 89-2).
- DEMAREZ J.-D., 1987, *Les bâtiments à fonction économique dans les fundi de la provincia Belgica*, Braine-l'Alleud, 36 p. (*Amphora*, 50).
- DENS Ch., POILS J., 1905, «L'Hosté: villa belgo-romaine à Basse-Wavre», *Annales de la Soc. archéologique de Bruxelles*, t. XIX, p. 303-343.
- DERAMAIX I., 2006, «Meslin-l'Évêque, imposante villa hainuyère», in: *La Belgique romaine*, Dijon, éd. Faton, p. 64-67 (*Dossiers d'Archéologie*, n° 315 - juil.-août).
- DOUSTEYSSIER B., SEGARD M., TRÉMENT F., 2004, «Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum-Clermont-Ferrand: approche critique de la documentation archéologique», *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 43, p. 115-147.
- DOUSTEYSSIER B., TRÉMENT F., 2006/07, «Des 'grands' et des 'petits' domini ? 'Grandes' et 'petites' villae en Gaule Aquitaine: le cas de la cité des Arvernes», *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 45/46, en ligne: <http://racf.revues.org>
- DRACK W., 1969, *Der römische Gutshof bei Seeb*, 32 p., rééd. 1976 (*Archäologische Führer der Schweiz*, 1).
- DRACK W., 1976, *Die römische Kryptoportikus von Buchs ZH und ihre Wandmalerei*, Bâle, SGUF, 16 p. (*Archäologische Führer der Schweiz*, 7).
- DRACK W., 1990, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel: Ausgrabungen 1958-1969*, Zürich, O. Füßli, 295 p. (*Berichte der Zürcher Denkmalpflege. Archäologische Monographien*, 8).
- DRACK W., BÖGLI H., 1962, *L'époque romaine en Suisse: résumé du 21^{ème} cours*, Bâle, Soc. suisse de Préhistoire, 55 p. (*Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, Cahier 4).

- DRACK W., FELLMANN R., 1988, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart, rééd. R. Habelt, Bonn, 1989, 646 p.
- DUBOIS J., FERDIÈRE A., LAUZANNE S., SEIGNE J., 2007, « Les grandes villae gallo-romaines », in: *Atlas archéologique de Touraine*, Tours, LAT, en ligne: <http://a2t.univ-tours.fr/notice.phb?id=77>, 2007
- DUBOIS Y., PARATTE C.-A., 2001, « La pars urbana de la villa gallo-romaine d'Yvonand VD: rapport intermédiaire », *Annales de la Soc. suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, t. 84, p. 43-57 et 254.
- DUCHÂTEL J. (abbé), 1966, *Noyers et son territoire dans l'Antiquité. Les Gallo-Romains. Les Gaulois de l'indépendance. Les hommes de la Préhistoire*, Auxerre, imp. Moderne Auxerroise, 32 p.
- Du latifundium...*, 1995 = *Du latifundium au latifondo: un héritage de Rome, une création médiévale ou moderne ? Actes de la table ronde du CNRS, Bordeaux III, 17-19 déc. 1992*, Paris, de Boccard, 502 p. (Publ. du Centre P. Paris – U.R.A. 991, 25).
- DURAND R., 2005, *La mort chez les Bituriges Cubes: approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 2 vol. (consultable à l'Univ.).
- DURVIN P., 1955, *La villa gallo-romaine de Bufosse à Verneuil (Oise)*, Creil, 20 p., 5 pl. h.t. (*Documents et Rech.*, Suppl. n° 9).
- DUVETTE L. et alii, à paraître, « Les établissements agricoles de La Tène finale et gallo-romains dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle: un premier bilan », in: *Revue Archéologique de Picardie*.
- EBNÖTHER Ch., 1995, *Der römische Gutshof in Dietikon*, Zürich/Egg, 437 p. (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich*, 25)
- FAUDUET I., 1993, *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule: les fanums*, Paris, éd. Errance, 140 p. (*Coll. Archéologie aujourd'hui*).
- FAURE-BRAC O., 2002, *La Haute-Saône*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 483 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 70).
- FAURE-BRAC O., 2006, *Le Rhône*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 611 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 69-1).
- FELLMANN R. 1992, *La Suisse gallo-romaine: cinq siècles d'histoire*, Lausanne, éd. Payot, 470 p.
- FERDIÈRE A., 1985, « Recherches sur les contextes de découvertes archéologiques de céréales », in: GAST M., SIGAUT F., BEUTLER C. dir., *Les techniques de conservation des grains à long terme: leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, t. 3, fasc. 2, Paris, CNRS, p. 357-375.
- FERDIÈRE A., 1988, *Les campagnes de la Gaule romaine*, Paris, éd. Errance, 2 vol.: 301 et 284 p. (*Coll. des Hespérides*).
- FERDIÈRE A., 1993, « Chronique: voyage à travers les campagnes de la Gaule romaine », VI, *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 32, p. 187-204.
- FERDIÈRE A., 1999, « L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie): position historique du problème méthodologie, historiographie », in: POLFER H. dir., *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange (Luxembourg), 4-5 mars 1999*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 9-24 (*Monographies Instrumentum*, 9).
- FERDIÈRE A., 2003, « La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché », in: LEPETZ S., MATTERNE V. dir., *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la Gaule romaine: matières premières et produits transformés, Actes du 6^{ème} colloque AGER, Compiègne, 5-7 juil. 2002*, p. 263-279 (*Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2).
- FERDIÈRE A., 2006, « Les transformations des campagnes et de l'économie rurale en Gaule romaine », in: PAUNIER D. dir., *La romanisation et la question de l'héritage celtique, Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 109-130 (*Celtés et Gaulois, l'archéologie face à l'Histoire*, 5).
- FERDIÈRE A., 2007, « Des maîtres de domaines investissent dans la manufacture: fundus et production artisanale en Gaule romaine », *AGER, Bull. de liaison*, t. 17, p. 9-18.
- FERDIÈRE A., 2010, « Réflexions sur la relativité de la valeur heuristique des sources en histoire économique et sociale de l'Antiquité: l'exemple des différents artisanats en Gaule romaine », in: CHARDRON-PICAULT P. dir., 2010, *Aspects de l'artisanat en milieu urbain: Gaule et Occident romain, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 sept. 2007*, p. 163-172 (28^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- FICHTL S. dir., 2005, *Dossier: Hiérarchie de l'habitat rural dans le Nord-Est de la Gaule à La Tène moyenne et finale*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, 487 p. (*Archaeologia Mosellana*, t. 6).
- FICHTL S., 2010, « Villa gauloise à Batilly-en-Gâtinais », *L'Archéologue*, t. 107 (avril-mai), p. 60-61, 4 fig.
- FLOTTÉ P., FUCHS M., 2004, *La Moselle*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 893 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 57-1).
- Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, 1993/96, Juan-les-Pins, APDCA, N° 1 (1993), 30 fiches; N° 2 (1994), 22 fiches; N° 3 (1996), 15 fiches.
- FOUET G., 1969, *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, Paris, éd. du CNRS, 392 p. (20^{ème} suppl. à Gallia).
- GAILLARD H., 1997, *La Dordogne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 299 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 24).
- GANDINI C., 2008, *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive: la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C. - VII^{ème} s. ap. J.-C.)*, Tours, 511 p., 176 fig., 34 tabl., 9 encarts, 17 ann. (fig. couleur); 1 CDRom (XIII Ann.) (33^{ème} suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*).
- GARMY P., LEVEAU Ph., 2002, Dossier « Villa et vicus en Gaule Narbonnaise », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 35, p. 1-317.
- GASTON Ch., 2008, « Bâtiments standardisés dans la pars rustica des villae: deux exemples récemment découverts en Franche-Comté », *R.A.E.*, t. 57-2008, p. 253-266.
- GAUTHIER É., JOLY M., 2003, « Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I^{er} siècle ap. J.-C. », in: *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraire, Actes*

- du colloque international AGER V, Besançon, 19-20 sept. 2000, Besançon, Presses univ. franc-comtoises, p. 191-208 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 764, Série Environnement sociétés et archéologie, 5).
- GAUTIER M., 1996, «Les parcellaires antiques du Porhoet et de la vallée de l'Yvel», in: CHOUQUER G. dir., *Les formes du paysage*. 1. *Études sur les parcellaires*, Paris, éd. Errance, p. 49-56 (Coll. *Archéologie aujourd'hui*).
- GEORGES-LEROY M., LAFFITE J.-D., à paraître, «Des paysages ruraux antiques contrastés dans les cités des Leuques et des Médiomatriques : effet de source ou répartition différentielle des établissements dans l'espace rural ?», Comm. in: *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*, Colloque AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010, à paraître dans les Actes.
- GILLES K.-J., 1999, *Bacchus und Sucellus: 2000 Jahre römische Weinkultur an Mosel und Rhein*, Briedel, Rhein-Mosel Verlag, 244 p.
- GOGUEY R., 1977, «Prospection aérienne des sites archéologiques de la Nièvre en 1975-1976», *Les Annales des Pays Nivernais*, t. 17-18, p. 51-61.
- GOGUEY R., 1994a, «Lux», in: BÉNARD J., MANGIN M., GOGUEY R., ROUSSEL L. dir., *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Besançon, Univ. de Besançon, p. 203-206 et fig. 73 h. t. (*Annales littéraires de l'Univ. de Besançon*, 522).
- GOGUEY R., 1994b, «Lux (Côte-d'Or)», in: PETIT, MANGIN M., 1994, p. 27-28, fig. 11-12.
- GOGUEY R., 1999, «Archéologie aérienne de la Loire au Rhin : du 'dossier objectif' au plan de synthèse», in: BRÉART B. dir., *Archéologie aérienne: hommage à Roger Agache*, Actes du colloque international d'Amiens, 15-18 oct. 1992, p. 297-305 (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 17).
- GOGUEY R., 2005, «Archéologie aérienne dans la vallée de la Laigne: synthèse des données», in: PETIT Ch. dir., *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le nord de la France de l'Âge du Fer à l'époque gallo-romaine*, Actes de la table ronde de Molesme, 17-18 sept. 1999, Besançon, Presses univ. franc-comtoises, p. 63-78 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté*, 786, Série Environnement, sociétés et archéologie, 8).
- GONZALEZ-VILLAESCUSA R., SERRANO C., à paraître, «La villa gallo-romaine d'Andilly-en-Bassigny: un projet d'étude de l'ager de la cité des Lingons», communication in: *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain*, Colloque AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010, à paraître dans les Actes.
- GORGES J.-G., 1979, *Les villas hispano-romaines: inventaire et problématique archéologiques*, Paris, de Boccard, 529 p. (*Publ. du Centre P. Paris*, 4).
- GRENIER A., 1934, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2 - *L'archéologie du sol, II - Navigation - Occupation du sol*, Paris, Picard (rééd. 1985), 624 p.
- GRIFFISCH J.-N., MAGNAN D., MORDANT D., 2008, *La Seine-et-Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 2 vol., 1287 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 77-1 et 2).
- GROS P., 2001, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*. 2: *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 527 p. (Coll. *Les Manuels d'art et d'archéologie antiques*).
- HALDIMANN M.-A., ANDRÉ P., BROILLET-RAMJOUÉ É., POUX M., 2001, «Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine: le domaine antique du Parc de La Grange (GE)», *Archéologie suisse*, t. 24, fasc. 4, p. 2-15.
- HAMM G., 2004, *La Meurthe-et-Moselle*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 468 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 54).
- HASEL GROVE C., 1996, «La romanisation de l'habitat rural dans la vallée de l'Aisne d'après les prospections de surface et les fouilles récentes», in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine: la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER, Amiens, 23-25 sept. 1993, p. 109-120 (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 11).
- HECHT Y., TAUBER J., 1998, «Das Interland von Augusta Raurica in römischer Zeit», in: EWALD J., TAUBER J. dir., *Tatort Vergangenheit. Ergebnisse aus der Archäologie Heute*, Bâle, p. 429-456.
- HEIMBERG U., 2003, «Römische Villen an Rhein und Maas», *Bonner Jahrbücher*, t. 202/203, p. 57-148.
- HOLMGREN J., LEDAY A., 1981a, «Prospections aériennes en Berry: II. - La région de Levet», *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, t. 66 (sept.), p. 29-44, 4 pl.
- HOLMGREN J., LEDAY A., 1981b, «Esquisse d'une typologie des villas gallo-romaines du Berry d'après les prospections aériennes», *Gallia*, t. 39, p. 103-122.
- HORISBERGER B., 2003, «Neue Ausgrabungen im römischen Gutshof von Oberweningen ZH», *Jahrbuch des Zürcher Unterländer Museumsvereins*, 32, p. 32-38.
- HORISBERGER B. dir., 2004, *Der Gutshof in Buchs und die römische Besiedlung im Furttal*, Zürich/Egg, 390 et 186 p., 9 plans (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich*, 37).
- JALMAIN D., 1984, «La photographie aérienne au service de l'archéologie en région parisienne», in: *Gallo-romains en Île-de-France*, Catalogue d'exposition, Sceaux, Ass. des Conserv. des Musées d'Île-de-France, p. 32-35.
- JARRY J., 1979/83, «Les fouilles de Mairé (commune de Périgné)»; *id.*, «Complément d'informations sur le site de Mairé (campagnes de 1980, 1981, 1982 et 1983)», *Bull. de la soc. historique et scientifique des Deux-Sèvres*, t. XII, fasc. 2/3, p. 113-168; t. XVI, fasc. 1, p. 27-40.
- JOAN L., 2003, *Le Doubs et le Territoire de Belfort*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 561 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 25 et 90).
- JOULIN L., 1901, «Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes», *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{ère} série, t. XI, fasc. 1, p. 219-516.
- JOUQUAND A.-M., 2009, *Élargissement de la RN 15, Neuvy-Pailloux et Saint-Aoustrille, Indre RN151*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap CIF, 59 p. (consultable au SRA Centre).
- JUNG C., 1994, «L'occupation antique à Châteauneuf-du-Rhône, le site du Palais», *Recherches donzéroises*, p. 34-46.
- KAPPS R., 1974, *Escolives-Sainte-Camille gallo-romain: le site, le monument à arcades*, Dijon, 112 p., 68 pl. h.t. (1^{er} suppl. à la R.A.E.).
- KASPRZYK M., 2005, *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (vers 260-530): contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*, Thèse de docto-

- rat, Université de Bourgogne, Dijon, 5 vol. (consultable à l'université).
- KOLLING A., 1971, «Freisen-Fresenacum und seine römische Villa», *Berichte der Staatlichen Denkmalpflege im Saarland*, 18, p. 27-45.
- KRIER J., 2009, «Die Ausgrabungen auf dem Gelände der römischen Palatsvilla von Bartringen 'Burmicht'», in: KREMER G., *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg), mit einem Beitrag von Jean Krier*, Luxembourg, Publ. du Musée national d'histoire et d'art, p. 13-30 (*Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art*, 7).
- LAMBERT C., RIOUFFREY J., 1981, «L'habitat rural antique dans le Maine et la photographie aérienne», in: *Actes du Centenaire de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, p. 33-97 (*La Mayenne, Archéologie et Histoire*, t. 3).
- LEDAY A., 1972, «Fouilles de sauvetage de la villa du Châtelier (commune de Levet - 18)», *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. XI, fasc. 3-4, p. 207-221.
- LEDAY A., 1980, *La campagne à l'époque romaine dans le centre de la Gaule: villas, vici et sanctuaires dans la cité des Bituriges Cubi*, Oxford, 2 vol.: 435 p., LXXXVIII pl. h.t. (*BAR, Internat. series*, 73).
- LEDoux C. N., 1847, *L'architecture*, Paris, Lenoir (éd. posthume).
- LE GAILLARD L., 2005, «A 88 - Ifs. La Dronnière», *Bilan scientifique 2004*, Caen, DRAC/SRA Basse-Normandie, p. 23-24.
- LELONG A., 2006, «Étude d'une commune beauceronne par la prospection aérienne: l'exemple de Cormainville», in: ROBREAU B. dir., *Histoire du pays dunois*. t. 1: *De l'origine des temps à l'approche de l'an Mil*, Châteaudun, Soc. Dunoise, p. 237-259.
- LE NEZET-CÉLESTIN M., MOTTE S., VILLEA I MOTA N., 2002, «Beynost, Les Grandes Terres, les Plantées», *Bilan scientifique 1999* Lyon, DRAC/SRA Rhône-Alpes, p. 33-36, 1 fig.
- LEPETZ S., MARÉCHAL D., 1996, «Organisation et fonction du village du Haut-Empire de Longueil-Sainte-Marie (Oise) et de son parcellaire», in: CHOUQUER G. dir., *Les formes du paysage*. 1. *Études sur les parcellaires*, Paris, éd. Errance, p. 57-82 (*Coll. Archéologie aujourd'hui*).
- LEVEAU Ph., 1983, «La ville antique et l'organisation de l'espace rural: villa, ville, village», *Annales ESC*, 38^e année, fasc. 4, p. 920-942.
- LEVEAU Ph., 2002, «Les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise», in: GARMY P., LEVEAU Ph., Dossier «Villa et vicus en Gaule Narbonnaise», *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 35, p. 5-26.
- LEVEAU Ph., SILLIÈRES P., VALLAT J.-P., 1993, *Campagnes de la Méditerranée romaine*, coll. «Bibl. d'Archéol.», Paris, Hachette, 309 p.
- LEVEAU Ph., GROS P., TRÉMENT F., 1999, «La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa», in: ANTOINE A. dir., *Campagnes de l'Ouest: stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Actes du colloque de Rennes, 24-26 mars 1999, Rennes, Presses Univ. de Rennes, p. 287-302.
- LIÉGARD S. dir., 2009, *Batilly-en-Gâtinais, Les Perrières (Loiret, Autoroute A.19, site I-1-2)*, Rapport final d'opération de fouille préventive, Orléans, INRAP/SRA Centre (consultable au SRA Centre).
- LIÉGARD S., FICHTL S., 2009, «Une proto-villa de la fin de l'époque gauloise», *L'Archéologue*, t. 102 (juin-juillet), p. 42-47.
- LUBERNE A., 1998, *Villeneuve-sur-Cher, La grande Pièce - Les Augerets (site n° 18 285 013 AH)*, Rapport d'opération de diagnostic, évaluation et fouille préventive, Orléans, SRA Centre (consultable au SRA).
- LUGINBÜHL Th., MONNIER J., DUBOIS Y., 2001, *Vie de palais et travail d'esclave: la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 120 p.
- LUTZ M., 1971/1972, «Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich (Moselle), I et II», *Gallia*, t. 29, fasc. 1, p. 17-44; t. 30, fasc. 1, p. 41-82.
- LUTZ M., 1977, *Le domaine gallo-romain de Saint-Ulrich et sa grande villa* (plaquette), Sarrebourg, éd. du Musée régional de Sarrebourg, 14 p.
- MAHIEU A., 1919, «La villa belgo-romaine de Bauselonne à Mettet», *Annales de la Soc. archéologique de Namur*, t. 33, p. 49-189.
- MALRAIN F., PINARD E. dir., 2006, *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère: contribution à l'histoire de la société gauloise*, Amiens, 272 p. (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 23).
- MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P., 2002, *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 av. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 236 p. (*Coll. des Hespérides*).
- MANGIN M., JACQUET B., JACOB J.-P., 1986, *Les agglomérations secondaires de Franche-Comté romaine*, Paris, Les Belles-Lettres, 257 p. (*Annales Littéraires de l'Univ. de Besançon*, 337).
- MANGIN M., GOGUEY R., ROUSSEL L., 1990, *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Paris, Les Belles-Lettres, 303 p. (*Annales Littéraires de l'Univ. de Besançon*, 522).
- MARION S., BLANCQUAERT G. dir., 2000, *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Presses de l'E.N.S., 525 p. (*Études d'Histoire et d'Archéologie*, 6).
- MASSENDARI J., 2006, *La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse)*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 399 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 31-1).
- MAURIN L., 1999, *La Charente-Maritime*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 363 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 17-1).
- METZLER J., ZIMMER J., BAKKER L., 1981, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, Min. des Affaires Cult. et de la Ville d'Echternach, 400 p.
- MIELSCH H., 1987, *Die römische Villa: Architektur und Lebensform*, Munich, C. H. Beck, 181 p. (*Beck's archäologische Bibliothek*).
- MIGNOT Ph., 1997, *La villa romaine de Malagne à Jemelle*, Namur, Ministère de la Région Wallonne, 32 p. (*Carnets du Patrimoine*, 19).

- MIGNOT Ph., 2006, «La villa de Jemelle à Rochefort», in: BRULET R. dir., *La Belgique romaine*, Dijon, éd. Faton, p. 72-75 (*Dossiers d'Archéologie*, t. 315 - juillet-août).
- MONTEIL M. et alii, 2009, «Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique): bilan des connaissances», *Revue Archéologique de l'Ouest*, t. 26, p. 153-188.
- MORDANT C., 1995, «Bourgogne», *Gallia Informations*, p. 70-243.
- MOTTE S., VICHERD G., 2008, «La villa des Grandes-Terres à Beynost (Ain): organisation spatiale et techniques de construction», *R.A.E.*, t. 57-2008, p. 267-288.
- MUSCH J., MATAOUCHÉK V. dir., 2010, *Cher, Villeneuve-sur-Cher, Les Augerets/La Grande Pièce: l'occupation protohistorique, antique et médiévale sur le site de la Grande Pièce*, Rapport final d'opération de diagnostic, INRAP/SRA Centre, 167 p. (consultable au SRA).
- NAUDET F., 2004, *L'Essonne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 298 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 91).
- NAVEAU J., 1992, *La Mayenne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 176 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 53).
- NOUVEL P., 2004, *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne*, Thèse de Doctorat, Univ. de Bourgogne, Dijon, 3 vol., 515, 713 et 480 p. (consultable à l'Université).
- NOUVEL P., 2005, «Chronique archéologique, année 2001», *Bull. de la Soc. Archéologique et Historique du Tonnerrois*, t. 54, 63^e année (2003-2004), p. 3-9.
- NOUVEL P., 2006, «L'Avallonnais sous la domination romaine», *Bull. de la Soc. d'Études d'Avallon*, t. 81, 145^e année (2005), p. 5-32.
- NOUVEL P., 2007a, «Tonnerre / *Tornodorum*: genèse et développement d'une agglomération gallo-romaine», *Bull. de la Soc. Archéologique et Historique du Tonnerrois* (2006), p. 7-36.
- NOUVEL P., 2007b, «Luxe matériel et aménagements monumentaux dans les établissements ruraux de Bourgogne du Nord», in: BARATTE F., JOLY M., BÉAL J.-Cl., *Autour du trésor de Mâcon: luxe et quotidien en Gaule romaine*, Mâcon, Inst. de Rech. du Val de Saône - Mâconnais, p. 123-146.
- NOUVEL P., 2009, «De la ferme au palais: les établissements ruraux antiques de Bourgogne du nord, II^e-IV^e siècles de n. è.», in: LEVEAU Ph., RAYNAUD C., SABLAYROLLES R., TRÉMENT F. dir., *Les formes de l'habitat rural gallo-romain: terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, Actes du 8^{ème} colloque AGER, Toulouse, 2007, Bordeaux, p. 361-389 (17^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- NOUVEL P. et alii, 2009, «Rythmes de création, fonctionnement et abandon des établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer dans l'Est de la France», in: *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Actes du XXXI^{ème} colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007, t. II, Chauvigny, Ass. des Publ. Chauvinoises, p. 105-147 (*Mém. de la Soc. de recherches archéologiques de Chauvigny*, 35).
- NUBER H. U., ULRICH SEITZ G., 2003, «Grabungsfortschritte in der 'Villa urbana' Heitersheim, Kreis Breisgau-Hochschwarzwald», *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, Bodendenkmalpflege in den Reg.-Bez. Stuttgart und Tübingen, Stuttgart, p. 145-147.
- OELMANN F., 1916, «Die römische Villa bei Blankenheim in der Eifel», *Bonner Jahrbücher*, t. 123, p. 210-226.
- OZOUOLIAS P., 2007, «Faut-il déromaniser l'archéologie des campagnes gallo-romaines ?», *Archéopages*, t. 18 (janv.), p. 22-25.
- OZOUOLIAS P., à paraître, «La géographie des villae et des élites des Gaules et des Germanies: quelques éléments de réflexion», Comm. au colloque AGER IX, «Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain», Barcelone, 25-27 mars 2010, à paraître in: Actes.
- PANNETIER V., 1996, «Les parties agricoles des villae dans le Nord de la Gaule (I^{er} au III^e siècle après J.-C.)», *Revue du Nord*, t. 78, fasc. 318, p. 163-175.
- PANNI F., 2010, «Mulhouse versus Familistère en 1867», in: *Le Familistère de Guise (Aisne): un palais social. Panorama illustré d'une utopie réalisée*, Suppl. à *Libération*, n° 9139 (30 sept. 2010), Laon, Publ. collective dép. de l'Aisne, p. 33.
- PAUNIER D., 1996, «La romanisation des campagnes: un état des recherches en Suisse», in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine: la romanisation des campagnes de la Gaule*, Actes du 2^{ème} colloque AGER, Amiens, 23-25 sept. 1993, Amiens, p. 261-270 (*Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial 11).
- PAUNIER D. et alii, 1989/2000, *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz: rapport sur les campagnes de fouilles de 1987 [...] à 1995*, Lausanne, Inst. d'Arch. et Hist. Ancienne (1989), 57 p.; (1991), 54 p.; (1992), 57 p.; (1997), 97 p.; (1999), 153 p.; (2000), 97 p.
- PELLECUER Ch., 2005, «Les territoires de la villa et de l'agglomération: quelques réflexions à propos de la Narbonnaise occidentale», in: BOUET A., VERDIN F. dir., *Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen Âge: mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, Ausonius/Paris, de Boccard, p. 101-110 (*Mémoires*, 16).
- PERCIVAL J., 1976, *The Roman villa: an historical introduction*, Londres, Batsford, 230 p. (*Batsford studies in archaeology*).
- PERRAUD R., 1965, «La villa gallo-romaine de la Grangedu-Bief à Anse (Rhône)», *Activités Beaujolaises*, t. 22, p. 19-34.
- PETIT J.-P., 2005, *Bliesbruck-Reinheim: Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, éd. Errance, 221 p. (Coll. *Hauts lieux de l'histoire*).
- PETIT J.-P., MANGIN M. dir., 1994, *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, éd. Errance, 294 p. (Coll. *Archéologie aujourd'hui*).
- PICCAMIGLIO A., SEGARD M., 2006, «Le site de Viuz-Faverges/Casuarria (Haute-Savoie): agglomération, sanctuaire et villa dans la cluse d'Annecy», *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 38-39, p. 105-129.
- PICHON B., 2002, *L'Aisne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 598 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 02).
- POITEVIN G., CARLIER M., à paraître, *La villa gallo-romaine 'Les Petites Vallées', secteur 7, Ymonville (28.426.036.AH)*, R.F.O. de fouille préventive, INRAP/SRA Centre, Orléans (2010) (consultable au SRA).

- PROVOST M., 1988a, *Le Loir-et-Cher*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 159 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 41).
- PROVOST M., 1988b, *La Loire-Atlantique*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 177 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 44).
- PROVOST M., 1988c, *Le Loiret*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 249 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 45).
- QUÉREL P., QUÉREL C., 2002, «Mercin-et-Vaux, le Quinconce: villa gallo-romaine et occupation du haut Moyen Âge», *Revue du Nord*, t. 84, fasc. 348, p. 91-114.
- RABREAU D., 2002, *La Saline royale d'Arc-et-Senans: un monument industriel: allégorie des Lumières*, Paris, Belin/Herscher, 191 p. (Coll. *Les destinées du Patrimoine*).
- RAEPSAET G., 1987, «La villa romaine de L'Hosté à Basse-Wavre», *Wavriensia*, t. 18, Wavre, p. 173-174.
- RICHARD Ch., 1989, «Approche d'une typologie des villae gallo-romaines en Haut Poitou méridional», *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 5^e série, t. III (3^e trim.), p. 167-204.
- RICHARD Ch., 1995, *Contribution à l'étude de l'occupation antique du Haut-Poitou méridional (Sud-Vienne France)*, Soc. de Rech. Arch., Artist., Hist. et Scient. du Pays Chauvinois, Mém. IX, Chauvigny, 239 p., fig. et photos.
- RÉVILLON S., BOUCHE K., WOZNY L., 1994, «La partie agricole d'une grande exploitation rurale d'époque romaine: le gisement des 'Hauts de Clauwiers', Seclin (Nord)», *Revue du Nord - Archéologie*, t. LXXVI, fasc. 308, p. 99-146.
- ROISEUX J., 1998, «Vulaines-lès-Provins», in: *Bull. scientifique de la Région Île-de-France*, Paris, SRA/DRAC Île-de-France, p. 77-78.
- ROTHÉ M.-P., 2001, *Le Jura*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 840 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 39).
- ROTH-ZEHNER M., 2006, «Les villae gallo-romaines», *Bilan scientifique de la Région Alsace*, hors série 2/2, *Périodes historiques*, Strasbourg, p. 43-48.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., COHEN A.-S. dir., 1992, *Dans le Jura gallo-romain*, Lons-le-Saunier, Cercle Girardot, 120 p.
- ROYET R. et alii, 2006, «Les mutations d'un domaine de La Tène au Haut Moyen Âge: le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère)», *Gallia*, t. 63, p. 283-325.
- RYCHENER J., 1999, *Der römische Gutshof in Neftenbach*, Zürich/Egg, 2 vol.: 531 et 433 p. (*Monographien der Kantonsarchäologie Zürich*, 31-1 et 2).
- SALÉ Ph., 1999, «La pars rustica de la villa du 'Vieux Domaine' à Vierzon (Cher): un exemple de logements pour ouvriers agricoles ?», *Revue Archéologique du Centre de la France*, t. 38, p. 207-222.
- SCHOON R., 2005, *Archäozoologische Untersuchungen zum Vicus von Bliesbruck, Moselle und zur Großvilla von Reinheim, Saarland*, Sarreguemines, Publ. du Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Renheim, 330 p. (*Blesa*, 6).
- SCHUCANY C., 2006, *Die römische Villa von Biberist-Spitalhof SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1889): Untersuchungen im Wirtschaftsteil und Überlegungen zum Umland*, Remschalden, B. A. Greiner, 3 vol.: 983 p., fig., 121 pl. h.t. (*Ausgrabungen und Forschungen*, 4)
- SÉGUIER J.-M., 2008, «Établissement aristocratique et nécropole de La Tène finale à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)», *Bull. de liaison de l'AFEAF*, t. 26, p. 55-56.
- SÉRIS D. et alii, 2009, *Jard-sur-Mer, Le Grand Essard*, R.F.O., INRAP Grand Ouest (consultable au SRA Pays-de-la-Loire et Base INRAP Grand Ouest).
- SMITH J. T., 1997, *Roman villas: a study in social structure*, Londres/New York, Routledge, 378 p.
- SPITAELS A., 1970, «La villa gallo-romaine d'Anthée, centre d'émaillerie légendaire», *Helinium*, t. X, p. 209-241.
- STRUEBIN Th., 1956, *Der römische Gutshof und das mittelalterliche Dorf Munzach bei Liestal*, tiré à part de *Baselbieter Heimatblätter*, 40 p.
- THÉVENARD J.-J., 1996, *La Haute-Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 372 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 52-1).
- VAN ANDRINGA W., 2002, *La religion en Gaule romaine: piété et politique (I^{er} - III^e siècle ap. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 336 p. (*Coll. des Hespérides*).
- VAN OSSEL P., 1984, «L'habitat rural gallo-romain dans la région Île-de-France», in: *Gallo-Romains en Île-de-France*, Catalogue de l'exposition, Sceaux, Assoc. des conservateurs des musées d'Île-de-France, p. 122-126.
- VAN OSSEL P., 1985, «Un petit établissement proche du vicus à Lens-Saint-Remy», in: BRULET R. dir., *Braives gallo-romain*, 3, Louvain-la-Neuve, p. 149-160.
- VAN OSSEL P., 1992, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, 51^{ème} suppl. à *Gallia*, Paris, CNRS, 470 p.
- VAN OSSEL P., DEFGNÉE A., 2001, *Champion, Hamois: une villa romaine chez les Condruzes: archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, D.G.A.T., 278 p. (*Études et Documents*, 7).
- VERMEERSCH D., 1981, «Le site archéologique du Marais de Famechon (Somme): bilan provisoire», *Cahiers archéologiques de Picardie*, t. 8, p. 147-156, 18 fig.
- VICHERD G., 1982, «Fouilles récentes à La Boisse (Ain) du Bronze final au Bas-Empire», *R.A.E.*, t. 33, p. 123-143.
- WEIDMANN D., PIGNAT G., WAGNER C., 2007, *Vu du ciel: archéologie et photographie aérienne dans le canton de Vaud*, Catalogue d'exposition, Espace Arlaud, 29 sept. 2007-13 janv. 2008, Lausanne, Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, 119 p.
- WICHMANN Dr K. von, 1898, «Die römische Villa in Saint Ulrich bei Saarburg i. L.», *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde (ASHAL)*, t. X, p. 171-194, 4 pl.
- WIGHTMAN E. M., 1985, *Gallia Belgica*, Londres, Batsford, 386 p.
- WILLEMS W.J.H., KOOISTRA L.I., 1988, «De romeinse villa te Voerendaal: Opgaving 1987», *Archeologie in Limburg*, t. 37 (sept.), p. 137-147.
- WOIMANT G.-P., 1995, *L'Oise*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 570 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 60).
- ZEHNER M., 1998, *Le Haut-Rhin*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 374 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 68).